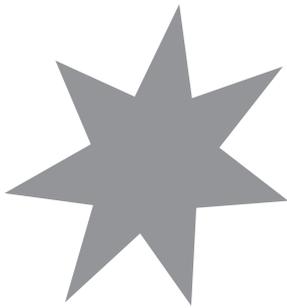


Document de référence  
2007-2008  
2 - Informations financières  
et juridiques



**sodexo**

Faire de chaque jour un jour meilleur



Notre  
expertise

+



Notre  
passion

=



Le sourire  
de nos clients  
et de nos  
actionnaires

# 2 - Informations financières et juridiques 2007-2008



Le présent Document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 12/11/08 conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Rapports de gestion, comptes consolidés du Groupe et rapports des Commissaires aux Comptes sur les exercices clos aux 31 août 2006 et 2007. Les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de référence :

- le rapport de gestion du Groupe, les comptes consolidés du Groupe et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 août 2007 tels que présentés sur les pages 101 à 189 du Document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 16 novembre 2007 sous le n° D.07-986 ;
- le rapport de gestion du Groupe, les comptes consolidés du Groupe et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 août 2006 tels que présentés sur les pages 88-153 du Document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 12 décembre 2006 sous le n° D.06-1215.

Les informations incluses dans ces deux Documents de référence autres que celles citées ci-dessus ont été, le cas échéant, remplacées et/ou mises à jour par des informations incluses dans le présent Document de référence.

Des exemplaires du présent document sont disponibles sur le site Internet de la Société, [www.sodexo.com](http://www.sodexo.com) ou sur celui de l'Autorité des marchés financiers, [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org).

# Sommaire

	<i>Page</i>		<i>Page</i>
<b>01</b>		<b>06</b>	
<b>Historique</b>	<b>3</b>	<b>Informations juridiques</b>	<b>195</b>
Historique	4	Renseignements de caractère général concernant Sodexo et son capital	196
		Organigramme simplifié du Groupe	204
<b>02</b>		<b>07</b>	
<b>Gouvernement d'entreprise</b>	<b>5</b>	<b>Assemblée Générale Mixte</b>	<b>205</b>
Le Conseil d'Administration	6	Rapport du Conseil d'Administration	206
Le Comité Exécutif	32	Résolutions soumises à l'Assemblée Générale Mixte du 19 janvier 2009	209
<b>03</b>		<b>08</b>	
<b>Actionnaires - Communication financière</b>	<b>43</b>	<b>Glossaire</b>	<b>217</b>
La communication financière	44	Glossaire	218
L'action Sodexo	48		
Le capital	51		
<b>04</b>		<b>09</b>	
<b>Informations consolidées</b>	<b>55</b>	<b>Responsables du Document de référence et du contrôle des comptes</b>	<b>219</b>
Rapport d'activité de l'exercice 2007-2008	56	Responsable du Document de référence	220
Comptes consolidés du Groupe Sodexo au 31 août 2008	71	Responsables du contrôle des comptes	221
Annexe aux comptes consolidés	76		
Informations supplémentaires	148		
Informations sociales et environnementales	155		
<b>05</b>		<b>10</b>	
<b>Informations sur la société mère</b>	<b>165</b>	<b>Table de concordance</b>	<b>223</b>
Comptes sociaux Sodexo SA	166	Table de concordance	224
Annexe aux comptes sociaux	168		
Informations supplémentaires concernant les comptes sociaux	187		
Informations sociales et environnementales – Société mère	191		

## Historique

	<i>Page</i>
<u>Historique</u>	<u>4</u>

# Historique

<b>1966</b>	La société est créée à Marseille par Pierre Bellon sous le nom de Sodexho. L'expérience acquise, pendant plus de 60 ans, par sa famille dans le ravitaillement maritime est mise au service des collectivités : entreprises, écoles, hôpitaux.
<b>1968</b>	Sodexho s'établit dans la région parisienne.
<b>1971-1978</b>	Première implantation internationale de la société en Belgique, Italie et Espagne. Développement de l'activité Bases-Vie en Afrique, puis au Moyen-Orient. Lancement d'une nouvelle activité en Belgique et en Allemagne : les Chèques de Services.
<b>1983</b>	Introduction à la Bourse de Paris.
<b>1985-1993</b>	Implantations en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, au Japon, en Russie et en Afrique du Sud, et renforcement des positions en Europe continentale.
<b>1995</b>	Acquisitions de Gardner Merchant au Royaume-Uni et de Partena en Suède.
<b>1996</b>	Implantation de l'activité Chèques et Cartes de Services au Brésil, avec l'acquisition de Cardàpio.
<b>1997</b>	Rapprochement avec Universal Ogden Services, le leader de la gestion de Bases-Vie en Amérique du Nord. Changement de la dénomination sociale de la société holding en Sodexho Alliance.
<b>1998</b>	Fusion des activités de restauration collective de Marriott International et de Sodexho, et création aux États-Unis de la société Sodexho Marriott Services, détenue à 48,4 % par Sodexho, qui devient le n° 1 en Amérique du Nord et le n° 1 mondial de la restauration et des services. Acquisition de Luncheon Tickets, 2 <sup>e</sup> émetteur argentin de chèques de services.
<b>1999</b>	Acquisition de la société Refeicheque : Sodexho devient le n° 2 des titres de services au Brésil.
<b>2000</b>	Albert George est nommé Directeur Général Délégué du Groupe. Universal Sodexho devient le premier groupe de gestion de Bases-Vie dans le monde.
<b>2001</b>	Sogeres (France) et Wood Dining Services (États-Unis) rejoignent le Groupe. Sodexho Marriott Services devient filiale à 100 % du Groupe sous le nom de Sodexho, Inc.
<b>2002</b>	Le titre Sodexho Alliance est introduit à la Bourse de New York (New York Stock Exchange).
<b>2003</b>	Jean-Michel Dhenain et Michel Landel sont nommés Directeurs Généraux Délégués et succèdent ainsi à Albert George.
<b>2004</b>	La succession de Pierre Bellon se met en place. Le Conseil d'Administration annonce, en septembre, son intention de faire évoluer les modalités de fonctionnement de la Direction Générale du Groupe : à compter du 1 <sup>er</sup> septembre 2005, les fonctions de Président du Conseil d'Administration et celles de Directeur Général seront dissociées.
<b>2005</b>	Michel Landel devient Directeur Général de Sodexho Alliance et succède dans cette fonction à Pierre Bellon, qui reste Président du Conseil d'Administration.
<b>2006</b>	40 ans après la création de l'entreprise, Michel Landel, Directeur Général, lance un nouveau défi au Groupe : « Devenir l'expert mondial des services qui améliorent la Qualité de Vie au quotidien. »
<b>2007</b>	Renforcement dans le domaine des Chèques et Cartes de Services avec plusieurs acquisitions. Sodexho se retire du New York Stock Exchange le 16 juillet 2007.
<b>2008</b>	Sodexho Alliance devient Sodexo, change d'identité visuelle et déménage son siège social à Issy-les-Moulineaux. Acquisition de l'activité Chèques et Cartes de Services de VR au Brésil, permettant à Sodexo de renforcer sa position sur ce marché. Plusieurs autres acquisitions sont réalisées dans le domaine de la Restauration (en particulier Score Groupe en France), des Chèques et Cartes de Services et du Facilities Management.

# Gouvernement d'entreprise

	<i>Page</i>
<b>Le Conseil d'Administration</b>	<b>6</b>
1. Composition du Conseil d'Administration au 31 août 2008	6
2. Renseignements concernant les administrateurs au 31 août 2008	7
3. Rémunérations des membres du Conseil d'Administration	14
4. Rapport du Président du Conseil d'Administration sur le fonctionnement du Conseil et sur les procédures de contrôle interne	15
5. Autres informations concernant les mandataires sociaux et la direction de la Société	29
6. Honoraires des Commissaires aux Comptes	31
<b>Le Comité Exécutif</b>	<b>32</b>
1. Directeur Général	32
2. Rémunérations des dirigeants du Groupe au cours de l'exercice 2007-2008	33
3. Politique d'attribution des stock-options	34

## Le Conseil d'Administration

Les règles et modalités de fonctionnement du Conseil d'Administration sont définies par la loi, les statuts de la Société et le règlement intérieur du Conseil. Par ailleurs, des Comités spécialisés prévus par ce règlement (voir Rapport du Président du Conseil d'Administration sur le fonctionnement du Conseil d'Administration et sur les procédures de contrôle interne) ont été mis en place.

S'agissant des administrateurs, les statuts de la Société présentent peu de particularités par rapport aux standards légaux. Des dispositions particulières concernent la durée du mandat d'administrateur, la limite d'âge, le nombre d'actions dont chaque administrateur doit être propriétaire.

### 1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 AOÛT 2008

		Entrée en fonction	Expiration du mandat AG
Pierre Bellon	Président	14/11/74	2010
Rémi Baudin	Vice-Président	25/02/83	2010
Robert Baconnier <sup>(1)</sup>	Président de l'ANSA	08/02/05	2011
Patricia Bellinger <sup>(1)</sup>	Administrateur de sociétés	08/02/05	2011
Astrid Bellon	Membre du Directoire de Bellon SA	26/07/89	2010
Bernard Bellon	Président du Conseil d'Administration de Finadvance	26/02/75	2009 <sup>(2)</sup>
François-Xavier Bellon	Directeur Général de Bright Yellow Group Plc	26/07/89	2010
Sophie Clamens	Président du Directoire de Bellon SA	26/07/89	2010
Paul Jeanbart <sup>(1)</sup>	Directeur Général de Rolaco	13/02/96	2011
Charles Milhaud	Président du Directoire du CNCE	04/02/03	2009 <sup>(3)</sup>
François Périgot <sup>(1)</sup>	Président d'honneur du Medef International	13/02/96	2011 <sup>(4)</sup>
Nathalie Szabo	Membre du Directoire de Bellon SA	26/07/89	2010
Peter Thompson <sup>(1)</sup>	Administrateur de sociétés	08/02/05	2011
Mark Tompkins <sup>(1)</sup>	Administrateur de sociétés	05/02/02	2011

(1) Administrateur indépendant.

(2) Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 19 janvier 2009 le renouvellement de ce mandat pour trois ans.

(3) Monsieur Charles Milhaud a fait part de sa décision, en date du 8 octobre 2008, de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat.

(4) Monsieur François Périgot a informé le Président du Conseil d'Administration de sa décision de démissionner de son mandat pour des motifs de convenance personnelle, avec effet à l'issue de l'Assemblée Générale du 19 janvier 2009. Le Conseil d'Administration proposera donc à celle-ci de nommer Monsieur Michel Landel en qualité d'administrateur, pour pourvoir au remplacement de Monsieur Périgot pour la durée restant à courir de son mandat.

## 2. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ADMINISTRATEURS AU 31 AOÛT 2008

### Pierre Bellon

Né le 24 janvier 1930.  
Marié, 4 enfants.  
Nationalité française.  
Diplômé de l'École des Hautes Études Commerciales (HEC).

*Adresse professionnelle :*

Sodexo  
255, quai de la Bataille de Stalingrad  
92130 – Issy-les-Moulineaux

### Carrière

Entré en 1958 à la Société d'Exploitations Hôtelières, Aériennes, Maritimes et Terrestres comme Attaché de Direction, il y exerce ensuite successivement les fonctions de Directeur Général, puis de Président-Directeur Général.

Il fonde, en 1966, Sodexho SA, devenue en 1997 Sodexho Alliance, société dont il a été Président-Directeur Général jusqu'au 31 août 2005. À cette date, il est remplacé par Michel Landel comme Directeur Général et reste Président du Conseil d'Administration, fonction qu'il exerce aujourd'hui au sein de Sodexo (nouvelle dénomination sociale depuis janvier 2008).

Président-Directeur Général de Bellon SA, holding familiale de contrôle de Sodexo, depuis 1988, il en devient ensuite Président du Directoire de 1996 à 2002. Il est, depuis février 2002, Président du Conseil de Surveillance de Bellon SA.

Il est depuis 1976, membre du Conseil Exécutif du CNPF, devenu ensuite le MEDEF.

Il a été par ailleurs :

- Vice-Président du CNPF, puis du MEDEF de 1980 à 2005 ;
- Président National du Centre des Jeunes Dirigeants d'Entreprises (ex-Centre des Jeunes Patrons) de 1968 à 1970 ;
- Président du Syndicat National des Chaînes d'Hôtels et de Restaurants de 1972 à 1975 ;
- Membre du Conseil Économique et Social de 1969 à 1979.

### Autres mandats sociaux

- Bellon SA (Président du Conseil de Surveillance) ;
- PPR (membre du Conseil d'Administration) ;
- CMA CGM (membre du Conseil de Surveillance) ;
- Sobelnat SCA (membre du Conseil de Surveillance).

### Autres fonctions

- Président Fondateur de l'Association Progrès du Management (APM) ;
- Administrateur de l'Association Nationale des Sociétés par Actions (ANSA).

*Nombre d'actions Sodexo détenues : 12 900.*

### Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

- L'Air Liquide (membre du Conseil de Surveillance).

### Robert Baconnier

Né le 15 avril 1940 à Lyon.

Marié, 3 enfants.

Nationalité française.

Licencié es lettres, diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris et ancien élève de l'École Nationale d'Administration (1965-1967).

*Adresse professionnelle :*

ANSA  
39, rue de Prony – 75017 – Paris (France).

### Carrière

Robert Baconnier commence sa carrière en 1967 en qualité d'Administrateur civil au ministère de l'Économie et des Finances, affecté à la Direction Générale des Impôts (DGI). De 1977 à 1979, il est Conseiller technique au Cabinet du ministre délégué à l'Économie et aux Finances, puis Directeur Adjoint du Cabinet du ministre du Budget. De 1979 à 1983 il est Directeur Adjoint chargé de la Sous-Direction Internationale au Service de la Législation Fiscale et

devient en 1983, Chef du service du Contentieux à la DGI puis en 1986, Directeur Général des Impôts. De 1990 à 1991, il est Payeur Général du Trésor.

En 1991, il intègre le Bureau Francis Lefebvre, dont il devient Président du Directoire jusqu'en 2004.

Il est actuellement Président et Délégué Général de l'ANSA (Association Nationale des Sociétés par Actions).

### Autres mandats sociaux

- Membre du Conseil d'Administration de la société Lafarge Ciments ;
- Membre du Conseil de Surveillance de la société ELS (Éditions Lefebvre Sarrut).

### Autres fonctions

- Censeur et membre du Comité d'Audit de la société Siparex associés ;
- Membre du Conseil des Prélèvements Obligatoires.

*Nombre d'actions Sodexo détenues : 410.*

### Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

- Président du Comité Fiscal du MEDEF.

## Rémi Baudin

Né le 19 octobre 1930.

Marié, 4 enfants.

Nationalité française.

Diplômé de l'École des Hautes Études Commerciales (HEC).

*Adresse professionnelle :*

Sodexo

255, quai de la Bataille de Stalingrad

92130 – Issy-les-Moulineaux

### Carrière

Après de nombreuses missions à l'étranger, de 1957 à 1965, au sein de la SEMA (société de conseil en organisation), Rémi Baudin participe à la création de Sodexo aux côtés de Pierre Bellon.

Il réorganise et gère le secteur avitaillement maritime (1965-1969), puis crée une joint-venture avec Sonatrach (gestion de Bases-Vie) et dirige la filiale commune avec Sonatrach en Algérie (1969-1970). Il prend ensuite la Direction de la Restauration

Collective France et implante Sodexo en Belgique (1971-1976), puis la Direction France et Afrique avec l'ouverture du Cameroun, du Nigeria, de la Côte-d'Ivoire, de l'Angola, du Bénin, de la Guinée, de l'Algérie et de la Libye (1977-1982). Il assure ensuite la Direction Restauration Collectivités France et Europe (1982-1992). Il devient, en 1996, Président du Conseil de Surveillance de Bellon SA, dont il est depuis 2002, le Vice-Président.

### Autres mandats sociaux

- Bellon SA (Vice-Président du Conseil de Surveillance) ;
- Octofinances SA (Président du Conseil de Surveillance).

### Autres fonctions

- Président Fondateur du FERCO, Syndicat Européen de la Restauration Collective.

*Nombre d'actions Sodexo détenues : 5 016.*

### Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

Aucun.

## Patricia Bellinger

Née le 24 mars 1961 dans le Connecticut (États-Unis).

Mariée, 2 enfants.

Nationalité américaine et britannique.

Bachelor of Arts de l'Université de Harvard.

*Adresse professionnelle :*

Sodexo

255, quai de la Bataille de Stalingrad

92130 – Issy-les-Moulineaux

### Carrière

Patricia Bellinger commence sa carrière en 1986 en créant une agence de casting à Madrid, puis elle occupe plusieurs fonctions dans les médias et la communication en Espagne. En 1995, elle retourne aux États-Unis pour intégrer, dans l'industrie pharmaceutique, la société Bristol Myers Squibb (BMS). Successivement Directeur Adjoint de la Communication, puis des Affaires publiques, elle devient en 1998 Directeur de la Culture et de la Diversité. Elle rejoint le groupe BP à Londres en 2000 en tant que Directeur de la Diversité et de l'Intégration.

Elle est nommée Group Vice Président et Directeur du BP Leadership Academy, fonction qu'elle occupe jusqu'en 2007.

### Autres fonctions

- Membre du Nordic Windpower, Ltd (Royaume-Uni) ;
- Membre du YMCA of Greater Boston (Boston, États-Unis) ;
- Membre du Diversity Advisory Board of Organizational Resources Council (ORC).

Nombre d'actions Sodexo détenues : 400.

### Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

- Membre du Conseil de Surveillance du Leadership Centre du Morehouse College (Atlanta, Georgie – États-Unis).

### Astrid Bellon

Née le 16 avril 1969.  
Diplômée de ESLSCA.  
Nationalité française.

Master of Arts in Cinema Studies à New York City.

Adresse professionnelle :

Bellon SA  
255, quai de la Bataille de Stalingrad  
92130 – Issy-les-Moulineaux

### Carrière

Astrid Bellon est membre du Directoire de la société Bellon SA.

### Autres mandats sociaux

- Bellon SA (Membre du Directoire) ;
- Sofrane SAS (Président) ;
- Sobelnat SCA (représentant permanent de Sofrane SAS, Gérant).

Nombre d'actions Sodexo détenues : 36 723.

### Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

Aucun.

### Bernard Bellon

Né le 11 août 1935.

Marié, 5 enfants.

Nationalité française.

Diplômé en Lettres Modernes.

IAE Aix-Marseille

Adresse professionnelle :

14, rue Saint Jean – 1260 – Nyon (Suisse).

### Carrière

D'abord Directeur de la Compagnie Hôtelière du Midi (Groupe de la Compagnie de Navigation Mixte) de 1962 à 1970, il occupe diverses fonctions de direction bancaire au sein du Groupe CIC-Banque de l'Union européenne, de 1970 à 1988. Il fonde la société de capital-risque Finadvance SA dont il assure la Présidence depuis sa création, en 1988.

### Autres mandats sociaux

- Bellon SA (Membre du Conseil de Surveillance) ;
- Finadvance SA (Président du Conseil d'Administration) ;
- Copelia (Administrateur).

Nombre d'actions Sodexo détenues : 323 732.

### Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

- Perfin SA (Administrateur-Délégué) ;
- Jefco (Administrateur) ;
- Allios Industries (Administrateur) ;
- CIC France (Censeur).

### François-Xavier Bellon

Né le 10 septembre 1965.

Marié, 4 enfants.

Nationalité française.

Diplômé de l'European Business School.

Adresse professionnelle :

Bright Yellow Group Plc  
20-22 Richfield Avenue, Reading Berkshire RG1 8EQ,  
Royaume-Uni.

### Carrière

Il commence sa carrière dans l'activité de travail temporaire, comme Chef d'agence à Adia France

(1990-1991), puis à Barcelone à Ecco Espagne de 1992 à 1995 où il est Chef d'agence, puis Directeur Commercial et Directeur Régional Catalogne de 1993 à 1995.

Il rejoint le Groupe Sodexo en septembre 1995 en tant que Responsable de secteur, puis Responsable de Développement dans le segment de la Santé en France. En 1999, il devient Directeur Général de Sodexo Mexique. Il est nommé en janvier 2004, Chief Executive des activités au Royaume-Uni, avant de démissionner de cette fonction quelques mois plus tard et d'assurer de décembre 2004 à décembre 2006 les fonctions de Directeur Commercial de la division Travail Temporaire du Groupe Adecco. Depuis août 2007, il a créé sa propre société et racheté une société anglaise spécialisée dans l'assistance à domicile des personnes âgées : Bright Yellow Group Plc.

#### **Autres mandats sociaux**

- Bellon SA (membre du Directoire) ;
- Bright Yellow Group Plc (Chief Executive/Director) ;
- Bright Yellow Solutions Ltd (Director).

#### **Autres fonctions**

- Conseiller du Commerce Extérieur de la France.

*Nombre d'actions Sodexo détenues : 36 383.*

#### **Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années**

Footprint Ltd (Director).

### **Sophie Clamens**

Née le 19 août 1961.

Mariée, 4 enfants.

Nationalité française.

Diplômée de l'École des Hautes Études Commerciales du Nord (EDHEC).

*Adresse professionnelle :*

Sodexo

255, quai de la Bataille de Stalingrad

92130 – Issy-les-Moulineaux

#### **Carrière**

Sophie Clamens commence sa carrière aux États-Unis en 1985 comme conseil en fusions-acquisitions au Crédit Lyonnais pour la clientèle française de la

banque à New York. En 1994, elle rejoint Sodexo comme chargée de mission auprès de la Direction Financière. En 2001, elle est nommée Chef de Projet, Contrôle de Gestion Stratégique à la Direction du Plan Groupe pour développer et mettre en place les indicateurs clés de performance Groupe. En septembre 2005, elle est nommée Directeur Fidélisation Clients Groupe et est en charge du déploiement de l'initiative sur la fidélisation des clients au niveau mondial.

En septembre 2008, elle rejoint Sodexo France Entreprises et Administrations où elle prend les fonctions de Directeur Général.

#### **Autres mandats sociaux**

- Bellon SA (Présidente du Directoire depuis 2002) ;
- Baumira Sarl (Gérante).

*Nombre d'actions Sodexo détenues : 7 964.*

#### **Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années**

Aucun.

### **Paul Jeanbart**

Né le 23 août 1939.

Marié, 3 enfants.

Nationalité canadienne.

Ingénieur civil.

*Adresse professionnelle :*

Rolaco Holding SA

28, boulevard du Pont d'Arve – 1205 – Genève (Suisse).

#### **Carrière**

Co-fondateur, partenaire et dirigeant du Groupe Rolaco depuis 1967.

#### **Autres mandats sociaux**

- Oryx Finance Limited, (Président) (Grand Cayman) ;
- Hôtels Intercontinental Genève (Président du Conseil d'Administration) (Suisse) ;
- Rolaco Holding SA (Administrateur-Délégué) et ses filiales ou affiliés du Groupe Rolaco (membre du Conseil d'Administration) (Luxembourg) ;

- Semiramis Hotel Co. (membre du Conseil d'Administration) (Égypte) ;
- Luxury Brand Development SA (Président du Conseil d'Administration) (Luxembourg) ;
- Club Méditerranée SA (membre du Conseil de Surveillance) (France).

Nombre d'actions Sodexo détenues : 400.

### Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

- XL Capital Ltd (membre du Conseil d'Administration) ;
- Orfèverie Christofle SA (membre du Conseil de Surveillance) ;
- Delta International Bank (membre du Conseil d'Administration) ;
- Nasco Insurance Group (membre du Conseil d'Administration).

### Charles Milhaud

Né le 20 février 1943.

Marié, 2 enfants.

Nationalité française.

Diplômé d'Études Supérieures de Mathématiques, Physique et Chimie.

Adresse professionnelle :

Sodexo

255, quai de la Bataille de Stalingrad

92130 – Issy-les-Moulineaux

### Carrière

Entré à la Caisse d'Épargne en 1964, il devient Directeur Général de la Caisse d'Épargne des Bouches-du-Rhône et de la Corse en 1983 et intègre également le Conseil de Surveillance du Centre National des Caisses d'Épargne (CENCEP). En 1995, il est nommé Vice-Président du Conseil d'Administration de la Caisse Centrale des Caisses d'Épargne. En 1999, lors de la fusion de ces deux entités, il devient Président du Directoire de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE).

### Autres mandats sociaux

- BTK – Banque Tuniso-Koweïtienne (Président du Conseil d'Administration) ;
- CM Investissement (Gérant) ;
- CNP Assurances (Administrateur) ;

- Coface (Administrateur) ;
- Crédit Immobilier et Hôtelier (Vice-Président du Conseil de Surveillance) ;
- Douja Promotion Groupe Addoha (Administrateur) ;
- Erilia (Représentant Permanent d'Erixel – Administrateur) ;
- Erixel (Président) ;
- Europacorp (Vice-Président du Conseil de Surveillance) ;
- Financière Oceor (Président du Conseil de Surveillance) ;
- Fransabank France SA (Vice-Président du Conseil d'Administration) ;
- GCE Domaines (Président du Conseil d'Administration) ;
- GCE Maroc (Président de la SAS et du Conseil d'Administration) ;
- GCE Maroc Immobilier (Administrateur) ;
- GCE Participations (représentant permanent de la CNCE – Président) ;
- IDF Tele (membre du Conseil de Surveillance) ;
- IEP Aix en Provence (Administrateur) ;
- Massira Capital Management (Administrateur) ;
- Natixis (Président du Conseil de Surveillance) ;
- Nexity (Vice-Président du Conseil d'Administration).
- SCI Cascades Paradis (Gérant) ;
- SCI Grand Horizon Paradis (Gérant) ;
- SLE Prefecture (Société Coopérative – Administrateur) ;
- Sopassure (Administrateur) ;
- Veolia Eau – Compagnie Générale des Eaux (membre du Conseil de Surveillance) ;

### Autres fonctions

- Groupement Européen des Caisses d'Épargne (Vice-Président) ;
- Fédération Bancaire Française (membre du Comité Exécutif) ;
- Groupement National de la Coopération (membre du Conseil d'Administration) ;
- Fondation Belem (Trésorier) ;
- Fondation Caisses d'Épargne pour la Solidarité (Président).

Nombre d'actions Sodexo détenues : 400.

### Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

- Société Nouvelle d'Exploitation de la Tour Eiffel (Administrateur) ;
- SICP (Président du Conseil d'Administration) ;
- CDC Finance-CDC Ixis (Vice-Président du Conseil de Surveillance) ;
- Compagnie Financière Eulia (Vice-Président)
- GCE Immobilier (Vice-Président du Conseil de Surveillance) ;
- Perexia (Vice-Président du Conseil de Surveillance) ;
- IXIS Corporate & Investment Bank (Président du Conseil de Surveillance) ;
- IXIS Asset Management Group (membre du Conseil de Surveillance) ;
- Natixis Global Asset Management (membre du Conseil de Surveillance) ;
- Natixis Multimanager (représentant permanent de la CNCE – membre du Conseil de Surveillance) ;
- Crédit Foncier de France (Président du Conseil de Surveillance) ;
- Banque des îles Saint Pierre et Miquelon (représentant permanent de la CNCE – Administrateur) ;
- CDC Entreprise (membre du Conseil de Surveillance) ;
- GCE Habitat (membre du Conseil de Surveillance) ;
- GCE Paiement (représentant permanent de la CNCE – Président) ;
- Issoria (Président du Conseil de Surveillance) ;
- Oterom Holding (représentant permanent de la CNCE – Président) ;
- Sogima (représentant permanent de GCE Immobilier – membre du Conseil de Surveillance) ;
- Sogima (représentant permanent de la GCE SEM – membre du Conseil de Surveillance) ;
- Banque de la Réunion (représentant permanent de la CNCE – Administrateur) ;
- Banque de Tahiti (représentant permanent de la CNCE – Administrateur) ;
- Banque de Nouvelle-Calédonie (représentant permanent de la CNCE – Administrateur) ;
- Banque des Mascareignes (Administrateur) ;
- Centre National d'Enseignement à Distance (Président du Conseil d'Administration).

### François Périgot

Né le 12 mai 1926.

Marié.

Nationalité française.

Diplômé d'Études Supérieures de Droit et de l'Institut d'Études Politiques de Paris.

*Adresse professionnelle :*

MEDEF International

9, avenue Frédéric Le Play – 75007 – Paris (France).

### Carrière

Président-Directeur Général de Thibaud Gibbs et Compagnie de 1968 à 1970, il prend ensuite les fonctions de Président-Directeur Général du Groupe Unilever en Espagne, puis de Président-Directeur Général d'Unilever en France (1971-1986).

Président de la Compagnie du Plâtre (1986 à 1998), il est nommé Vice-Président, puis Président de l'UNICE (Union des Confédérations de l'Industrie et des Employeurs d'Europe) (1988-1998).

Il a été, par ailleurs :

- Président de l'Institut de l'Entreprise (1983-1986) ;
- Président du Conseil National du Patronat Français (1986-1994) ;
- membre du Comité Directeur de la Chambre de Commerce Internationale (1987-1989) ;
- membre du Conseil Économique et Social (1989-1999) ;
- Président du MEDEF International (1997-2005) ;
- Président de la Chambre de Commerce Franco-Néerlandaise (1996-2002) ;
- Président de l'Organisation Internationale des Employeurs (2001-2006).

Il est Président d'honneur du MEDEF et du MEDEF International depuis 2005.

### Autres mandats sociaux

- OENEO (Administrateur).

*Nombre d'actions Sodexo détenues : 400.*

### Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

- Marine Wendel (Administrateur) ;
- Astra Calvé (Administrateur) ;
- Lever (Administrateur) ;

- CDC Participations (Administrateur) ;
- Radoux (Administrateur) ;
- Unilever France Holdings (Administrateur).

## Nathalie Szabo

Née le 26 janvier 1964.

Mariée, 3 enfants et 2 neveux à charge.

Nationalité française.

Diplômée de l'European Business School.

*Adresse professionnelle :*

Sodexo Prestige – L’Affiche

19, rue de Sèvres – 92100 – Boulogne (France).

### Carrière

Elle commence sa carrière en 1987 dans la restauration commerciale. À partir de 1989, elle est Responsable commerciale de Scott Traiteur, puis Directrice commerciale du Pavillon Royal.

Elle rejoint le Groupe Sodexo en mars 1996 comme Directrice commerciale de Sodexo Prestige en France, puis Chef de secteur en 1999. En septembre 2003, elle devient Directrice Générale de Sodexo Prestige et Directrice Générale de l’Affiche en janvier 2006.

### Autres mandats sociaux

- Bellon SA (membre du Directoire) ;
- SEGSMHI – Société du Lido (membre du Conseil de Surveillance).

*Nombre d'actions Sodexo détenues : 1 147.*

### Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

Aucun.

## Peter Thompson

Né le 15 septembre 1946 à Melbourne (Australie).

Marié, 3 enfants.

Nationalité américaine.

Diplômé en Langues Modernes de l'Université d'Oxford et MBA obtenu à l'Université de Columbia.

*Adresse professionnelle :*

Thompson Holdings LLC

11 Broad Road – Greenwich, CT 06830 (États-Unis).

### Carrière

Peter Thompson commence sa carrière en 1970 dans le marketing, puis il devient Chef de Produit en 1974 chez General Foods Corp. Il rejoint Grand Metropolitan Plc en 1984 pour assumer différents postes de direction (Géant Vert, Häagen-Dazs, Pillsbury...) et, en 1992, il est nommé Président-Directeur Général de Grand Met Foods Europe, basé à Paris. En 1994, il intègre le groupe PepsiCo pour devenir Président de Walkers Crisps au Royaume-Uni, puis Directeur Général de Frito-Lay International (Europe, Afrique, Moyen-Orient) et, de 1996 à 2004, Directeur Général de Pepsi-Cola International.

Il est actuellement investisseur privé et administrateur de Syngenta AG.

### Autres mandats sociaux

- Syngenta AG (Administrateur et membre du Comité d'Audit).

*Nombre d'actions Sodexo détenues : 400.*

### Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

- Pepsi-Cola International (Directeur Général) – (États-Unis) ;
- Pepsi Gemex SA de CV (Administrateur) – (Mexique) ;
- Stanwich School (Président du Conseil d'Administration) – (États-Unis).

## H. J. Mark Tompkins

Né le 2 novembre 1940.

Marié, 3 enfants.

Nationalité britannique.

Maîtrise de Sciences Naturelles et d'Économie à l'Université de Cambridge et MBA obtenu à l'INSEAD (Institut Européen d'Administration des Affaires).

*Adresse professionnelle :*

Thurloe Capital Partners Ltd

15 Cromwell Road – London SW7 (Royaume-Uni).

### Carrière

Il commence sa carrière en 1964 dans le secteur de la banque d'investissement chez Samuel Montagu & Company (devenu HSBC). De 1965 à 1971, il effectue pour Booz Allen & Hamilton des missions de conseil en management au Royaume-Uni, en Europe continentale et aux États-Unis. Il rejoint, en 1972, le

groupe Slater Walker Securities et devient Président-Directeur Général de la Compagnie Financière Haussmann, cotée à Paris. À partir de 1975, il se spécialise dans le secteur de l'investissement immobilier résidentiel et commercial au Moyen-Orient, en Europe (Allemagne, Espagne, France) et aux États-Unis. À partir de 1987, il s'oriente vers l'investissement dans des sociétés non cotées et le capital développement dans des entreprises cotées, notamment dans les secteurs de la santé et de la biopharmacie, du tourisme et des loisirs, et de différentes sociétés industrielles.

### Autres mandats sociaux

Il est également membre du Conseil d'Administration des entreprises :

- Allied Healthcare International, Inc. (États-Unis) ;
- Healthcare Enterprise Group Plc (Royaume-Uni) et certaines filiales non cotées ;
- Kingkaroo (Pty) Ltd (Afrique du Sud) ;
- Samara Private Game Reserve (Pty) Ltd (Afrique du Sud).

*Nombre d'actions Sodexo détenues : 400.*

### Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

- Original Investments Ltd (membre du Conseil d'Administration) ;
- Baobaz SA (membre du Conseil d'Administration) ;
- Partners Holdings Plc (membre du Conseil d'Administration) ;
- Calcitech Ltd (membre du Conseil d'Administration).

## 3. RÉMUNÉRATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Les jetons de présence versés aux membres du Conseil d'Administration

Les jetons de présence ont été calculés et versés aux administrateurs conformément au Règlement Intérieur du Conseil et suivant les critères suivants :

- **17 500** euros pour chaque administrateur au titre de sa part fixe ;
- **1 750** euros par présence effective aux séances du Conseil ;

- **5 400** euros pour les membres de chaque comité au titre de leur part fixe ;
- **760** euros par présence effective aux séances des comités.

Pour l'exercice 2007-2008, le montant global des jetons de présence versés aux administrateurs s'est élevé à 513 630 euros pour un montant maximum de 530 000 euros autorisé par l'Assemblée Générale du 22 janvier 2008.

## Montant des rémunérations et avantages de toute nature versés aux membres du Conseil d'Administration (art. L. 225-102-1 du Code de commerce)

(en euros)	Total	Sodexo SA	Bellon SA <sup>(2)</sup>	Total	Sodexo SA	Bellon SA <sup>(2)</sup>
	2007-2008 <sup>(1)</sup>	Jetons de Présence		2006-2007 <sup>(1)</sup>	Jetons de Présence	
Pierre Bellon <sup>(3)</sup>	243 590	43 590	200 000	240 000	40 000	200 000
Robert Baconnier	44 350	44 350		40 000	40 000	
Rémi Baudin	47 870	45 870	2 000	44 100	42 100	2 000
Patricia Bellinger	50 350	50 350		39 300	39 300	
Astrid Bellon	102 968	28 000	74 968	95 896	25 600	70 296
Bernard Bellon	38 670	36 670	2 000	35 600	33 600	2 000
François-Xavier Bellon	104 718	29 750	74 968	97 496	27 200	70 296
Sophie Clamens	246 542	32 030	114 979	216 208	30 000	101 776
Paul Jeanbart	31 270	31 270		25 600	25 600	
Charles Milhaud	17 500	17 500		19 200	19 200	
François Périgot	45 110	45 110		40 700	40 700	
Nathalie Szabo	202 205	36 670	87 943	189 020	32 900	81 628
Peter Thompson	33 520	33 520		25 600	25 600	
Mark Tompkins	38 950	38 950		33 400	33 400	

(1) Total incluant les jetons de présence versés par Sodexo SA et les rémunérations de toute nature versées pour des fonctions exercées dans les sociétés Bellon SA, Sodexo SA et/ou les sociétés du Groupe Sodexo.

(2) Rémunérations de toute nature versées pour des fonctions exercées dans la société Bellon SA.

(3) Pierre Bellon ne perçoit aucune rémunération ou avantage en nature au titre de sa fonction de Président du Conseil d'Administration de Sodexo ; il bénéficie néanmoins d'une voiture de fonction, d'un bureau et d'une assistante. En outre, Pierre Bellon ne bénéficie d'aucune indemnité de départ liée à la cessation de son mandat social.

## 4. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL ET SUR LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

« Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, le présent rapport vous est présenté, en complément du rapport de gestion, afin de vous informer sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration, ainsi que sur les procédures de contrôle interne mises en œuvre par la Société. »

### 4.1 Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

Sodexo est administrée par un Conseil d'Administration présidé par Monsieur Pierre Bellon.

### Rôle du Président du Conseil d'Administration

Le Président du Conseil d'Administration représente le Conseil, il organise et dirige ses travaux, dont il rend compte à l'Assemblée Générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

## Le fonctionnement du Conseil d'Administration

En complément des statuts de la Société, le Conseil d'Administration a adopté un Règlement Intérieur qui précise sa mission, fixe le nombre d'administrateurs, établit la charte de l'administrateur, prévoit le nombre minimum de réunions et la répartition des jetons de présence. Ce Règlement Intérieur fixe les critères d'évaluation du fonctionnement du Conseil, il organise les pouvoirs de la Direction Générale et définit également la politique en matière de délivrance des garanties.

## Mission du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration définit notamment la stratégie de l'entreprise et les politiques générales du Groupe, désigne les mandataires sociaux chargés de gérer celle-ci, contrôle la gestion, évalue les procédures de contrôle interne et veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés financiers à travers les comptes ou à l'occasion d'opérations très importantes.

Conformément aux dispositions de la loi, il arrête les comptes, propose le dividende, décide des investissements et de la politique financière.

Chaque administrateur reçoit, au moins trois jours à l'avance, les dossiers présentés à chaque Conseil, pour qu'il puisse procéder à l'étude et/ou aux investigations nécessaires sur les sujets traités.

Les principaux dirigeants du Groupe sont conduits à exposer périodiquement aux administrateurs la situation du marché, la stratégie, les moyens mis en place dans leurs activités respectives et les plans d'action leur permettant d'atteindre les objectifs.

Le Conseil d'Administration procède périodiquement à l'examen des comptes au cours de séances approfondies avec la participation, chaque fois que cela s'avère nécessaire, des responsables opérationnels et fonctionnels, ainsi que des Commissaires aux Comptes.

Enfin, le Conseil d'Administration est régulièrement informé des questions, remarques ou critiques formulées par les actionnaires, tant au cours des réunions d'actionnaires que par courrier, courriel ou appel téléphonique.

## La charte de l'administrateur

Chaque administrateur doit être actionnaire à titre personnel et posséder un nombre minimum de 400 actions Sodexo.

Sauf cas de force majeure, tout administrateur de Sodexo a l'obligation d'assister aux assemblées générales des actionnaires.

L'administrateur a l'obligation de faire part au Conseil de toute situation de conflit d'intérêt, même potentiel, et doit s'abstenir de participer au vote de la délibération correspondante.

Lorsqu'il reçoit, dans le cadre de ses fonctions, des informations non publiées, tout administrateur de Sodexo doit se considérer tenu au secret professionnel. À ce titre, toute opération sur des valeurs mobilières de Sodexo est interdite pendant :

- la période comprise entre les trente jours calendaires qui précèdent le Conseil d'Administration arrêtant les comptes consolidés semestriels du Groupe et les deux jours ouvrés qui suivent la date de publication de ces comptes semestriels ;
- la période comprise entre le 1<sup>er</sup> septembre et les deux jours ouvrés qui suivent la date de publication des comptes consolidés annuels du Groupe.

Les transactions effectuées par les administrateurs font l'objet d'un communiqué public. À cet effet, les administrateurs sont tenus d'informer le Directeur Financier des transactions qu'ils ont effectuées sur les titres Sodexo.

## Les réunions du Conseil d'Administration durant l'exercice

Le Conseil d'Administration s'est réuni huit fois au cours de l'exercice 2007-2008, en conformité avec le règlement intérieur prévoyant au minimum quatre réunions par an.

Date	Points principaux à l'ordre du jour	Taux de participation
10/09/2007	Approbation du budget 2007-2008	93 %
13/11/2007	Arrêté des comptes de l'exercice 2006-2007 Arrêté des termes du rapport de gestion Convocation de l'Assemblée Générale Mixte	86 %
07/01/2008	Adoption d'un nouveau plan d'options d'achat d'actions	86 %
22/01/2008	Point sur l'activité des premiers mois de l'exercice Évaluation du Conseil d'Administration	86 %
12/03/2008	Transfert du siège social à Issy-les-Moulineaux Lancement du Plan d'Épargne International (PEI) Présentation par le Directeur Marketing Groupe Présentation des activités en France et au Royaume-Uni	93 %
15/04/2008	Arrêté des comptes consolidés du premier semestre de l'exercice 2007-2008 Mise en œuvre du programme de rachat d'actions par le biais de l'Offre Publique d'Achat Simplifiée Présentation de l'activité Chèques et Cartes de Services	93 %
19/06/2008	Point sur les projets d'investissement Réduction de capital	93 %
09/07/2008	Point sur les projets d'investissement	93 %

Au cours de l'exercice 2007-2008, le taux moyen de participation a été de 90 %.

### Composition du Conseil d'Administration

La liste des administrateurs composant le Conseil d'Administration est donnée en page 6 du présent document.

Le Conseil d'Administration compte quatorze membres dont quatre femmes. Parmi les administrateurs, dix sont de nationalité française, deux de nationalité américaine, un de nationalité canadienne et un de nationalité britannique.

Outre leur capacité à prendre en compte les intérêts de tous les actionnaires, les administrateurs sont aussi choisis pour leurs compétences, leur expérience et leur maîtrise des enjeux stratégiques des marchés où intervient le Groupe.

La composition du Conseil doit ainsi refléter, autant que possible, le poids géographique des zones du Groupe, inclure des compétences techniques différentes et compter parmi ses membres des administrateurs connaissant bien les activités du Groupe.

À ce jour, en France, la notion d'administrateur indépendant n'a fait l'objet d'aucune définition légale. Le rapport Bouton de septembre 2002 précise : « Dans un esprit de simplification, la définition de l'administrateur indépendant s'énonce de la manière suivante : un administrateur est indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son Groupe ou sa Direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement ».

Dans l'esprit de cette déclaration, le Conseil considère que tous les administrateurs de Sodexo sont indépendants.

En effet, le Conseil d'Administration est une instance collégiale qui représente collectivement l'ensemble des actionnaires et qui impose à chaque membre du Conseil l'obligation d'agir en toutes circonstances dans l'intérêt de tous ses actionnaires et dans l'intérêt social de l'entreprise.

Néanmoins, pour se conformer aux différents usages, le Comité des Nominations propose périodiquement au Conseil d'Administration « la liste des administrateurs » dits indépendants.

Au cours de l'exercice 2007-2008, six membres du Conseil d'Administration ont été qualifiés d'Administrateurs indépendants.

La durée du mandat des administrateurs est de trois ans.

### Informations post-clôture

Monsieur François Périgot, administrateur de Sodexo depuis le 13 février 1996 et Président du Comité des Nominations, a informé le Président du Conseil d'Administration de sa décision de démissionner de son mandat pour des motifs de convenance personnelle. Le Conseil d'Administration du 6 novembre 2008 a été informé de cette décision et la démission de Monsieur François Périgot

prendra effet à l'issue de l'Assemblée Générale du 19 janvier 2009.

Monsieur Pierre Bellon a tenu en son nom, au nom du Conseil d'Administration et au nom de l'ensemble des actionnaires, à remercier Monsieur François Périgot pour son attachement et sa fidélité à Sodexo, pour le rôle éminent qu'il a joué comme administrateur en particulier dans le domaine des Ressources Humaines et également comme Président du Comité des Nominations.

Monsieur Charles Milhaud, dont le mandat vient à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale du 19 janvier 2009, a fait part de sa décision, en date du 8 octobre 2008, de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat. Le Président du Conseil d'Administration le remercie pour avoir, pendant six ans, fait bénéficier le Groupe de sa très grande expérience.

Monsieur Michel Landel a été nommé Directeur Général de Sodexo depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2005 ; il exerce ses fonctions depuis trois ans à la satisfaction générale des administrateurs, des clients, du personnel et des actionnaires. Le Conseil d'Administration propose de le nommer administrateur en raison de ses très bonnes performances. Cette nomination ne pourra que renforcer son autorité et la confiance que les clients, le personnel et les actionnaires lui témoignent.

Le Conseil d'Administration a également proposé que Madame Patricia Bellinger, dont la compétence dans les ressources humaines, la gestion prévisionnelle des dirigeants et la diversité est reconnue mondialement, soit nommée Présidente du Comité des Nominations en remplacement de Monsieur François Périgot.

### **Les Comités spécialisés**

Pour l'aider dans ses réflexions, le Conseil d'Administration a créé trois comités, dotés chacun d'une charte, qui ont pour mission générale d'étudier des sujets spécifiques pour préparer certaines délibérations du Conseil, lui transmettre des avis et des recommandations sur les décisions à prendre et enfin élaborer des propositions.

#### *Le Comité d'Audit*

Il est présidé par Monsieur Robert Baconnier, en qualité d'« Expert financier ». Les autres membres sont Messieurs Mark Tompkins et François Périgot. Monsieur Pierre Bellon, Monsieur Rémi Baudin et Madame Sophie Clamens sont invités à assister à toutes les réunions du comité sans en être membres.

Ce comité s'assure de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables en vigueur dans la Société, il veille à la mise en œuvre effective des procédures de contrôle interne et examine périodiquement le rapport de la Direction Générale sur les risques encourus et les principes de prévention de ces risques.

Il examine les candidatures des Commissaires aux Comptes dont la nomination est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Il examine également, chaque année, les honoraires des Commissaires aux Comptes de la Société et de l'ensemble des filiales du Groupe, et apprécie les conditions de leur indépendance.

Pour exercer son rôle, le comité s'appuie sur la Direction Générale, le Directeur Financier, le Directeur de l'Audit Interne et les auditeurs externes. Il peut également demander à entendre toute personne de la Société et faire appel à des experts extérieurs.

Monsieur Michel Landel, Directeur Général de la Société, Madame Siân Herbert-Jones, Directeur Financier Groupe, et Monsieur Steven Pangburn, Directeur de l'Audit Interne Groupe, ont été régulièrement invités à présenter leurs travaux et à répondre aux questions du comité lors de ses séances.

Le Comité d'Audit s'est réuni trois fois pendant l'exercice, avec un taux moyen de participation de 93 %.

Il a procédé à l'examen de différents points tels que :

- l'approbation du Plan d'Audit Interne pour l'exercice 2007-2008 ;
- l'examen des principales règles comptables appliquées par le Groupe ;
- l'organisation des structures financières du Groupe ;
- les rapports des missions de la Direction de l'Audit Interne et le suivi de ses recommandations ;
- le suivi du projet d'évaluation des procédures de contrôle interne existantes (Démarche CLEAR – voir ci-après) ;
- la supervision de l'indépendance et des missions des Commissaires aux Comptes. Il a également approuvé les missions et les honoraires des Commissaires aux Comptes de la Société et des filiales du Groupe dans le cadre de la certification des comptes consolidés pour l'exercice 2007-2008. Par ailleurs, il a approuvé, préalablement, toute autre mission effectuée par les Commissaires aux Comptes de la Société et des membres de leur réseau.

Le Comité d'Audit a également examiné les comptes annuels consolidés de l'exercice 2006-2007, ainsi que les comptes semestriels consolidés de l'exercice 2007-2008. Enfin, au-delà des trois réunions formelles du Comité d'Audit, le Président a été amené à rencontrer à plusieurs reprises au cours de l'année, le Directeur Général, le Directeur de l'Audit Interne, le Directeur Financier du Groupe et les Commissaires aux Comptes.

### *Le Comité des Nominations*

Il est présidé par Monsieur François Périgot et les autres membres sont Mesdames Patricia Bellinger et Nathalie Szabo, Messieurs Pierre Bellon et Rémi Baudin.

Ce comité est chargé d'une part :

- d'examiner les propositions du Président du Conseil et de formuler un avis au Conseil sur la nomination des Administrateurs. Le comité examine la situation des candidats aux fonctions d'administrateur, préalablement à leur nomination. Il évalue également à tout moment, s'il le juge utile, la situation des administrateurs au regard des critères relatifs à la composition du Conseil, définis dans les lois applicables à la Société et dans le Règlement Intérieur. Par ailleurs, pour se conformer aux différents usages, le Comité des Nominations propose périodiquement au Conseil d'Administration la liste des administrateurs dits indépendants ;
- de formuler un avis au Conseil sur la nomination du Directeur Général et le cas échéant du ou des Directeurs Généraux Délégués ;

et d'autre part :

- d'examiner les propositions du Directeur Général et de formuler un avis au Conseil sur les nominations et plans de succession des membres du Comité Exécutif et des principaux dirigeants du Groupe ;
- s'assurer que le Directeur Général est en mesure à tout moment de proposer au Conseil des solutions de succession en cas de vacances imprévisibles, même si celles-ci doivent demeurer confidentielles.

Au cours de l'exercice, le Comité des Nominations s'est réuni formellement deux fois afin d'étudier les plans de succession des membres du Comité Exécutif du Groupe.

Le taux moyen de participation a été de 90 %.

### *Le Comité des Rémunérations*

Il est présidé par Monsieur Rémi Baudin et les autres membres sont Madame Patricia Bellinger, Messieurs Pierre Bellon et Bernard Bellon.

Ce comité est chargé de proposer la rémunération des mandataires sociaux, la politique générale de rémunération des principaux dirigeants du Groupe, la politique d'intéressement des dirigeants aux performances de l'entreprise et, en particulier, la politique des plans de souscription ou d'achat d'actions ainsi que la mise en place de plans d'épargne d'entreprise dans le Groupe. Les principes et règles arrêtés par le Conseil d'Administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux sont précisés aux pages 14,15 et 33 du présent document.

Le Comité des Rémunérations s'est réuni deux fois pendant l'exercice pour faire des recommandations au Conseil d'Administration dans des domaines tels que le lancement du Plan d'Épargne International, la mise en place d'un nouveau plan d'options d'achat d'actions et de son règlement, la revue des outils d'intéressement des dirigeants ainsi que les rémunérations du Président et du Directeur Général. Il a ainsi proposé au Conseil d'attribuer au titre du Plan 2008, 1,7 million d'options d'achat d'actions pour 500 dirigeants et formulé un avis sur les propositions d'attributions individuelles établies par le Directeur Général.

Au cours de l'exercice 2007-2008, le taux moyen de participation a été de 100 %.

### *Mise en place temporaire d'un Comité des administrateurs indépendants*

Au cours de l'exercice 2007-2008 une opération de rachat par Sodexo de ses propres actions par le biais d'une OPAS (Offre Publique d'Achat Simplifiée) a été proposée. Dans ce cadre, un comité constitué de tous les administrateurs indépendants a été mis en place afin de superviser les réflexions et travaux liés à l'opération de rachat et d'approuver la décision de mise en œuvre. Le Comité a été également chargé de nommer un expert indépendant dans le cadre de cette opération.

Ce comité s'est réuni deux fois et le taux de participation a été de 83 %.

### *Groupe de travail Projets PPP (Partenariats Public-Privé)*

Le Conseil d'Administration a également créé un groupe de travail afin d'étudier de façon approfondie les projets d'investissements du Groupe qui lui sont

présentés dans le cadre de partenariats Public-Privé ou du *Private Finance Initiative*. Ce groupe de travail fait des recommandations au Conseil d'Administration afin que ce dernier puisse se prononcer sur l'autorisation d'investissement et éventuellement, l'émission de garanties dans le cadre de ces projets.

Le groupe de travail est composé d'administrateurs (Madame Sophie Clamens et Messieurs Robert Bacconnier, Pierre Bellon et Mark Tompkins), du Directeur Général Monsieur Michel Landel, du Directeur Financier Groupe Madame Siân Herbert-Jones et de certains membres de la Direction Financière du Groupe ; il est présidé par Madame Siân Herbert-Jones.

### *Évaluation du fonctionnement du Conseil d'Administration*

En septembre 2007, un questionnaire d'évaluation développant une cinquantaine de points sur le fonctionnement du Conseil d'Administration et des différents comités a été envoyé aux administrateurs. Au cours de la séance du 22 janvier 2008, les résultats de cette évaluation ont été présentés au Conseil d'Administration : les règles et missions du Conseil sont claires, l'information reçue est jugée satisfaisante par les administrateurs. En revanche, les administrateurs souhaitent être encore plus associés à la réflexion stratégique de la Société. C'est ainsi que lors de la séance du Conseil d'Administration du 9 septembre 2008, les membres du Comité Exécutif du Groupe ont présenté les plans à trois ans de leur entité respective. Les administrateurs ont réaffirmé aussi leur désir de rencontrer plus souvent les membres du Comité Exécutif du Groupe. Aussi, a-t-il été décidé de dédier, dans la mesure du possible, une partie de chaque réunion du Conseil d'Administration aux activités d'un membre du Comité Exécutif. Cette mesure a été mise en place dès la séance du 12 mars 2008 : le Directeur Général Europe a présenté l'activité Services de Restauration et de Facilities Management réalisée en France et au Royaume-Uni ; le Directeur des Achats et Marketing de l'offre a expliqué les plans d'action mis en œuvre dans les domaines sous sa responsabilité. Lors de la séance du 15 avril 2008, le Directeur Général de l'activité Chèques et Cartes de Services a fait le point sur la stratégie et les initiatives en cours.

### **Gouvernement d'Entreprise**

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2005, les fonctions de Président du Conseil d'Administration et celles de Directeur Général ont été dissociées et Monsieur Michel Landel a succédé à Monsieur Pierre Bellon en qualité de Directeur Général de Sodexo.

### *Rôle du Directeur Général*

Le Directeur Général assume la Direction Générale du Groupe et a autorité sur toutes les Directions opérationnelles et fonctionnelles du Groupe. Les pouvoirs du Directeur Général sont assortis de limites, fixées par le Conseil d'Administration sur proposition du Président. En particulier, ce dernier doit obtenir l'autorisation préalable du Conseil pour consentir des garanties sur les biens sociaux ou pour engager la Société au-delà de certains montants relatifs, notamment, à des investissements, des cessions ou des emprunts. Il doit également soumettre à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration les décisions relatives au démarrage d'activités nouvelles. Ces limitations sont inopposables aux tiers, le Directeur Général étant investi, vis-à-vis d'eux, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société.

Pour assumer la Direction Générale de Sodexo, Monsieur Michel Landel s'appuie sur un Comité Exécutif présenté tome I page 12. Ce comité se réunit une fois par mois. Il constitue l'organe clé du management du Groupe. Son rôle est double, le Comité doit d'une part, débattre et proposer des stratégies au Conseil d'Administration et d'autre part, suivre la mise en œuvre des stratégies, arrêtées par le Conseil. Dans ce contexte, le Comité Exécutif suit l'évolution des plans d'action, les performances des différentes Entités Opérationnelles, les opportunités de développement et les risques inhérents aux activités.

Par ailleurs, le Directeur Général du Groupe a décidé de créer un Comité International composé d'environ 60 représentants du Groupe. Les objectifs de ce Comité International sont de partager une vision commune, de réfléchir aux risques et aux opportunités qui se présentent au niveau mondial, de se mobiliser autour des axes stratégiques majeurs, de détecter et de partager les meilleures pratiques, d'identifier et d'aider à accélérer la croissance interne du Groupe.

### *Principes de gouvernement d'entreprise*

Les principes de gouvernement d'entreprise mis en œuvre par la Société intègrent les dispositions légales existantes ainsi que les règles édictées par l'Autorité des Marchés Financiers. De plus, Sodexo se conforme au Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF tel qu'il a été complété par les recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008.

En conséquence, la Société considère que son application du gouvernement d'entreprise est appropriée et fidèle aux meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise en France.

Les modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale sont mentionnées à l'article 16 des statuts de Sodexo (rappelées page 197 du présent document).

## 4.2 Les procédures de contrôle interne mises en œuvre par la Société

### Les objectifs et l'organisation générale des procédures de contrôle interne au sein de la Société

Le **contrôle interne** mis en œuvre par la Société vise à créer un cadre général adaptable aux spécificités des différentes activités du Groupe.

Ainsi que défini par le Groupe de Place sous l'égide de l'AMF pour élaborer un cadre de référence de contrôle interne, le contrôle interne est un dispositif élaboré par la Société et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise plus particulièrement à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des politiques du Groupe ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la Société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la fiabilité des informations financières.

Le contrôle interne ne se limite donc ni à un ensemble de procédures ni aux seuls processus comptables et financiers.

- Il ne recouvre pas non plus toutes les initiatives prises par les organes dirigeants ou le management.

Le dispositif de contrôle interne s'appuie sur les valeurs et les politiques du Groupe définies par la Direction Générale de Sodexo et dont l'application doit être mise en œuvre par chaque entité en fonction des spécificités locales.

Les principes fondamentaux de Sodexo sont définis de la façon suivante :

- Sodexo est au service de ses clients, de son personnel et de ses actionnaires.  
Sa vocation est double :
  - d'une part, améliorer la Qualité de Vie au quotidien »,
  - d'autre part, participer au développement économique, social et environnemental des pays, des régions et des villes où Sodexo est implanté.

- Sa signature : « Faire de chaque jour un jour meilleur ».
- Ses valeurs : l'esprit de service, l'esprit d'équipe, l'esprit de progrès.
- Ses principes éthiques, au nombre desquels figurent la loyauté, le respect de la personne, la transparence et le refus de la corruption et de la concurrence déloyale.

Les membres du Comité Exécutif du Groupe ont signé leur adhésion aux **Principes éthiques du Groupe** et au **Contrat de Développement durable**. Ils se sont également engagés à faire respecter ces principes au sein de leur organisation.

Par ailleurs, le Groupe a mis en place un Code de conduite qui a été signé par les membres du Comité Exécutif ainsi que les principaux responsables financiers du Groupe.

De plus, le Comité Exécutif du Groupe a proposé au Conseil d'Administration d'adopter en novembre 2006, un code intitulé « Principes d'Intégrité dans la Conduite des Affaires ». Ce code formalise les convictions et les pratiques de Sodexo dans ce domaine afin que chaque collaborateur comprenne et partage cet engagement dans le refus de la corruption et de la concurrence déloyale.

Les **Politiques du Groupe** sont largement diffusées au sein de l'entreprise ; elles sont disponibles sur le site intranet du Groupe, auquel ont accès un grand nombre de collaborateurs.

Ces politiques recouvrent les choix des orientations stratégiques de l'entreprise ainsi que les règles applicables à différents domaines tels que, par exemple, la fidélisation des clients, les Ressources Humaines, les Achats, les Finances, les Systèmes d'Information, la Communication et le Développement Durable.

La Direction Générale du Groupe, dans le domaine des **Ressources Humaines**, a défini en priorité des politiques relatives au choix et au développement des compétences des femmes et des hommes qui dirigent l'entreprise, c'est-à-dire des principaux dirigeants du Groupe, membres des Comités de Direction des principales filiales de Sodexo. Ces politiques s'appuient sur l'objectif du Groupe de faire de ses Ressources Humaines un réel avantage compétitif en attirant, développant, motivant et fidélisant les meilleurs talents et en promouvant l'égalité des chances et la diversité, à chaque échelon de l'entreprise. Elles encadrent des domaines tels que l'organisation des structures, le recrutement,

la formation, les plans d'accompagnement et de succession, ou les rémunérations fixes et variables.

Les **Politiques Financières du Groupe** rappellent que l'entreprise a fait le choix d'activités dont la croissance interne ne demande pas ou peu d'investissements et qui sont génératrices de liquidités.

Ces politiques financières établissent des règles applicables à des domaines tels que les procédures d'approbation des investissements, la réduction du besoin en fonds de roulement, la gestion de la trésorerie et de l'endettement ou la distribution des résultats des filiales du Groupe.

Elles sont destinées à assurer une maîtrise financière de la croissance et à développer la génération de liquidités suffisantes pour financer le développement du Groupe, rembourser les emprunts et verser des dividendes aux actionnaires.

Ces politiques prévoient également les conditions de la tenue de la comptabilité. Elles soulignent l'importance des informations issues des entités, y compris en ce qui concerne les informations prévisionnelles. Il est précisé que chaque responsable doit s'assurer de l'exactitude de ces informations, du respect des délais d'établissement et de diffusion ; il doit sensibiliser ses équipes à cet impératif et recourir aux contrôles nécessaires au respect de ces différents objectifs.

Le Groupe continue à renforcer les compétences des équipes financières dans ses filiales ainsi qu'au niveau de la Direction Financière. Ce renforcement inclut l'accroissement des ressources dotées d'une expertise technique dans le domaine du reporting financier. Le Groupe fait également appel à des spécialistes externes sur les sujets complexes pour s'assurer de la bonne application des normes comptables.

Le respect des délais de production de l'information et le respect de sa qualité et de sa fiabilité sont des éléments de l'appréciation de la performance de l'encadrement et, en particulier, de celle des Directeurs de filiales et de leur Directeur Financier.

En matière d'endettement, les politiques financières du Groupe précisent que les décisions concernant tout financement externe doivent être prises selon leur montant ou leur nature, par le Directeur Financier du Groupe, le Directeur Général ou le Conseil d'Administration.

Ainsi :

- l'essentiel de l'endettement doit être contracté à taux fixe ou converti à taux fixe grâce à des instruments de couverture ;

- le risque de change en matière d'endettement du Groupe et sur les prêts en devises aux filiales doit être couvert.

Par ailleurs, les politiques financières arrêtées par le Groupe sont conçues pour éviter des prises de position spéculative et tout risque en matière de financement et de gestion de la trésorerie.

Une description de toutes les transactions prévues sur instruments dérivés, complétée d'analyses financières et économiques, est soumise pour approbation au Directeur Financier du Groupe, au Directeur Général et, le cas échéant, au Conseil d'Administration. Des informations concernant l'utilisation actuelle par le Groupe des instruments de taux et de change sont présentées dans les comptes consolidés.

La **Direction des Systèmes et Technologies de l'Information** définit des politiques visant à accélérer les synergies, réduire les coûts des infrastructures techniques et garantir une meilleure cohérence dans les développements des systèmes d'information de Sodexo.

Le Comité Exécutif pour la Gouvernance des Systèmes et Technologies de l'Information approuve les investissements, s'assure du bon avancement des projets et effectue les arbitrages coûts-performance en matière de normes de sécurité et de plans de secours.

En complément de ces principes et politiques, le Directeur Général émet à intervalle régulier **Leadership Orientations**, lettre adressée aux 200 principaux dirigeants du Groupe. Cette lettre constitue un véritable outil pédagogique qui précise les stratégies du Groupe et les axes de progrès prioritaires sur lesquels les Dirigeants du Groupe doivent mobiliser leurs équipes.

Les principes et politiques sont également complétés par les **Descriptions de postes**, des **Fiches d'objectifs annuels** et, pour les principaux dirigeants, des **Délégations** clairement définies, qui font l'objet d'une revue annuelle et d'une communication formalisée aux différents responsables par leur supérieur hiérarchique.

Le Directeur Général délègue certains de ses pouvoirs aux membres du Comité Exécutif Groupe, qui eux-mêmes délèguent à leur propre Comité Exécutif.

Les délégations s'appliquent dans les domaines du développement, de la gestion des Ressources Humaines, des achats, des investissements et de la finance.

Ainsi, par exemple :

- tous les nouveaux contrats significatifs doivent être approuvés par un membre du Comité Exécutif ;
- tout contrat international significatif dans le domaine des achats est approuvé par le Directeur Marketing Groupe ;
- les projets d'investissement importants ou les cessions d'activités significatives ou de filiales doivent être soumis à l'approbation du Comité d'Investissement Groupe, composé du Directeur Général et du Directeur Financier du Groupe et, le cas échéant, au Conseil d'Administration ;
- le choix des principaux partenaires bancaires locaux doit être validé par le Directeur Financier du Groupe ;
- seul le Directeur Général, par délégation du Conseil et dans certaines limites, est habilité à délivrer des garanties financières et des garanties de performance au nom de Sodexo. Les garanties données par les filiales du Groupe doivent avoir obtenu l'accord préalable du Directeur Financier du Groupe.

*La délégation dans le Groupe se réalise essentiellement à travers des contrats de responsabilités que sont le Plan à moyen terme et celui à un an. Cette délégation doit s'établir dans le respect des politiques générales du Groupe.*

À l'occasion de l'élaboration du **Plan à moyen terme**, la stratégie et les objectifs du Groupe sont discutés annuellement. Le plan consolidé est présenté au Conseil d'Administration par le Directeur Général. Les plans à trois ans des différentes Entités Opérationnelles sont présentés au Conseil d'Administration par les membres du Comité Exécutif. L'élaboration du plan fait l'objet d'une interaction et d'un dialogue entre le Comité Exécutif du Groupe et les Entités opérationnelles qui lui sont rattachées.

Le Plan consolidé et les plans d'action adoptés se traduisent par un **Budget consolidé** soumis à l'approbation du Conseil d'Administration. Les plans des Entités Opérationnelles élaborés par les membres du Comité Exécutif donnent lieu à un budget annuel approuvé par le Directeur Général. Les responsables de chaque budget ont alors autorité à accepter et de signer tous les frais de fonctionnement correspondant à leur budget approuvé.

Des **indicateurs de performance** opérationnelle (fidélisation des clients, croissance sur sites existants, développement commercial, notoriété de la marque, Ressources Humaines, achats, gestion, finances,

etc) sont utilisés pour mesurer mensuellement ou trimestriellement les performances. La Direction Financière du Groupe est chargée de la coordination et du suivi des indicateurs de performance opérationnelle à travers un tableau de bord.

La **Direction de l'Audit Interne** du Groupe revoit de manière indépendante les procédures de contrôle interne, sachant qu'aussi bien conçues et rigoureusement appliquées soient-elles, celles-ci ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable et ne peuvent constituer une garantie absolue.

La Direction de l'Audit Interne est rattachée au Président du Conseil d'Administration afin de garantir son indépendance au sein de l'organisation. Elle lui rend compte de son activité lors d'une réunion mensuelle. Le Directeur de l'Audit Interne travaille en étroite collaboration avec le Président du Comité d'Audit avec lequel il tient des réunions plus informelles (environ six fois par an).

L'Audit Interne intervient auprès des différentes entités du Groupe selon un programme d'audit préétabli. Une revue des risques potentiels par le Président du Conseil d'Administration, le Directeur Général, le Directeur Financier et le Directeur de l'Audit interne, prenant en compte les remarques formulées par les auditeurs externes et après consultation du Comité Exécutif, permet d'établir annuellement une liste des structures, filiales et sujets qui pourraient faire l'objet d'un audit interne. Le Comité d'Audit se prononce sur ce programme annuel d'audit.

Parmi ses missions, la Direction de l'Audit Interne doit :

- s'assurer que les plans de délégations et les procédures ont été établis et communiqués à l'ensemble des hiérarchies, et vérifier l'application qui en est faite ;
- participer à l'évaluation des procédures de contrôle interne mises en place au sein des filiales, préconiser des actions correctives pour les faiblesses de contrôle identifiées et suivre leur mise en place par les entités concernées.

Par ailleurs, la Direction de l'Audit Interne peut être conduite à réaliser des missions spéciales à la demande du Président du Conseil, du Comité d'Audit, du Directeur Général ou du Comité Exécutif.

Les principales missions du Plan d'Audit Interne, approuvé par le Comité d'Audit en début d'exercice 2007-2008, ont été réalisées sur l'exercice. La Direction de l'Audit Interne Groupe, dotée d'un effectif moyen d'environ vingt-trois personnes, a

effectué pendant l'exercice 122 missions dans 37 pays. En plus de cette équipe centrale, environ cinquante auditeurs internes sont rattachés à des filiales, dont la moitié environ travaille aux États-Unis. La Direction de l'Audit Interne Groupe coordonne l'action de ces équipes et lui apporte l'aide technique.

La Direction de l'Audit Interne assure un suivi régulier, auprès des sociétés du Groupe ayant fait l'objet d'un audit, de l'exécution du plan de « remédiation » (actions correctrices). Une synthèse de l'état d'achèvement et des progrès réalisés est régulièrement mise à jour et présentée deux fois par an au Directeur Général et au Directeur Financier, au Président du Conseil d'Administration et au Comité d'Audit. Il convient de noter que le Comité d'Audit n'admet pas qu'une filiale puisse refuser d'appliquer une recommandation de la Direction de l'Audit Interne. Ainsi pour les exercices 2006-2007 et 2007-2008, plus de 95 % des recommandations ont été appliquées ou matérialisées par un plan d'action préparé par les dirigeants des filiales. En ce qui concerne l'exercice 2007-2008, sur 687 recommandations de la Direction de l'Audit Interne 28 % ont déjà été mises en place et 72 % font l'objet de plans d'action en cours.

La Direction de l'Audit Interne joue, par ailleurs, un rôle significatif dans la démarche **CLEAR** (*Controls for Legal Requirements to Enhance Accountability and Reporting*) et évalue de manière indépendante et objective l'efficacité des contrôles identifiés, documentés et effectués par le management.

Enfin, la Direction de l'Audit Interne coordonne les missions des Commissaires aux Comptes. Elle revoit également chaque année les honoraires des Commissaires aux Comptes (concernant les missions de contrôle légal des comptes et les autres missions), avant approbation par le Comité d'Audit. Annuellement, les Commissaires aux Comptes définissent, en accord avec la Direction Financière du Groupe et la Direction de l'Audit Interne, les instructions d'audit envoyées à l'ensemble des auditeurs externes des filiales.

### **Descriptif du dispositif de contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information comptable et financière**

La Direction Générale du Groupe a montré sa volonté de renforcer le contrôle interne de ses activités en lançant au cours de l'exercice 2003-2004 au sein du Groupe, une démarche ambitieuse baptisée **CLEAR** (*Controls for Legal Requirements to Enhance Accountability and Reporting*). Cette démarche a notamment abouti à la certification Sarbanes-Oxley

durant l'exercice 2005-2006, confirmée par ses auditeurs externes.

Le Conseil d'Administration de Sodexo a décidé le 24 avril 2007 de se retirer de la cote du New York Stock Exchange (NYSE) et de se « désenregistrer » de la réglementation boursière américaine. Indépendamment du retrait intervenu le 16 juillet 2007, cette démarche **CLEAR** s'est poursuivie. La Direction Générale a réinvesti une partie des économies réalisées par ce retrait, dans l'amélioration significative des structures de contrôle interne. L'amélioration permanente du contrôle interne et des procédures de gestion demeure une priorité essentielle pour le Groupe.

### **La Direction Financière du Groupe veille à la fiabilité des informations financières et comptables**

La production et l'analyse de l'information financière s'appuient sur un ensemble de procédures mises en place aussi bien au niveau des sites d'exploitation qu'au niveau des Directions Financières des filiales et du Groupe.

À partir des informations transmises par chacun des sites d'exploitation, les Directions Financières des filiales établissent :

- **mensuellement**, un compte de résultat, cumulé depuis le début de l'exercice social, un bilan, ainsi qu'un compte de résultat et un bilan prévisionnel pour l'exercice ;
- **trimestriellement**, un compte de résultat, cumulé depuis le début de l'exercice social, un bilan et un tableau de financement ;
- **semestriellement**, les comptes établis au 28 février, retracent six mois d'activité et font l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux Comptes pour les filiales les plus significatives ;
- **annuellement**, des comptes sociaux établis conformément aux règles comptables en vigueur localement, ainsi que des états financiers retraités selon les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne. Les Directeurs Généraux et les Directeurs Financiers des Entités Opérationnelles s'engagent sur la fiabilité de ces états financiers, sur lesquels les auditeurs externes des principales filiales expriment une opinion dans le cadre de leur mission référée par les auditeurs du Groupe.

Les Directions Financières de chaque filiale identifient et analysent mensuellement les sources d'écart sur les résultats par rapport au budget ainsi que leurs incidences sur les résultats de l'exercice

en cours. Cette démarche vise à communiquer les analyses aux Directeurs Généraux des filiales et à prendre les mesures correctives au niveau approprié. Ces résultats, ainsi que les écarts, sont transmis à la Direction Financière du Groupe sous la forme d'un **reporting mensuel**, pour validation, consolidation et analyse.

Le Directeur Financier du Groupe présente chaque mois ce reporting (réel et estimé) au Comité Exécutif du Groupe.

Par ailleurs, des **Revue trimestrielles** avec chacune des Entités Opérationnelles du Groupe permettent au Directeur Général et au Directeur Financier du Groupe, avec l'aide du Directeur Général et du Directeur Financier de chacune des Entités Opérationnelles, d'apprécier, à partir des éléments financiers du reporting trimestriel et d'éléments opérationnels, l'évolution de l'activité de la ou des filiales dont ces derniers ont la charge.

La Direction Financière du Groupe veille à l'application par toutes les filiales des traitements comptables conformément aux règles du Groupe.

Une **consolidation des comptes** est réalisée trimestriellement.

Avant chaque consolidation, des instructions précises concernant les états à envoyer, les hypothèses communes, les points particuliers à prendre en compte, ainsi qu'un calendrier détaillé de transmission des informations, sont adressées aux Directeurs Financiers des filiales. D'autres outils d'aide sont également mis à leur disposition sur l'Intranet Finance, notamment le Manuel de principes comptables du Groupe en IFRS, le Manuel de consolidation et le Plan de comptes détaillé du Groupe.

Les filiales présentent des états financiers retraités selon les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne et des analyses de postes permettant de préparer les états financiers consolidés et les notes annexes publiés semestriellement et annuellement.

Les instructions d'audit définies semestriellement et annuellement par les auditeurs externes, en accord avec la Direction Financière du Groupe et la Direction de l'Audit Interne, précisent notamment les axes d'attention particuliers à l'occasion de l'examen des comptes de l'exercice et les attentes du Groupe en matière d'examen des comptes. À la clôture de l'exercice, une synthèse des points relevés par les Commissaires aux Comptes est présentée à la Direction Générale, puis au Comité d'Audit.

Le Groupe a mis en place des procédures pour identifier ses **Engagements hors bilan**. Les éléments dits « hors bilan » rassemblent tous les droits et obligations pouvant avoir immédiatement ou à terme un impact financier sur la situation du Groupe, autres que ceux devant être inscrits au bilan et au compte de résultat, ou qui n'y figurent que de façon incomplète. Ils regroupent notamment les nantissements d'actifs, toutes les garanties liées soit aux contrats opérationnels (garantie de soumission « *bid bonds* » ou de bonne fin « *performance bonds* »), soit à l'endettement ou à des contentieux, mais également les contrats de location non activés au bilan et les engagements relatifs à des promesses de vente ou d'achat de titres, etc.

Les procédures d'identification de ces engagements incluent :

- l'examen périodique des procès-verbaux d'Assemblée Générale et de Conseil d'Administration de la filiale pour ce qui concerne les engagements contractuels, le suivi des litiges et les autorisations et cessions d'actifs ;
- l'examen avec les responsables de la gestion des risques, les agents et courtiers des compagnies d'assurance auprès desquelles la filiale a contracté des assurances pour couvrir les risques relatifs à ses obligations conditionnelles ;
- la revue avec les banques et établissements financiers des sûretés et des garanties ;
- la revue avec les conseils juridiques internes et externes des litiges et procédures, ainsi que de l'évaluation des passifs éventuels y afférant ;
- l'examen des transactions avec les parties liées pour ce qui concerne les garanties et autres engagements donnés ou reçus.

Chaque filiale est tenue de préciser de manière exhaustive la liste de ses Engagements hors bilan.

Sur la base des informations transmises dans le cadre du reporting mensuel et de la consolidation des comptes, le Directeur Général, avec l'aide de la Direction Financière du Groupe, prépare la communication financière. Le Directeur Général s'appuie également sur les informations opérationnelles requises lors de l'élaboration du Document de référence.

Afin de permettre à la Direction Générale de diffuser une information qui reflète fidèlement la situation du Groupe, la communication financière fait l'objet d'une revue par le **Comité de l'Information Financière** (*Disclosure Committee*), qui regroupe des représentants des Directions fonctionnelles du Groupe,

notamment des responsables de la consolidation, des normes comptables, de la communication financière, de la Direction Juridique, des Ressources Humaines et de la Communication et de la Marque.

### Descriptif des principes de gestion des risques

Sodexo reste actif dans la **gestion de ses risques** avec pour objectif de renforcer la protection de ses salariés et de ses clients, de préserver le patrimoine de l'entreprise et de ses actionnaires.

*Le Groupe a depuis longtemps mis en place des politiques précises visant à s'assurer que les risques sont évalués et gérés aux niveaux appropriés de l'organisation.*

Ainsi, une liste des risques est élaborée chaque année par le Comité Exécutif du Groupe et présentée au Comité d'Audit. Dans le cadre de la démarche CLEAR, chaque entité doit identifier et classer par ordre d'importance ses principaux risques, et décrire les contrôles en place pour les maîtriser. Ces évaluations locales sont agrégées au niveau du Groupe et présentées au Comité d'Audit.

Par ailleurs, la **Direction Juridique** rattachée à la Direction Financière au niveau du Groupe ainsi que les responsables des affaires juridiques au niveau local doivent intervenir en amont auprès des équipes opérationnelles. Ils veillent au respect des dispositions légales. Ils s'assurent également que les négociations contractuelles sont menées de façon équilibrée ; que les risques ne concernent que le respect des obligations contractuelles en matière de prestations et qu'ils sont limités en valeur et dans le temps.

Enfin, la **Direction des Assurances et Risques Groupe** consiste, en collaboration avec les structures internes des filiales, à :

- mettre en place les couvertures d'assurance appropriées pour préserver les intérêts du Groupe ;
- identifier et évaluer les principaux risques qui pèsent sur le Groupe, en restant attentif à l'émergence de nouveaux facteurs de risques liés à l'évolution de ses activités, en particulier dans les domaines du Facilities Management ;
- développer une politique de réduction des risques contractuels au travers, notamment, de clauses de limitation de responsabilité ou de pactes de garantie ;

- arbitrer entre la conservation (autoassurance) au sein du Groupe des conséquences financières qui résulteraient de la survenance de ces risques et leur transfert au marché de l'assurance.

### L'analyse des procédures de contrôle interne

Les procédures de contrôle interne, décrites ci-dessus et mises en place par la Direction Générale du Groupe, font partie d'une démarche continue d'identification, d'évaluation et de maîtrise des risques de l'entreprise, appelée CLEAR. Cette démarche couvre les cinq composantes du COSO (*Committee of Sponsoring Organizations*)<sup>(1)</sup> : Environnement de contrôle (intégrité, éthique, compétences, etc.), Évaluation des risques (identification, analyse et gestion des risques), Activités de contrôle (normes et procédures), Information et Communication (Recueil et échange d'informations) et Pilotage (Suivi et modifications éventuelles des processus). Fermement soutenue par le Directeur Général et le Directeur Financier Groupe, elle a reçu l'approbation du Conseil d'Administration et de son Comité d'Audit ainsi que le support du Comité Exécutif du Groupe.

Cette démarche vise en priorité le progrès continu dans l'identification des risques et la mise en place d'un contrôle interne efficace. Le Comité d'Audit et le Conseil d'Administration ainsi que les différents organes de direction du Groupe et les Commissaires aux Comptes ont été régulièrement informés de l'avancement de cette démarche et des choix méthodologiques.

La démarche CLEAR couvre aussi bien :

- l'environnement de contrôle, tant au niveau du Groupe qu'au niveau des filiales ;
- la déclinaison des contrôles transactionnels dans les filiales comme au siège.

La majorité des filiales du Groupe représentant plus de 95 % du chiffre d'affaires de Sodexo documente chaque année un rapport détaillé sur son environnement de contrôle (*Company Level Controls*), décliné selon les cinq composantes du COSO, et comportant une évaluation des principaux risques pour l'entité.

Pour les filiales les plus significatives du Groupe, au nombre d'une quarantaine, des programmes de documentation et de tests de l'environnement de contrôle ainsi que des contrôles transactionnels ont été mis en œuvre. Dans le cadre de la démarche CLEAR, un référentiel de risques et de contrôles a été développé par le Groupe. À l'intérieur de ce cadre, les activités du Groupe ont été segmentées en onze processus significatifs qui sont décrits succinctement ci-après.

(1) Définition dans le glossaire.

Le processus relatif aux **Revenus et Comptes Clients** comprend les activités concernant le processus de commercialisation des services de Restauration et de Facilities Management, comprenant notamment la fixation du prix, l'offre, la gestion du client et du contrat, la facturation et le paiement.

Le processus d'**Achat et Comptes Fournisseurs** comprend les activités relatives à l'approvisionnement, au choix du fournisseur, à la livraison, au traitement des factures, aux dettes fournisseurs et à la réalisation du paiement.

Les **Ressources Humaines** couvrent tous les aspects relatifs à la gestion du personnel, tels que la création de fichiers et leur mise à jour, les transferts de personnel, la résiliation des contrats, la paye, les rémunérations variables, les avantages sociaux ou la participation.

Le processus concernant la **Trésorerie** englobe la gestion des liquidités et les financements.

En ce qui concerne les **Stocks**, les activités traitées sont notamment la gestion physique du stockage, la gestion des fichiers, les mouvements d'inventaire et leur évaluation.

Les **Immobilisations corporelles et incorporelles** concernent le suivi des immeubles et des équipements, ainsi que les survaleurs ou les actifs incorporels.

Le processus **juridique et réglementaire** couvre les domaines légaux tels que le respect du droit des sociétés, celui du travail et ceux liés à la pratique commerciale ou aux assurances.

Le processus des **Systèmes et Technologies de l'Information** s'intéresse à la sécurité des systèmes, à leur développement et à leur maintenance, à la permanence des opérations et aux applications de contrôles.

Les **Finances** rassemblent des processus de reporting et de consolidation tels que les budgets, les plans, le reporting des filiales, les arrêtés comptables, la consolidation, la réconciliation des états financiers dans des normes comptables différentes (normes comptables locales vis-à-vis des normes IFRS) et la fiscalité.

Les **opérations de Chèques et Cartes de Services** couvrent tous les processus spécifiques à cette activité, incluant les relations avec les clients et les affiliés, les contrats de services, la gestion des commandes, la facturation, l'émission des chèques et la gestion de la trésorerie.

Enfin les enjeux dits **corporate**, concernent des processus tels que les délégations de pouvoirs, les indicateurs de performance de Groupe, la réalisation du Document de référence et d'autres documents enregistrés ou non auprès des autorités réglementaires.

Pour chacun de ces processus ou sous-processus, la démarche CLEAR a permis d'identifier les risques correspondants et une centaine de propositions de contrôle, qui ont été rassemblés dans le référentiel de risques et de contrôles Sodexo.

Les Directeurs Généraux et les Directeurs Financiers des principales filiales doivent confirmer annuellement que le contrôle interne est correctement conçu, efficacement appliqué et adapté à leur organisation. En outre, ils identifient le cas échéant, les plans d'amélioration appropriés. Ces évaluations ont pour objectif d'améliorer de façon permanente le contrôle interne du Groupe.

Depuis son lancement, CLEAR a mobilisé plus de 700 personnes dans les différentes filiales et fonctions du Groupe. Chaque entité, responsable de la maîtrise de ses risques, a désigné un contact CLEAR. Celui-ci en relation avec son réseau de correspondants dans l'entité, tient à jour la matrice des risques de l'entité, et la documentation des processus et des contrôles existants. Il effectue ou coordonne le test de l'efficacité opérationnelle de ces contrôles.

L'amélioration permanente du contrôle interne et des procédures de gestion demeure une priorité essentielle pour le Groupe. C'est pourquoi la démarche CLEAR qui s'inscrit dans la durée, couvre un périmètre de filiales sans cesse élargi. La Direction Générale s'est engagée à réinvestir durablement une partie des économies réalisées par le retrait du New York Stock Exchange, dans l'amélioration significative de ses structures de contrôle interne.

Le présent rapport décrit d'une part, le fonctionnement du Conseil d'Administration et d'autre part, les procédures de contrôle interne en vigueur dans le Groupe à la date du 6 novembre 2008 ; il sera présenté aux actionnaires lors de l'Assemblée Générale du 19 janvier 2009.

**La gestion des risques et le renforcement du contrôle interne correspondant s'inscrivent en permanence dans les axes de progrès prioritaires du Groupe.**

Pierre Bellon

Président du Conseil d'Administration

## Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président

### **Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société Sodexo S.A., pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière et l'établissement des autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce**

#### **Exercice clos le 31 août 2008**

Aux Actionnaires

SODEXO S.A.

255, quai de la Bataille de Stalingrad

92866 Issy-les-Moulineaux Cedex 9

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Sodexo S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 août 2008.

Il appartient au Président, dans un rapport soumis à l'approbation du Conseil d'Administration, de rendre compte notamment de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société. Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, ainsi que d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Par ailleurs, nous attestons que ce rapport comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 12 novembre 2008

Les Commissaires aux Comptes

**PricewaterhouseCoopers Audit**

Louis-Pierre Schneider

**KPMG Audit**

*Département de KPMG S.A.*

Patrick-Hubert Petit

## 5. AUTRES INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX ET LA DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ

Les liens familiaux existant au sein du Conseil d'Administration sont les suivants :

- Mesdames Astrid Bellon, Sophie Clamens, Nathalie Szabo et Monsieur François-Xavier Bellon, Administrateurs, sont les enfants de Monsieur Pierre Bellon, Président du Conseil d'Administration ;
- Monsieur Bernard Bellon, Administrateur, est le frère de Monsieur Pierre Bellon.

Il n'existe aucun autre lien familial entre les membres du Conseil d'Administration et les membres du Comité Exécutif de Sodexo.

Aucun prêt, ni garantie n'est accordé ou constitué en faveur de mandataires sociaux par la Société ou une société de son Groupe.

Aucun actif nécessaire à l'exploitation n'appartient à un mandataire social, ni à sa famille.

Il n'existe pas de conflit d'intérêts potentiel, à l'égard de Sodexo, entre des membres des organes d'administration et de Direction Générale et leurs intérêts privés. Il est précisé que :

- Monsieur Pierre Bellon et ses enfants contrôlent à 68,5 % la Société Bellon SA, propriétaire de 37,65 % du capital de Sodexo ;
- Monsieur Bernard Bellon détient, avec d'autres membres de sa famille, 13 % des actions de la Société Bellon SA ;
- Monsieur Charles Milhaud est Président du Directoire de la CNCE. Cet établissement a accordé en juin 2004 à la société Bellon SA, société mère de Sodexo, un prêt de 413 millions d'euros, remboursable en juillet 2012, qui annule et remplace l'émission obligataire de 400 millions d'euros souscrite en mai 2001. Par ailleurs, le Groupe a signé, en France, des accords cadres avec la Fondation des Caisses d'Épargne concernant la gestion d'une cinquantaine de sites.

À la connaissance de la Société, au cours des cinq dernières années :

- aucun mandataire social n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude ;
- aucun mandataire social n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;

- aucune mandataire social n'a fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires ;
- aucun mandataire social n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur, ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

En application des dispositions de l'article 223-26 du Règlement général de l'AMF, à la connaissance de la Société, les opérations déclarées à l'AMF par les dirigeants visés à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la Société ont été les suivantes au cours de l'exercice 2007-2008 :

- Monsieur Michel Landel a, le 30 juillet 2008, exercé 17 622 options d'achat d'actions qui lui avaient été attribuées en 1998 (tel que mentionné page 42 du présent document) et a cédé immédiatement les actions correspondantes au prix unitaire de 67,01 USD.

### Mesures prises en vue d'assurer que le contrôle n'est pas exercé de manière abusive

Sodexo a mis en place un ensemble de mesures en vue d'assurer que le contrôle de la Société n'est pas exercé de manière abusive, parmi lesquelles :

- la présence de six administrateurs indépendants au sein du Conseil d'Administration, composé de 14 membres ;
- l'existence de trois comités, dont deux comprennent certains de ces administrateurs indépendants (Comité des Nominations et Comité des Rémunérations). Le Comité d'Audit est composé de 100 % d'administrateurs indépendants ;
- la dissociation des fonctions de Président du Conseil et de Direction Générale. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2005, Monsieur Michel Landel, qui n'est ni membre de la famille de Monsieur Pierre Bellon, ni mandataire social de la société Bellon SA, a succédé à Monsieur Pierre Bellon en qualité de Directeur Général de Sodexo. Ce dernier a conservé ses fonctions de Président du Conseil d'Administration ;
- les relations entre Sodexo et la société Bellon SA sont décrites dans le présent document. Elles

concernent d'une part, le contrat de prestations mentionné ci-dessous, et dont la rémunération fait l'objet de la procédure d'approbation des conventions réglementées et d'autre part, la participation de Bellon SA dans Sodexo et son évolution dont les détails sont précisés page 201 du présent document.

### **Conventions réglementées**

- Depuis 1991, la société Bellon SA et Sodexo sont liées par un contrat de prestations relatif à la fourniture par Bellon SA à Sodexo et aux sociétés de son Groupe, directement et avec l'aide d'experts qualifiés, d'une assistance et de conseils dans différents domaines tels que la stratégie, la finance, la comptabilité, la Bourse et les ressources humaines. En contrepartie de ses prestations de services, Bellon SA reçoit une rémunération approuvée annuellement par le Conseil d'Administration de Sodexo conformément aux dispositions légales en vigueur.

Messieurs Pierre Bellon, Rémi Baudin, Bernard Bellon, François-Xavier Bellon et Mesdames Sophie Clamens, Nathalie Szabo et Mademoiselle Astrid Bellon sont mandataires communs aux deux

sociétés liées par ce contrat de prestations. Pour l'exercice 2007-2008, la société Bellon SA a facturé à Sodexo la somme de 6 854 300 euros HT.

- En date du 13 septembre 2005, la société Bellon SA et Michel Landel ont précisé certains termes de son contrat de travail. La société Bellon SA s'est engagée à verser à Michel Landel diverses indemnités en cas de rupture de contrat, en complément des éventuelles indemnités conventionnelles ou légales (pour de plus amples informations, se reporter page 185 du présent document).

La société Bellon SA s'est également engagée à faire bénéficier Michel Landel, en complément du régime de retraite obligatoire, du régime de retraite des dirigeants du Groupe Sodexo.

- Conformément aux dispositions de l'article L. 225-42-1 du Code de commerce, il est proposé à l'Assemblée Générale du 19 janvier 2009 de ratifier l'attribution à Michel Landel d'une indemnité en cas de cessation de son mandat de Directeur Général soumise à des conditions de performances dont les modalités détaillées figurent page 206 du présent document.

## 6. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	PricewaterhouseCoopers				KPMG			
	Montant		%		Montant		%	
	2007-2008	2006-2007	2007-2008	2006-2007	2007-2008	2006-2007	2007-2008	2006-2007
<i>(en millions d'euros HT)</i>								
<b>Audit</b>								
Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	4,0	4,5	87 %	77 %	3,9	3,4	75 %	68 %
Autres missions d'audit accessoires	0,5	1,2	10 %	21 %	1,2	1,6	23 %	30 %
<b>Sous-total Audit</b>	<b>4,5</b>	<b>5,7</b>	<b>97 %</b>	<b>98 %</b>	<b>5,1</b>	<b>5,0</b>	<b>98 %</b>	<b>98 %</b>
<b>Autres prestations (juridiques, fiscales, sociales, autres)</b>	<b>0,2</b>	<b>0,1</b>	<b>3 %</b>	<b>2 %</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>2 %</b>	<b>2 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4,7</b>	<b>5,8</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>5,2</b>	<b>5,1</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Afin d'assurer une cohérence et un standard de qualité dans le contrôle des comptes et de centraliser les relations avec les auditeurs externes au niveau de la Direction Générale et du Comité d'Audit, ce dernier a établi pour la quasi-totalité des différentes filiales du Groupe, un plan de nomination de l'un ou l'autre des deux cabinets internationaux mandatés par Sodexo (PricewaterhouseCoopers et KPMG). PricewaterhouseCoopers Audit et KPMG, tous deux membres de la Compagnie Régionale des commissaires aux comptes de Versailles, représentent 98 % des honoraires de Commissariat aux Comptes. 50 % de ces honoraires sont versés à PricewaterhouseCoopers et 48 % à KPMG.

Les honoraires versés par les filiales du Groupe aux cabinets d'audits autres que PricewaterhouseCoopers, KPMG ou aux membres de leur réseau, dans le cadre de la certification de leurs comptes, s'élèvent à 0,2 million d'euros pour l'exercice 2007-2008.

L'évolution du montant des honoraires sur l'exercice a été particulièrement marquée par :

- le retrait en avril 2007 de la cote de New York du titre Sodexo, libérant ainsi le Groupe de ses obligations au regard de la section 404 de la loi Sarbanes-Oxley, ce qui conduit naturellement à une baisse des honoraires liés ;
- la mise en place durant l'exercice 2006-2007 de certaines procédures d'évaluation du contrôle interne par les Commissaires aux Comptes, illustrant la volonté de la Direction Générale du Groupe de maintenir un environnement de contrôle interne satisfaisant. Ces honoraires sont présentés sur la ligne « Sarbanes Oxley et autres missions d'audit accessoires ».

Les missions des Commissaires aux Comptes au titre de l'exercice 2007-2008 ont fait l'objet d'une approbation préalable par le Comité d'Audit.

Celui-ci a par ailleurs établi une politique, et mis en place les procédures d'approbation des prestations d'audit et missions accessoires, ainsi que de pré-approbation des autres prestations à fournir par les Commissaires aux Comptes.

# Le Comité Exécutif

## 1. DIRECTEUR GÉNÉRAL

### Michel Landel

Né le 7 novembre 1951.

Marié, 3 enfants.

Nationalité française.

Diplômé de l'European Business School.

*Adresse professionnelle :*

Sodexo

255, quai de la Bataille de Stalingrad

92130 – Issy-les-Moulineaux

### Carrière

Il débute sa carrière en 1977 à la Chase Manhattan Bank puis devient, en 1980, Directeur d'une usine de produits BTP au sein du Groupe Poliet.

Recruté en 1984 comme Responsable des Opérations pour l'Afrique de l'Est et du Nord, il est promu dès 1986 Directeur Afrique pour les activités Bases-Vie et prend, en 1989, la responsabilité des activités nord-américaines. Il participe, notamment, au rapprochement en 1998 avec Marriott Management Services et à la création de Sodexo Marriott Services. Dès 1999, il devient Chief Executive Officer de Sodexo Marriott Services, devenu Sodexo, Inc.

En février 2000, Michel Landel est nommé Vice-Président du Comité Exécutif de Sodexo.

De juin 2003 à août 2005, Michel Landel assume la fonction de Directeur Général Délégué Groupe, en charge de l'Amérique du Nord, du Royaume-Uni et de l'Irlande, ainsi que des activités Bases-Vie.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2005, il est Directeur Général de Sodexo.

### Autres mandats sociaux

- Sodexo, Inc. (Administrateur).

### Autres fonctions

- Président de l'Association Executive For Excellence en France ;
- Président de l'Association STOP Hunger en France ;
- Président de la Fondation Sodexo aux États-Unis ;
- membre du Conseil de Direction de Sodexo Pass International SAS.

*Nombre d'actions Sodexo détenues : 34 120.*

### Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

Aucun.

## 2. RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE 2007-2008

### La Direction Générale

Michel Landel exerce les fonctions de Directeur Général de Sodexo depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2005.

Les éléments de sa rémunération sont indiqués ci-après.

(en euros)	Total <sup>(1)</sup>	Salaire fixe	Primes variables	Avantages en nature <sup>(2)</sup>
2006-2007	2 085 143	925 967	1 155 794	3 382
2007-2008	2 613 447	979 041	1 631 310	3 096

(1) Total incluant le montant brut des rémunérations et avantages de toute nature versés au cours de l'exercice pour des fonctions exercées dans les sociétés Bellon SA et Sodexo SA.

(2) Montant correspondant à l'avantage voiture déclaré.

Comme indiqué page 39 du présent document, le Directeur Général a reçu au cours de l'exercice 100 000 options d'achat d'actions le 7 janvier 2008. La valorisation de ces options s'élève à 797 800 euros correspondant à la juste valeur à la date d'attribution déterminée selon les principes présentés dans la note 4.23 de l'annexe aux comptes consolidés figurant page 126 du présent document (qui détaille les modalités d'exercice et conditions de performance y afférant). Ces options font l'objet d'une charge comptabilisée sur une durée de quatre années.

Le Directeur Général bénéficie en outre du régime de retraite à prestations définies des cadres dirigeants français du Groupe, qui prévoit une pension venant s'ajouter aux retraites servies par les régimes obligatoires, à condition que le bénéficiaire fasse partie des effectifs de l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Le montant cumulé de l'engagement concernant le Directeur Général s'élève à 993 291 euros au 31 août 2008.

Conformément aux dispositions de l'article L. 255-42-1 du Code de commerce, il est proposé à l'Assemblée Générale du 19 janvier 2009 de ratifier l'attribution à Michel Landel d'une indemnité en cas de cessation de son mandat de Directeur Général soumise à des conditions de performances dont les modalités détaillées figurent page 206 du présent document.

### Le Comité Exécutif Groupe

La composition du Comité Exécutif Groupe est indiquée en page 12 du Tome I.

Le montant global des rémunérations versées par le Groupe aux membres du Comité Exécutif en fonction au 31 août 2008, s'élevait à 10 985 562 euros. Ce montant comprend une part fixe de 4 912 484 euros et une part variable de 6 073 078 euros, incluant également les avantages en nature et les compléments de retraite pour les membres salariés de sociétés étrangères.

La rémunération des membres du Comité Exécutif comprend le salaire de base, la prime d'objectifs annuelle et la prime d'intéressement à moyen terme, la valeur des avantages de toute nature et les compléments de retraite versés pour les membres non français par la Société ou toute société du Groupe.

La prime d'objectifs annuelle, part variable de la rémunération des dirigeants, représente, selon les dirigeants, entre 50 et 100 % de leur salaire de base, lorsque les objectifs fixés en début d'exercice ont été atteints.

Les performances financières réalisées, au cours de l'exercice écoulé, par le Groupe ou par l'entité opérationnelle dont le dirigeant a la responsabilité, contribuent jusqu'à un maximum de 75 % de cette prime et le solde dépend de la réalisation d'objectifs personnels fixés en début d'exercice, y compris des objectifs relatifs à des indicateurs tels que la fidélisation des clients, la diversité ou la gestion des Ressources Humaines au sein de l'entité du dirigeant.

La prime est calculée et payée à l'issue de la clôture de l'exercice et après audit des comptes.

### 3. POLITIQUE D'ATTRIBUTION DES STOCK-OPTIONS

La politique d'intéressement des dirigeants du Groupe Sodexo a pour double objectif :

- de lier les intérêts financiers des dirigeants à ceux des actionnaires ;
- d'attirer et de retenir les entrepreneurs dont le Groupe a besoin pour se développer et conforter sa position de leader.

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'est consentie en faveur des administrateurs de la Société.

Les caractéristiques des plans d'options (modalités d'exercice et conditions de performance) sont détaillées dans la note 4.23 de l'annexe aux comptes consolidés page 126 du présent document.

#### 3.1 Options d'achat conférées au personnel portant sur les actions Sodexo

L'Assemblée Générale Ordinaire du 26 février 2001 a donné l'autorisation au Conseil d'Administration d'acheter des actions Sodexo afin de les attribuer à des salariés dans le cadre de plans d'options d'achat d'actions. Cette autorisation a été renouvelée par les Assemblées Générales Ordinaires du 3 février 2004, du 31 janvier 2006, du 30 janvier 2007 et du 22 janvier 2008.

Le nombre d'options d'achat d'actions non encore levées au 31 août 2008, émises dans le cadre des différents plans encore en vigueur attribués par la Société, était de 5 191 236 pour un montant global de 194 142 816 euros (voir détails ci-dessous).

Date du Conseil d'Administration attribuant le Plan d'options d'achat	Nombre total d'options attribuées	Point de départ d'exercice des options	Date d'expiration	Prix d'exercice ajusté* en euros	Nombre d'options non levées au 31/08/2008 après départs de bénéficiaires
27/01/2003 (A)	1 147 100	27/01/2004	26/01/2009	23,98	217 230
27/01/2003 (B)	1 713 950	27/01/2004	26/01/2009	23,98	211 681
27/01/2003 (C)	56 750	27/01/2004	26/01/2009	23,98	151
20/01/2004 (A)	483 350	20/01/2005	19/01/2010	24,48	208 988
20/01/2004 (B)	518 633	20/01/2005	19/01/2010	24,48	150 102
20/01/2004 (C)	7 700	20/01/2005	19/01/2010	24,48	6 356
18/01/2005 (A)	537 100	18/01/2006	17/01/2011	23,08	408 316
18/01/2005 (B)	466 000	18/01/2006	17/01/2011	23,08	238 902
18/01/2005 (C)	6 900	18/01/2006	17/01/2011	23,08	5 656
16/06/2005 (B)	20 000	16/06/2006	15/06/2011	26,02	5 004
10/01/2006 (A1)	369 604	10/01/2007	09/01/2012	34,83	325 049
10/01/2006 (A2)	192 996	10/01/2007	09/01/2012	34,83	156 869
10/01/2006 (B)	399 802	10/01/2007	09/01/2012	34,83	307 457
10/01/2006 (C)	5 050	10/01/2007	09/01/2012	34,83	5 054
16/01/2007 (A1)	502 600	16/01/2008	15/01/2014	47,82	489 600
16/01/2007 (A2)	337 600	16/01/2008	15/01/2013	47,82	307 300
16/01/2007 (B)	500 000	16/01/2008	15/01/2013	47,82	477 790
16/01/2007 (C)	4 500	16/01/2008	15/01/2013	47,82	4 504
24/04/2007 (A1)	20 000	24/04/2008	23/04/2014	55,36	20 014
24/04/2007 (A2)	1 600	24/04/2008	23/04/2013	55,36	1 602
11/09/2007 (B)	40 000	11/09/2008	10/09/2013	47,17	40 028

Date du Conseil d'Administration attribuant le Plan d'options d'achat	Nombre total d'options attribuées	Point de départ d'exercice des options	Date d'expiration	Prix d'exercice ajusté* en euros	Nombre d'options non levées au 31/08/2008 après départs de bénéficiaires
07/01/2008 (A1)	619 300	07/01/2009	06/01/2015	42,27	609 699
07/01/2008 (A2)	451 700	07/01/2009	06/01/2014	42,27	439 600
07/01/2008 (B)	555 200	07/01/2009	06/01/2014	42,27	554 284

(A) Plan réservé aux salariés non américains.

(A1) Plan réservé aux salariés résidant en France.

(A2) Plan réservé aux salariés ne résidant pas en France.

(B) Plan réservé aux salariés résidant en Amérique du Nord.

(C) Plan réservé aux salariés américains ne résidant pas aux États-Unis.

Le nombre de ces options exerçables au 31 août 2008 s'élevait à 1 911 412 options. Par ailleurs, le nombre d'options d'achat non encore levées au 31 août 2008, émises dans le cadre des plans (Stock Incentive Plans) attribués par Sodexo Marriott Services entre 1997 et 2001 à ses salariés en Amérique du Nord, et repris

par la Société en 2001 par l'intermédiaire de sa filiale Sodexo Awards détenue à 100 % (voir note 4.23.4 de l'Annexe des comptes consolidés), était de 323 147 pour un montant global de 8 194 326 dollars US (voir détails ci-dessous). Toutes ces options étaient exerçables au 31 août 2008.

Date d'attribution du plan d'options d'achat	Nombre total d'options attribuées	Point de départ d'exercice des options	Date d'expiration	Prix d'exercice ajusté* en USD	Nombre d'options non levées au 31/08/2008 après départs de bénéficiaires
06/11/1997	112 648	06/11/1998	06/11/2012	29,9890	25 004
22/09/1998	10 999	22/09/1999	22/09/2008	37,7811	483
08/02/1999	13 722	08/02/2000	08/02/2009	31,9275	520
22/11/1999	1 155 008	22/11/2000	22/11/2009	22,3235	170 315
19/07/2000	13 764	19/07/2001	19/07/2010	22,9974	357
15/12/2000	702 817	15/12/2001	15/12/2010	28,1360	119 788
05/01/2001	2 966	05/01/2002	05/01/2011	27,5463	2 969
02/04/2001	19 281	02/04/2002	02/04/2011	39,6802	3 711

\* **Ajustement des plans d'options d'achat d'actions suite à l'OPAS :**

En conséquence de l'offre publique d'achat simplifiée (OPAS) portant sur les actions de la Société réalisée en juin 2008 (décrite page 201 du présent document), conformément aux dispositions de l'article R.225-138 du Code de commerce et afin de préserver les droits des titulaires d'options d'achat d'actions n'ayant pas été exercées avant la date de suspension de la faculté d'exercice desdites options (soit le 25 avril 2008), il a été procédé le 13 juin 2008, pour l'ensemble des plans, à un ajustement du prix d'exercice des options et de leur nombre sur la base d'un coefficient de 0,07 %.

### 3.2 Attributions et levées d'options d'achat des membres du Comité Exécutif Groupe portant sur les actions Sodexo

Les options attribuées ou levées par des membres du Comité Exécutif dans le cadre des plans d'options d'achat d'actions attribués par Sodexo mentionnés ci-avant pages 34-35 sont les suivantes :

			Élisabeth Carpentier	George Chavel	Roberto Cirillo	Pierre Henry
Date du plan	11/01/2002	Options attribuées		8 000		
Prix d'exercice en euros	47,00	Options exercées au 31/08/07		8 000		
		Options exercées au cours de l'exercice				
Date d'expiration	10/01/2008	Options non encore levées au 31/08/08		0		
Date du plan	27/01/2003	Options attribuées	35 000	9 500		7 300
Prix d'exercice en euros	24,00	Options exercées au 31/08/07	30 000	9 500		5 400
Prix d'exercice après ajustement	23,98	Options exercées au cours de l'exercice	5 000			1 902
Date d'expiration	26/01/2009	Options non encore levées au 31/08/08	0	0		0
Date du plan	12/06/2003	Options attribuées		15 000		
Prix d'exercice en euros	24,00	Options exercées au 31/08/07		15 000		
Prix d'exercice après ajustement	23,98	Options exercées au cours de l'exercice				
Date d'expiration	26/01/2009	Options non encore levées au 31/08/08		0		
Date du plan	20/01/2004	Options attribuées	35 000	13 667		5 000
Prix d'exercice en euros	24,50	Options exercées au 31/08/07		10 251		
Prix d'exercice après ajustement	24,48	Options exercées au cours de l'exercice	35 022	3 416		5 004
Date d'expiration	19/01/2010	Options non encore levées au 31/08/08	0	0		0
Date du plan	18/01/2005	Options attribuées	35 000	15 000		10 000
Prix d'exercice en euros	23,10	Options exercées au 31/08/07		7 500		
Prix d'exercice après ajustement	23,08	Options exercées au cours de l'exercice		3 750		
Date d'expiration	17/01/2011	Options non encore levées au 31/08/08	35 025	3 753		10 007
Date du plan	10/01/2006	Options attribuées	35 000	11 363		35 000
Prix d'exercice en euros	34,85	Options exercées au 31/08/07		2 840		
Prix d'exercice après ajustement	34,83	Options exercées au cours de l'exercice				
Date d'expiration	09/01/2012	Options non encore levées au 31/08/08	35 025	8 528		35 025

			Élisabeth Carpentier	George Chavel	Roberto Cirillo	Pierre Henry
Date du plan	16/01/2007	Options attribuées		16 000		50 000
Prix d'exercice en euros	47,85	Options exercées au 31/08/07				
Prix d'exercice après ajustement	47,82	Options exercées au cours de l'exercice				
Date d'expiration	15/01/2013	Options non encore levées au 31/08/08		16 012		50 035
Date du plan	16/01/2007	Options attribuées	45 000			
Prix d'exercice en euros	47,85	Options exercées au 31/08/07				
Prix d'exercice après ajustement	47,82	Options exercées au cours de l'exercice				
Date d'expiration	15/01/2014	Options non encore levées au 31/08/08	45 032			
Date du plan	24/04/2007	Options attribuées			20 000	
Prix d'exercice en euros	55,40	Options exercées au 31/08/07				
Prix d'exercice après ajustement	55,36	Options exercées au cours de l'exercice				
Date d'expiration	23/04/2014	Options non encore levées au 31/08/08			20 014	
Date du plan	11/09/2007	Options attribuées		20 000		
Prix d'exercice en euros	47,20	Options exercées au 31/08/07				
Prix d'exercice après ajustement	47,17	Options exercées au cours de l'exercice				
Date d'expiration	10/09/2013	Options non encore levées au 31/08/08		20 014		
Date du plan	07/01/2008	Options attribuées		50 000		50 000
Prix d'exercice en euros	42,30	Options exercées au 31/08/07				
Prix d'exercice après ajustement	42,27	Options exercées au cours de l'exercice				
Date d'expiration	06/01/2014	Options non encore levées au 31/08/08		50 035		50 035
Date du plan	07/01/2008	Options attribuées	45 000		20 000	
Prix d'exercice en euros	42,30	Options exercées au 31/08/07				
Prix d'exercice après ajustement	42,27	Options exercées au cours de l'exercice				
Date d'expiration	06/01/2015	Options non encore levées au 31/08/08	45 032		20 014	

			Siân Herbert-Jones	Philip Jansen	Nicolas Japy	Michel Landel
Date du plan	11/01/2002	Options attribuées				30 000
Prix d'exercice en euros	47,00	Options exercées au 31/08/07				
		Options exercées au cours de l'exercice				
Date d'expiration	10/01/2008					
Date du plan	27/01/2003	Options attribuées	40 000		15 000	60 000
Prix d'exercice en euros	24,00	Options exercées au 31/08/07			15 000	
Prix d'exercice après ajustement	23,98	Options exercées au cours de l'exercice				
Date d'expiration	26/01/2009	Options non encore levées au 31/08/08	40 028		0	60 042
Date du plan	12/06/2003	Options attribuées				
Prix d'exercice en euros	24,00	Options exercées au 31/08/07				
Prix d'exercice après ajustement	23,98	Options exercées au cours de l'exercice				
Date d'expiration	26/01/2009	Options non encore levées au 31/08/08				
Date du plan	20/01/2004	Options attribuées	40 000		10 000	45 000
Prix d'exercice en euros	24,50	Options exercées au 31/08/07			7 500	
Prix d'exercice après ajustement	24,48	Options exercées au cours de l'exercice				
Date d'expiration	19/01/2010	Options non encore levées au 31/08/08	40 028		2 502	45 032
Date du plan	18/01/2005	Options attribuées	40 000	8 000	15 000	60 000
Prix d'exercice en euros	23,10	Options exercées au 31/08/07				
Prix d'exercice après ajustement	23,08	Options exercées au cours de l'exercice				
Date d'expiration	17/01/2011	Options non encore levées au 31/08/08	40 028	8 006	15 011	60 042
Date du plan	10/01/2006	Options attribuées	40 000	20 000	30 000	63 000
Prix d'exercice en euros	34,85	Options exercées au 31/08/07				
Prix d'exercice après ajustement	34,83	Options exercées au cours de l'exercice				
Date d'expiration	09/01/2012	Options non encore levées au 31/08/08	40 028	20 014	30 021	63 045

			Siân Herbert-Jones	Philip Jansen	Nicolas Japy	Michel Landel
Date du plan	16/01/2007	Options attribuées		50 000		
Prix d'exercice en euros	47,85	Options exercées au 31/08/07				
Prix d'exercice après ajustement	47,82	Options exercées au cours de l'exercice				
Date d'expiration	15/01/2013	Options non encore levées au 31/08/08		50 035		
Date du plan	16/01/2007	Options attribuées	50 000		40 000	90 000*
Prix d'exercice en euros	47,85	Options exercées au 31/08/07				
Prix d'exercice après ajustement	47,82	Options exercées au cours de l'exercice				
Date d'expiration	15/01/2014	Options non encore levées au 31/08/08	50 035		40 028	90 063
Date du plan	24/04/2007	Options attribuées				
Prix d'exercice en euros	55,40	Options exercées au 31/08/07				
Prix d'exercice après ajustement	55,36	Options exercées au cours de l'exercice				
Date d'expiration	23/04/2014	Options non encore levées au 31/08/08				
Date du plan	11/09/2007	Options attribuées				
Prix d'exercice en euros	47,20	Options exercées au 31/08/07				
Prix d'exercice après ajustement	47,17	Options exercées au cours de l'exercice				
Date d'expiration	10/09/2013	Options non encore levées au 31/08/08				
Date du plan	07/01/2008	Options attribuées		50 000		
Prix d'exercice en euros	42,30	Options exercées au 31/08/07				
Prix d'exercice après ajustement	42,27	Options exercées au cours de l'exercice				
Date d'expiration	06/01/2014	Options non encore levées au 31/08/08		50 035		
Date du plan	07/01/2008	Options attribuées	50 000		40 000	100 000*
Prix d'exercice en euros	42,30	Options exercées au 31/08/07				
Prix d'exercice après ajustement	42,27	Options exercées au cours de l'exercice				
Date d'expiration	06/01/2015	Options non encore levées au 31/08/08	50 035		40 028	100 070

\* En application des dispositions de l'article L. 225-185 du Code de commerce, le Conseil d'Administration a décidé que Michel LANDEL, seul mandataire social bénéficiaire d'options, devra conserver, pendant toute la durée de son mandat social, un nombre d'actions issues des levées d'options attribuées lors des plans des 16 janvier 2007 et 7 janvier 2008, équivalant à 30 % de son salaire de base à la date de la levée desdites options.

			<b>Clodine Pincemin</b>	<b>Damien Verdier</b>
Date du plan	11/01/2002	Options attribuées		
Prix d'exercice en euros	47,00	Options exercées au 31/08/07		
		Options exercées au cours de l'exercice		
Date d'expiration	10/01/2008	Options non encore levées au 31/08/08		
Date du plan	27/01/2003	Options attribuées	19 000	12 000
Prix d'exercice en euros	24,00	Options exercées au 31/08/07	19 000	12 000
Prix d'exercice après ajustement	23,98	Options exercées au cours de l'exercice		
Date d'expiration	26/01/2009	Options non encore levées au 31/08/08	0	0
Date du plan	12/06/2003	Options attribuées		
Prix d'exercice en euros	24,00	Options exercées au 31/08/07		
Prix d'exercice après ajustement	23,98	Options exercées au cours de l'exercice		
Date d'expiration	26/01/2009	Options non encore levées au 31/08/08		
Date du plan	20/01/2004	Options attribuées	10 000	8 000
Prix d'exercice en euros	24,50	Options exercées au 31/08/07		
Prix d'exercice après ajustement	24,48	Options exercées au cours de l'exercice	10 007	
Date d'expiration	19/01/2010	Options non encore levées au 31/08/08	0	8 006
Date du plan	18/01/2005	Options attribuées	10 000	7 000
Prix d'exercice en euros	23,10	Options exercées au 31/08/07		
Prix d'exercice après ajustement	23,08	Options exercées au cours de l'exercice		
Date d'expiration	17/01/2011	Options non encore levées au 31/08/08	10 007	7 005
Date du plan	10/01/2006	Options attribuées	12 000	20 000
Prix d'exercice en euros	34,85	Options exercées au 31/08/07		
Prix d'exercice après ajustement	34,83	Options exercées au cours de l'exercice		
Date d'expiration	09/01/2012	Options non encore levées au 31/08/08	12 009	20 014
Date du plan	16/01/2007	Options attribuées		
Prix d'exercice en euros	47,85	Options exercées au 31/08/07		
Prix d'exercice après ajustement	47,82	Options exercées au cours de l'exercice		
Date d'expiration	15/01/2013	Options non encore levées au 31/08/08		

			<b>Clodine Pincemin</b>	<b>Damien Verdier</b>
Date du plan	16/01/2007	Options attribuées	18 000	35 000
Prix d'exercice en euros	47,85	Options exercées au 31/08/07		
Prix d'exercice après ajustement	47,82	Options exercées au cours de l'exercice		
Date d'expiration	15/01/2014	Options non encore levées au 31/08/08	18 013	35 025
Date du plan	24/04/2007	Options attribuées		
Prix d'exercice en euros	55,40	Options exercées au 31/08/07		
Prix d'exercice après ajustement	55,36	Options exercées au cours de l'exercice		
Date d'expiration	23/04/2014	Options non encore levées au 31/08/08		
Date du plan	11/09/2007	Options attribuées		
Prix d'exercice en euros	47,20	Options exercées au 31/08/07		
Prix d'exercice après ajustement	47,17	Options exercées au cours de l'exercice		
Date d'expiration	10/09/2013	Options non encore levées au 31/08/08		
Date du plan	07/01/2008	Options attribuées		
Prix d'exercice en euros	42,30	Options exercées au 31/08/07		
Prix d'exercice après ajustement	42,27	Options exercées au cours de l'exercice		
Date d'expiration	06/01/2014	Options non encore levées au 31/08/08		
Date du plan	07/01/2008	Options attribuées	18 000	40 000
Prix d'exercice en euros	42,30	Options exercées au 31/08/07		
Prix d'exercice après ajustement	42,27	Options exercées au cours de l'exercice		
Date d'expiration	06/01/2015	Options non encore levées au 31/08/08	18 013	40 028

Par ailleurs, les options attribuées ou levées par des membres du Comité Exécutif dans le cadre des plans d'options (*Stock Incentive Plans*) attribués par Sodexo Marriott Services entre 1997 et 2001 mentionnés page 35 sont indiquées ci-après :

			George Chavel	Michel Landel
Date du plan	08/06/1998	Options attribuées	6 800	17 609
Prix d'exercice en USD	38,8195	Options exercées au 31/08/07	6 800	0
Prix d'exercice après ajustement	38,7923	Options exercées au cours de l'exercice		17 622
Date d'expiration	08/08/2008	Options non encore levées au 31/08/08	0	0
Date du plan	22/11/1999	Options attribuées	8 500	55 607
Prix d'exercice en USD	22,3391	Options exercées au 31/08/07	8 500	0
Prix d'exercice après ajustement	22,3235	Options exercées au cours de l'exercice		
Date d'expiration	22/11/2009	Options non encore levées au 31/08/08	0	55 646
Date du plan	15/12/2000	Options attribuées	3 965	29 657
Prix d'exercice en USD	28,1557	Options exercées au 31/08/07	3 965	0
Prix d'exercice après ajustement	28,1360	Options exercées au cours de l'exercice		
Date d'expiration	15/12/2010	Options non encore levées au 31/08/08	0	29 678
Date du plan	02/04/2001	Options attribuées	5 000	0
Prix d'exercice en USD	39,708	Options exercées au 31/08/07	5 000	
		Options exercées au cours de l'exercice		
Date d'expiration	02/04/2011	Options non encore levées au 31/08/08	0	0

### 3.3 Attributions et levées d'options d'achat portant sur les actions Sodexo intervenues au cours de l'exercice 2007-2008, concernant les 10 salariés non-mandataires sociaux dont le nombre d'options d'achat attribuées ou levées est le plus élevé

Nombre d'options attribuées pendant l'exercice	Prix d'exercice en euros	Prix d'exercice en euros après ajustement	Date de levée	Date du Plan d'options	Nombre d'options levées pendant l'exercice
379 000 (ajusté à 379 266)	42,30	42,27	07/01/2009- 06/01/2015	07/01/2008	
	24,00	23,98		27/01/2003	
	24,50	24,48		20/01/2004	
	23,10	23,08	04/2008-08/2008	18/01/2005	158 965

# Actionnaires - Communication financière

	<i>Page</i>
<b><u>La communication financière</u></b>	<b>44</b>
À l'écoute de nos actionnaires et de la communauté financière	44
Les moyens mis en œuvre dans notre communication financière	44
Comment obtenir l'information	45
Le Rapport Annuel	45
L'Assemblée Générale	46
Des rencontres périodiques et des contacts permanents	46
Vos rendez-vous	46
Les avantages de l'inscription au nominatif	47
Vos contacts	47
<b><u>L'action Sodexo</u></b>	<b>48</b>
<b><u>Le capital</u></b>	<b>51</b>
1. Sodexo : un Groupe indépendant	51
2. Actionnariat de contrôle au 31 août 2008	52
3. Informations boursières	53

# La communication financière

## → À L'ÉCOUTE DE NOS ACTIONNAIRES ET DE LA COMMUNAUTÉ FINANCIÈRE

Pour mieux répondre aux attentes de ses actionnaires individuels ou institutionnels, Sodexo s'attache à améliorer en permanence l'efficacité de sa communication financière, qu'il s'agisse des différentes sources d'information mises à leur disposition ou des relations directes lors de rencontres ponctuelles.

### La politique de communication financière de Sodexo s'articule autour de principes fondamentaux :

- **l'égalité** : les communiqués financiers sont diffusés simultanément, en temps réel, à tous ses publics, en français et en anglais ;
- **la régularité** : le calendrier des publications est établi et porté à la connaissance de la communauté financière un an à l'avance ; il est mis à jour sur le site Internet [www.sodexo.com](http://www.sodexo.com) ;
- **l'accessibilité** : l'Assemblée Générale et la réunion de présentation des résultats annuels sont retransmises en direct sur le site Internet de Sodexo (*webcast*) et archivées sur son site internet. Les résultats semestriels et les chiffres d'affaires trimestriels (premiers et troisièmes trimestres) font l'objet de conférences téléphoniques qui permettent à la communauté financière d'accéder rapidement à l'information et d'échanger avec

la Direction Générale sur les performances du Groupe. Ces conférences téléphoniques font également l'objet d'un « webcast audio » et d'un archivage sur le site internet du Groupe ;

- **la transparence** : l'ensemble des informations concernant la vie du Groupe : statuts, Document de référence, rapport annuel, rapport de développement durable, rapport ressources humaines, rapport semestriel, communiqués de presse, dossier de présentation du Groupe et l'évolution du cours de l'action sont également disponibles sur [www.sodexo.com](http://www.sodexo.com).

Sodexo met à la disposition de la communauté financière un ensemble complet de supports d'information, dédiés et interactifs. Sodexo diffuse également, régulièrement, en France et à l'étranger, les communiqués financiers par voie de presse et, par courrier électronique.

## → LES MOYENS MIS EN ŒUVRE DANS NOTRE COMMUNICATION FINANCIÈRE

Afin de remplir l'objectif de transparence que le Groupe s'est fixé et de se conformer aux réglementations en vigueur sur sa place de cotation : NYSE-Euronext Paris, Sodexo et toutes les parties prenantes à sa communication financière se sont engagés à respecter des principes garantissant un traitement équitable de tous les actionnaires.

### Porte-parole du Groupe

Seuls le Président, le Directeur Général et les membres du Comité Exécutif du Groupe sont autorisés à assurer la communication financière. Le Directeur Général nomme également, avec des délégations spécifiques, le Directeur de la Communication Financière en tant que porte-parole du Groupe.

## Préparation de la communication financière

Un Comité de l'Information Financière composé de membres de la Direction Financière, de la Communication et des Ressources Humaines émet un avis sur toute communication financière de la Société avant sa publication.

## Publication de l'information financière

Sauf exception, les informations susceptibles d'influencer le cours de Bourse sont diffusées avant l'ouverture de NYSE-Euronext Paris.

Après approbation des informations par le Directeur Général, le Directeur Financier ou le Conseil d'Administration, selon leur nature, ces dernières sont transmises au marché par un communiqué diffusé simultanément à l'ensemble de la communauté

financière. Les autorités de marché sont informées concomitamment.

L'information financière est disponible sur [www.sodexo.com](http://www.sodexo.com).

Sodexo ne communique plus d'informations financières un mois avant la publication de ses comptes semestriels et annuels.

## Code de conduite des Cadres Dirigeants

Pour souligner l'importance de l'engagement de Sodexo dans la transparence et le respect des réglementations en vigueur, le Conseil d'Administration a adopté, en 2003, un Code de conduite à l'usage de ses cadres dirigeants. Les membres du Comité Exécutif du Groupe et les principaux responsables financiers de Sodexo ont formellement adhéré à ce Code et se sont engagés à le respecter.

## → COMMENT OBTENIR L'INFORMATION

### **Sur le site Internet de Sodexo**

[www.sodexo.com](http://www.sodexo.com)

### **Par audiotel**

n° +33(0) 8 91 67 19 66 (0,225 euro la minute)

### **Par téléphone ou télécopie**

Communication Financière/Relations Investisseurs  
Tél. et Fax : +33 (0) 1 57 75 80 54

### **Par courriel**

[communication.financiere@sodexo.com](mailto:communication.financiere@sodexo.com)

### **Par écrit**

Sodexo, Communication Financière  
255, quai de la Bataille de Stalingrad,  
92866 Issy-les-Moulineaux Cedex 9.

## → LE RAPPORT ANNUEL

Un Document de référence est déposé chaque année auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et conformément à son Règlement général, il est disponible sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)), ainsi que sur [www.sodexo.com](http://www.sodexo.com).

Le Rapport Annuel du Groupe est la transposition illustrée du Document de référence.

Sodexo n'étant plus coté depuis le 16 juillet 2007 au NYSE, le Groupe n'est plus soumis à la publication

d'un *Annual Report on Form 20-F* en anglais, soumis au Securities Exchange Act de 1934 section 13 et déposé auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC). Toutefois les « 20-F » des exercices précédents (jusqu'à l'exercice 2005-2006 inclus) sont consultables par tous, dans leur intégralité, sur le site EDGAR de la SEC ([www.sec.gov](http://www.sec.gov)) et sur le site internet du Groupe ([www.sodexo.com](http://www.sodexo.com)).

## → L' ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale, rendez-vous annuel avec les actionnaires, fait l'objet d'une publication spécifique par avis officiels dans la presse et dans le BALO (Bulletin des Annonces Légales Obligatoires) en France.

Le dossier de convocation est disponible en français et en anglais au moins 30 jours avant l'Assemblée. Il est adressé aux actionnaires inscrits au nominatif et

est envoyé à tous les autres actionnaires qui en font la demande.

L'Assemblée Générale de Sodexo est retransmise en direct sur Internet, permettant ainsi aux actionnaires qui ne peuvent pas se déplacer de poser des questions et de suivre le vote des résolutions et les délibérations.

## → DES RENCONTRES PÉRIODIQUES ET DES CONTACTS PERMANENTS

Afin de nouer et maintenir un véritable dialogue, Sodexo multiplie les occasions de rencontres avec ses actionnaires et l'ensemble de la communauté financière.

Pour la publication des résultats annuels, ainsi que pour l'Assemblée Générale, deux grands rendez-vous sont prévus. Le Groupe organise également pour les analystes financiers des conférences téléphoniques à l'occasion des résultats semestriels et des publications trimestrielles de chiffre d'affaires animées par le Directeur Général et le Directeur Financier.

Par ailleurs, le Directeur Général et le Directeur Financier rencontrent régulièrement les investisseurs lors de réunions privées ou en groupes en Europe (en particulier à Paris, à Londres, à Francfort et aux Pays-Bas) ainsi qu'aux États-Unis (en particulier à New York et à Boston), qui sont autant d'occasions de dialoguer librement. Ils proposent périodiquement aux analystes des réunions thématiques pour leur permettre de mieux comprendre la réalité opérationnelle du Groupe (« Journées Analystes et Investisseurs »). Sodexo participe également à des présentations et séminaires sectoriels et conférences organisés par des sociétés de Bourse.

## → VOS RENDEZ-VOUS

Chiffre d'affaires du premier trimestre	7 janvier 2009
Assemblée Générale	19 janvier 2009
Date de détachement (« ex-date »)	28 janvier 2009
Date d'arrêté des positions après dénouement (« record date »)	30 janvier 2009
Paiement du dividende	2 février 2009
Résultats semestriels	23 avril 2009
Chiffre d'affaires à neuf mois	1 <sup>er</sup> juillet 2009
Résultats annuels	5 novembre 2009
Assemblée Générale	18 janvier 2010

Ces dates sont données à titre purement indicatif et sont susceptibles de modification sans notification d'aucune sorte. Le calendrier est régulièrement actualisé sur le site Internet **www.sodexo.com**.

## → LES AVANTAGES DE L'INSCRIPTION AU NOMINATIF

---

L'inscription des titres Sodexo au nominatif permet à ses actionnaires de ne pas payer de droits de garde, d'être automatiquement conviés aux Assemblées Générales et d'être informés directement et régulièrement sur la vie du Groupe.

Le service des titres de Sodexo est assuré par la Société Générale qui est, en outre, mandatée par Sodexo pour la gestion des comptes nominatifs purs.

## → VOS CONTACTS

---

**Pour tout renseignement, téléphonez à :**

Société Générale Nantes : +33 2 51 85 52 47

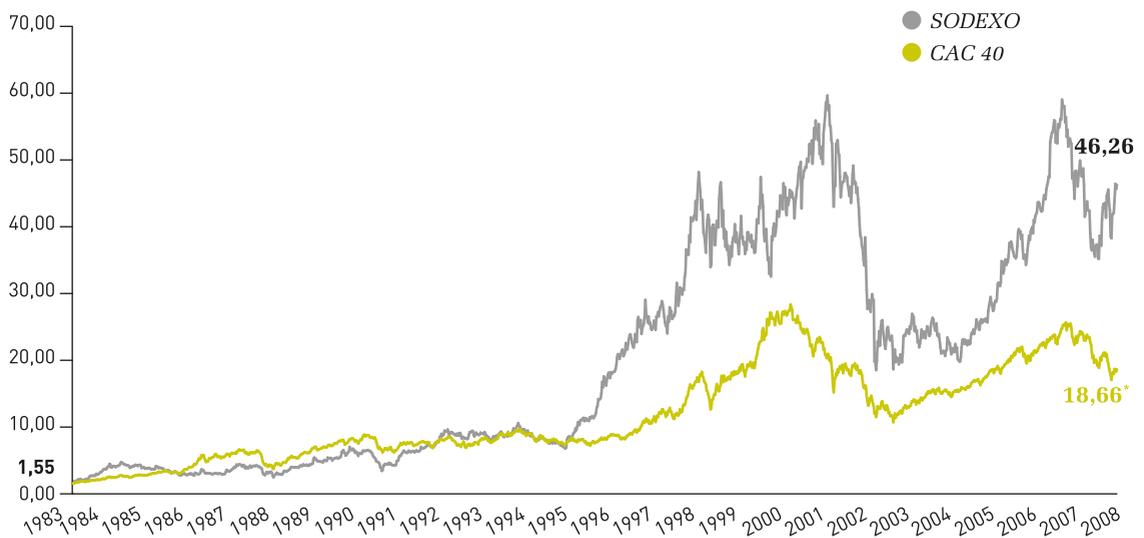
Sodexo : +33 1 57 75 80 54

Et connectez-vous sur le site Internet de la Société Générale : [www.nominet.socgen.com](http://www.nominet.socgen.com).

## L'action Sodexo

L'action Sodexo est cotée sur Euronext (code Euroclear : FR 0000121220) et fait partie de l'indice Next 20. Par ailleurs, depuis son retrait volontaire du New York Stock Exchange en 2007, Sodexo a maintenu ses *American Depositary Receipts* (ADR) négociés de gré à gré (OTC – *Over the Counter*) sous le *ticker* SDXAY, chaque ADR représentant une action Sodexo.

### ÉVOLUTION DU COURS AJUSTÉ DE L'ACTION SODEXO DEPUIS SA COTATION EN BOURSE JUSQU'AU 31 AOÛT 2008 (en euros)



\* Évolution du cours de l'action Sodexo si le cours avait suivi l'évolution de l'indice CAC 40.  
Source Sodexo.

La première cotation a eu lieu le 2 mars 1983 au cours ajusté de 1,55 euro. Au 29 août 2008 (dernière séance d'août 2008), l'action cotait 46,26 euros en clôture. La valeur de l'action a donc été quasiment multipliée par 30, alors que sur la même période, le CAC 40 n'a été multiplié que par 12 soit une progression

de Sodexo très largement supérieure à celle du CAC 40.

Depuis son introduction en Bourse, le titre Sodexo a connu une croissance annuelle moyenne, hors dividende, de 14,6 %.

**ÉVOLUTION DU COURS AJUSTÉ DE L'ACTION SODEXO DU 1ER SEPTEMBRE 2007 AU 31 AOÛT 2008 (en euros)**

\* Évolution du cours de l'action Sodexo si le cours avait suivi l'évolution de l'indice CAC 40.  
Source Sodexo.

Au cours du dernier exercice social, l'action Sodexo a reculé de 5,2 % alors que sur la même période, le CAC 40 enregistrait une baisse de 21 %.

Au 31 août 2008, la capitalisation boursière de Sodexo atteignait 7,3 milliards d'euros.

**COURS AJUSTÉ DE L'ACTION SODEXO**

Du 1<sup>er</sup> septembre 2007 au 31 août 2008 (en euros)

Cours au 03/09/2007	48,82
Cours extrêmes :	
plus bas	33,13
plus haut	51,94
Cours au 29/08/2008	46,26

**COURS DE L'ADR\* SODEXO**

Du 1<sup>er</sup> septembre 2007 au 31 août 2008 (en USD)

Cours au 01/09/2007	67,75
Cours extrêmes :	
plus bas	50,90
plus haut	72,10
Cours au 29/08/2008	68,10

**VOLUME MOYEN DES TRANSACTIONS SUR L'ACTION SODEXO PAR SÉANCE**

Titres	718 538
Capitaux (en euros)	29 629 409

Source NYSE-Euronext Paris.

**VOLUME MOYEN DES TRANSACTIONS SUR L'ADR SODEXO PAR SÉANCE**

Titres	5 989
Capitaux (en USD)	377 717

Source Bank of New York Mellon/Bloomberg.

\* Les ADR sont traités au marché hors-cote (OTC-over the counter).

**DIVIDENDE**

<i>En euros</i>	<b>31/08/2008</b>	<b>31/08/2007</b>	<b>31/08/2006</b>	<b>31/08/2005</b>
Distribution globale	199 557 672*	178 918 994	149 034 320	117 310 833
Dividende par action	1,27*	1,15	0,95	0,75

\* Soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 19 janvier 2009.

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale du 19 janvier 2009 d'approuver la distribution en numéraire d'un dividende de 1,27 euro par action. Le dividende sera mis en paiement à compter du 2 février 2009, étant précisé que la date

de détachement du dividende sur Euronext Paris est le 28 janvier 2009 et la date à l'issue de laquelle seront arrêtées les positions qui, après dénouement, bénéficieront de la mise en paiement, est le 30 janvier 2009.

**BÉNÉFICE NET PAR ACTION<sup>(1)</sup> ET DIVIDENDE PAR ACTION<sup>(2)</sup>**

<i>En euros</i>	<b>2007-2008</b>	<b>2006-2007</b>	<b>2005-2006</b>	<b>2004-2005</b>
Bénéfice net par action	2,42	2,22	2,07	1,36
Dividende par action	1,27	1,15	0,95	0,75

(1) Calculé sur un nombre moyen d'actions (moyenne trimestrielle).

(2) Calculé sur le nombre d'actions au 31 août de chaque année.

**DIVIDENDE DE L'EXERCICE 2007-2008 ET RENDEMENT**

<b>Dividende*</b>	<b>1,27 EUR</b>
Taux de rendement global sur le cours au 31/08/2008	2,75 %

\* Soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 19 janvier 2009.

Le délai de prescription des dividendes est de cinq ans à compter de la date de mise en paiement.

Les dividendes, dont le paiement n'a pas été demandé, sont reversés à la Caisse des Dépôts et Consignations.

# Le capital

## TABLEAU D'ÉVOLUTION DU CAPITAL

du 1<sup>er</sup> septembre 2007 au 7 novembre 2008

	Nombre d'actions	Montant du capital (en euros)
Capital au 01/09/2007	159 026 413	636 105 652
Capital au 19/06/2008	157 359 282	629 437 128
Capital au 09/09/2008	156 554 395	626 217 580
Capital au 18/09/2008	157 132 025	628 528 100
Capital au 07/11/2008	157 132 025	628 528 100

## 1. SODEXO : UN GROUPE INDÉPENDANT

Sodexo demeure un Groupe indépendant.

Au 31 août 2008, Sodexo comptait 52 193 actionnaires, dont 22 257 adhérents à des plans d'actionnariat salarié.

Société Bellon SA	37,7 %
Salariés	0,7 %
Actions autodétenues	2,3 %
Actionnaires français	24,2 %
<i>Individuels</i>	2,8 %
<i>Institutionnels</i>	21,4 %
Actionnaires étrangers	35,1 %

### ACTIONNAIRES CONNUS AU 31 AOÛT 2008

	Nombre de titres	% du capital	Nombre de droits de vote*	% de droits de vote*
Bellon SA	59 252 063	37,65	79 743 246	43,79
Arnhold and S. Bleichroeder Advisers	11 529 949	7,33	11 529 949	6,33
Caisse des Dépôts et Consignations	4 888 005	3,11	7 200 933	3,95
Salariés	1 030 090	0,65	1 915 765	1,05
Autodétention	3 638 206	2,31	3 638 206	2,01
Public	77 020 969	48,95	78 048 651	42,87
<b>TOTAL</b>	<b>157 359 282</b>	<b>100,00</b>	<b>182 076 750</b>	<b>100,00</b>

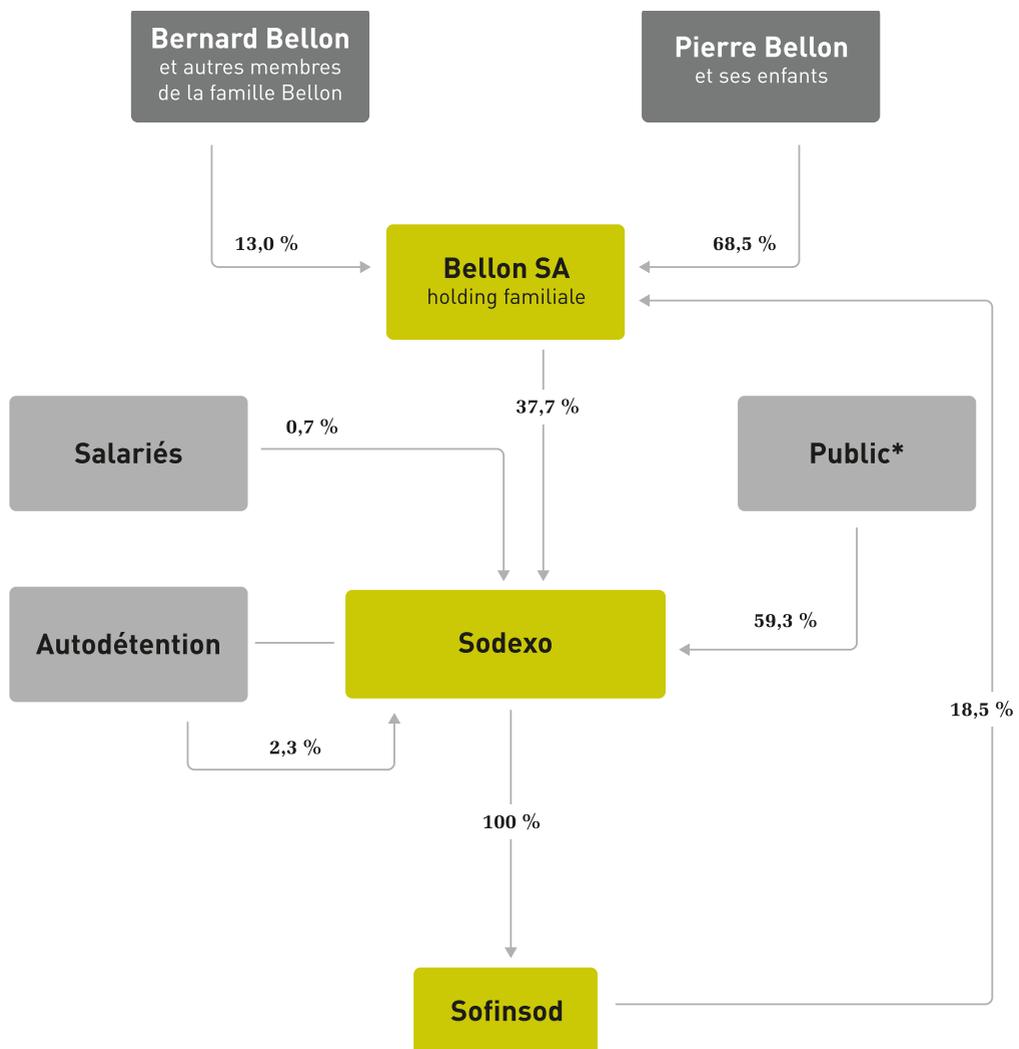
\* Les statuts de la Société confèrent un droit de vote double aux actions détenues sous la forme nominative depuis plus de quatre ans. En outre, conformément à l'article 223-11 du règlement Général de l'AMF, le nombre de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions temporairement privées de droits de vote telles les actions auto-détenues.

À la connaissance de la Société, aucun actionnaire n'a déclaré avoir franchi un seuil légal ou statutaire de participation, à la hausse ou à la baisse, pendant l'exercice 2007-2008.

À la date du présent document, il n'existe à la connaissance de Sodexo :

- aucun autre actionnaire détenant, directement ou indirectement, isolément ou de concert, plus de 2,50 % du capital ou des droits de vote de Sodexo ;
- aucun pacte d'actionnaires, ni aucun accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle de Sodexo.

## 2. ACTIONNARIAT DE CONTRÔLE AU 31 AOÛT 2008



\* Incluant Arnhold and S. Bleichroeder Advisers 7,33 % et la Caisse des Dépôts et Consignations 3,11 %.

### 3. INFORMATIONS BOURSIÈRES

#### L'action Sodexo

Les actions Sodexo sont cotées sur NYSE-Euronext sous le code Euroclear FR 0000121220 et négociables par unité.

Au 31 août 2008, la notation attribuée à Sodexo par la société Standard & Poor's était « BBB+ /A-2 ».

#### VOLUME DES TRANSACTIONS ET ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION SODEXO

Date	Cours (en euros)			Moyenne quotidienne des transactions (en milliers d'euros)
	+ haut	+ bas	moyen*	
<b>2007</b>				
Janvier	55,45	47,09	51,52	31 748
Février	56,82	50,35	54,93	41 060
Mars	55,89	51,21	53,61	23 603
Avril	59,71	54,61	56,22	29 546
Mai	59,00	54,94	57,15	23 730
Juin	56,53	50,60	53,55	28 216
Juillet	55,07	47,10	51,95	28 501
Août	49,26	42,50	47,07	29 556
Septembre	50,28	45,01	47,65	24 472
Octobre	51,94	46,20	48,68	25 172
Novembre	49,85	40,10	44,63	33 988
Décembre	44,69	40,51	42,38	25 127
<b>2008</b>				
Janvier	42,80	33,13	37,20	52 652
Février	39,54	34,80	36,75	35 412
Mars	39,09	33,85	36,65	24 620
Avril	43,25	35,92	39,58	34 462
Mai	44,62	41,16	43,04	18 459
Juin	46,37	41,21	44,39	30 719
Juillet	43,86	37,63	40,62	24 610
Août	48,89	41,00	44,82	24 075
Septembre	47,90	38,86	43,92	28 621
Octobre	43,11	31,00	36,37	28 412

\* Moyenne mensuelle des derniers cours cotés.



# Informations consolidées

	<i>Page</i>
<b>Rapport d'activité de l'exercice 2007-2008</b>	<b>56</b>
Faits marquants de l'exercice	56
1. Les chiffres de l'exercice 2007-2008	59
2. Situation financière du Groupe au 31 août 2008	68
3. Perspectives	69
<b>Comptes consolidés du Groupe Sodexo au 31 août 2008</b>	<b>71</b>
1. Compte de résultat consolidé	71
2. Bilan consolidé	72
3. Tableau de flux de trésorerie consolidé	74
4. État des profits et pertes comptabilisés	75
<b>Annexe aux comptes consolidés</b>	<b>76</b>
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	146
<b>Informations supplémentaires</b>	<b>148</b>
1. Ratios financiers	148
2. Synthèse des résultats et éléments financiers sur deux ans	148
3. Taux de change	149
4. Politique d'investissements	151
5. Facteurs de risques	151
6. Couverture des risques	154
<b>Informations sociales et environnementales</b>	<b>155</b>
1. Informations sociales	155
2. Informations environnementales	161

# Rapport d'activité de l'exercice 2007-2008

Lors du Conseil d'Administration du 6 novembre 2008, Michel Landel, Directeur Général, a présenté aux Administrateurs les très bonnes performances réalisées par le Groupe au cours de l'exercice 2007-2008.

## → FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Pour devenir l'expert mondial des services qui améliorent la Qualité de Vie, Sodexo avait lancé, il y a trois ans, son plan d'entreprise « Ambition 2015 », visant à doubler en dix ans son chiffre d'affaires par rapport à celui de l'exercice 2004-2005. L'exercice a été marqué par des progrès importants dans la mise en œuvre des axes stratégiques du Groupe pour réaliser cette ambition.

### Forte progression de la croissance interne du chiffre d'affaires

La croissance interne atteint 7,7 % sur l'exercice, soit un taux supérieur, pour la deuxième année consécutive, à l'objectif annuel moyen de 7 % que le Groupe s'est fixé dans le cadre de son « Ambition 2015 ». L'exercice a également été marqué par la réussite du contrat d'hospitalité pour la Coupe du Monde de Rugby.

Il est à noter que la part des services de Facilities Management dans le chiffre d'affaires a nettement progressé au cours de l'exercice, pour atteindre 21,6 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe contre 18,1 % en 2006-2007.

L'activité Chèques et Cartes de Services a, elle aussi, contribué à cette excellente croissance interne en enregistrant une progression de 18,1 %.

### Dépassement des objectifs de résultat opérationnel

Le résultat opérationnel progresse, à taux de change constant, de 15,3 %, notamment grâce à :

- une forte croissance du volume d'émission dans l'activité Chèques et Cartes de Services ;
- l'amélioration de la rentabilité en Amérique du Nord ;

- la contribution de l'important contrat d'hospitalité de la Coupe du Monde de Rugby.

Cette progression est supérieure à l'objectif de 12 % à taux de change constant fixé en début d'exercice.

Les initiatives conduites pour améliorer la productivité sur les sites (gestion des coûts denrées et frais de personnel) dans la plupart des zones géographiques ont aussi permis la poursuite des investissements, notamment en ressources humaines, destinés à assurer le développement futur du Groupe, ainsi qu'une amélioration de la marge opérationnelle consolidée qui progresse de 0,3 %, pour atteindre 5,1 % contre 4,8 % pour l'exercice précédent.

### Forte génération de liquidités

Les flux nets de trésorerie liés à l'activité s'élèvent à 780 millions d'euros. Cette forte génération de liquidités provient de la progression du résultat opérationnel et d'une nouvelle amélioration du besoin en fonds de roulement. Elle démontre, une fois de plus, la qualité du modèle financier du Groupe.

Ces liquidités ont notamment permis à Sodexo d'investir dans plusieurs domaines : la modernisation du nom et de la marque Sodexo, le développement d'investissements en matière de ressources humaines, la mise en œuvre d'outils de gestion pour accroître la productivité opérationnelle, l'acquisition de plusieurs sociétés et la réalisation d'un programme de rachat d'actions.

### Modernisation du nom et de la marque Sodexo

Sodexo a dévoilé, à l'occasion de son Assemblée Générale du 22 janvier 2008, sa nouvelle identité. Sodexo Alliance est ainsi devenu Sodexo avec une

identité visuelle modernisée et dynamisée dont le déploiement a commencé sur les 30 600 sites du Groupe dans le monde. La marque s'affirme donc comme un axe stratégique à l'échelle mondiale.

### Déménagement du siège social

Sodexo SA a déménagé son siège social en mars 2008 de Montigny le Bretonneux à Issy-les-Moulineaux.

### Investissements en matière de Ressources Humaines

#### Fundamentally Sodexo 2008

Pour favoriser le développement personnel et professionnel des 250 dirigeants internationaux du Groupe, le Sodexo Management Institute, leur propose, depuis 2006, une semaine de formation par an. Les sessions 2007-2008 ont mis l'accent sur la connaissance de soi, l'interaction avec les autres et la mise en œuvre du changement. Ces sessions qui accueillent chacune, une cinquantaine de dirigeants, s'accompagnent désormais d'une plateforme de développement électronique qui met à leur disposition une cinquantaine de modules obligatoires et optionnels disponibles à tout moment.

#### Programmes de Formation

Au cours de l'exercice, le Groupe a continué à multiplier ses différentes formations. Ainsi, par exemple :

- aux États-Unis, 23 000 collaborateurs ont bénéficié de l'*e-learning* en 2007-2008. Ce cycle de programmes en ligne de Sodexo University (fondée en 2005) permet à chaque collaborateur de choisir l'heure, le lieu et le rythme de sa formation. Des cours obligatoires (égalité des chances, éthique au travail) et plus de 50 cours « génériques » sont proposés (Communication, Relations Interpersonnelles, Relations Client, Finance et Comptabilité, Management, Développement Personnel, Gestion de projet, etc.), complétés par des résumés d'ouvrages sur le management et la possibilité de commander en ligne livres et CD ;
- en France, Sodexo a créé un organisme de formation accrédité pour préparer ses salariés au Certificat de Qualification Professionnelle délivré par la Branche de l'Industrie hôtelière. Cela lui a permis, en quatre ans, de multiplier par cinq les actions de formation dispensées à ses collaborateurs avec,

notamment, le déploiement de 150 formateurs régionaux et de 800 tuteurs ;

- « Boarding Pass », séminaire d'intégration de quatre jours destiné aux nouveaux membres des comités de direction de l'activité Chèques et Cartes de Services, a été créé en septembre 2007. Il a déjà accueilli 59 collaborateurs pour leur faire partager les valeurs, la vision et la stratégie de Sodexo et les mobiliser sur les principaux objectifs de leur mission.

#### Diversité

Dans le cadre de l'objectif stratégique du Groupe « Promouvoir la Diversité et l'Intégration », Sodexo a organisé en janvier 2008 à Paris, son deuxième *Global Inclusion Summit*. Environ 200 cadres dirigeants venant des cinq continents, dont 55 % de femmes, ont partagé cette journée de travail. Au programme : la présentation d'une étude sur la place des femmes dans les grandes entreprises par l'économiste Sylvia-Ann Hewlett, des échanges entre des femmes exerçant des responsabilités chez L'Oréal, Procter & Gamble, IBM et Sanofi-Aventis et enfin, une sensibilisation à la question des genres sous la forme d'un atelier interactif. Une vingtaine de clients de Sodexo étaient également invités à partager cette journée.

#### Mobilité internationale

Une initiative « Mobilité Internationale » a été lancée en décembre 2007 pour accélérer le développement des profils internationaux dans le Groupe. Une « Charte Mobilité Internationale » a été définie afin d'harmoniser les pratiques de chaque entité et de chaque pays, d'offrir la plus grande équité possible dans les conditions d'expatriation et de favoriser les passerelles inter-activités. Sodex'Change, une lettre électronique qui recense les opportunités de postes d'encadrement ouverts à la mobilité internationale, est opérationnelle depuis mars 2008. Enfin, les mesures d'accompagnement pour l'expatrié et sa famille ont été renforcées avec, par exemple, la désignation d'un parrain pour accompagner l'expatrié dans son parcours, l'attribution d'une aide à l'installation, un renfort des compétences linguistiques, une aide à la recherche d'un logement et d'un emploi pour le conjoint.

## Des outils de gestion plus performants pour une meilleure productivité

Au cours de l'exercice, Sodexo a déployé dans toutes ses divisions d'Amérique du Nord, un outil de gestion et de planification des ressources humaines, le *Labor Management System*, ainsi qu'un nouveau système central de paie baptisé *Passport*. Ces outils permettent aux responsables de site d'optimiser la productivité opérationnelle.

Dans le domaine des achats, le programme de productivité *Five Star* lancé en 2004 rassemblait au départ onze pays représentant 85 % des achats du Groupe dans un processus commun en cinq étapes (menus, rationalisation du nombre de références, réduction du nombre de fournisseurs, réorganisation de la logistique et rigueur de gestion accrue sur site). Cette démarche activement poursuivie, a été étendue au cours de l'exercice à trois nouveaux pays : l'Espagne, le Canada et l'Australie. Elle a permis de réduire de 1,5 % par an le volume d'achat depuis trois ans.

### Acquisitions

Au cours de l'exercice, Sodexo a réalisé plusieurs acquisitions qui lui ont permis de renforcer ses positions :

- dans les Chèques et Cartes de Services :
  - Tir Groupé, leader français des Chèques cadeaux pour les entreprises et collectivités, présent auprès de 325 enseignes nationales et 300 000 points d'échanges,
  - les activités Chèques et Cartes de Services du Grupo VR, l'une des plus grandes entreprises du secteur au Brésil, qui permettent à Sodexo de doubler sa taille sur le premier marché mondial des titres de services, avec 2,8 milliards d'euros de volume d'émission en année pleine ;
- dans le domaine des services de conciergerie, avec l'acquisition de Circles, leader américain sur ce marché.

Au début de l'exercice 2008-2009, Sodexo a également :

- finalisé le 30 septembre 2008, l'acquisition de Score Groupe, le quatrième acteur français du marché de la restauration collective. Sodexo renforce ainsi sa position sur le marché français

des services de Restauration qui offre encore un important potentiel de développement, et complète son offre adaptée à chaque segment de clientèle et sa couverture géographique nationale ;

- signé le 25 septembre 2008, un accord pour prendre le contrôle du groupe Zehnacker un important groupe allemand de services de Facilities Management. Zehnacker fournit des services de maintenance technique et d'ingénierie aux entreprises et aux établissements de santé. Zehnacker offre la même gamme de services de Facilities Management en Autriche, en Suisse et en Pologne. Cette acquisition renforce la capacité du Groupe à fournir des solutions intégrées globales sur le marché européen et, plus spécifiquement, sur le très attractif marché allemand de la santé.

### Rachat d'actions

Le Conseil d'Administration de Sodexo a décidé le 15 avril 2008 de mettre en oeuvre son programme de rachat d'actions approuvé par l'Assemblée Générale Mixte du 22 janvier 2008 et a proposé au marché une Offre Publique d'Achat Simplifiée (OPAS) visant à racheter à ses actionnaires un nombre maximum de 12,5 millions de ses propres actions, soit 7,8 % du capital, à un prix unitaire de 42,5 euros, coupon attaché.

Cette opération permettait aux investisseurs de bénéficier de la forte génération de liquidités du Groupe avec le versement d'une prime substantielle sur le cours au moment de l'annonce (approximativement 15 %) validée par un expert indépendant. Sodexo a finalement racheté environ 1,7 million de titres pour un montant d'environ 71 millions d'euros et a procédé à l'annulation des titres correspondants en juin 2008.

Par ailleurs, Sodexo a annoncé son intention de continuer à faire bénéficier ses actionnaires de la croissance de ses résultats, par le biais de rachats d'actions sur le marché au fil de l'eau (avec comme objectif l'annulation des titres ainsi achetés) et ceci selon des modalités financières qui seront dans l'intérêt de la Société et de ses actionnaires. À ce titre, Sodexo a racheté en fin d'exercice près de 805 000 actions supplémentaires, pour un montant de près de 32 millions d'euros, qui ont également été annulées le 9 septembre 2008 après la clôture de l'exercice.

## 1. LES CHIFFRES DE L'EXERCICE 2007-2008

Les 30 584 sites du Groupe se répartissent de la façon suivante :

- 17 358 entreprises et administrations (dont les établissements des segments Sports et Loisirs, Défense et Établissements pénitentiaires) ;
- 5 129 écoles et universités ;
- 4 003 établissements de santé ;
- 2 833 résidences pour seniors ;
- 1 261 bases-vie.

Sodexo est implanté dans 80 pays et employait, en fin d'exercice 2007- 2008, 355 044 personnes.

### 1.1 L'évolution du compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Exercice 2007-2008	Exercice 2006-2007	Variation à taux de change courants	Variation à taux de change constants
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>13 611</b>	<b>13 385</b>	<b>1,7 %</b>	<b>8,4 %</b>
Coût des ventes	(11 486)	(11 396)		
<b>Marge brute</b>	<b>2 125</b>	<b>1 989</b>	<b>6,8 %</b>	<b>12,6 %</b>
Charges commerciales	(194)	(174)		
Charges administratives	(1 245)	(1 181)		
Autres produits et charges opérationnels	4	6		
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>690</b>	<b>640</b>	<b>7,8 %</b>	<b>15,3 %</b>
Charges et produits financiers	(102)	(100)		
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	11	7		
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>599</b>	<b>547</b>	<b>9,5 %</b>	<b>17,7 %</b>
Impôt sur les résultats	(202)	(184)		
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>	<b>397</b>	<b>363</b>		
Part revenant aux minoritaires	21	16		
<b>PART REVENANT AU GROUPE</b>	<b>376</b>	<b>347</b>	<b>8,4 %</b>	<b>16,4 %</b>
<b>Résultat part du Groupe par action (en euros)</b>	<b>2,42</b>	<b>2,22</b>	<b>9,0 %</b>	<b>17,1 %</b>
<b>Dividende par action (en euros)<sup>(1)</sup></b>	<b>1,27</b>	<b>1,15</b>	<b>10,4 %</b>	

(1) Proposé à l'Assemblée Générale du 19 janvier 2009

L'écart de change est déterminé en appliquant les taux de change moyens de l'exercice précédent aux montants de l'exercice en cours.

Sur l'exercice 2007-2008, l'impact de la variation du taux de change dollar US/euro a été de -674 millions d'euros sur le chiffre d'affaires, -34 millions d'euros sur le résultat opérationnel et -16 millions d'euros sur le résultat net part du Groupe.

L'impact de la variation du taux de change euro/livre sterling a été de -170 millions d'euros sur le chiffre d'affaires, -9 millions d'euros sur le résultat

opérationnel et -6 millions d'euros sur le résultat net.

Enfin, l'impact de la variation du taux de change euro/real brésilien a été de + 20 millions d'euros sur le chiffre d'affaires, + 2 millions d'euros sur le résultat opérationnel et + 2 millions d'euros sur le résultat net.

Au total, pour l'exercice 2007-2008, les activités situées hors de la zone Euro ont représenté 69 % du chiffre d'affaires (dont 36 % en dollars US) et 83 % du résultat opérationnel (dont 36 % en dollars US).

### 1.1.1 Variation du périmètre

Les principales variations récentes du périmètre du Groupe ont été les acquisitions des activités Chèques et Cartes de Services de Tir Groupé (Chèques Cadeaux) en France et de Grupo VR au Brésil, de Circles, un leader des activités de conciergerie aux États-Unis, et de Yachts de Paris en France, une société spécialisée dans les loisirs et l'événementiel haut de gamme sur la Seine.

### 1.1.2 Le chiffre d'affaires : une croissance très solide

Le chiffre d'affaires consolidé de Sodexo s'est apprécié de 226 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 13 611 millions d'euros.

L'augmentation du chiffre d'affaires se répartit de la façon suivante :

- croissance interne : + 7,7 % ;
- effets de change : - 6,7 % ;
- variations de périmètre : + 0,7 %.

Au cours de l'exercice, les principaux indicateurs du Groupe ont évolué de la façon suivante :

- le taux de fidélisation des clients s'est établi à 93,4 %. Si en Amérique du Nord ce taux demeure proche de l'objectif de 95 %, le Groupe a renforcé ses investissements et mis en place des actions permettant d'atteindre à l'avenir ce niveau au Royaume-Uni et Irlande et en Europe continentale ;
- la croissance sur les sites existants reste de l'ordre de 5 % ;
- le taux de développement (c'est-à-dire le gain de nouveaux contrats) est proche de 9 %, traduisant le dynamisme commercial des équipes de Sodexo.

Ces performances permettent à Sodexo d'enregistrer de nombreux progrès en croissance interne dans les Services de Restauration et de Facilities Management, avec :

- une croissance interne en Amérique du Nord de + 4,2 % après prise en compte d'un effet de base défavorable (l'exercice précédent ayant bénéficié d'une semaine d'activité supplémentaire). Dans cette zone, les principaux moteurs de la croissance restent les segments Santé, Seniors et Éducation ;

- une accélération de la croissance de l'activité en Europe continentale qui atteint 7,2 %, grâce notamment aux services de Facilities Management ;
- une progression du chiffre d'affaires au Royaume-Uni fortement influencée par le contrat d'hospitalité de la Coupe du Monde de Rugby (+ 12,9 %) ;
- la poursuite du niveau élevé d'activité dans le Reste du monde (+ 13,5 %) grâce à un développement à deux chiffres en Amérique latine, au Moyen-Orient, en Asie, en Australie et dans les Bases-Vie.

Par ailleurs, le développement des activités de Facilities Management s'est confirmé au cours de l'exercice : la part des services de Facilities Management dans le chiffre d'affaires consolidé du Groupe est passée de 18,1 % en 2006-2007 à 21,6 % en 2007-2008. Parmi les contrats qui ont contribué à cette performance encourageante, citons KLM aux Pays-Bas et de nouveaux succès commerciaux tels que la Société Générale en France, Nokia en Chine ou encore le Saint Vincent's Catholic Medical Center de New York aux États-Unis.

Enfin, l'activité Chèques et Cartes de Services a maintenu un rythme de croissance interne très élevé, à 18,1 %. Avec les acquisitions, le chiffre d'affaires augmente de 33 % par rapport à l'exercice 2006-2007 et le volume d'émission dépasse pour la première fois la barre des 10 milliards d'euros et s'établit à 10,4 milliards d'euros contre 7,5 milliards d'euros pour l'exercice précédent.

### 1.1.3 Progression du résultat opérationnel

À 690 millions d'euros, le résultat opérationnel progresse de 7,8 % par rapport à l'exercice précédent et de 15,3 % à taux de change constants, dépassant la moyenne annuelle de 11 % de l'Ambition 2015.

La marge opérationnelle atteint 5,1 % contre 4,8 % pour l'exercice 2006-2007. Cette progression de 0,3 % provient de l'amélioration de la marge en Amérique du Nord, de la contribution du contrat d'hospitalité de la Coupe du Monde de Rugby et de la progression des volumes dans l'activité Chèques et Cartes de Services.

## 1.2 Analyse de l'évolution du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel par activité

Chiffre d'affaires par activité <i>(en millions d'euros)</i>	Exercice 2007-2008	Exercice 2006-2007	Variation à taux de change courants	Variation à taux de change constants
<b>Services de Restauration et de Facilities Management</b>				
Amérique du Nord	5 107	5 492	(7) %	5 %
Europe continentale	4 701	4 388	7,1 %	7 %
Royaume-Uni et Irlande	1 504	1 475	2 %	12,9 %
Reste du monde	1 715	1 591	7,8 %	12,4 %
<b>TOTAL</b>	<b>13 027</b>	<b>12 946</b>	<b>0,6 %</b>	<b>7,5 %</b>
<b>Chèques et Cartes de Services</b>	<b>596</b>	<b>447</b>	<b>33,3 %</b>	<b>35,3 %</b>
<b>Élimination du chiffre d'affaires interne</b>	<b>(12)</b>	<b>(8)</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>13 611</b>	<b>13 385</b>	<b>1,7 %</b>	<b>8,4 %</b>

Résultat opérationnel par activité <i>(en millions d'euros)</i>	Exercice 2007-2008	Exercice 2006-2007	Variation à taux de change courants	Variation à taux de change constants
<b>Services de Restauration et de Facilities Management</b>				
Amérique du Nord	247	253	(2,4) %	10,7 %
Europe continentale	231	214	7,9 %	7,5 %
Royaume-Uni et Irlande	78	72	8,3 %	19,4 %
Reste du monde	33	41	(19,5) %	(12,2) %
<b>TOTAL</b>	<b>589</b>	<b>580</b>	<b>1,6 %</b>	<b>9,0 %</b>
<b>Chèques et Cartes de Services</b>	<b>191</b>	<b>135</b>	<b>41,5 %</b>	<b>45,2 %</b>
<b>Frais de direction générale</b>	<b>(78)</b>	<b>(67)</b>	<b>16,4 %</b>	<b>16,4 %</b>
<b>Élimination</b>	<b>(12)</b>	<b>(8)</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>690</b>	<b>640</b>	<b>7,8 %</b>	<b>15,3 %</b>

### 1.2.1 Services de Restauration et de Facilities Management

Cette activité représente 95,7 % du chiffre d'affaires consolidé et 75,6 % du résultat opérationnel consolidé avant frais de Direction Générale.

Le chiffre d'affaires atteint 13 027 millions d'euros en augmentation de 7,3 % (croissance interne). Ces performances ont bénéficié notamment de :

- la progression toujours très nette en Santé et Seniors : + 7,3 % ;

- la croissance en Entreprises et Administrations accentuée par les performances en Sports et Loisirs notamment avec la réussite du contrat d'hospitalité de la Coupe du Monde de Rugby : + 8,1 % ;
- la bonne tenue de l'activité en Éducation, + 5,5 %.

Le résultat opérationnel de l'activité Services de Restauration et de Facilities Management atteint 589 millions d'euros, en croissance de 1,6 % à taux de change courants et de 9,0 % à taux de change constants.

## Analyse par zone géographique

### Amérique du Nord

Le chiffre d'affaires atteint 5,1 milliards d'euros. Si, en apparence, la croissance interne affiche une progression de seulement 4,2 %, il convient de rappeler que l'exercice précédent incluait l'effet d'une 53<sup>e</sup> semaine d'activité comme il est d'usage dans la profession en Amérique du Nord. En ajustant l'exercice précédent sur une base calendaire de 52 semaines, la croissance interne en Amérique du Nord serait en fait de 5,4 % en 2007-2008.

Par ailleurs, l'évolution défavorable du taux moyen du dollar US par rapport à l'euro d'un exercice à l'autre, ne représente qu'un effet de conversion et n'entraîne pas de risque d'exploitation, mais elle contribue à masquer la croissance de l'exercice.

La performance du segment **Entreprises et Administrations** (+ 0,8 %, soit + 2,7 % sur une base calendaire comparable à l'exercice précédent) résulte :

- du plein effet sur l'ensemble de l'exercice d'importants contrats gagnés lors de l'exercice précédent tel qu'USAA, Houston Zoo, American Family ou Wellpoint, Inc. ;
- d'une fréquentation accrue sur les bases militaires de l'U.S. Marine Corps ;
- d'un bon développement dans le secteur des Sports et Loisirs avec le gain de sites tels que Dallas Museum of Art, Fort Worth Museum of Science and History et Phipps Conservatory and Botanical Garden ;
- d'une réduction des dépenses discrétionnaires des entreprises et des consommateurs liées à l'environnement économique.

Parmi les succès commerciaux récents, il convient de citer les nouveaux contrats en services de Facilities Management avec Procter & Gamble (plusieurs sites industriels aux États-Unis), GlaxoSmithKline (au Canada), EMC Corporation, Unilever - Slim Fast, Evergreen Solar, Inc.

Enfin, rappelons que Sodexo a acquis durant l'exercice Circles, leader des services de conciergerie aux États-Unis, dont l'offre renforce le positionnement du Groupe dans les services qui améliorent la Qualité de Vie. Circles a connu une excellente année.

La croissance interne de + 6,9 % (soit 9,2 % sur une base calendaire comparable à l'exercice précédent) en **Santé et Seniors** traduit essentiellement :

- le maintien d'un excellent niveau de fidélisation des clients ;
- un fort développement du chiffre d'affaires sur les sites existants grâce à une offre globale spécifiquement adaptée aux attentes des clients, des patients et des visiteurs, ainsi qu'à la montée en puissance de contrats remportés lors de l'exercice précédent (York Central Hospital, Stanford University Medical Center, Moses Cone Health Center, etc.) ;
- les succès commerciaux de l'exercice parmi lesquels on notera Mount Sinai Medical Center, Asbury Methodist Village, Palmetto Health, Georgetown University Hospital, Hospital of Central Connecticut, New Hanover Regional Medical Center, Bethany Village Retirement Center et US Army MedCom (10 hôpitaux).

Enfin, le segment **Éducation**, en croissance interne de + 3,7 %, a bénéficié d'un taux d'inscriptions toujours élevé, de l'augmentation de la fréquentation des restaurants et de l'excellent niveau de fidélisation atteint en 2006-2007. Toutefois, les progrès en services de Facilities Management ont été plus modérés qu'en 2006-2007, exercice qui avait été marqué par de nombreux travaux de reconstruction consécutifs au cyclone Katrina en Louisiane. L'application de critères de reconnaissance de revenus sur certains contrats a également pesé sur le taux de croissance de l'exercice.

Plusieurs contrats importants ont été remportés en 2007-2008. On citera, notamment, University of Puerto Rico, University of Louisville (Kentucky), University of California-Berkeley, University of New Mexico et le Kansas City School District.

Enfin, parmi les nombreuses récompenses reçues par Sodexo en Amérique du Nord, on retiendra la distinction décernée par le Gouverneur du Rhode Island pour des programmes « Bien-être » innovants destinés à préserver le capital santé des enfants. Sodexo s'est également distingué dans le domaine de la diversité en figurant au palmarès « Top Company for Diversity » du magazine Black Enterprise, en étant la seule entreprise de services de Restauration et de Facilities Management mise à l'honneur par le magazine Diversity Edge pour ses performances en matière de recrutement, de fidélisation et de promotion de ses collaborateurs issus de minorités et enfin, en étant classé dans le Top 10 des *Companies for Asian Americans* du magazine Asian Enterprise.

Le résultat opérationnel atteint 247 millions d'euros en progression de 10,7 % à taux de change constants par rapport à l'exercice précédent et la marge opérationnelle ressort à 4,8 %, contre 4,6 % en 2006-2007.

Cette bonne progression du résultat opérationnel dans un contexte de forte inflation des denrées alimentaires, s'explique par l'amélioration de la rentabilité en Santé et Seniors, la fréquentation accrue en Défense et l'amélioration de la productivité en Entreprises et en Education consécutive au déploiement d'un outil performant de gestion de la productivité sur les sites.

Dans les événements marquants de l'exercice, on retiendra la prise de fonction de George Chavel en tant que Directeur Général Amérique du Nord.

Par ailleurs, parmi les différentes initiatives conduites durant l'exercice, il convient de noter la création d'un *Metropolitan Business Group* dans certaines agglomérations telles que Chicago, avec pour objectif de partager les meilleures pratiques opérationnelles, et d'accélérer le développement commercial et la croissance du chiffre d'affaires.

### Europe continentale

Le chiffre d'affaires atteint 4,7 milliards d'euros et la croissance interne ressort à 7,2 %, en forte accélération par rapport à l'exercice précédent.

L'exercice a été marqué par un très bon développement sur sites et par l'accélération de la croissance en services de Facilities Management, plus de deux fois supérieure à celle enregistrée dans les services de Restauration.

La croissance interne du segment **Entreprises et Administrations** est de + 6,1 %, en nette accélération par rapport à 2006-2007. Elle reflète :

- la contribution du contrat KLM aux Pays-Bas (36 services de Restauration et de Facilities Management pour les 80 immeubles du site de l'aéroport de Schiphol aux Pays-Bas) ;
- l'ouverture de nombreux contrats en Scandinavie, tels que Telenor en Norvège et les garnisons d'Eskjö et Karlskrona en Suède, ainsi qu'en Espagne et en Europe centrale avec de nombreuses entreprises de taille moyenne ;
- la forte poussée des Sports et Loisirs en France (Tour Eiffel, Lido, Bateaux Parisiens...). Dans ce domaine, Sodexo a consolidé sa position de leader sur la Seine en 2008 avec une offre bien structurée : poursuite de la croissance des Bateaux

Parisiens dans le segment du tourisme, signature du contrat « Voguéo » avec le STIF (Syndicat des Transports de l'Ile de France) pour la création à titre expérimental d'une ligne de transport public fluvial de Bercy à Maisons-Alfort en juin 2008 et enfin avec l'acquisition de Yachts de Paris également en juin 2008 qui positionne le Groupe sur le domaine événementiel.

Adidas en Allemagne et Dassault Systèmes en France figurent parmi les contrats significatifs remportés au cours de l'exercice.

La forte croissance interne de + 8,1 % en **Santé et Seniors**, plus vigoureuse qu'au cours de l'exercice précédent, traduit :

- la bonne croissance sur sites existants ;
- le fort niveau de développement commercial de l'exercice passé et du début d'exercice, notamment en France.

En France, tout en renforçant son leadership avec, par exemple, la mise en place d'un accord cadre avec Vitalia (cliniques), Sodexo a décidé d'unifier les segments de la santé et du médico-social, pour répondre à une gestion de plus en plus globale des soins dans le secteur privé comme dans le secteur public. En Belgique et aux Pays-Bas, Sodexo a décidé de lancer les démarches élaborées par les équipes américaines du Groupe « Patient Experience » et « At Your Service » en vue d'améliorer la qualité de son offre.

AZ St Maarten en Belgique, Hospital San Juan de Dios en Espagne, Albert Schweitzer Ziekenhuis aux Pays-Bas et le Centre Hospitalier Sud-Francilien en France sont quelques-uns des succès commerciaux de l'exercice.

La forte accélération de la croissance interne dans le segment **Éducation** (+ 9,9 %) résulte, en grande partie, du contrat des écoles de la Ville de Rome en Italie remporté en début d'exercice et des succès commerciaux de l'exercice précédent comme Dresden Fraichaud en Allemagne, TU Delft et Avans Hogeschool aux Pays-Bas. Il est intéressant de noter que le contrat signé avec la Ville de Rome qui porte sur 20 000 repas par jour, prévoit de proposer environ 75 % de produits bio d'origine locale et d'utiliser assiettes, verres, nappes et couverts fabriqués à partir de matériaux recyclés. Partout en Europe, les attentes sont fortes en matière d'hygiène et de nutrition, mais aussi de label et de produits bio. Pour y répondre, Sodexo a enrichi son offre dans ces domaines, ainsi que dans celui du commerce équitable.

Parmi les nouveaux clients de l'exercice 2007-2008 figurent UT Twente aux Pays-Bas, les écoles du 11<sup>e</sup> district de Budapest en Hongrie et en France, les écoles de Noisiel, Meudon, Clichy et de Sète ainsi que le premier lot de collèves sous-traités par le département des Hauts-de-Seine.

Pour la deuxième année consécutive, le Warsaw Business Journal en Pologne a classé Sodexo « Première société de services de Restauration et de Facilities Management ». En Pologne toujours, « Les Amis des Enfants » ont remis à Sodexo la médaille de l'association pour son programme STOP Hunger et le programme d'orientation *You are not alone* en faveur des adolescents. En Allemagne, le magazine Catering Inside a nommé Sodexo « *Caterer of the year* » en lui remettant le prix spécial *Business Performance*. Enfin, en Hongrie, l'Association nationale Pápai Páriz pour l'éducation et la santé a récompensé les efforts de communication en matière de santé et de nutrition de Sodexo.

Dans le cadre de son programme mondial STOP Hunger, Sodexo poursuit son partenariat en France avec les « Restos du Cœur ». Depuis 2004, plus de 300 000 repas chauds ont ainsi été distribués, près de 2 000 bénévoles ont été formés et plus de 60 personnes ont trouvé un emploi.

Les équipes de Sodexo en Belgique et aux Pays-Bas ont travaillé au déploiement des marques et concepts internationaux « Aspretto » (boissons chaudes), Natural ! et Be sur les sites Sodexo.

Sodexo poursuit ses investissements dans la formation qualifiante de ses salariés et justifie ainsi son rôle d'employeur de référence. Cette année, en France près de 250 collaborateurs ont obtenu un Certificat de Qualification Professionnelle contre 118 l'année précédente.

Enfin, en matière d'environnement, l'expérience de Sodexo en Italie lors de la rencontre du Pape avec les jeunes à Loreto mérite d'être soulignée : en septembre 2007, Sodexo a servi 142 800 repas et 63 600 petits déjeuners tout en organisant en même temps la collecte et gestion des déchets en diffusant un livret d'information aux participants. Environ 40 collaborateurs de Sodexo et 100 volontaires ont contribué au succès de cet événement.

Le résultat opérationnel de l'Europe continentale s'élève à 231 millions d'euros, en progression de 7,5 % hors effet de change et légèrement supérieure à celle du chiffre d'affaires. La marge opérationnelle s'établit à 4,9 % illustrant :

- la bonne maîtrise de l'inflation sur les denrées alimentaires dans la plupart des pays, à l'exception de l'Italie et de l'Espagne en raison du poids du secteur public dans le portefeuille de Sodexo ;
- l'amélioration de la productivité Achats grâce aux nombreux plans d'action mis en œuvre dans le cadre du programme *Five Star* ;
- la progression de la rentabilité des activités Sports et Loisirs en France.

Deux sociétés ont été acquises durant l'exercice 2007-2008 ou au début de l'exercice suivant venant ainsi compléter l'offre de Sodexo sur plusieurs marchés :

- Yachts de Paris en France, spécialisée dans le tourisme et l'événementiel de luxe sur la Seine, possède une flotte de huit bateaux et propose une offre gastronomique de prestige ;
- Score Groupe, quatrième groupe de restauration en France dont l'offre et le positionnement consolident la position de leader dans les services de Restauration de Sodexo sur le marché national. Parmi les clients de Score Groupe, citons l'Institut Pasteur, Thalès, Intermarché, Sanofi-Aventis, INSEAD et le groupe de maisons de retraites Dolcéa.

#### Royaume-Uni et Irlande

Le chiffre d'affaires atteint 1,5 milliard d'euros et la croissance interne s'affiche à 12,9 %. Ces performances exceptionnelles sont essentiellement dues à la contribution du contrat d'hospitalité de la Coupe du Monde de Rugby qui s'est déroulée en septembre et octobre 2007 et qui représente 140 millions d'euros de chiffre d'affaires.

La croissance interne (+ 15,6 %) du segment **Entreprises et Administrations** s'explique également par la réussite de ce contrat qui comprenait la vente de programmes d'hospitalité pour les entreprises, les prestations de voyage et un service traiteur dans un certain nombre de stades. Sodexo a ainsi contribué à apporter à l'IRB (International Rugby Board) un nouveau standard de qualité pour la gestion de l'hospitalité d'un grand événement sportif, qui lui a valu de remporter avec son partenaire Mike Burton Group, le contrat d'hospitalité de la prochaine coupe du monde de rugby en 2011 en Nouvelle-Zélande.

Parallèlement, l'activité Services de Restauration et de Facilities Management auprès des entreprises est demeurée stable tandis que la Défense bénéficiait de la montée en puissance du contrat de la Base Souveraine de Chypre et que les Etablissements

Pénitentiaires connaissaient une croissance liée à niveau d'activité accru sur plusieurs sites.

Sodexo a remporté de nombreux contrats en services de Facilities Management, notamment AstraZeneca, GlaxoSmithKline et Royal Air Force Lyneham.

Enfin, la croissance interne de + 6,3 % en **Santé et Seniors** s'explique par une progression satisfaisante du chiffre d'affaires sur les sites, notamment à North Staffordshire, Stoke Mandeville et la montée en puissance de contrats démarrés en 2007 et 2008, tels que Hillingdon et Mount Vernon.

En **Éducation** Sodexo enregistre une croissance interne de 3,3 % qui marque une reprise de la croissance dans ce segment pour la première fois depuis quatre ans. Cette bonne performance provient des gains récents de contrats dans des universités et du succès des offres de restauration contribuant à un meilleur équilibre nutritionnel proposées dans les écoles. Parmi les contrats récents, il convient de citer London School of Pharmacy et East Durham and Houghall College. Enfin, il est intéressant de noter que Sodexo parraine Tom Daley, le plongeur britannique de 14 ans qui s'est illustré aux Jeux Olympiques de Beijing dans le cadre de sa promotion de modes de consommations plus sains et de son offre nutritionnelle auprès des écoles.

Les efforts de Sodexo ont également été récompensés dans ce pays. Sodexo Laboratory Instruments a ainsi remporté le *Premises and Facilities Management Expert Services Award 2007* pour la qualité de sa collaboration avec GlaxoSmithKline Research and Development. Par ailleurs, le British Safety Council a remis à Sodexo un neuvième *International Safety Award* et la British Hospitality Association lui a décerné le *Group Environmental Award* en reconnaissance de son engagement dans la préservation de l'environnement. Sodexo a été également retenu comme partenaire officiel de la campagne nationale *Year of Food and Farming* destinée à sensibiliser les enfants à l'importance d'une nourriture équilibrée et à la qualité des produits du terroir.

Le résultat opérationnel s'établit à 78 millions d'euros et la marge opérationnelle ressort à 5,2 %, contre 4,9 % en 2006-2007. Cette performance reflète :

- la poursuite des initiatives visant à améliorer la rentabilité sur les sites ;
- la bonne maîtrise des frais de structure ;

- et bien entendu, la contribution importante du contrat d'hospitalité de la Coupe du Monde de Rugby.

### Reste du Monde

Le chiffre d'affaires ressort à 1,7 milliard d'euros. La croissance interne de + 13,5 % résulte des taux de croissance interne à deux chiffres atteints en Amérique latine, au Moyen-Orient, en Asie et en Australie, notamment dans les activités Bases-Vie. Les besoins toujours croissants en énergie et autres ressources naturelles, la bonne tenue du prix des matières premières ainsi que la multiplication des grands chantiers de génie civil contribuent largement à cette dynamique.

Les succès commerciaux de Sodexo ont permis un bon développement du chiffre d'affaires, notamment au Moyen-Orient et en Afrique. Au Qatar par exemple, le consortium Veolia-Saipem-Al-Jaber a confié au Groupe un contrat de Facilities Management d'une base-vie accueillant 2 250 personnes dans le cadre de l'un des plus importants complexes de production de gaz naturel liquéfié au monde.

En Amérique latine, Sodexo a largement profité du développement des activités minières et enregistré des croissances significatives au Pérou, en Colombie, au Brésil et au Chili.

Sodexo a remporté un accord cadre mondial avec Seadrill, ainsi que de nouveaux contrats avec BHP Billiton Olympic Dam Village et AXA en Australie, Schlumberger Tyumen en Russie Orientale, BHP Billiton Escondida, Antofagasta Minerals (Pelambres, Esperanza) au Chili, et Bumrungrad Hospital Bangkok en Thaïlande.

Enfin, en Chine et en Inde, le Groupe a poursuivi son expansion à un rythme élevé, tant en services de Restauration qu'en services de Facilities Management. Parmi les principaux contrats remportés, citons en Chine ceux de HSBC Tseung Kwan O et SVA-Fujifilm Optoelectronic Materials Co., Ltd et en Inde ceux de Nokia, Tata Consultancy Services et Unilever.

Sodexo a été récompensé à de nombreuses reprises notamment au Pérou où il a été élu « Meilleure Société de l'année 2007 » par l'Asociacion Civil Empresa Peruana del Ano. Rio Tinto lui a décerné son *Safety Award* en Australie et le récompense à Madagascar pour avoir franchi le cap des 2 000 000 heures travaillées sans accident; Sodexo a été, par ailleurs, couronné en Australie pour son rapport *Equal Opportunity for Women in the Workplace* et s'est vu attribué pour 9<sup>e</sup> année consecutive *the British Safety*

*Council Safety Award* en Ecosse. Enfin, au Brésil, Sodexo a reçu, pour la troisième année consécutive, le *Top Hospitalar 2007*, la plus haute distinction nationale du secteur hospitalier, dans la catégorie *Outsourcing Company*.

Le résultat opérationnel atteint 33 millions d'euros et la marge opérationnelle ressort à 1,9 %. La rentabilité s'est améliorée en Inde, au Moyen-Orient et en Afrique, mais la baisse de la marge opérationnelle par rapport à l'exercice précédent s'explique :

- par des niveaux d'inflation particulièrement élevés, notamment en Amérique Latine
- par les coûts importants liés à l'ouverture de certains chantiers miniers au Chili et en Australie.

### 1.2.2 Chèques et Cartes de Services

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2007-2008 s'élève à 596 millions d'euros.

Le volume d'émission de Sodexo (valeur faciale multipliée par le nombre de chèques et cartes émis) a franchi le cap des dix milliards d'euros sur l'exercice pour atteindre 10,4 milliards d'euros. Cette forte croissance s'explique par des acquisitions et d'importants contrats. Citons, notamment :

- la contribution depuis janvier 2008 du contrat de cinq ans signé avec l'Office pour l'Emploi (Onem) en Belgique pour son programme innovant de Titres de Services, avec un volume d'émission annuel estimé à plus de 1,2 milliard d'euros ;
- l'acquisition de Tir Groupé en France (chèques cadeaux) dont le volume d'émission annuel est d'environ 300 millions d'euros ;
- l'acquisition des activités Chèques et Cartes du Grupo VR au Brésil (intégré sur six mois) qui représente en année pleine un volume d'émission de l'ordre 1,4 milliard d'euros.

La forte croissance interne du chiffre d'affaires de 18,1 % provient de :

- la demande pour les services traditionnels (Pass Restaurant et Pass Alimentation) toujours vigoureuse en Amérique latine mais aussi en Europe, de l'augmentation du nombre de bénéficiaires et de la valeur faciale des titres émis dans plusieurs pays ainsi que du gain de nouveaux clients ;

- du développement d'offres innovantes dans le domaine de la Motivation et de l'Assistance notamment en Europe. À titre d'exemple, en décembre 2007, Sodexo a élargi son offre pour le Ministère de la Défense britannique avec le programme *Childcare Pass* (Pass Garderie). Ce succès illustre bien les synergies commerciales entre l'activité Services de Restauration et de Facilities Management et l'activité Chèques et Cartes de Services.

Parmi les autres succès commerciaux de l'exercice citons le Secrétariat d'Etat à l'Education au Brésil, Junaeb au Chili, Shanghai Huizhong Automotive en Chine, AGIRC-ARRCO en France, Hindustan Aeronautics et Electronic Corporation of India en Inde.

Le résultat opérationnel atteint 191 millions d'euros en progression de 45,2 % à taux de change constant. La marge opérationnelle ressort à 32,0 % (1,8 % du volume d'émission) contre 30,2 % pour l'exercice 2006-2007. Cette excellente performance s'explique essentiellement par l'effet de levier opérationnel sur les coûts de traitement lié à la forte croissance du volume d'émission. Les acquisitions (Tir Groupé sur 11 mois et VR sur six mois) ont elles aussi légèrement contribué à la progression du résultat opérationnel. Rappelons enfin que l'exercice précédent avait été pénalisé par la résolution d'un contentieux au Brésil.

### 1.2.3 Frais de Direction Générale

Les frais de Direction Générale s'élèvent à 78 millions d'euros, en hausse de 11 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation correspond à de nouveaux investissements pour mieux tirer parti de la taille du Groupe et mutualiser certaines dépenses. Ils tiennent compte également :

- des investissements dans la marque Sodexo ;
- du déménagement du siège social de Montigny le Bretonneux à Issy-les-Moulineaux ;
- du lancement d'un Plan d'Epargne International pour les collaborateurs de 25 pays.

D'une façon générale, il faut souligner que les frais de Direction Générale ne sont qu'une composante des frais de structure totaux du Groupe qui s'élèvent à 1 439 millions d'euros et que la mutualisation de ces dépenses a pour vocation de réduire parallèlement ces charges au niveau des entités opérationnelles.

### 1.3 Résultat financier

Le résultat financier est négatif de 102 millions d'euros contre 100 millions d'euros au cours de l'exercice précédent, soit une légère hausse de 2 %. Cette évolution reflète deux séries de facteurs qui se compensent :

- d'une part, l'amélioration des charges financières liée à la forte génération de trésorerie du Groupe ;
- d'autre part, le coût de financement des acquisitions de l'exercice, en particulier de VR au Brésil, Circles aux États-Unis et Tir Groupé en France, qui a augmenté la charge d'intérêt d'environ 13 millions d'euros.

La couverture du résultat financier par le résultat opérationnel atteint un ratio de 6,8 contre un ratio de 6,4 en 2006-2007.

### 1.4 Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices s'élève à 202 millions d'euros. Le taux effectif d'impôt s'inscrit à 34,4 % contre 34,1 % pour l'exercice 2006-2007. Cette relative stabilité du taux résulte, en grande partie, d'une progression des résultats plus forte dans des pays à imposition plus faible.

### 1.5 Hausse importante du résultat net part du Groupe

À 376 millions d'euros, le résultat net part du Groupe est en hausse de 8,4 % et, hors effet de change, de 16,4 %.

Cette augmentation significative résulte principalement :

- de la forte croissance du résultat opérationnel ;
- de la relative stabilité des charges financières et du taux effectif d'impôt.

### 1.6 Progression du bénéfice net par action

Le bénéfice net par action s'établit à 2,42 euros pour l'exercice 2007-2008 contre 2,22 euros pour l'exercice précédent, soit une progression de 9 %.

### 1.7 Proposition d'augmentation de dividende

Enfin, le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des Actionnaires du 19 janvier 2009, la distribution d'un dividende de 1,27 euro par action, en augmentation de 10 % par rapport à l'exercice précédent. Cette proposition est justifiée par les excellents résultats du Groupe et reflète la très grande confiance du Conseil d'Administration dans les capacités du Groupe à poursuivre, d'une façon durable, sa croissance rentable et sa volonté d'associer les actionnaires aux fruits de cette croissance. Le ratio de distribution (dividendes sur résultat net) s'élève à 53 %.

## 2. SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE AU 31 AOÛT 2008

Le tableau suivant présente les éléments des flux de trésorerie.

	Exercice clos au 31 août	
	2008	2007
Flux nets de trésorerie liés à l'activité	780	753
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(847)	(221)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	265	(144)
Flux nets de trésorerie	198	388

Les flux nets de trésorerie liés à l'activité s'élèvent à 780 millions d'euros en 2007-2008 contre 753 millions d'euros en 2006-2007. Cette augmentation de 27 millions par rapport à l'exercice précédent s'explique, notamment, par :

- la progression du résultat opérationnel de 50 millions d'euros ;
- une nouvelle évolution favorable du besoin en fonds de roulement de 157 millions d'euros qui provient essentiellement des développements importants dans l'activité Chèques et Cartes de Services, et notamment grâce à la signature du contrat des Titres de Services avec l'Onem en Belgique. Elle a permis de compenser très largement les flux négatifs provenant :
  - du règlement des redevances prévu dans le cadre du contrat d'hospitalité de la Coupe du monde de Rugby,
  - et des contributions exceptionnelles de 47 millions d'euros au plan de retraite du Royaume-Uni.

Les flux nets de trésorerie liés à l'activité ont permis :

- des investissements opérationnels nets et des investissements clients de 219 millions d'euros, soit 1,7 % du chiffre d'affaires ;
- des opérations de croissance externe (nettes des cessions et de la trésorerie dans les filiales) pour un total de 612 millions d'euros. Il s'agit essentiellement de l'acquisition de 100 % des activités Chèques cadeaux de Tir Groupé en France, de 100 % de l'activité Chèques et Cartes de services de Grupo VR au Brésil et de 100 % de Circles, le leader des services de conciergerie aux États-Unis.

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement comprennent le paiement des dividendes pour 196 millions d'euros et des rachats d'actions propres en vue de les annuler ; en effet, Sodexo a acquis en juin 2008 1 667 131 actions, soit 71 millions d'euros dans le cadre d'une l'Offre Publique d'Achat Simplifiée (OPAS) lancée le 16 mai 2008 à 42,50 euros sur environ 8 % de son capital. Par ailleurs, le Groupe a entrepris, entre fin juin et mi-juillet 2008, des rachats sur le marché portant sur 804 887 actions à un cours moyen de 39,2 euros, soit un montant d'environ 31,6 millions d'euros. Le montant total des rachats d'actions s'est élevé à 105 millions d'euros en 2007-2008.

Au 31 août 2008, les dettes financières s'élèvent à 2 516 millions d'euros et comprennent principalement trois emprunts obligataires en euros pour 1 816 millions d'euros. Le financement par divers concours bancaires et par crédit-bail, ainsi que les instruments financiers dérivés constituent le solde de l'endettement.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie nets des découverts bancaires s'élèvent à 1 563 millions d'euros. Les placements de la trésorerie des Chèques et Cartes de Services sur des supports à plus de trois mois atteignent 179 millions d'euros et les fonds réservés de l'activité Chèques et Cartes de Services atteignent 304 millions d'euros.

La trésorerie opérationnelle du Groupe (qui comprend également ses placements et les fonds réservés de l'activité Chèques et Cartes de Services) s'élève à 2 046 millions d'euros, dont 1 183 millions d'euros pour l'activité Chèques et Cartes de Services.

Ainsi, au 31 août 2008, l'endettement net de la trésorerie opérationnelle atteint 465 millions d'euros et ne représente que 21 % des capitaux propres du Groupe, contre 5 % à la fin de l'exercice précédent.

Ceci démontre une fois de plus l'excellent modèle financier du Groupe et la solidité de ses ratios financiers.

À la clôture de l'exercice, les emprunts à taux fixe représentent 91 % de l'endettement et le coût d'intérêt moyen est de 5,6 %. Le Groupe dispose de lignes de crédit bancaire non utilisées de 480 millions d'euros.

Par ailleurs, au 31 août 2008, les engagements hors bilan du Groupe (voir annexe aux comptes consolidés note 4.25) s'élèvent à 721 millions d'euros, soit 34 % des capitaux propres part du Groupe.

### Événements postérieurs à la clôture du 31 août 2008

Dans la perspective du refinancement de 1,3 milliard d'euros de dette obligataire d'ici à mars 2009, le

Groupe a procédé fin septembre 2008 à un placement privé auprès d'investisseurs américains (United States Private Placement) pour 500 millions de USD sur des maturités allant de 5 à 10 ans au taux moyen d'environ 6 %.

Il convient de rappeler que les acquisitions annoncées telles que Score Groupe en France dans les Services de Restauration le 30 septembre 2008 et de Zehnacker en Allemagne (en cours de finalisation) dans les services de Facilities Management, pour un montant total proche de 390 millions d'euros, seront financées par le Groupe à partir de sa trésorerie et de sa ligne de crédit disponible.

Compte tenu de ces opérations, l'endettement proforma (c'est-à-dire au 31 août 2008 mais incluant les acquisitions postérieures à la clôture) net de la trésorerie opérationnelle atteint 860 millions d'euros et représente 40 % des capitaux propres du Groupe.

## 3. PERSPECTIVES

Lors du Conseil d'Administration du 6 novembre 2008, Michel Landel, Directeur Général de Sodexo, a présenté les perspectives pour l'exercice 2008-2009 et confirmé la mobilisation des collaborateurs de Sodexo autour des axes stratégiques du plan Ambition 2015. Cette feuille de route stratégique vise le doublement du chiffre d'affaires du Groupe entre 2004-2005 et 2014-2015 et la réalisation d'une croissance annuelle de 7 % par an en moyenne.

Michel Landel a rappelé au Conseil d'administration que le contrat d'hospitalité de la Coupe du monde de Rugby en septembre/octobre 2007 avait contribué ponctuellement à hauteur de 140 millions en chiffre d'affaires et défavorisera mécaniquement la base de comparaison des progressions du chiffre d'affaires sur l'exercice en cours.

Alors que l'activité Chèques et Cartes de Service poursuit sa croissance de volume d'émission à un rythme supérieur à 10 %, les niveaux d'activités en services de restauration et de Facilities Management, en Amérique du nord et en Europe, démontrent déjà quelques ralentissements liés aux resserrements des dépenses de la part des clients et consommateurs. Même si le portefeuille d'activité de Sodexo protège le Groupe dans le contexte de crise économique

mondiale, une grande prudence doit rester de mise quant aux évolutions du chiffre d'affaires pour l'exercice en cours.

La crise bancaire et la crise financière entraînent une crise économique qui se prolongera en 2009 et en 2010 dans la plupart des pays où nous exerçons nos activités ; certains seront en récession, d'autres verront leur croissance ralentir.

Dans ce climat d'incertitude, le Comité Exécutif du Groupe a pris des mesures énergiques pour limiter la croissance des frais de structure et geler les embauches du personnel qui ne travaille pas sur les sites ; deux principes ont été appliqués :

- ne pas réduire les dépenses consacrées au développement et
- évaluer chaque dépense suivant deux critères :
  - quelle valeur ajoutée cela apporte à nos clients et à nos consommateurs ?
  - quelle contribution aux résultats du Groupe ?

Ce plan d'économies de 50 millions d'euros devrait permettre de stabiliser les frais de fonctionnement de 2008-2009 par rapport à 2007-2008.

Aujourd'hui, Sodexo se donne pour l'exercice 2008-2009 un objectif de croissance interne du chiffre d'affaires compris entre 2 et 5 % ; à la croissance interne, il convient d'ajouter environ 2 % de contribution au chiffre d'affaires des acquisitions récentes (VR, Score Groupe et Zehnacker). L'objectif total de progression du chiffre d'affaires consolidé hors effets de change se situe ainsi entre 4 et 7 % pour 2008-2009.

Sodexo se fixe également l'objectif de réaliser un résultat opérationnel compris entre 730 millions d'euros et 760 millions d'euros à taux de change constants.

Un maintien du taux de change USD/Euro à son niveau actuel d'environ 1,30 sur l'ensemble de l'exercice 2008-2009 aurait bien entendu une incidence favorable sur ces performances.

Enfin, Michel Landel a précisé :

« Notre confiance dans l'avenir repose sur cinq raisons objectives :

- *premièrement, nos différents marchés ont un potentiel de développement considérable estimé à 735 milliards d'euros.*
- *deuxièmement, nous réalisons près des deux tiers de notre chiffre d'affaires dans des segments moins exposés à la conjoncture économique, à fort potentiel et sur lesquels nous sommes leaders mondiaux : la Santé & les Seniors, l'Education, la Défense ;*

- *troisièmement, compte tenu des difficultés économiques que vont avoir les entreprises et les institutions, le développement de l'externalisation des services peut représenter pour les clients potentiels, une opportunité de réduire leurs coûts et pour Sodexo une réelle opportunité de développement ;*
- *quatrièmement, nous poursuivons la remise en cause de nos modes de fonctionnement et de l'efficacité de notre organisation ;*
- *Enfin, le modèle financier de Sodexo conjuguant des activités à forte intensité humaine mais à faible intensité capitalistique a prouvé son efficacité en permettant de générer de façon structurelle d'importantes liquidités et en garantissant la pérennité de ratios financiers solides.»*

*Pour toutes ces raisons, je reste très confiant dans notre capacité à atteindre notre Ambition 2015 et à nous imposer comme le leader mondial des services qui améliorent la Qualité de Vie.*

*Je tiens enfin à remercier les clients pour leur fidélité, les actionnaires pour leur confiance et les collaborateurs du Groupe pour les progrès réalisés au cours de l'exercice 2007-2008. Garants de la qualité du service rendu afin d'améliorer la Qualité de Vie, les 355 000 collaborateurs de Sodexo contribuent tous ensemble à "faire de chaque jour un jour meilleur" ».*

# Comptes consolidés du Groupe Sodexo au 31 août 2008

## 1. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2007-2008	2006-2007
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>2.22. et 3.</b>	<b>13 611</b>	<b>13 385</b>
Coût des ventes	4.1.	(11 486)	(11 396)
<b>Marge brute</b>		<b>2 125</b>	<b>1 989</b>
Charges commerciales	4.1.	(194)	(174)
Charges administratives	4.1.	(1 245)	(1 181)
Autres produits opérationnels	4.1.	17	24
Autres charges opérationnelles	4.1.	(13)	(18)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>3.</b>	<b>690</b>	<b>640</b>
Produits financiers	4.2.	71	78
Charges financières	4.2.	(173)	(178)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	3. et 4.9.	11	7
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>599</b>	<b>547</b>
Impôt sur les résultats	4.3.	(202)	(184)
Résultat net d'impôt sur activités abandonnées			-
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>		<b>397</b>	<b>363</b>
Part revenant aux minoritaires		21	16
<b>PART REVENANT AU GROUPE</b>		<b>376</b>	<b>347</b>
<b>Résultat part du Groupe par action (en euros)</b>	<b>2.23. et 4.4.</b>	<b>2,42</b>	<b>2,22</b>
<b>Résultat part du Groupe dilué par action (en euros)</b>	<b>2.23. et 4.4.</b>	<b>2,40</b>	<b>2,19</b>

## 2. BILAN CONSOLIDÉ

### ACTIF

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	31/08/08	31/08/07
<b>Actif non courant</b>			
Immobilisations corporelles	2.6., 2.7., 2.8. et 4.5.	465	440
Écarts d'acquisition	2.4., 2.8. et 4.6.	3 793	3 515
Autres immobilisations incorporelles	2.5., 2.8. et 4.7.	288	122
Investissements clients	2.9. et 4.8.	162	149
Participations mises en équivalence	2.3.2. et 4.9.	40	37
Actifs financiers non courants	2.12. et 4.11.	100	88
Autres actifs non courants	4.13.	13	13
Impôts différés	2.20. et 4.21.	86	136
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>		<b>4 947</b>	<b>4 500</b>
<b>Actif courant</b>			
Actifs financiers courants	2.12. et 4.11.	8	11
Instruments financiers dérivés	2.12. et 4.17.	7	0
Stocks	2.10. et 4.12.	202	185
Créances d'impôt		54	48
Clients et autres créances	2.11 et 4.13.	2 615	2 089
Fonds réservés et actifs financiers de l'activité Chèques et Cartes de Services	2.12. et 4.11.	483	454
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.13. et 4.14.	1 594	1 410
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>		<b>4 963</b>	<b>4 197</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>9 910</b>	<b>8 697</b>

**PASSIF**

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	31/08/08	31/08/07
<b>Capitaux propres</b>			
Capital		629	636
Primes d'émission		1 122	1 186
Résultats non distribués		652	633
Réserves		(258)	(178)
<b>Capitaux propres – Part du Groupe</b>		<b>2 145</b>	<b>2 277</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>26</b>	<b>23</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2.15., 2.19. et 4.15.</b>	<b>2 171</b>	<b>2 300</b>
<b>Passif non courant</b>			
Emprunts et dettes financières	2.12., 2.14. et 4.16.	1 163	1 839
Avantages au personnel	2.17. et 4.18.	192	232
Autres passifs non courants	4.20.	85	79
Provisions	2.16. et 4.19.	53	53
Impôts différés	2.20. et 4.21.	45	35
<b>TOTAL PASSIF NON COURANT</b>		<b>1 538</b>	<b>2 238</b>
<b>Passif courant</b>			
Découverts bancaires		31	33
Emprunts et dettes financières	2.12., 2.14. et 4.16.	1 353	111
Instruments financiers dérivés	2.12. et 4.17.	2	1
Dettes d'impôt		61	57
Provisions	2.16. et 4.19.	36	49
Fournisseurs et autres dettes	2.21 et 4.20.	2 631	2 618
Chèques et Cartes de Services à rembourser	2.18.	2 087	1 290
<b>TOTAL PASSIF COURANT</b>		<b>6 201</b>	<b>4 159</b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>9 910</b>	<b>8 697</b>

### 3. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

Le détail du tableau de flux de trésorerie est exposé en note 4.22.

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2007-2008	2006-2007
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité opérationnelle</b>			
<b>Résultat opérationnel des sociétés intégrées</b>		<b>690</b>	<b>640</b>
<b>Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</b>			
Amortissements		204	186
Provisions		(17)	(1)
Résultat net d'impôt des cessions et autres		(1)	3
Produits des participations		4	4
<b>Variation du BFR lié à l'activité</b>		<b>157</b>	<b>188</b>
Variation des stocks		(22)	(21)
Variation des clients et autres créances		(468)	(210)
Variation des fournisseurs et autres dettes		45	284
Variation des Chèques et Cartes de Services à rembourser		630	161
Variation des actifs financiers de l'activité Chèques et Cartes de Services		(28)	(26)
Intérêts payés		(124)	(113)
Intérêts encaissés		37	30
Impôts payés		(170)	(184)
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ</b>		<b>780</b>	<b>753</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Acquisitions d'immobilisations	3.	(228)	(229)
Cessions d'immobilisations		31	32
Variation des investissements clients	3. et 4.8.	(22)	(11)
Variation des actifs financiers		(16)	2
Acquisitions de filiales		(615)	(18)
Cessions de filiales		3	3
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(847)</b>	<b>(221)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	4.15.	(179)	(149)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	4.15.	(17)	(10)
Variation des actions propres		(32)	(61)
Réduction de capital		(73)	
Émissions d'emprunts et dettes financières	4.22.	588	524
Remboursements d'emprunts et dettes financières	4.22.	(22)	(448)
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		<b>265</b>	<b>(144)</b>
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE</b>		<b>198</b>	<b>388</b>
Incidence des différences de change et autres		(12)	(17)
Trésorerie à l'ouverture		1 377	1 006
<b>TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>4.14.</b>	<b>1 563</b>	<b>1 377</b>

## 4. ÉTAT DES PROFITS ET PERTES COMPTABILISÉS

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2007-2008	2006-2007
Instruments financiers	4.15.	(7)	5
Écarts de conversion	4.15.	(219)	(110)
Écarts actuariels relatifs aux avantages au personnel	4.18.	(15)	74
Résultat net comptabilisé directement en capitaux propres		(241)	(31)
Résultat de la période		397	363
<b>TOTAL DES PRODUITS/CHARGES COMPTABILISÉS AU TITRE DE LA PÉRIODE</b>		<b>156</b>	<b>332</b>
Attribuable aux :			
Porteurs de capitaux propres de la société mère		136	317
Intérêts minoritaires		20	15

# Annexe aux comptes consolidés

## Sommaire détaillé des notes

<b>1. FAITS MARQUANTS</b>	<b>77</b>	4.3	Impôts sur le résultat	93
<b>2. PRINCIPES COMPTABLES</b>	<b>77</b>	4.4	Résultat par action	94
2.1 Bases de préparation des états financiers	77	4.5	Immobilisations corporelles	95
2.2 Recours à des estimations	79	4.6	Écarts d'acquisition	97
2.3 Principes et méthodes de consolidation	79	4.7	Immobilisations incorporelles	98
2.4 Regroupement d'entreprises	80	4.8	Investissements clients	99
2.5 Immobilisations incorporelles	81	4.9	Participations mises en équivalence	100
2.6 Immobilisations corporelles	81	4.10	Dépréciation d'actifs	103
2.7 Contrats de location	82	4.11	Actifs financiers	104
2.8 Dépréciation d'actifs	82	4.12	Stocks	106
2.9 Investissements clients	83	4.13	Créances clients et autres créances	106
2.10 Stocks	83	4.14	Trésorerie et équivalents de trésorerie	107
2.11 Créances clients et autres créances	83	4.15	Variation des capitaux propres	108
2.12 Instruments financiers	84	4.16	Emprunts et dettes financières	111
2.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie	85	4.17	Instruments financiers	114
2.14 Coûts d'emprunt	85	4.18	Avantages à long terme au personnel	118
2.15 Actions propres Sodexo SA	85	4.19	Provisions	122
2.16 Provisions	85	4.20	Dettes fournisseurs et autres dettes	123
2.17 Avantages au personnel	86	4.21	Impôts différés	123
2.18 Chèques et Cartes de Services à rembourser	87	4.22	Tableau de flux de trésorerie	124
2.19 Paiements fondés sur des actions	87	4.23	Paiements fondés sur des actions	126
2.20 Impôts différés	87	4.24	Regroupements d'entreprises	131
2.21 Dettes fournisseurs et autres dettes	87	4.25	Engagements et éventualités	132
2.22 Compte de résultat	87	4.26	Informations sur les parties liées	133
2.23 Modalités de calcul du résultat par action	88	4.27	Effectifs	134
2.24 Tableau de flux de trésorerie	88	4.28	Litiges	135
<b>3. INFORMATION SECTORIELLE</b>	<b>88</b>	4.29	Événements postérieurs à la clôture	135
3.1 Par secteur d'activité	89	<b>5. OBJECTIFS ET POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS</b>	<b>136</b>	
3.2 Par zone géographique	92	5.1	Exposition aux risques sur les taux de change et d'intérêt	136
<b>4. NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 AOÛT 2008</b>	<b>92</b>	5.2	Exposition aux risques de liquidité	137
4.1 Charges opérationnelles par nature	92	<b>6. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION</b>	<b>138</b>	
4.2 Charges et produits financiers	93			

Sodexo SA est une société anonyme domiciliée en France dont le siège social est situé à Issy-les-Moulineaux.

Les comptes consolidés du Groupe Sodexo ont été arrêtés par le Conseil d'Administration qui s'est tenu le 6 novembre 2008 et seront soumis à l'Assemblée des actionnaires le 19 janvier 2009.

## 1. FAITS MARQUANTS

L'Assemblée Générale du 22 janvier 2008 a approuvé le changement de dénomination sociale de la Société qui s'appelle désormais Sodexo.

Sodexo a réalisé le 2 octobre 2007 l'acquisition de 100 % de l'activité Chèques Cadeaux de Tir Groupé, leader français sur le marché des chèques cadeaux à destination des entreprises et des collectivités.

Sodexo a procédé le 31 octobre 2007 à l'acquisition de 100 % de Circles, leader dans le domaine des services de conciergerie aux États-Unis.

Le 3 mars 2008, Sodexo a conclu l'acquisition de l'activité Chèques et Cartes de Services du Groupe VR, troisième émetteur au Brésil. Sodexo acquiert ainsi une position de leader dans le domaine des Chèques et Cartes de Services au Brésil, premier marché mondial pour cette activité.

Le 24 mars 2008, le siège social de Sodexo SA a été transféré à Issy les Moulineaux.

Le 16 juin 2008, Sodexo a acquis 90 % du capital du groupe « Yachts de Paris » permettant à Sodexo de renforcer ainsi sa présence au cœur de la capitale française et de compléter son offre haut de gamme dans l'activité Loisirs.

Le 19 juin 2008, le capital social de Sodexo SA a été réduit par le biais de l'annulation de 1 667 131 actions acquises dans le cadre d'un programme de rachat d'actions décidé par le Conseil d'Administration du 15 avril 2008 et autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 22 janvier 2008. Le capital social au 31 août 2008 s'élève à la somme de 629 437 128 euros et est divisé en 157 359 282 actions.

## 2. PRINCIPES COMPTABLES

### 2.1 Bases de préparation des états financiers

#### 2.1.1 Base de préparation des informations financières 2007-2008

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe Sodexo ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'International Accounting Standard Board (IASB) et adoptées par le comité de la réglementation comptable Européenne à la date de clôture de la période. L'exercice comparatif est arrêté selon les mêmes principes.

Les comptes consolidés de l'exercice 2005-2006, inclus dans le Document de référence déposé auprès

de l'AMF le 12 décembre 2006 sous le N° D.06-1215, sont incorporés par référence.

En outre, les comptes consolidés du Groupe Sodexo sont également conformes aux normes IFRS publiées par l'IASB. En effet, les dates d'application des IFRS telles qu'approuvées par l'Union européenne ont été les mêmes que celles des IFRS publiées par l'IASB au cours des trois derniers exercices, compte tenu de la date de clôture de la société. Ainsi, les éventuelles différences entre les deux référentiels liées au décalage dans le temps de l'approbation par l'Union européenne ont été sans incidence compte tenu de la date d'application des normes ou interprétations concernées.

Dans le cadre de la première adoption des IFRS au 1<sup>er</sup> septembre 2004, le Groupe a retenu les options suivantes conformément à la norme IFRS 1 :

- non utilisation de l'option offerte par IFRS 1 selon laquelle les immobilisations corporelles et incorporelles peuvent être comptabilisées à leur juste valeur dans le bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> septembre 2004 ;
- non retraitement des regroupements d'entreprises antérieurs au 1<sup>er</sup> septembre 2004 ;
- reclassement des réserves de conversion au 1<sup>er</sup> septembre 2004 en réserves consolidées ;
- application de la norme IFRS 2 uniquement aux plans de stock option octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits ne sont pas acquis au 1<sup>er</sup> janvier 2005 ;
- comptabilisation des pertes et gains actuariels relatifs aux retraites et avantages assimilés existants au 1<sup>er</sup> septembre 2004 en capitaux propres.

Par ailleurs, le Groupe a pris en compte par anticipation, dès le 1<sup>er</sup> septembre 2004, les impacts liés à l'application des normes IAS 39 et IAS 32 relatives aux instruments financiers.

Le Groupe a également décidé d'appliquer par anticipation sur l'exercice 2004-2005 l'amendement d'IAS19 applicable à compter de l'exercice 2006-2007 permettant d'opter pour la comptabilisation dans les capitaux propres des écarts actuariels générés au cours de la période.

Le Groupe analyse l'impact sur les comptes consolidés, de l'interprétation d'IFRIC 4 depuis sa date d'application. En l'absence d'investissement significatif, le Groupe n'a procédé à aucun retraitement.

### 2.1.2 Nouvelles normes et interprétations applicables

La norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » et l'amendement de la norme IAS 1 « Présentation des états financiers – informations sur le capital » sont d'application obligatoire pour le Groupe à compter de l'exercice 2007-2008. Ces normes concernent exclusivement les informations à donner sur les instruments financiers et le capital du Groupe et n'ont pas eu d'incidence sur le classement ou l'évaluation des transactions.

Les interprétations suivantes, d'application obligatoire à compter de l'exercice 2007-2008, n'ont

pas eu d'incidence sur les comptes du Groupe au 31 août 2008 :

- IFRIC 10 « Information financière intermédiaire et perte de valeur (dépréciation) », qui précise qu'aucune reprise de dépréciation n'est possible lorsqu'une entreprise, à l'occasion de ses comptes intermédiaires, a comptabilisé une perte de valeur sur un écart d'acquisition, un instrument de capitaux propres non coté ou un actif financier comptabilisé au coût ;
- IFRIC 11 « Actions propres et transactions intra-groupe » qui traite de l'application d'IFRS 2 aux paiements fondés sur des actions dans certaines situations.

Le Groupe n'a pas utilisé les options proposées par les amendements à IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et à IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir », publiés par l'IASB le 13 octobre 2008 et applicables à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008, de reclasser certains instruments financiers hors des catégories juste valeur en contrepartie du compte de résultat ou disponibles à la vente.

### 2.1.3 Normes et interprétations publiées mais non encore entrées en vigueur

Le Groupe n'a pas anticipé les normes et interprétations suivantes non applicables de manière obligatoire à l'exercice clos le 31 août 2008 :

- IFRS 8 « Secteurs opérationnels » ;
- IFRIC 12 « Accords de concession de services » ;
- IFRIC 13 « Programmes de fidélisation des clients » ;
- IFRIC 14 « IAS19 – Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction » ;
- IAS 23 révisée « Coûts d'emprunts » ;
- IAS 1 révisée « Présentation des états financiers » ;
- IFRS 3 révisée « Regroupements d'entreprises » ;
- IAS 27 révisée « États financiers consolidés et individuels » ;
- IFRS 2 révisée « Paiement fondé sur des actions – Conditions d'acquisition des droits et annulations » ;
- IAS 32 et IAS 1 révisées « Instruments financiers remboursables par anticipation à la juste valeur des obligations liées à la liquidation » ;
- améliorations des normes IFRS ;

- IFRS 1 révisée « Première adoption des IFRS » et IAS 27 « États financiers consolidés et individuels – Éléments relatifs à la détermination du coût d'une participation dans les états financiers individuels » ;
- IFRIC 15 « Accord pour la construction d'un bien immobilier » ;
- IFRIC 16 « Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger ».

Parmi ces normes et interprétations, celles susceptibles de concerner le Groupe sont les suivantes :

- IFRS 8 « Secteurs opérationnels » applicable à l'exercice 2009-2010, qui requiert de fournir une information sectorielle fondée sur les données internes de gestion utilisées par les responsables opérationnels pour mesurer la performance de chaque secteur et leur allouer des ressources ;
- IFRIC 12 « Accords de concession de services » applicable à l'exercice 2008-2009 qui concerne le traitement comptable des contrats de concession exploités dans le cadre d'un service public pour lesquels le concédant est réputé exercer un contrôle sur les actifs exploités et les services rendus ;
- IAS 1 révisée « Présentation des états financiers » applicable à l'exercice 2009-2010 qui conclut la première phase du projet global de l'IASB de refonte de la présentation des états financiers ;
- IFRS 3 révisée – « Regroupements d'entreprises » et les amendements de IAS 27 – « États financiers consolidés et comptabilisation des participations dans les filiales » applicables à l'exercice 2009-2010 qui modifieront de façon prospective les modalités de comptabilisation des regroupements d'entreprises qui auront lieu après la date d'adoption.

## 2.2 Recours à des estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations et des hypothèses ont été faites par la Direction du Groupe et des filiales ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations et appréciations sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances actuelles et qui constituent

le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif.

Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les éléments significatifs faisant l'objet de telles estimations et hypothèses comprennent :

- les provisions pour litiges (cf. notes 4.19. et 4.28.) ;
- les actifs et passifs des régimes de retraite (cf. note 4.18.) ;
- la dépréciation des actifs courants et non courants (cf. note 4.10 et 4.13.) ;
- les impôts différés (cf. note 4.21.) ;
- les écarts d'acquisition (cf. note 4.24.) ; et
- les paiements fondés sur des actions (cf. note 4.23.).

## 2.3 Principes et méthodes de consolidation

### 2.3.1 Transactions intragroupe

Les transactions intragroupe, les soldes ainsi que les pertes et profits latents entre les sociétés du Groupe sont éliminés. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

### 2.3.2 Méthode de consolidation

Une filiale est une entité contrôlée par Sodexo SA, directement ou indirectement. Le contrôle existe lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels, qui sont actuellement exerçables ou convertibles, sont pris en considération. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Les sociétés dans lesquelles Sodexo SA exerce, directement ou indirectement, une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle, sont consolidées par mise en équivalence à partir de la date à laquelle l'influence notable est exercée et jusqu'à la date à laquelle elle prend fin. Cette influence est présumée lorsque le

Groupe détient entre 20 % et 50 % des droits de vote.

Le Groupe détient plusieurs participations dans des sociétés-projets créées dans le cadre de contrats de Partenariat Public Privé (PPP). Ces contrats PPP permettent aux gouvernements de faire appel au secteur privé pour concevoir, construire, financer et gérer des infrastructures publiques (hôpitaux, écoles, garnisons, établissements pénitentiaires) avec des critères de performance très précis.

Le Groupe n'intervient dans ces projets en tant qu'investisseur en capital et en dette subordonnée que dans la mesure où il est prestataire de service de la société-projet. Le détail des sociétés consolidées au 31 août 2008 est présenté en note 6.

Une analyse est conduite pour chacune de ces entités afin de déterminer si le Groupe la contrôle ou y exerce une influence notable au regard des critères exposés par IAS 27, IAS 28 et SIC 12.

### 2.3.3 Conversion

Les taux de change retenus proviennent des cotations à la Bourse de Paris et sur les grandes places financières internationales.

#### *Transactions en devises étrangères*

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de clôture. Les écarts de change provenant de cette conversion sont enregistrés en charges et produits financiers.

Les actifs et passifs non monétaires en devises étrangères comptabilisés au coût historique sont convertis au cours de change de la date de transaction. Les actifs et passifs non monétaires comptabilisés à la juste valeur sont convertis au cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

Les transactions de la période sont converties au cours de change de la date de transaction.

Les différences de change ayant trait à un élément monétaire qui fait en substance partie intégrante de l'investissement net dans une entreprise étrangère consolidée, sont inscrites dans les capitaux propres consolidés jusqu'à la cession ou la liquidation de cet investissement net.

#### *États financiers libellés en devises étrangères*

##### **Pays à monnaie stable**

Les états financiers individuels de chaque société consolidée sont présentés en fonction de l'environnement économique local (monnaie fonctionnelle) dans lequel opère chacune de ces entreprises.

Afin de présenter des états financiers consolidés, tous les actifs et passifs en devise étrangère des sociétés consolidées sont convertis dans la monnaie de présentation du Groupe Sodexo (l'euro) au cours de clôture et le compte de résultat est converti au cours moyen de la période. Les écarts de change en résultant sont classés dans les capitaux propres dans la rubrique « Écarts de conversion ».

Les corrections monétaires d'ordre réglementaire ont été maintenues dans les comptes des filiales des pays ayant été en hyperinflation : Argentine, Chili, Colombie, Mexique, Turquie et Venezuela. Les écarts de conversion résiduels entre l'application de la correction monétaire et l'utilisation du cours de clôture sont portés dans les capitaux propres.

##### **Pays à forte inflation**

Pour les pays à forte inflation, l'écart entre le résultat converti au cours moyen et le résultat converti au cours de clôture est porté en charges et produits financiers.

Au 31 août 2008, aucun des pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités ne répond aux critères de pays à forte inflation.

### 2.3.4 Transactions avec les minoritaires

Le Groupe a pour politique de traiter les transactions avec les minoritaires de la même manière que les transactions avec des tiers externes au Groupe. Les cessions au profit des intérêts minoritaires donnent lieu à un dégagement de pertes et profits que le Groupe comptabilise au compte de résultat. Les acquisitions de titres auprès d'intérêts minoritaires génèrent un écart d'acquisition.

## 2.4 Regroupement d'entreprises

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de filiales par le Groupe. Le coût d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de

l'échange, majorés des coûts directement imputables à l'acquisition.

Lors de la première consolidation d'une filiale ou participation, le Groupe évalue l'ensemble des éléments identifiables acquis à leur juste valeur à cette date. Cette évaluation se réalise dans la devise de la société acquise.

Conformément à IFRS 3, les ajustements de valeurs des actifs et passifs relatifs à des acquisitions comptabilisées sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertise en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs de l'écart d'acquisition s'ils interviennent dans la période de douze mois à compter de la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat sauf s'ils correspondent à des corrections d'erreurs.

Si l'avantage potentiel des reports de pertes fiscales ou d'autres actifs d'impôts différés d'une entreprise acquise ne satisfait pas aux critères de comptabilisation initiale lors de l'acquisition, mais y satisfait à quelque moment que ce soit ultérieurement lors de leur utilisation, la valeur comptable de l'écart d'acquisition est réduite au montant qui aurait été comptabilisé si cet actif d'impôt différé avait été comptabilisé dès l'acquisition.

L'écart d'acquisition se rapportant à l'acquisition d'entreprises associées est inclus dans la valeur des titres mis en équivalence.

#### 2.4.1 Écart d'acquisition positif

L'écart résiduel correspondant à l'excédent du coût d'acquisition, sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables de la société acquise à la date d'acquisition est inscrit à l'actif du bilan sur la ligne « Écarts d'acquisition ».

Ces écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de dépréciation sont décrites ci-après en note 2.8. Les pertes de valeurs éventuelles constatées au compte de résultat sont irréversibles.

#### 2.4.2 Écart d'acquisition négatif

Il représente l'excédent de la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs, des passifs et passifs

éventuels identifiables de la société acquise à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition négatif est comptabilisé immédiatement au compte de résultat au cours de la période d'acquisition.

### 2.5 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées initialement à leur coût conformément à la norme IAS 38. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises évaluables de façon fiable, contrôlées par le Groupe et qui sont séparables ou résultant de droits légaux ou contractuels sont comptabilisées à leur juste valeur séparément de l'écart d'acquisition. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur constatées.

Les immobilisations incorporelles autres que les marques sont des immobilisations à durée d'utilité déterminée et sont amorties selon le mode linéaire sur les durées suivantes en fonction de leur durée d'utilité prévue :

Progiciels de gestion intégrés	5 ans
Logiciels	3-4 ans
Brevets et licences	2-10 ans
Autres immobilisations incorporelles	3-5 ans
Relations clientèle	3-20 ans

Les coûts liés à l'acquisition de licences et logiciels sont inscrits à l'actif sur la base de coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilité estimée.

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

### 2.6 Immobilisations corporelles

En application de la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué des amortissements et du cumul des pertes de valeur, à l'exception des terrains figurant au coût diminué des pertes de valeur. Ce coût inclut les dépenses qui

sont directement liées à l'acquisition du bien et le coût estimé de l'obligation de remise en état d'une partie de l'actif le cas échéant.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'immobilisation ou reconnus comme un composant séparé, le cas échéant, s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet élément iront au Groupe et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Tous les autres coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus sauf ceux engagés pour une augmentation de la productivité ou pour la prolongation de la durée d'utilité du bien, qui sont alors immobilisés.

Les immobilisations corporelles sont amorties, selon l'approche par composant, sur leur durée d'utilité et en tenant compte de leur valeur résiduelle. L'amortissement linéaire est considéré comme l'amortissement économiquement justifié.

Les durées généralement retenues pour le Groupe sont les suivantes :

Constructions	20 à 30 ans
Installations générales et agencements	3 à 10 ans
Matériel et outillage	3 à 8 ans
Véhicules à moteur	4 ans
Bateaux et pontons flottants (selon les composants)	5 à 15 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs corporels sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture.

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont soumises à des tests de dépréciation lorsqu'il existe un quelconque indice qu'un actif corporel a subi une perte de valeur.

## 2.7 Contrats de location

Lorsque Sodexo a conclu des contrats de location en tant que locataire, ils sont analysés conformément à la norme IAS 17 « Contrats de location ».

Les contrats de location financement qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisés comme suit :

- l'actif du bilan au commencement du contrat de location est évalué à la juste valeur du bien loué

ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location ;

- la dette correspondante est enregistrée en dettes financières ;
- les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif.

Les actifs faisant l'objet d'un contrat de location financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité et de la durée du contrat si le Groupe n'a pas une assurance raisonnable de devenir propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location.

Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges opérationnelles de façon linéaire jusqu'à échéance du contrat.

## 2.8 Dépréciation d'actifs

### 2.8.1 Dépréciation des actifs à durée d'utilité déterminée

Les actifs corporels et incorporels ayant une durée d'utilité déterminée font l'objet de tests de dépréciation dès lors qu'il existe des indices objectifs de pertes de valeur. Ces pertes de valeurs comptabilisées en compte de résultat sont réversibles.

### 2.8.2 Dépréciation des actifs à durée d'utilité indéterminée

Les écarts d'acquisition et les autres actifs incorporels, ayant une durée d'utilité indéterminée, font l'objet de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an, au cours du dernier trimestre de l'exercice. Les résultats sont ensuite confortés par la réalisation de l'analyse sur la base des données au 31 août.

#### *Unités Génératrices de Trésorerie*

Les immobilisations, qui ne génèrent pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes permettant de les tester individuellement, sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

Les tests de valorisation sont réalisés par UGT déterminées comme étant généralement le croisement activité/pays. Les actifs de l'UGT incluent alors l'écart d'acquisition, les autres actifs incorporels, les actifs immobilisés et le besoin en fonds de roulement net.

### *Indices de pertes de valeur*

Les principaux indices de perte de valeur retenus sur les unités génératrices de trésorerie portent sur la baisse significative du chiffre d'affaires et de la marge brute de l'unité génératrice de trésorerie ainsi que sur les évolutions du marché.

### *Méthode de détermination de la valeur recouvrable*

Une perte de valeur est comptabilisée dans le compte de résultat quand la valeur comptable de l'actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre :

- sa juste valeur diminuée des coûts de la vente correspondant au montant auquel une filiale serait en mesure de vendre l'actif (après coûts de cession) dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes ; et
- sa valeur d'utilité, correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés provenant de l'utilisation continue et de la cession *in fine* d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie.

La valeur d'utilité des UGT est déterminée sur la base des flux de trésorerie après impôts qui ressortent de plans d'activité généralement établis à trois ans par le management et étendus au-delà de cet horizon.

La Direction du Groupe et de ses filiales a budgété la marge brute en fonction des performances passées et du développement du marché qu'elle anticipe. Le taux de croissance retenu au-delà de la période de ces plans correspond au taux de croissance du secteur d'activité et de la zone géographique concernée.

L'actualisation des flux de trésorerie est effectuée sur la base du coût moyen du capital.

Les taux de croissance et d'actualisation retenus pour les tests de dépréciation de la période sont décrits en note 4.10.

### *Comptabilisation des pertes de valeur*

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité.

### **2.8.3 Reprise de perte de valeur**

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un écart d'acquisition ne peut pas être reprise.

Une perte de valeur, sur un actif autre qu'un écart d'acquisition, ne peut être reprise que s'il existe des indicateurs que la perte de valeur a diminué ou n'existe plus. Le montant de la reprise éventuelle est alors basé sur des nouvelles estimations de sa valeur recouvrable.

La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

## **2.9 Investissements clients**

Dans le cadre de certains contrats, le Groupe participe au financement de matériels et aménagements de locaux des clients, nécessaires à la réalisation de ses prestations. Ces actifs sont amortis sur la durée de la prestation.

Dans le tableau de flux de trésorerie, la variation du montant net des investissements clients est présentée dans les flux d'investissements.

## **2.10 Stocks**

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Ils sont valorisés selon la méthode du FIFO – premier entré premier sorti.

## **2.11 Créances clients et autres créances**

Les créances clients et autres créances sont évaluées à leur juste valeur à la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué éventuellement du montant

des pertes de valeur enregistrées dans le compte de résultat.

Une perte de valeur est comptabilisée dès lors que l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues n'est pas recouvrable.

## 2.12 Instruments financiers

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les justes valeurs des actifs financiers et instruments dérivés sont déterminées sur la base des cotations de marché ou d'évaluations réalisées par les établissements financiers dépositaires.

### 2.12.1 Actifs financiers

Pour les besoins de l'évaluation et de la comptabilisation, les actifs financiers sont classés en trois grandes catégories définies par IAS 39 :

- **les actifs financiers disponibles à la vente** regroupent les participations non consolidées, les valeurs mobilières de placement sur des supports à plus de trois mois et les fonds réservés. Ils sont mesurés à la juste valeur et les variations de juste valeur sur de tels actifs sont comptabilisées directement sur une ligne spécifique des capitaux propres. Lorsque les actifs financiers disponibles à la vente sont vendus ou dépréciés, le cumul des ajustements de juste valeur comptabilisés dans les capitaux propres est porté au compte de résultat. Lorsque la juste valeur de ces actifs financiers n'est pas déterminable de manière fiable, ils sont comptabilisés à leur coût ;
- **les prêts et créances** regroupent les dépôts et cautionnements et les prêts consentis à des sociétés non consolidées. Ces actifs financiers sont enregistrés au bilan au coût amorti, ce qui équivaut à la comptabilisation au prix d'acquisition, la mise en place de ces placements ne faisant pas l'objet de frais significatifs. Ces actifs font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur

comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée ;

- **les actifs financiers à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat** incluent les autres actifs financiers détenus à des fins de transaction et acquis en vue d'être vendus à court terme. Toute variation ultérieure de juste valeur de ces actifs est enregistrée en résultat financier. Des pertes de valeur peuvent être comptabilisées sur les actifs financiers à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat si leur valeur recouvrable est inférieure à leur valeur comptable. Ces pertes de valeur peuvent être reprises si l'augmentation de la valeur recouvrable peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

### 2.12.2 Instruments financiers dérivés

La politique du Groupe est de financer des acquisitions dans la monnaie de la société acquise en privilégiant les taux fixes.

Pour l'essentiel des emprunts négociés à taux variable, des swaps de taux sont mis en place et, dans la plupart des cas où des emprunts ont été souscrits dans une monnaie différente, des swaps de devises ont été contractés.

Comme requis par la norme IAS 39, ces instruments financiers dérivés sont initialement reconnus dans le bilan en actifs et passifs financiers courants à leur juste valeur.

Les variations ultérieures de juste valeur des instruments dérivés sont enregistrées en résultat sauf pour ceux remplissant les critères d'éligibilité à la comptabilité de couverture de flux de trésorerie.

Pour ces instruments de couverture de flux de trésorerie, la documentation nécessaire a été mise en place dès l'origine et mise à jour à chaque clôture. La juste valeur de ces instruments est enregistrée en capitaux propres pour la partie efficace de la couverture et sa reconnaissance dans le compte de résultat est différée jusqu'à la réalisation du sous-jacent.

La part inefficace est comptabilisée directement en résultat.

Le Groupe fait appel à des organismes spécialisés pour la détermination de la juste valeur de ces instruments dérivés.

### 2.12.3 Engagements de rachat d'intérêts minoritaires

Le Groupe a consolidé les engagements donnés et reçus concernant des rachats de participations minoritaires par constatation d'une dette financière en application de la norme IAS 32. En l'absence de norme IFRS ou d'interprétation spécifique traitant de la contrepartie de cette dette financière, le Groupe a opté pour l'annulation des minoritaires correspondants dans les capitaux propres et pour la constatation d'un écart d'acquisition complémentaire pour le solde de l'engagement enregistré au passif.

Les engagements fermes de rachat d'intérêts minoritaires ont donc été consolidés en IFRS de la façon suivante :

- la dette relative à ces engagements est reconnue en dette financière pour la valeur actuelle de l'engagement de rachat ;
- l'écart d'acquisition prévisionnel est enregistré au bilan ;
- la quote-part des minoritaires dans le résultat est reclassée en part du Groupe ;
- la variation de la valeur relative à la désactualisation de la dette est comptabilisée en charges financières.

Les variations de prix ultérieures sont enregistrées par contrepartie de l'écart d'acquisition.

Les principes décrits ci-dessus pourront être revus en fonction des conclusions des travaux en cours de l'IASB.

### 2.12.4 Emprunts bancaires et obligataires

Tous les emprunts, incluant également les lignes de crédit utilisées et les découverts bancaires, sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à celle-ci.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux permettant d'obtenir la valeur nette comptable d'un passif financier après actualisation des flux futurs estimés payés jusqu'à l'échéance. Ce calcul prend en compte les frais d'émission et les différences entre les produits d'émission nets des coûts de transaction et les valeurs de remboursement.

### 2.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds de caisse et les placements à court terme dans des instruments monétaires. Ces placements ont une maturité inférieure à trois mois à la souscription ou sont disponibles à tout moment pour leur valeur nominale sans risque important de changement de valeur.

### 2.14 Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt sont :

- incorporés dans le coût de l'actif sous-jacent s'ils sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif immobilisé conformément à l'option prévue par IAS 23 ;
- déduits de l'emprunt au passif et amortis selon la méthode du coût amorti sur la durée de l'emprunt correspondant s'ils ne sont pas directement rattachables à un actif conformément à IAS 39.

### 2.15 Actions propres Sodexo SA

Les actions de la société Sodexo détenues par Sodexo SA et/ou par les sociétés du Groupe sont inscrites en diminution des capitaux propres consolidés pour leur valeur d'acquisition.

Le résultat des acquisitions/cessions éventuelles des actions autodétenues est directement imputé dans les capitaux propres consolidés et n'affecte pas le résultat de la période.

### 2.16 Provisions

Une provision est comptabilisée si la Société a une obligation juridique ou implicite à la clôture, s'il est probable qu'il y aura une sortie de ressources et si son montant peut être estimé de façon fiable.

Les provisions comprennent, notamment, des provisions destinées à faire face à des risques et litiges de nature commerciale, sociale ou fiscale liés à l'exploitation. Les provisions sont évaluées en application de la norme IAS 37 en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le

marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

### Contrats déficitaires

Une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée lorsque les avantages économiques attendus du contrat par le Groupe sont inférieurs aux coûts inévitables devant être engagés pour satisfaire aux obligations contractuelles.

## 2.17 Avantages au personnel

### 2.17.1 Avantages à court terme

Les salariés du Groupe bénéficient d'avantages à court terme tels que les congés payés, congés maladie, primes et autres avantages (autres que les indemnités de fin de contrat) payables dans les 12 mois qui suivent le service rendu par le salarié.

Ces avantages sont comptabilisés dans les dettes courantes.

### 2.17.2 Avantages à long terme postérieurs à l'emploi

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation suivies par le Groupe concernant les avantages à long terme postérieurs à l'emploi sont celles édictées par la norme IAS 19. En conséquence :

- les coûts des régimes à cotisations définies sont enregistrés en charge sur la base des appels à cotisation ;
- la valorisation des régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies est effectuée sur la base d'évaluations actuarielles.

La méthode actuarielle retenue par le Groupe pour évaluer ces engagements est la méthode des unités de crédit projetées sur la base des conventions ou accords en vigueur dans chaque société.

Le calcul des engagements tient compte notamment de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux d'augmentation des salaires et du taux de rotation des salariés, et suppose la prise en compte des hypothèses macroéconomiques des différents pays dans lesquels le Groupe opère (telles que le taux d'inflation, le taux de rendement des actifs ou le taux d'actualisation).

Les écarts actuariels générés à chaque clôture annuelle sont imputés en capitaux propres nets d'impôts différés conformément à l'option permise par la norme IAS 19 révisée. Les écarts actuariels n'ont aucune incidence sur le compte de résultat.

Lors de la modification du niveau de prestation d'un régime existant ou de la création d'un nouveau régime à prestation définie, la part acquise des coûts des services passés est reconnue en résultat, la part des engagements non acquis fait l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée moyenne restante d'acquisition des droits.

Pour les régimes à prestations définies, la comptabilisation des différents éléments relatifs aux plans est la suivante :

- l'obligation nette des actifs de couverture est comptabilisée en non courant au passif du bilan lorsque les engagements sont supérieurs aux actifs de couverture et aux coûts des services passés non reconnus ;
- les montants relatifs aux plans sont comptabilisés en non courant à l'actif du bilan lorsque la valeur des actifs de couverture est supérieure aux engagements. Un excédent d'actif n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe. Lorsque les calculs de l'obligation nette conduisent à un actif pour le Groupe, le montant comptabilisé au titre de cet actif ne peut pas excéder le montant net total du coût des services passés non comptabilisé et de la valeur actualisée de tout remboursement futur du régime ou de diminutions des cotisations futures du régime ;
- la charge comptabilisée au compte de résultat comprend :
  - les coûts des services rendus au cours de l'exercice, l'amortissement du coût des services passés ainsi que les effets éventuels de toute réduction ou liquidation de régime qui sont comptabilisés en résultat opérationnel,
  - l'effet d'actualisation et le rendement attendu des actifs qui sont comptabilisés en résultat financier.

Le Groupe participe à des plans multi-employeurs (notamment en Suède et aux États-Unis). Les organismes gestionnaires de ces plans ne sont pas en mesure de communiquer les informations nécessaires pour les comptabiliser comme des plans à prestations définies ; ces plans sont donc comptabilisés selon les modalités prévues pour les régimes à cotisations définies.

### 2.17.3 Autres avantages à long terme au personnel

Les autres avantages à long terme au personnel sont évalués selon IAS 19. Les coûts attendus de ces avantages sont comptabilisés en passif non courant tout au long de la période d'activité du salarié dans l'entreprise. Les écarts actuariels sont reconnus immédiatement dans le compte de résultat.

### 2.18 Chèques et Cartes de Services à rembourser

Les Chèques et Cartes de Services à rembourser sont comptabilisés en passif courant et à leur juste valeur, qui correspond à la valeur faciale des titres en circulation ou retournés à Sodexo mais non encore remboursés aux affiliés.

### 2.19 Paiements fondés sur des actions

Certains salariés du Groupe reçoivent une rémunération prenant la forme de transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglés en instruments de capitaux propres.

Les services reçus qui sont rémunérés par ces plans sont comptabilisés en charges, en contrepartie directe d'une augmentation des capitaux propres, sur la période d'acquisition des droits. La charge comptabilisée au titre de chaque période est déterminée par référence à la juste valeur des options selon le modèle binomial à la date d'octroi.

L'entité réexamine annuellement le nombre d'options potentiellement exerçables. Le cas échéant, elle comptabilise au compte de résultat l'impact de la révision de ses estimations avec un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

### 2.20 Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés sur les différences entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs en utilisant le taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la comptabilisation d'un impôt différé :

- les écarts d'acquisition non déductibles fiscalement ;
- la comptabilisation initiale d'un actif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ; et
- les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

Les impôts différés actifs résiduels sur reports déficitaires (après imputation des impôts différés passifs) ne sont constatés que si leur récupération a été jugée probable.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

### 2.21 Dettes fournisseurs et autres dettes

Les dettes fournisseurs et autres dettes sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale puis au coût amorti.

### 2.22 Compte de résultat

#### 2.22.1 Présentation du compte de résultat par destination

Comme le permet la norme IAS 1 « Présentation des états financiers », le Groupe présente le compte de résultat par destination.

Le résultat opérationnel se compose donc des éléments suivants :

- la marge brute ;
- les charges commerciales ;
- les charges administratives ; et
- les autres produits et charges opérationnels.

### 2.22.2 Chiffre d'affaires

Conformément à la norme IAS 18, le chiffre d'affaires du Groupe résulte de la vente de prestations de services liées aux activités ordinaires des filiales consolidées :

- en Services de Restauration et Facilities Management, il s'agit de l'ensemble des revenus prévus dans les contrats en tenant compte de notre qualité de principal (la majeure partie des cas) ou d'agent ;
- sur l'activité Chèques et Cartes de Services, le chiffre d'affaires comprend les commissions reçues des clients, les commissions reçues des affiliés, les produits financiers provenant des placements des fonds dégagés par l'activité et les gains réalisés sur les chèques et cartes non remboursés.

Conformément à IAS 18, le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie attendue/reçue, net des rabais, remises et ristournes ainsi que de la TVA et autres taxes. De plus, il est enregistré lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe et que ces produits peuvent être évalués de façon fiable. Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il y a une incertitude significative quant à la recouvrabilité de la contrepartie des coûts encourus ou à encourir associés à la prestation.

Dans le cas de prestations de services de restauration, le chiffre d'affaires est reconnu au moment où le service est rendu.

### 2.23 Modalités de calcul du résultat par action

Conformément à la norme IAS 33, le résultat par action est déterminé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, net d'actions autodétenues.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le dénominateur est majoré du nombre d'actions qui pourraient potentiellement être créées et le numérateur est ajusté de tout dividende, intérêts comptabilisés au cours de la période et de tout autre changement dans les produits ou charges qui résulterait de la conversion des actions ordinaires potentielles dilutives.

### 2.24 Tableau de flux de trésorerie

Il est présenté selon la norme IAS 7.

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau de flux de trésorerie, est définie comme étant le solde net de la trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que des concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque remboursables à vue et faisant partie intégrante de la gestion de trésorerie.

## 3. INFORMATION SECTORIELLE

Au 31 août 2008, le Groupe était structuré à l'échelle mondiale en deux principaux secteurs d'activité de premier niveau : « Services de Restauration et de Facilities Management » et « Chèques et Cartes de Services ». Au sein de l'activité « Services de Restauration et de Facilities Management », les structures sont organisées par grandes zones géographiques :

- Amérique du Nord ;
- Europe continentale ;
- Royaume-Uni et Irlande ;
- Reste du monde.

L'activité « Services de Restauration et Facilities Management » détaillée par zone géographique et l'activité « Chèques et Cartes de Services » constituent avec l'activité des « Holdings » les segments d'activité primaires du Groupe.

Pour l'essentiel, les autres activités du Groupe sont rattachées au secteur « Services de Restauration et de Facilities Management ». Elles comprennent essentiellement la vente de prestations d'installation de cuisine, quelques activités événementielles ainsi que les activités de « Bases Vie » incluses dans le sous-secteur « Services de Restauration et de Facilities Management – Reste du Monde ». Aucune de ces activités ne constitue à elle seule un secteur d'activité devant donner lieu à une information spécifique.

## 3.1 Par secteur d'activité

### 3.1.1 Information relative au compte de résultat

Exercice 2007-2008 (en millions d'euros)	Services de Restauration et de Facilities Management (RFM)					Total RFM	Chèques et Cartes de Services	Holding	Éliminations	Total
	RFM Amérique du Nord	RFM Europe continentale	RFM Royaume- Uni et Irlande	RFM Reste du monde						
Chiffre d'affaires de l'activité (hors Groupe)	5 107	4 701	1 504	1 715	13 027	584				13 611
Ventes interactivités (Groupe)						12		(12)		0
<b>TOTAL</b>	<b>5 107</b>	<b>4 701</b>	<b>1 504</b>	<b>1 715</b>	<b>13 027</b>	<b>596</b>		<b>(12)</b>		<b>13 611</b>
Résultat opérationnel sectoriel	247	231	78	33	589	191	(78)	(12)		690
Part du résultat net dans les sociétés mises en équivalence	1	0	3	7	11	0	0	0		11
Résultat financier										(102)
Impôts										(202)
Part revenant aux minoritaires										21
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>										<b>376</b>
Dotations aux amortissements des actifs sectoriels	42	71	48	21	182	18	4	0		204
Autres charges sans impact en trésorerie	4	2	1	1	8	1	4	0		13
Dotations pour dépréciations d'actifs	0	0	0	0	0	0	0	0		0
Reprises de dépréciations d'actifs	0	0	0	0	0	0	0	0		0

Exercice 2006-2007 (en millions d'euros)	Services de Restauration et de Facilities Management (RFM)				Total RFM	Chèques et Cartes de Services	Holding	Éliminations	Total
	RFM Amérique du Nord	RFM Europe continentale	RFM Royaume- Uni et Irlande	RFM Reste du monde					
Chiffre d'affaires de l'activité (hors Groupe)	5 492	4 388	1 475	1 591	12 946	439	0	0	13 385
Ventes interactivités (Groupe)	0	0	0	0	0	8	0	(8)	0
<b>TOTAL</b>	<b>5 492</b>	<b>4 388</b>	<b>1 475</b>	<b>1 591</b>	<b>12 946</b>	<b>447</b>	<b>0</b>	<b>(8)</b>	<b>13 385</b>
Résultat opérationnel sectoriel	253	214	72	41	580	135	(67)	(8)	640
Part du résultat net dans les sociétés mises en équivalence	1	0	2	4	7	0	0	0	7
Résultat financier									(100)
Impôts									(184)
Part revenant aux minoritaires									16
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>									<b>347</b>
Dotations aux amortissements des actifs sectoriels	47	68	37	18	170	10	6	0	186
Autres charges sans impact en trésorerie	6	2	0	1	9	1	3	0	13
Dotations pour dépréciations d'actifs	0	2	0	0	2	0	0	0	2
Reprises de dépréciations d'actifs	0	0	0	4	4	0	0	0	4

### 3.1.2 Information relative au bilan

Au 31 août 2008 (en millions d'euros)	Services de Restauration et de Facilities Management (RFM)					Total RFM	Chèques et Cartes de Services	Holding	Éliminations	Total
	RFM Amérique du Nord	RFM Europe continentale	RFM Royaume- Uni et Irlande	RFM	Reste du monde					
Actifs sectoriels	2 947	2 045	921	658	6 571	2 421	762	(622)	9 132	
Participations dans les sociétés mises en équivalence	7	1	8	23	39	1	0	0	40	
Actifs financiers (y compris instruments dérivés)									598	
Actifs d'impôts									140	
<b>ACTIF TOTAL</b>									<b>9 910</b>	
Passifs sectoriels	1 085	1 241	349	422	3 097	2 592	47	(622)	5 114	
Passifs financiers									2 518	
Passifs d'impôts									107	
Capitaux propres									2 171	
<b>PASSIF TOTAL</b>								0	<b>9 910</b>	
Investissements de la période*	61	92	45	22	220	19	11		250	

\* Y compris la variation des investissements clients.

Au 31 août 2007 (en millions d'euros)	Services de Restauration et de Facilities Management (RFM)					Total RFM	Chèques et Cartes de Services	Holding	Éliminations	Total
	RFM Amérique du Nord	RFM Europe continentale	RFM Royaume- Uni et Irlande	RFM	Reste du monde					
Actifs sectoriels	3 006	1 956	1 213	622	6 797	1 027	329	(230)	7 923	
Participations dans les sociétés mises en équivalence	8	0	9	20	37	0	0	0	37	
Actifs financiers (y compris instruments dérivés)									553	
Actifs d'impôts									184	
<b>ACTIF TOTAL</b>									<b>8 697</b>	
Passifs sectoriels	937	1 174	451	424	2 986	1 413	185	(230)	4 354	
Passifs financiers									1 951	
Passifs d'impôts									92	
Capitaux propres									2 300	
<b>PASSIF TOTAL</b>									<b>8 697</b>	
Investissements de la période*	62	93	46	21	222	16	3	(1)	240	

\* Y compris la variation des investissements clients.

### 3.2 Par zone géographique

L'analyse sectorielle par zone géographique présente les principales zones géographiques opérationnelles du Groupe, toutes activités confondues.

Au 31 août 2008 (en millions d'euros)	Amérique du Nord	Europe continentale	Royaume-Uni et Irlande	Reste du monde	Holdings	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires de l'activité (hors Groupe)	5 108	4 985	1 514	2 016	0	(12)	13 611
Actifs sectoriels	2 947	3 198	955	1 892	762	(622)	9 132
Investissements de la période*	61	100	46	32	11	0	250

Au 31 août 2007 (en millions d'euros)	Amérique du Nord	Europe continentale	Royaume-Uni et Irlande	Reste du monde	Holdings	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires de l'activité (hors Groupe)	5 492	4 601	1 484	1 816	0	(8)	13 385
Actifs sectoriels	3 006	2 393	1 251	1 174	329	(230)	7 923
Investissements de la période*	62	100	47	29	3	(1)	240

\* Y compris la variation des investissements clients.

## 4. NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 AOÛT 2008

### 4.1 Charges opérationnelles par nature

(en millions d'euros)	2007-2008	2006-2007
Dotations aux amortissements et dépréciations	(201)	(176)
Charges de personnel		
• Salaires	(4 781)	(4 854)
• Autres charges de personnel <sup>(1)</sup>	(1 482)	(1 453)
Achats consommables et variations de stocks	(4 412)	(4 334)
Autres natures de charges <sup>(2)</sup>	(2 045)	(1 928)
<b>TOTAL</b>	<b>(12 921)</b>	<b>(12 745)</b>

(1) Inclut principalement les charges sociales mais également les charges relatives aux plans à prestations définies (note 4.18), aux régimes de retraites à contribution définie (224 millions d'euros) et aux stock-options (note 4.23).

(2) Les autres charges comprennent principalement les charges de location simple (294 millions d'euros), les honoraires, les autres achats consommés, les autres frais de sous-traitance et frais de déplacements.

Dont :	2007-2008	2006-2007
Coût des ventes	(11 486)	(11 396)
Charges commerciales	(194)	(174)
Charges administratives	(1 245)	(1 181)
Autres produits et charges opérationnels	4	6
<b>TOTAL</b>	<b>(12 921)</b>	<b>(12 745)</b>

## 4.2 Charges et produits financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	2007-2008	2006-2007
Coût de l'endettement net	(94)	(89)
Écarts de change nets : gains (+) pertes (-)	0	0
Variation nette des dépréciations : dotations (-) reprises (+)	(1)	1
Rendement attendu des actifs de régime	34	29
Charge d'actualisation des obligations de régime	(32)	(32)
Variation de juste valeur des instruments dérivés	2	(2)
Autres	(11)	(7)
<b>CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS, NET</b>	<b>(102)</b>	<b>(100)</b>

## 4.3 Impôts sur le résultat

### RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPÔT COMPTABILISÉE ET LA CHARGE D'IMPÔT THÉORIQUE

<i>(en millions d'euros)</i>	2007-2008	2006-2007
Résultat avant impôt	599	547
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	11	7
<b>Résultat comptable avant impôt</b>	<b>588</b>	<b>540</b>
Taux d'impôt de Sodexo SA	34,43 %	34,43 %
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>(202)</b>	<b>(186)</b>
Différence de taux d'impôt pour les résultats obtenus par l'activité exercée dans d'autres pays que celui de l'entreprise consolidante	25	17
Charges ou produits définitivement non déductibles ou non imposables	(12)	(9)
Autres impositions (-) et remboursements d'impôts (+)	1	2
Reports déficitaires utilisés ou activés au cours de l'exercice n'ayant pas donné lieu au cours des exercices précédents à la comptabilisation d'un impôt différé actif	2	2
Reports déficitaires générés au cours de l'exercice n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif	(6)	(5)
<b>Charge d'impôt réelle</b>	<b>(192)</b>	<b>(179)</b>
Retenues à la source	(10)	(5)
<b>TOTAL IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS</b>	<b>(202)</b>	<b>(184)</b>

(en millions d'euros)	2007-2008	2006-2007
Charge d'impôt exigible	(172)	(145)
Ajustement sur impôt exigible au titre des exercices antérieurs	4	1
Provisions pour risques fiscaux	0	4
Utilisation de crédit d'impôt, déficit fiscal, différence temporelle reportable	10	(13)
<b>Sous-total impôts exigibles</b>	<b>(158)</b>	<b>(153)</b>
Impôts différés liés à la naissance ou au renversement de différences temporelles	(31)	(20)
Impôts différés liés à des changements de taux ou à l'assujettissement à de nouveaux taux	(2)	(5)
Utilisation de crédit d'impôt, déficit fiscal, différence temporelle reportable	(1)	(1)
<b>Sous-total impôts différés</b>	<b>(34)</b>	<b>(26)</b>
<b>CHARGE D'IMPÔT RÉELLE</b>	<b>(192)</b>	<b>(179)</b>

Les actifs d'impôts différés générés par les sociétés en pertes fiscales sur la période ou les périodes précédentes représentent 1 million d'euros.

Les retenues à la source sur dividendes à recevoir sont provisionnées dans les comptes du Groupe pour un montant de 7,6 millions d'euros à la clôture.

Le taux effectif d'impôt, calculé sur la base du résultat avant impôt et hors quote-part dans les résultats des entreprises associées, passe de 34,15 % au 31 août 2007 à 34,39 % au 31 août 2008.

#### 4.4 Résultat par action

Le nombre d'actions avant et après dilution se détaille comme suit :

	2007-2008	2006-2007
Nombre moyen pondéré d'actions en capital social – de base	155 489 727	156 113 136
Impact moyen de la dilution liée aux plans de stock-options <sup>(1)</sup>	1 158 494	2 078 347
Impact moyen de la dilution liée à l'émission d'actions nouvelles réservées aux salariés <sup>(2)</sup>	18 410	
Nombre moyen pondéré d'actions de la période – dilué	156 666 631	158 191 483

(1) Les effets de la dilution d'un exercice sur l'autre ont diminué d'environ 0,9 million d'actions ; ceci est dû, essentiellement, à la baisse du cours moyen de l'action Sodexo sur l'exercice par rapport à l'exercice précédent.

(2) Voir note 4.23.2 pour la description du plan d'actionnariat salarié donnant lieu à une augmentation de capital de Sodexo SA intervenue le 18 septembre 2008.

Le tableau ci-dessous détaille le calcul du résultat par action de base et dilué :

	2007-2008	2006-2007
Résultat net part du Groupe	376	347
Nombre moyen de titres en circulation – de base	155 489 727	156 113 136
<b>Résultat par action – de base</b>	<b>2,42</b>	<b>2,22</b>
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	156 666 631	158 191 483
<b>Résultat net dilué par action</b>	<b>2,40</b>	<b>2,19</b>

Quatre plans de stock-options n'ont pas d'effet dilutif sur l'exercice 2007-2008 mais pourraient en avoir

un à l'avenir en fonction de l'évolution du cours de Bourse de l'action Sodexo.

## 4.5 Immobilisations corporelles

### 4.5.1 Détail des immobilisations corporelles

Ces tableaux intègrent les immobilisations corporelles financées par des contrats de location financement.

<i>(en millions d'euros)</i>	Terrains et constructions	Matériels et installations	Immobilisations en cours et autres	Total
<b>Valeurs nettes au 31 août 2006</b>	75	290	65	430
Augmentations de l'exercice	6	133	43	182
Diminutions de l'exercice	(3)	(17)	(8)	(28)
Actifs classés comme destinés à être cédés				0
Entrées de périmètre		1		1
Sorties de périmètre	(1)	(1)		(2)
Dotations aux amortissements	(7)	(117)	(15)	(139)
Pertes de valeurs comptabilisées en résultat				0
Reprises de pertes de valeurs comptabilisées en résultat		3		3
Écarts de change		(4)	(2)	(6)
Autres variations	1	19	(21)	(1)
<b>Valeurs nettes au 31 août 2007</b>	71	307	62	440
Augmentations de l'exercice	7	119	56	182
Diminutions de l'exercice	(2)	(15)	(4)	(21)
Actifs classés comme destinés à être cédés				0
Entrées de périmètre	0	23	2	25
Sorties de périmètre	(3)	(1)	0	(4)
Dotations aux amortissements	(7)	(114)	(19)	(140)
Pertes de valeurs comptabilisées en résultat	0	0	0	0
Reprises de pertes de valeurs comptabilisées en résultat	0	0	0	0
Écarts de change	(2)	(12)	(3)	(17)
Autres variations	1	15	(16)	0
<b>Valeurs nettes au 31 août 2008</b>	65	322	78	465

<i>(en millions d'euros)</i>	31 août 2008	31 août 2007
Valeurs brutes	1 243	1 207
Amortissements et dépréciations cumulés	(778)	(767)
<b>Valeurs nettes</b>	<b>465</b>	<b>440</b>

Au cours de l'exercice 2007-2008, 35 millions d'euros de dépenses ont été capitalisés en immobilisations en cours contre 22 millions d'euros au cours de l'exercice 2006-2007.

Aucun actif corporel n'est donné en nantissement de passifs.

Les amortissements et pertes de valeurs comptabilisés en résultat sont enregistrés en résultat opérationnel, en coûts des ventes, en charges administratives et en coûts des services commerciaux.

#### 4.5.2 Détail des immobilisations corporelles en location financement

Les immobilisations en location financement du Groupe sont constituées de très nombreux contrats de location dans un grand nombre de sites dans le monde entier. Ces contrats portent essentiellement sur des locations de cuisines et de leurs équipements ainsi que de matériel de bureau. Les dispositions de ces contrats sont négociées localement.

<i>(en millions d'euros)</i>	Constructions	Matériels et installations	Immobilisations en cours et autres	Total
<b>Valeurs nettes au 31 août 2006</b>	<b>24</b>	<b>36</b>	<b>8</b>	<b>68</b>
Augmentations de l'exercice	1	8	3	12
Diminutions de l'exercice	(2)	(4)		(6)
Actifs classés comme destinés à être cédés				0
Entrées de périmètre				0
Sorties de périmètre				0
Dotations aux amortissements	(3)	(11)	(2)	(16)
Pertes de valeurs comptabilisées en résultat				0
Reprises de pertes de valeurs comptabilisées en résultat				0
Écarts de change				0
Autres variations		(1)	1	0
<b>Valeurs nettes au 31 août 2007</b>	<b>20</b>	<b>28</b>	<b>10</b>	<b>58</b>
Augmentations de l'exercice	4	9	0	13
Diminutions de l'exercice	0	0	0	0
Actifs classés comme destinés à être cédés				0
Entrées de périmètre	0	10	0	10
Sorties de périmètre	(3)	(1)	0	(4)
Dotations aux amortissements	(3)	(8)	(3)	(14)
Pertes de valeurs comptabilisées en résultat	0	0	0	0
Reprises de pertes de valeurs comptabilisées en résultat	0	0	0	0
Écarts de change	0	0	0	0
Autres variations	0	(2)	1	(1)
<b>Valeurs nettes au 31 août 2008</b>	<b>18</b>	<b>36</b>	<b>8</b>	<b>62</b>

(en millions d'euros)	Au 31 août 2008	Au 31 août 2007
Valeurs brutes	178	191
Amortissements et dépréciations cumulés	(116)	(133)
<b>Valeurs nettes</b>	<b>62</b>	<b>58</b>

#### ÉCHÉANCIER DES PAIEMENTS MINIMAUX ACTUALISÉS ET NON ACTUALISÉS DES LOCATIONS FINANCEMENT AU 31 AOÛT 2008

(en millions d'euros)	Dettes non actualisées	Dettes actualisées
Moins de 1 an	20	16
De 1 à 5 ans	37	32
Plus de 5 ans	13	12
<b>TOTAL DES PAIEMENTS MINIMAUX</b>	<b>70</b>	<b>60</b>

## 4.6 Écarts d'acquisition

(en millions d'euros)		Montants au 31 août 2007	Augmentations de l'exercice	Cessions de l'exercice	Écarts de change	Autres variations	Montants au 31 août 2008
RFM	Brut	2 022	41		(147)		1 916
Amérique du Nord	Dépréciations	0					
RFM	Brut	680			(106)		574
Royaume-Uni et Irlande	Dépréciations	0					
RFM	Brut	598	33	(11)	(1)		619
Europe continentale	Dépréciations	(4)		4			
RFM	Brut	100	3	(1)	(2)		100
Reste du monde	Dépréciations	0					
Chèques et Cartes de Services	Brut	119	445		20		584
	Dépréciations	(2)					(2)
	Brut	2					2
Holdings	Dépréciations	0					
	<b>BRUT</b>	<b>3 521</b>	<b>522</b>	<b>(12)</b>	<b>(236)</b>		<b>3 795</b>
<b>TOTAL</b>	<b>DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>(6)</b>		<b>4</b>			<b>(2)</b>

RFM : Services de Restauration et de Facilities Management.

Au cours de l'exercice 2007-2008, les principaux nouveaux écarts d'acquisition ont été constatés à la suite de l'acquisition des sociétés VR au Brésil (313,3 millions d'euros), Tir Group et Yachts de Paris

en France (respectivement 125,1 millions d'euros et 33 millions d'euros), et Circles aux États-Unis (40,8 millions d'euros).

<i>(en millions d'euros)</i>		Montants au 31 août 2006	Augmen- tations de l'exercice	Cessions de l'exercice	Écarts de change	Autres variations	Montants au 31 août 2007
RFM Amérique du Nord	Brut	2 139	9		(127)	1	2 022
	Dépréciations	0					0
RFM Royaume-Uni et Irlande	Brut	685			(5)		680
	Dépréciations	0					0
RFM Europe continentale	Brut	591	8		(1)		598
	Dépréciations	(3)	(2)			1	(4)
RFM Reste du monde	Brut	102			(2)		100
	Dépréciations	0					0
Chèques et Cartes de Services	Brut	109	9			1	119
	Dépréciations	(2)					(2)
Holdings	Brut	2					2
	Dépréciations	0					0
<b>BRUT</b>		<b>3 628</b>	<b>26</b>	<b>0</b>	<b>(135)</b>	<b>2</b>	<b>3 521</b>
<b>TOTAL</b>		<b>DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>(5)</b>	<b>(2)</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>(6)</b>

RFM : Services de Restauration et de Facilities Management.

#### 4.7 Immobilisations incorporelles

Les tableaux ci-dessous détaillent l'évolution des immobilisations incorporelles au cours des exercices 2006-2007 et 2007-2008.

<i>(en millions d'euros)</i>	Licences et logiciels	Autres incorporels	Total
<b>Valeurs nettes au 31 août 2006</b>	<b>58</b>	<b>68</b>	<b>126</b>
Augmentations de l'exercice	23	8	31
Immobilisations générées en interne	6		6
Diminutions de l'exercice	(2)		(2)
Actifs classés comme destinés à être cédés			0
Entrées de périmètre		6	6
Sorties de périmètre			0
Dotations aux amortissements	(30)	(17)	(47)
Pertes de valeurs comptabilisées en résultat			0
Reprises de pertes de valeurs comptabilisées en résultat	1		1
Écarts de change	(1)		(1)
Autres variations	2		2
<b>Valeurs nettes au 31 août 2007</b>	<b>57</b>	<b>65</b>	<b>122</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	Licences et logiciels	Autres incorporels	Total
<b>Valeurs nettes au 31 août 2007</b>	<b>57</b>	<b>65</b>	<b>122</b>
Augmentations de l'exercice	28	30	58
Immobilisations générées en interne	6	0	6
Diminutions de l'exercice	(3)	0	(3)
Actifs classés comme destinés à être cédés			0
Entrées de périmètre	3	171	174
Sorties de périmètre	0	0	0
Dotations aux amortissements	(23)	(41)	(64)
Pertes de valeurs comptabilisées en résultat	0	0	0
Reprises de pertes de valeurs comptabilisées en résultat	0	0	0
Écarts de change	(2)	(2)	(4)
Autres variations	0	(1)	(1)
<b>Valeurs nettes au 31 août 2008</b>	<b>66</b>	<b>222</b>	<b>288</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2008	Au 31 août 2007
Valeurs brutes	476	298
Amortissements et dépréciations cumulés	(188)	(176)
<b>Valeurs nettes</b>	<b>288</b>	<b>122</b>

Les amortissements et pertes de valeurs comptabilisés en résultat sont enregistrés en résultat opérationnel, en coûts des ventes, en charges administratives et en coûts des services commerciaux à l'exception des

amortissements portant sur les relations clients et les marques qui sont enregistrés en autres charges opérationnelles.

## 4.8 Investissements clients

<i>(en millions d'euros)</i>	2007-2008	2006-2007
Investissements au 1 <sup>er</sup> septembre	149	146
Augmentations de l'exercice	52	41
Diminutions de l'exercice	(30)	(30)
Écarts de change	(11)	(8)
Autres variations	2	0
<b>Investissements au 31 août</b>	<b>162</b>	<b>149</b>

## 4.9 Participations mises en équivalence

Au cours des exercices 2007-2008 et 2006-2007, les quotes-parts détenues par le Groupe dans les capitaux propres des sociétés mises en équivalence ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 août 2007	Résultat de l'exercice	Distribution de l'exercice	Variations de périmètre	Écarts de change et autres	Au 31 août 2008
Doyon Universal Services <sup>(1)</sup>	14,1	1	(0,7)		(1,0)	13,4
BAS	6,0	2,9	(0,5)		(0,6)	7,8
NANA	7,7	1,3	(1,5)		(0,6)	6,9
RMPA Holdings Ltd	3,3	0,3				3,6
South Manchester Healthcare (Holdings) Ltd	1,8	0,8	(0,5)		(0,6)	1,5
Addiewell Prison (Holdings) Ltd <sup>(2)</sup>	0,9				(0,9)	
Peterborough Prison Management Holdings Ltd <sup>(2)</sup>	0,9				(0,9)	
Catalyst Healthcare (Manchester) Holdings Ltd	0,9	0,8			(0,1)	1,6
Mercia Healthcare (Holdings) Ltd	0,6	0,4			(0,1)	0,9
SERCO Sodexo Defence Services <sup>(3)</sup>		2,4			(0,7)	1,7
Sigma <sup>(4)</sup>		0,1		1,1		1,2
Viabel <sup>(4)</sup>				0,5		0,5
Autres	1,0	0,7	(0,2)		(0,6)	0,9
<b>TOTAL</b>	<b>37,2</b>	<b>10,7</b>	<b>(3,4)</b>	<b>1,6</b>	<b>(6,1)</b>	<b>40</b>

(1) Dont un écart d'acquisition d'un montant de 5,8 millions d'euros au 31 août 2008.

(2) Sociétés faisant l'objet d'une provision pour situation nette négative au 31 août 2008.

(3) Sociétés faisant l'objet d'une provision pour situation nette négative au 31 août 2007.

(4) Nouvelles participations acquises au cours de la période.

(en millions d'euros)	Au 31 août 2006	Résultat de l'exercice	Distribution de l'exercice	Variations de périmètre	Écarts de change et autres	Au 31 août 2007
Doyon Universal Services <sup>(1)</sup>	14,7	1,2	(0,9)		(0,9)	14,1
BAS	5,5	1,4	(0,7)		(0,2)	6,0
BAS 2	3,2			(2,9)	(0,3)	0,0
NANA	8,1	1,2	(1,1)		(0,5)	7,7
RMPA Holdings Ltd	2,5	0,1			0,7	3,3
South Manchester Healthcare (Holdings) Ltd	1,4	0,6	(1,0)		0,8	1,8
Addiewell Prison (Holdings) Ltd <sup>(2)</sup>					0,9	0,9
Peterborough Prison Management Holdings Ltd <sup>(2)</sup>		0,3			0,6	0,9
Catalyst Healthcare (Manchester) Holdings Ltd	0,2	0,7				0,9
Mercia Healthcare (Holdings) Ltd	0,1	0,4			0,1	0,6
Autres	0,6	0,2			0,2	1,0
<b>TOTAL</b>	<b>36,3</b>	<b>6,1</b>	<b>(3,7)</b>	<b>(2,9)</b>	<b>1,4</b>	<b>37,2</b>

(1) Dont un écart d'acquisition d'un montant de 5,8 millions d'euros au 31 août 2007.

(2) Sociétés faisant l'objet d'une provision pour situation nette négative au 31 août 2006.

Les quotes-parts de capitaux propres négatifs dans les sociétés mises en équivalence font l'objet d'une provision enregistrée au passif du bilan (cf. note 4.19.)

Le détail de cette provision pour situations nettes négatives est le suivant :

(en millions d'euros)	Au 31 août 2007	Résultat de l'exercice	Distribution de l'exercice	Variations de périmètre	Écarts de change et autres	Au 31 août 2008
SERCO Sodexo Defence Services <sup>(2)</sup>	(2,0)				2,0	
Agecroft Prison Management Ltd	(3,0)				0,4	(2,6)
Catalyst Healthcare (Roehampton) Holdings Ltd	(2,1)	0,6	(0,4)		(2,1)	(4)
Ashford Prison Services Holdings Ltd	(0,1)	0,1			(0,7)	(0,7)
HpC King's College Hospital (Holdings) Ltd	(2,6)	(0,5)			0,4	(2,7)
Enterprise Healthcare Holdings Ltd	(0,5)				(0,5)	(1)
Addiewell Prison (Holdings) Ltd <sup>(1)</sup>					(0,5)	(0,5)
Peterborough Prison Management Holdings Ltd <sup>(1)</sup>		0,2			(0,3)	(0,1)
Autres	(0,1)	(0,4)			0,2	(0,3)
<b>Provision pour capitaux propres négatifs</b>	<b>(10,4)</b>	<b>0</b>	<b>(0,4)</b>		<b>(1,1)</b>	<b>(11,9)</b>

(1) Sociétés présentant une situation nette positive au 31 août 2007.

(2) Sociétés présentant une situation nette positive au 31 août 2008.

(en millions d'euros)	Au 31 août 2006	Résultat de l'exercice	Distribution de l'exercice	Variations de périmètre	Écarts de change et autres	Au 31 août 2007
SERCO Sodexo Defence Services	(3,6)	1,6				(2,0)
Peterborough Prison Management Holdings Ltd <sup>(1)</sup>	(1,2)				1,2	0,0
Agecroft Prison Management Ltd	(2,9)	(0,1)				(3,0)
Catalyst Healthcare (Roehampton) Holdings Ltd	(3,0)	0,3			0,6	(2,1)
Ashford Prison Services Holdings Ltd	(1,5)				1,4	(0,1)
HpC King's College Hospital (Holdings) Ltd	(1,9)	(0,7)				(2,6)
Enterprise Healthcare Holdings Ltd	(0,7)				0,2	(0,5)
Addiewell Prison (Holdings) Ltd <sup>(1)</sup>	(1,1)				1,1	
Autres	(0,3)	(0,1)		0,2	0,1	(0,1)
<b>Provision pour capitaux propres négatifs</b>	<b>(16,2)</b>	<b>1,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,2</b>	<b>4,6</b>	<b>(10,4)</b>

(1) Sociétés présentant une situation nette positive au 31 août 2007.

Les agrégats financiers des principales sociétés mises en équivalence sont les suivants (en millions d'euros sur la base des comptes retraités pour la consolidation

aux normes du Groupe – Ces agrégats ne tiennent pas compte de la quote-part détenue par le Groupe) :

(en millions d'euros)	Pays d'activité	% de détention	Actifs	Passifs	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat net
RMPA Holdings Ltd*	UK	14 %	877	851	26	109	2
Catalyst Healthcare (Manchester) Holdings Ltd*	UK	25 %	597	591	6	161	3
Healthcare Support (North Staffs) Holdings Ltd*	UK	25 %	431	430	1	64	1
Catalyst Healthcare (Romford) Holdings Ltd*	UK	25 %	343	343	0	43	0
BAS (Chili)*	Chili	33,33 %	275	251	24	26	8
HpC King's College Hospital (Holdings) Ltd*	UK	25 %	124	134	(10)	14	(2)
Peterborough Prison Management Holdings Ltd*	UK	33,33 %	115	115		31	1
South Manchester Healthcare (Holdings) Ltd*	UK	25 %	111	105	6	25	3
Catalyst Healthcare (Roehampton) Holdings Ltd*	UK	25 %	111	127	(16)	14	2
Mercia Healthcare (Holdings) Ltd*	UK	25 %	104	100	4	9	2
Addiewell Prison (Holdings) Ltd*	UK	33,33 %	116	118	(2)	0	0
Ashford Prison Services Holdings Ltd*	UK	33,33 %	83	85	(2)	23	0
Enterprise Healthcare Holdings Ltd*	UK	10 %	62	73	(11)	18	0
Agecroft Prison Management Ltd*	UK	50 %	61	66	(5)	27	0
Pinnacle Schools (Fife) Holdings Ltd*	UK	10 %	58	57	1	8	1
Enterprise Education Holdings Conwy Ltd*	UK	10 %	51	50	1	2	0
NANA (Sodexo, Inc.)	USA	43,6 %	47	25	22	121	5
Enterprise Civic Buildings (Holdings) Ltd*	UK	10 %	31	31	0	1	(2)
Doyon Universal services JV	USA	49,9 %	24	2	22	51	2
Serco Sodexo Defence Services PTY	Australie	50 %	29	26	3	116	5

\* Sociétés-projets de type PPP (cf. note 2.3.2.).

## 4.10 Dépréciation d'actifs

### Pertes de valeur constatées au cours des exercices 2006-2007 et 2007-2008

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2007	Dotations	Reprises	Cessions et Autres	Au 31 août 2008
Écarts d'acquisitions	6			(4)	2
Immobilisations incorporelles	0				
Immobilisations corporelles	1	1			2
<b>Dépréciations d'actifs</b>	<b>7</b>	<b>1</b>		<b>(4)</b>	<b>4</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2006	Dotations	Reprises	Cessions et Autres	Au 31 août 2007
Écarts d'acquisitions	5	2		(1)	6
Immobilisations incorporelles	1		(1)		0
Immobilisations corporelles	4		(3)		1
<b>Dépréciations d'actifs</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>(4)</b>	<b>(1)</b>	<b>7</b>

Les pertes de valeurs comptabilisées en résultat sont enregistrées en résultat opérationnel, en coûts des ventes, en charges administratives et en coûts des services commerciaux.

Les tests de dépréciation de valeur des actifs à durée d'utilité indéterminée ont été réalisés au 31 août 2008 suivant les principes définis en note 2.8.2. de la présente annexe.

Les principales hypothèses qui ont été retenues sont les suivantes :

	RFM France	RFM États-Unis	RFM Royaume-Uni	RFM Brésil
Taux d'actualisation	8,5 %	8,5 %	8,5 %	10,5 %
Taux de croissance à long terme	2,2 %	2,7 %	3,6 %	3,5 %

Pour les autres pays et l'activité Chèques et Cartes de Services, le taux d'actualisation des flux de trésorerie a été fixé à 8,5 % (avec une majoration pour les pays à risque pouvant atteindre 60 %), et le taux de croissance à long terme utilisé pour extrapoler la valeur terminale à partir des chiffres de l'année 3 des plans du management a été fixé à 2,2 % (avec une majoration pour les filiales dans les pays en développement).

### Analyse de sensibilité

Le Groupe a procédé aux analyses de sensibilité des résultats des tests de dépréciation en fonction de différentes hypothèses de taux de croissance à long terme.

Ces analyses de sensibilité n'ont pas d'impact sur les conclusions des tests de dépréciation.

Par ailleurs, le Groupe s'est assuré que l'utilisation d'un taux d'actualisation avant impôt appliqué aux flux de trésorerie avant impôt n'avait pas d'impact sur la détermination des pertes de valeurs éventuelles et sur les résultats obtenus.

## 4.11 Actifs financiers

<i>Non courants (en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2008	Au 31 août 2007
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>		
<i>Titres de participation</i>		
Valeurs brutes	37	39
Dépréciations	(1)	(1)
<b>Valeurs nettes</b>	<b>36</b>	<b>38</b>
<i>Autres titres immobilisés</i>		
Valeurs brutes		0
Dépréciations		0
<b>Valeurs nettes</b>		<b>0</b>
<b>Prêts et créances</b>		
<i>Créances rattachées à des participations</i>		
Valeurs brutes	41	34
Dépréciations	(1)	(1)
<b>Valeurs nettes</b>	<b>40</b>	<b>33</b>
<i>Prêts et dépôts</i>		
Valeurs brutes	21	14
Dépréciations	0	0
<b>Valeurs nettes</b>	<b>21</b>	<b>14</b>
<b>Actifs financiers à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat</b>		
<b>Autres actifs financiers à la juste valeur</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
<b>TOTAL ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS</b>	<b>100</b>	<b>88</b>
Valeurs brutes	102	90
Dépréciations	(2)	(2)
<b>Valeurs nettes</b>	<b>100</b>	<b>88</b>

### Principaux titres de participation

Le Groupe détient 18,50 % de Bellon SA, société mère de Sodexo SA, pour un montant de 32,4 millions d'euros. Cet actif financier disponible à la vente représente une participation dans une société qui n'a pas de cotation sur un marché actif d'une part, et dont la valeur ne peut être déterminée de manière fiable,

d'autre part. Il convient par ailleurs de noter que ces titres ne sont pas représentatifs d'une créance liquide. En conséquence, cette participation est évaluée à son coût d'acquisition.

Le Groupe possède 9,3 % de Leoc Japan Co pour 1,6 million d'euros ; cette participation est valorisée sur la base de son cours de Bourse.

<i>Courants (en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2008	Au 31 août 2007
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>		
<i>Valeurs mobilières à plus de 3 mois</i>		
Valeurs brutes	0	0
Dépréciations	0	0
<b>Valeurs nettes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Fonds réservés et actifs financiers de l'activité Chèques et Cartes de Services</b>		
Valeurs brutes	483	454
Dépréciations	0	0
<b>Valeurs nettes</b>	<b>483</b>	<b>454</b>
<b>Prêts et créances</b>		
<i>Prêts et dépôts</i>		
Valeurs brutes	9	13
Dépréciations	(1)	(2)
<b>Valeurs nettes</b>	<b>8</b>	<b>11</b>
<b>TOTAL ACTIFS FINANCIERS COURANTS</b>	<b>491</b>	<b>465</b>
Valeurs brutes	492	467
Dépréciations	(1)	(2)
<b>Valeurs nettes</b>	<b>491</b>	<b>465</b>

Les fonds réservés, inclus pour 304 millions d'euros dans les fonds réservés et actifs financiers de l'activité Chèques et Cartes de Services, correspondent principalement aux fonds des titres de services soumis à une réglementation spéciale en France (209 millions d'euros) et en Roumanie (55 millions d'euros), aux fonds de garantie des affiliés au Mexique (7 millions d'euros) et aux garanties contractuelles données aux clients publics au Venezuela (12 millions d'euros).

Sur la période, la perte nette comptabilisée directement en capitaux propres sur les actifs financiers classés comme disponibles à la vente représente (2) millions d'euros.

Le montant des gains et pertes repris des capitaux propres pour être comptabilisés en résultat financier est non significatif sur l'exercice 2007-2008.

### Variation des actifs financiers courants et non courants

<i>(en valeur nette)</i>	Au 31 août 2007	Aug./Dim. de l'exercice	Dépréciations	Variations de périmètre	Écarts de change et autres	Au 31 août 2008
Actifs financiers disponibles à la vente	492	28			(1)	519
Prêts et créances	58	16	1		(6)	69
Actifs financiers à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat	3					3
<b>TOTAL</b>	<b>553</b>	<b>44</b>	<b>1</b>		<b>(7)</b>	<b>591</b>

## 4.12 Stocks

(en millions d'euros)	Au 31 août 2007	Variations de l'exercice	Variations de périmètre	Écarts de change et autres	Au 31 août 2008
Valeur brute	186	22	3	(7)	204
Dépréciations	(1)			(1)	(2)
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>185</b>	<b>22</b>	<b>3</b>	<b>(8)</b>	<b>202</b>

Les stocks sont principalement constitués de denrées alimentaires et de matières consommables ayant un taux de rotation élevé. La variation des stocks est enregistrée en résultat en coût des ventes, en charges

commerciales ou en charges administratives en fonction de la nature des stocks concernés.

Aucun stock n'est donné en nantissement de passifs.

## 4.13 Créances clients et autres créances

(en millions d'euros)	Valeurs brutes au 31 août 2008	Dépréciations au 31 août 2008	Valeurs nettes au 31 août 2008
Actifs nets de retraite*	2		2
Autres actifs non courants	11		11
<b>Total autres actifs non courants</b>	<b>13</b>		<b>13</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	9		9
Clients et comptes rattachés	2 346	(67)	2 279
Autres créances d'exploitation	243	(2)	241
Charges constatées d'avance	81		81
Créances diverses hors exploitation	4		4
Actifs détenus en vue d'être cédés	1		1
<b>TOTAL CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES</b>	<b>2 684</b>	<b>(69)</b>	<b>2 615</b>

\* Les actifs nets de retraite sont repris en note 4.18. Avantages à long terme au personnel.

Au 31 août 2008, la répartition par maturités des créances clients au 31 août 2008 est la suivante (en millions d'euros) :

- créances à moins de 30 jours : 1 799 ;
- créances à plus de 30 jours et moins de 3 mois : 301 ;
- créances à plus de 3 mois et moins de 6 mois : 43 ;
- créances à plus de 6 mois et moins de 1 an : 117 ;
- créances à plus de 1 an : 19 ;
- Total des créances client : 2 279.

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeurs brutes au 31 août 2007	Dépréciations au 31 août 2007	Valeurs nettes au 31 août 2007
Actifs nets de retraite*	2		2
Autres actifs non courants	11		11
<b>Total autres actifs non courants</b>	<b>13</b>		<b>13</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	6		6
Clients et comptes rattachés	1 841	(66)	1 775
Autres créances d'exploitation	165	(5)	160
Charges constatées d'avance	145		145
Créances diverses hors exploitation	1		1
Actifs détenus en vue d'être cédés	2		2
<b>TOTAL CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES</b>	<b>2 160</b>	<b>(71)</b>	<b>2 089</b>

\* Les actifs nets de retraite sont repris en note 4.18. Avantages à long terme au personnel.

#### 4.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2008	Au 31 août 2007
Valeurs mobilières de placement	758	705
Disponibilités	836	705
<b>Sous-total trésorerie active</b>	<b>1 594</b>	<b>1 410</b>
Concours bancaires	(31)	(33)
<b>TOTAL</b>	<b>1 563</b>	<b>1 377</b>

Les valeurs mobilières de placement s'élèvent à 758 millions d'euros et se décomposent en :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2008	Au 31 août 2007
Bons de caisse	150	139
Dépôts à terme	271	377
Obligations cotées	59	27
SICAV et autres	278	162
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>758</b>	<b>705</b>

Les SICAV et autres fonds communs de placements sont adossés à des placements essentiellement dans la zone Euro.

#### 4.15 Variation des capitaux propres

Sodexo gère ses fonds propres dans une optique de long terme visant à assurer la liquidité du Groupe, à optimiser sa structure financière et à faire bénéficier ses actionnaires de la forte génération du cash flow.

Les éléments de décision peuvent être des objectifs de bénéfice net par action ou d'équilibre de bilan afin de respecter les critères d'endettement financier net du Groupe définis par la Direction et communiqués au

	Actions émises				
	Nombre	Capital	Prime d'émission	Écarts de conversion	Réserves
<b>Capitaux propres au 31 août 2006</b>	<b>159 026 413</b>	<b>636</b>	<b>1 186</b>	<b>(81)</b>	<b>(170)</b>
Augmentation de capital					
Dividendes versés (net d'autocontrôle)					
Résultat N-1 de Sodexo SA					(114)
Résultat de l'exercice					347
Entrées et sorties de périmètre					
(Achat)/Vente d'actions auto-détenues					
Coût des paiements en actions					
Impôts sur coût des paiements en actions					
Variation de l'écart de conversion et autres variations				(109)	
Opérations directement affectées en capitaux propres					
<b>Capitaux propres au 31 août 2007</b>	<b>159 026 413</b>	<b>636</b>	<b>1 186</b>	<b>(190)</b>	<b>63</b>
Réduction de capital	(1 667 131)	(7)	(64)		(2)
Dividendes versés (net d'autocontrôle)					
Résultat N-1 de Sodexo SA					(136)
Résultat de l'exercice					376
Entrées et sorties de périmètre					
(Achat)/Vente d'actions auto-détenues					
Coût des paiements en actions					
Impôts sur coût des paiements en actions					
Variation de l'écart de conversion et autres variations				(218)	
Opérations directement affectées en capitaux propres					
<b>Capitaux propres au 31 août 2008</b>	<b>157 359 282</b>	<b>629</b>	<b>1 122</b>	<b>(408)</b>	<b>301</b>

marché, à savoir notamment un ratio d'endettement financier net/capitaux propres de l'ordre de 75 %. L'endettement financier net est défini comme la différence entre les dettes financières et la trésorerie

globale qui correspond à la trésorerie, aux actifs financiers de l'activité Chèques et Cartes de Services diminués des découverts bancaires.

Résultats non distribués	Actions auto-détenues		Coût des paiements en actions	Autres réserves	Total Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total
	Nombre	Actions propres					
668	(3 085 785)	(115)	29	(24)	2 129	17	2 146
					0		0
(149)					(149)	(10)	(159)
114					0		0
					347	16	363
					0	1	1
	(3 828)	(49)			(49)		(49)
			13		13		13
			16		16		16
					(109)	(1)	(110)
				79	79		79
633	(3 089 613)	(164)	58	55	2 277	23	2 300
	1 667 131				(73)		(73)
(179)					(179)	(17)	(196)
136							
					376	21	397
	(2 215 724)	(33)			(33)		(33)
			14		14		14
					(218)	(1)	(219)
				(19)	(19)		(19)
590	(3 638 206)	(197)	72	36	2 145	26	2 171

- Le Groupe détient 3 638 206 titres Sodexo pour un montant de 173,7 millions d'euros destinés à couvrir différents plans d'options d'achat en faveur des salariés du Groupe. Ces actions autodétenues sont enregistrées en moins des capitaux propres conformément à la norme IAS 32. Une partie de ces titres (804 887 actions) sera également utilisée par Sodexo SA pour réduire son capital le 9 septembre 2008.
- Sur la période, le Groupe a acheté pour 167 millions d'euros (incluant 71 millions d'euros d'actions ayant été annulées par voie de réduction de capital) et a livré pour un montant de 64 millions d'euros

d'actions Sodexo SA dans le cadre de l'exercice d'options d'achat par les salariés et dans le cadre du contrat de liquidité.

- Le 11 juillet 2008, le Groupe a mis fin au contrat de liquidité qui avait été confié à Oddo Corporate Finance depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2006. À la date de cessation du contrat, 383 000 actions Sodexo SA étaient inscrites sur le compte géré par Oddo.

La valeur nominale des titres Sodexo SA est de 4 euros par action.

Le montant total des dividendes versés au cours de l'exercice s'élève à 179 millions d'euros, soit un dividende par action de 1,15 euros.

Les opérations impactant directement les capitaux propres se détaillent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Variation de juste valeur des instruments financiers	Variation liée aux avantages au personnel	Autres (non inclus dans l'état des profits et pertes de l'exercice)	Total autres réserves
<b>Capitaux propres au 31 août 2006</b>	<b>(1)</b>	<b>(24)</b>	<b>1</b>	<b>(24)</b>
Opérations directement affectées en capitaux propres	8	103	0	111
Impôt sur opérations directement affectées en capitaux propres	(3)	(29)	0	(32)
<b>Capitaux propres au 31 août 2007</b>	<b>4</b>	<b>50</b>	<b>1</b>	<b>55</b>
Opérations directement affectées en capitaux propres	(9)	(20)	3	(26)
Impôt sur opérations directement affectées en capitaux propres	2	5		7
<b>Capitaux propres au 31 août 2008</b>	<b>(3)</b>	<b>35</b>	<b>3</b>	<b>36</b>

## 4.16 Emprunts et dettes financières

(en millions d'euros)	31 août 2008		31 août 2007	
	Courants	Non courants	Courants	Non courants
<b>Emprunts obligataires</b>				
Euros	1 317	499	39	1 775
<b>Emprunts auprès des organismes financiers*</b>				
Dollars US	1	456	37	1
Real brésilien	7	132		
Euros	5	16	8	12
Autres monnaies	5		2	0
	<b>18</b>	<b>604</b>	<b>47</b>	<b>13</b>
<b>Emprunts sur location-financement</b>				
Dollars US			0	0
Real brésilien	3	3		
Euros	13	38	15	34
Autres monnaies	1	2	3	6
	<b>17</b>	<b>43</b>	<b>18</b>	<b>40</b>
<b>Autres emprunts</b>				
Euros	1	16	7	9
Autres monnaies		1	0	2
	<b>1</b>	<b>17</b>	<b>7</b>	<b>11</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 353</b>	<b>1 163</b>	<b>111</b>	<b>1 839</b>

\* Hors incidence des swaps décrits en note 4.17.

Sur les emprunts autres que les emprunts obligataires, la comptabilisation au coût amorti équivaut à la

comptabilisation au coût historique dans la mesure où les frais sur ces emprunts ne sont pas significatifs.

## Emprunts obligataires

	Au 31 août 2007	Augmentations	Remboursements	Actualisation	Écarts de change	Au 31 août 2008
<b>Emprunt 300 millions d'euros – 1 999</b>						
Nominal	287					287
Frais sur emprunts	(1)			1		
Intérêts courus	6					6
<b>TOTAL</b>	<b>292</b>			<b>1</b>		<b>293</b>
<i>Taux effectif</i>	4,794 %					4,794 %
<b>Emprunt 1 milliard d'euros – 2002</b>						
Nominal	990					990
Frais sur emprunts	(3)			2		(1)
Intérêts courus	26					26
<b>TOTAL</b>	<b>1 013</b>			<b>2</b>		<b>1 015</b>
<i>Taux effectif</i>	6,037 %					6,037 %
<b>Emprunt 500 millions d'euros – 2007</b>						
Nominal	500					500
Frais sur emprunts	(1)					(1)
Intérêts courus	10					9
<b>TOTAL</b>	<b>509</b>					<b>508</b>
<i>Taux effectif</i>	4,551 %					4,551 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 814</b>					<b>1 816</b>

### *Emprunt de 300 millions d'euros*

Le 16 mars 1999, Sodexo SA a émis un emprunt obligataire de 300 millions d'euros.

Ces obligations sont remboursables au pair le 16 mars 2009 et portent intérêt à un taux annuel de 4,625 %, le coupon étant payable le 16 mars de chaque année.

Le 30 mars 2007, Sodexo SA a procédé à un rachat partiel pour un montant nominal de 12,7 millions d'euros.

### *Emprunt de 1 milliard d'euros*

Le 25 mars 2002, Sodexo SA a émis un emprunt obligataire de 1 milliard d'euros remboursable au pair le 25 mars 2009.

Cet emprunt porte intérêt à un taux annuel de 5,875 %, le coupon est payable le 25 mars de chaque année.

Le 30 mars 2007, Sodexo SA a procédé à un rachat partiel pour un montant nominal de 9,7 millions d'euros.

### *Emprunt de 500 millions d'euros*

Le 30 mars 2007, Sodexo SA a émis un emprunt obligataire de 500 millions d'euros remboursable au pair le 30 mars 2014 et portant intérêt à un taux annuel de 4,50 %. Le coupon est payable le 28 mars de chaque année.

Ces emprunts obligataires ne comportent pas de covenants financiers.

### **Autres emprunts auprès des organismes financiers**

#### *Ligne de crédit confirmé multidevises d'avril 2005*

Le 29 avril 2005, Sodexo SA et Sodexo, Inc. ont signé une ligne de crédit confirmé multidevises d'un montant maximum de 460 millions d'euros plus 700 millions de dollars. Cette ligne a une échéance fixée initialement au 29 avril 2010, cette échéance pouvant être prorogée à la demande de Sodexo SA

et sous réserve de l'accord des prêteurs jusqu'au 29 avril 2011, puis au 26 avril 2012. Les prêteurs ont accepté le 27 mars 2006 de proroger une première fois le terme du crédit en le portant au 29 avril 2011. Le 18 avril 2007, Sodexo a également obtenu des organismes prêteurs la prorogation jusqu'au 26 avril 2012 de cette ligne de crédit.

Au 31 août 2008, les tirages en cours sur cette ligne sont les suivants :

- 550 millions de dollars (373 millions d'euros) utilisés par Sodexo, Inc. ;
- 120 millions de dollars (81 millions d'euros) utilisés par Sodexo SA.

Les tirages utilisés sont porteurs d'intérêts à taux variable indexé sur le LIBOR. En conformité avec la politique du groupe, Sodexo, Inc. et Sodexo SA ont mis en place des swaps de taux d'intérêts permettant de fixer le taux de rémunération sur une proportion du tirage s'élevant à 370 millions de dollars (251 millions d'euros) au 31 août 2008.

Cette ligne de crédit ne comporte pas de covenants financiers mais implique le respect par l'emprunteur de clauses généralement prévues dans ce type de crédit syndiqué. En cas de non-respect de ces clauses, les banques, à une majorité des deux tiers du crédit alloué, sont autorisées à demander le

remboursement anticipé du solde du crédit syndiqué. Le remboursement anticipé de ce crédit donnerait le droit aux porteurs des obligations d'1 milliard d'euros de mars 2002 et de 500 millions d'euros de mars 2007 de demander également le remboursement anticipé. Les clauses liées au remboursement anticipé du crédit syndiqué sont usuelles et ne présentent pas de risque significatif d'être exercées.

#### *Emprunts contractés en Real brésilien*

Dans le cadre du financement de l'acquisition du groupe VR au Brésil, Sodexo SA a contracté deux emprunts à taux fixe en reals brésiliens pour un montant de 318 millions de reals (132 millions d'euros) remboursables sur cinq ans avec une échéance en avril 2013. Ces deux emprunts ne comportent pas de covenants financiers.

#### *Taux de financement*

Afin de respecter la politique du Groupe en matière de financement, l'essentiel de la dette est à taux fixe et, dans le cas d'emprunts tirés dans une devise différente de celle de la société acquise, ces emprunts sont couverts par des swaps de change.

Au 31 août 2008, 91 % de l'endettement consolidé du Groupe est à taux fixe et le taux moyen de financement à cette date s'établit à 5,6 %.

### **Échéancier des emprunts et dettes financières**

Au 31 août 2008	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires	1 317		499	1 816
Emprunts auprès des organismes financiers*	18	599	5	622
Emprunts sur location financement	16	32	12	60
Autres emprunts	2	16		18
<b>TOTAL</b>	<b>1 353</b>	<b>647</b>	<b>516</b>	<b>2 516</b>

\* Hors incidence des swaps décrite en note 4.17.

Au 31 août 2007	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires	39	1 276	499	1 814
Emprunts auprès des organismes financiers*	47	7	6	60
Emprunts sur location financement	18	31	9	58
Autres emprunts	7	11	0	18
<b>TOTAL</b>	<b>111</b>	<b>1 325</b>	<b>514</b>	<b>1 950</b>

\* Hors incidence des swaps décrite en note 4.17.

## 4.17 Instruments financiers

### VALORISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE COUVERTURE AU 31 AOÛT 2008

<i>(en millions d'euros)</i>	31 août 2008	31 août 2007
<b>Instruments financiers Actif</b>	<b>7</b>	<b>0</b>
<i>Dont instruments de change adossés à des prêts intragroupe en devises</i>	<i>3</i>	<i>0</i>
<i>Dont instruments de taux adossés à des prêts externes à taux variables</i>	<i>4</i>	
<b>Instruments financiers Passif</b>	<b>2</b>	<b>1</b>
<i>Dont instruments de change adossés à des prêts intragroupe en devises</i>	<i>1</i>	<i>1</i>
<i>Dont instruments de taux adossés à des prêts externes à taux variables</i>	<i>1</i>	
<b>Instruments financiers nets</b>	<b>5</b>	<b>(1)</b>

#### 4.17.1 Instruments financiers adossés à des prêts intragroupe en devises

<b>Au 31 août 2008</b> <i>(équivalent en millions d'euros)</i>	Note	Emprunts en EUR	Emprunts en BRL	Emprunts en GBP	Emprunts en autres devises	Total
<b>Emprunt Royaume-Uni (93 millions GBP)</b>	(1)					
Dû à la banque 93 M GBP				115		115
Dû par la banque 116 M EUR		(116)				(116)
Ajustement de juste valeur						
<b>Emprunt Sodexo Skandinavian Holding AB (100 millions SEK)</b>	(2)					
Dû à la banque 100 M SEK					11	11
Dû par la banque 11 M EUR		(11)				(11)
Ajustement de juste valeur						
<b>Emprunts Sodexo Pass Do Brazil (148 millions BRL)</b>	(4)					
Dû à la banque 148 M BRL			61			61
Dû par la banque		(25)			(36)	(61)
Ajustement de juste valeur						
<b>Emprunts autres filiales (non détaillés)</b>		<b>10</b>			<b>(11)</b>	<b>(1)</b>
<b>TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS</b>						<b>(2)</b>

Au 31 août 2007 (équivalent en millions d'euros)	Note	Emprunts en EUR	Emprunts en USD	Emprunts en GBP	Emprunts en autres devises	Total
<b>Emprunt Royaume-Uni (83 millions GBP)</b>	<b>(1)</b>					
Dû à la banque 83 M GBP				122		122
Dû par la banque 123 M EUR		(123)				(123)
Ajustement de juste valeur						0
<b>Emprunt Sodexo Scandinavian Holding AB (150 millions SEK)</b>	<b>(2)</b>					
Dû à la banque 150 M SEK					16	16
Dû par la banque 16 M EUR		(16)				(16)
Ajustement de juste valeur						0
<b>Emprunt Sodexo, Inc. (550 millions USD)</b>	<b>(3)</b>					
Dû à la banque 550 M USD			403			403
Dû par la banque 403 M EUR		(403)				(403)
Ajustement de juste valeur		1				1
<b>Emprunts autres filiales (non détaillés)</b>			<b>6</b>		<b>(5)</b>	<b>1</b>
<b>TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		<b>(541)</b>	<b>409</b>	<b>122</b>	<b>11</b>	<b>1</b>

- 1) Un swap de devises (93 millions de livres sterling contre 116 millions d'euros) a été mis en place, couvrant un prêt intragroupe du même montant à Sodexo Holding Ltd. Il vient à échéance en février 2009.
- 2) Un swap de devises (100 millions de couronnes suédoises contre 11 millions d'euros) a été négocié couvrant intégralement un prêt intragroupe de même montant accordés à Sodexo Scandinavian Holding AB. Ce swap est à échéance en août 2009.
- 3) Le swap de devises (550 millions de dollars contre 403 millions d'euros) existant au 31 août 2007 et destiné à couvrir le prêt intragroupe du montant accordé par Sodexo SA à Sodexo Inc s'est dénoué sur l'exercice.
- 4) Plusieurs swaps (148 millions de reals contre 60 millions d'euros) ont été mis en place à partir de mars 2008 pour couvrir les prêts intragroupe accordés à Sodexo Pass Do Brazil. Ces swaps arrivent à échéance respectivement en février 2009 (63 millions de reals) et janvier 2013 (85 millions de reals).

#### 4.17.2 Instruments financiers adossés à des emprunts externes à taux variables

Au 31 août 2008 (équivalent en millions d'euros)	Emprunts à taux variable	Emprunts à taux fixe 4,23 %	Emprunts à taux fixe 3,16 %	Total
<b>Emprunt Sodexo SA (70 millions USD)</b>				
Dû à la banque 70 M USD au taux fixe de 4,23 %		47		47
Dû par la banque 70 M USD à taux variable	(47)			(47)
Ajustement de juste valeur				1
<b>Emprunt Sodexo, Inc. (300 millions USD)</b>				
Dû à la banque 300 M USD au taux fixe de 3,16 %			204	204
Dû par la banque au taux variable	(204)			(204)
Ajustement de juste valeur				(4)
<b>TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>(251)</b>	<b>47</b>	<b>204</b>	<b>(3)</b>

Afin de couvrir son exposition aux variations du taux LIBOR servant de base à la rémunération de la ligne de crédit confirmé multi-devises (voir note 4.16), le Groupe a mis en place une série de swaps

destinés à fixer le taux d'intérêt d'une partie de son encours de tirage. Ces swaps arrivent à échéance en février 2012.

#### 4.17.3 Valeur de marché des instruments financiers

Au 31 août 2008 <i>(en millions d'euros)</i>	Référence Note	Valeur comptable nette	Valeur de marché*	Écart
<b>Actifs financiers</b>				0
Titres de participation		36	36	0
Créances rattachées à des participations		40	40	0
Autres titres immobilisés		0	0	0
Prêts et dépôts		21	21	0
Autres actifs financiers non courants		3	3	0
<b>Total Actifs financiers non courants</b>	<b>4.11</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>0</b>
<b>Titres mis en équivalence</b>	<b>4.9</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>0</b>
<b>Instruments dérivés</b>	<b>4.17</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>0</b>
<b>Prêts et autres actifs financiers courants</b>	<b>4.11</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>0</b>
<b>Actifs financiers de l'activité Chèques et Cartes de Services</b>	<b>4.11</b>	<b>483</b>	<b>483</b>	<b>0</b>
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>4.14</b>	<b>758</b>	<b>758</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL ACTIFS FINANCIERS</b>		<b>1 396</b>	<b>1 396</b>	<b>0</b>
<b>Passifs financiers</b>				
<b>Emprunts obligataires</b>	<b>4.16</b>			
Emprunt 500 millions d'euros (2007)		508	483	(25)
Emprunt 1 milliard d'euros (2002)		1 015	1 018	3
Emprunt 300 millions d'euros (1999)		293	292	(1)
<b>Sous-total</b>		<b>1 816</b>	<b>1 793</b>	<b>(23)</b>
<b>Emprunts auprès d'organismes financiers</b>	<b>4.16</b>	<b>622</b>	<b>622</b>	<b>0</b>
<b>Instruments dérivés</b>	<b>4.17</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>0</b>
<b>Banques créditrices</b>		<b>31</b>	<b>31</b>	<b>0</b>
<b>Autres emprunts et dettes financières</b>		<b>78</b>	<b>78</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL PASSIFS FINANCIERS</b>		<b>2 549</b>	<b>2 526</b>	<b>(23)</b>

\* Les modalités de détermination de la juste valeur sont précisées dans la note 2.12.1.

Au 31 août 2007 <i>(en millions d'euros)</i>	Référence Note	Valeur comptable nette	Valeur de marché	Écart
<b>Actifs financiers</b>				
Titres de participation		38	38	0
Créances rattachées à des participations		33	33	0
Autres titres immobilisés		0	0	0
Prêts et dépôts		14	14	0
Autres actifs financiers non courants		3	3	0
<b>Total Actifs financiers non courants</b>	<b>4.11</b>	<b>88</b>	<b>88</b>	<b>0</b>
<b>Titres mis en équivalence</b>	<b>4.9</b>	<b>37</b>	<b>37</b>	<b>0</b>
<b>Instruments dérivés</b>	<b>4.17</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Prêts et autres actifs financiers courants</b>	<b>4.11</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>0</b>
<b>Actifs financiers de l'activité Chèques et Cartes de Services</b>	<b>4.11</b>	<b>454</b>	<b>454</b>	<b>0</b>
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>4.14</b>	<b>705</b>	<b>705</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL ACTIFS FINANCIERS</b>		<b>1 295</b>	<b>1 295</b>	<b>0</b>
<b>Passifs financiers</b>				
<b>Emprunts obligataires</b>	<b>4.16</b>			
Emprunt 500 millions d'euros (2007)		509	491	(18)
Emprunt 1 milliard d'euros (2002)		1 013	1 034	21
Emprunt 300 millions d'euros (1999)		292	294	2
<b>Sous-Total</b>		<b>1 814</b>	<b>1 819</b>	<b>5</b>
<b>Emprunts auprès d'organismes financiers</b>	<b>4.16</b>	<b>60</b>	<b>60</b>	<b>0</b>
<b>Instruments dérivés</b>	<b>4.17</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
<b>Banques créditrices</b>		<b>33</b>	<b>33</b>	<b>0</b>
<b>Autres emprunts et dettes financières</b>		<b>18</b>	<b>18</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL PASSIFS FINANCIERS</b>		<b>1 926</b>	<b>1 931</b>	<b>5</b>

## 4.18 Avantages à long terme au personnel

(en millions d'euros)	Au 31 août 2008	Au 31 août 2007
<b>Actif net de retraite*</b>	(2)	(2)
Plans à prestations définies	92	134
Autres avantages à long terme au personnel	100	98
<b>Avantages au personnel</b>	<b>192</b>	<b>232</b>

\* Inclus dans les « autres actifs non courants » à l'actif du bilan.

### 4.18.1 Avantages postérieurs à l'emploi

#### Régimes à cotisations définies

Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure (l'organisme se charge en effet de verser aux salariés les montants qui leur sont dus).

Les paiements du Groupe sont comptabilisés en charge de la période à laquelle ils se rapportent.

#### Régimes à prestations définies

Les caractéristiques des principaux plans à prestations définies au sein du Groupe sont les suivantes :

- en France, les engagements sont essentiellement constitués par des indemnités de fin de carrière, payables lors du départ en retraite de l'employé s'il fait encore partie de la Société. Ces engagements sont couverts par les dettes constituées à cet effet au bilan ;
- au Royaume-Uni, les engagements, qui font l'objet d'une couverture par des fonds externes, correspondent à un service de retraite complémentaire calculé :
  - pour le personnel d'encadrement affecté au secteur privé, sur une quote-part du salaire de base de fin de carrière,
  - pour le personnel d'encadrement affecté au secteur public, sur des prestations comparables à celles prévues dans ce secteur.

Il a été décidé de fermer le régime aux nouveaux salariés à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2003 et d'augmenter les cotisations afin de résorber le déficit.

En Europe continentale (hors France), les principaux plans à prestations définies concernent :

- les Pays-Bas où des compléments de retraite ou préretraite sont accordés à certains salariés ;
- l'Italie où il s'agit d'un engagement légal de versement d'une indemnité de cessation de contrat de travail (TFR). Jusqu'au 31 août 2006, les droits définitivement acquis par les salariés étaient valorisés et actualisés selon les conditions légales et intégralement comptabilisés en dettes.

Fin décembre 2006, le Parlement italien a approuvé la mise en place de la réforme des TFR en 2007 qui transforme cette indemnité de cessation de contrat de travail en plan à cotisations définies. Ainsi sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2007 au 30 juin 2007, les salariés en activité au 31 décembre 2006 ont dû choisir entre plusieurs formules de plan à cotisations définies, pour les droits acquis à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007. Les engagements acquis antérieurement restent comptabilisés au bilan.

Le Groupe Sodexo participe également à des régimes dits « multi-employeurs », notamment en Suède et aux États-Unis. Ces régimes sont comptabilisés selon les modalités prévues pour les régimes à contribution définies.

Les montants figurant au bilan au titre des plans à prestations définies sont les suivants :

(en millions d'euros)	Au 31 août 2008	Au 31 août 2007
<b>Actif net de retraite*</b>	(2)	(2)
<b>Plans à prestations définies**</b>	<b>92</b>	<b>134</b>

\* Inclus dans les « autres actifs non courants » à l'actif du bilan.

\*\* Inclus dans les « avantages au personnel » au passif du bilan.

Ces montants peuvent se détailler de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2008	Au 31 août 2007
Valeur actuelle des obligations financées	483	551
Juste valeur des actifs de régime	(520)	(509)
<b>Valeur actuelle de l'obligation partiellement financée</b>	<b>(37)</b>	<b>42</b>
Valeur actuelle des obligations non financées	85	91
Coût des services passés non comptabilisés	1	(1)
Autres éléments non reconnus	41	0
<b>Passif net au bilan</b>	<b>90</b>	<b>132</b>

Comme précisé dans la note 2.17.2, Sodexo a opté pour l'option offerte dans le paragraphe 93A de l'amendement de décembre 2004 à la norme IAS 19 et comptabilise donc les écarts actuariels au cours de la période dans laquelle ils surviennent dans les capitaux propres nets d'impôts différés.

Les écarts actuariels, présentés dans l'état de variation des capitaux propres, s'élevaient à 68 millions d'euros (gain actuariel) au 31 août 2007. Le montant cumulé des écarts actuariels reconnus par capitaux

propres s'élève à 93 millions d'euros (gain actuariel) au 31 août 2008.

Au Royaume-Uni, des versements totalisant 58 millions d'euros ont été effectués durant l'année, dont 47 millions d'euros correspondent à des contributions exceptionnelles. Le surplus généré par ces contributions a été compensé par l'augmentation de l'engagement en contrepartie des capitaux propres.

Les actifs des régimes à prestation définie se répartissent de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2008	Au 31 août 2007
Actions	168	218
Obligations d'État	37	237
Obligations privées	3	36
Assurances	269	5
Biens immobiliers	36	11
Trésorerie	8	2
<b>TOTAL</b>	<b>520</b>	<b>509</b>

Les montants inscrits au compte de résultat au titre des plans à prestations définies peuvent se détailler de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2008	Au 31 août 2007
Coût des services rendus	22	38
Actualisation des obligations	32	32
Rendement attendu des actifs du régime	(34)	(29)
Réductions et règlements	(1)	(2)
Amortissement des services passés non reconnus et autres	0	0
<b>Charge nette</b>	<b>20</b>	<b>39</b>

Sur cette charge nette :

- 15 millions d'euros (25 millions au 31 août 2007) sont comptabilisés en coût des ventes ;
- 1 million d'euros (1 million d'euros au 31 août 2007) est comptabilisé en charges commerciales ;
- 7 millions d'euros (10 millions d'euros au 31 août 2007) sont comptabilisés en coûts administratifs ;
- le solde de la charge (coût financier et rendement attendu des actifs de régime) est comptabilisé en résultat financier (cf. note 4.2.).

La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies a évolué, depuis l'application des IFRS par le Groupe, de la manière suivante :

	2007-2008	2006-2007	2005-2006
<b>Obligation au 1<sup>er</sup> septembre</b>	<b>642</b>	<b>694</b>	<b>610</b>
Coût des services rendus au cours de la période	22	38	35
Coût financier	32	32	27
Écarts actuariels	(29)	(83)	37
Coût des services passés	(2)	0	1
Effet des réductions ou règlements	(1)	(4)	(2)
Contributions effectuées par les participants au régime	6	6	7
Prestations servies prélevées sur les actifs de régime	(14)	(15)	(26)
Prestations servies non prélevées sur l'actif	(13)	(24)	0
Regroupements d'entreprises	1	1	0
Écart de change	(77)	(4)	5
Autres	0	2	0
<b>Obligation au 31 août</b>	<b>568</b>	<b>642</b>	<b>694</b>

Sur les 29 millions d'euros de gains actuariels générés en 2007-2008, un gain de 5 millions d'euros est lié à des ajustements d'expérience (l'ajustement

d'expérience sur l'obligation était une perte de 7 millions d'euros en 2006-2007).

La juste valeur des actifs du régime a évolué, depuis l'application des IFRS par le Groupe, de la manière suivante :

	2007-2008	2006-2007	2005-2006
<b>Juste valeur des actifs au 1<sup>er</sup> septembre</b>	<b>509</b>	<b>434</b>	<b>388</b>
Rendement attendu des actifs des régimes	34	29	26
Cotisations effectuées par l'employeur	64	40	40
Écarts actuariels	(6)	18	(4)
Effet des réductions ou règlements	0	(2)	(2)
Contributions effectuées par les participants au régime	6	6	7
Prestations servies prélevées sur les actifs de régimes	(14)	(15)	(26)
Regroupements d'entreprises	0	0	0
Écart de change	(73)	(3)	5
Autres	0	2	0
<b>Juste valeur des actifs au 31 août</b>	<b>520</b>	<b>509</b>	<b>434</b>

Les hypothèses actuarielles retenues sur les principaux pays pour les évaluations actuarielles réalisées au 31 août 2008 et au 31 août 2007 sont les suivantes :

Au 31 août 2008	France	Pays-Bas	Royaume-Uni	Italie
Taux d'actualisation*	5,75 % à 6,25 %	6,25 %	6,50 %	6,00 %
Taux d'augmentation des salaires**	2,75 %	4,00 %	4,30 %	N/A
Taux d'inflation	2,25 %	2,25 %	3,80 %	2,25 %
Taux de rendement des actifs de couverture	5,00 %	5,40 %	7,00 %	N/A
Montant du passif au bilan	22	0	1	41

\* Les taux d'actualisation ont été adaptés dans les différents pays aux durations des plans.

\*\* Le taux d'augmentation des salaires est communiqué y compris inflation.

Au 31 août 2007	France	Pays-Bas	Royaume-Uni	Italie
Taux d'actualisation*	5,00 % à 5,30 %	5,30 %	5,70 %	5,10 %
Taux d'augmentation des salaires**	2,50 % à 2,60 %	3,75 %	3,60 %	N/A
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %	3,10 %	2,00 %
Taux de rendement des actifs de couverture	4,00 % à 4,50 %	5,40 %	6,90 %	N/A
Montant du passif au bilan	23	4	32	46

\* Les taux d'actualisation ont été adaptés dans les différents pays aux durations des plans.

\*\* Le taux d'augmentation des salaires est communiqué y compris inflation.

Les taux de rendement sur actifs de couverture ont été déterminés par référence aux taux de rendement prévus par les marchés financiers pour chaque catégorie d'actifs et sur la durée de vie de l'obligation correspondante. Un rendement attendu des fonds est ainsi déterminé selon l'importance de chaque catégorie d'actifs dans les actifs des fonds.

Le rendement effectif des actifs de régime s'élève à 28 millions d'euros au 31 août 2008 (à comparer avec 34 millions d'euros de rendement attendu).

Sur la base d'une estimation raisonnablement déterminée, Sodexo versera 16 millions d'euros aux régimes sur l'année 2008-2009.

#### 4.18.2 Autres avantages au personnel

Les autres avantages au personnel comprennent principalement des montants liés à l'épargne salariale aux États-Unis (*Deferred Compensation*) ainsi que les engagements relatifs aux médailles du travail.

#### Montants inscrits au bilan au titre des autres avantages à long terme au personnel

(en millions d'euros)

	Au 31 août 2008	Au 31 août 2007
Autres avantages à long terme au personnel	100	98

La charge comptabilisée au titre de ces avantages au cours de l'année fiscale 2007-2008 s'élève à 15 millions d'euros dont 3 millions d'euros enregistrés en résultat

financier et relatifs aux plans d'Épargne Salariale aux États-Unis.

## 4.19 Provisions

(en millions d'euros)	Montants au 31 août 2007	Dotations	Reprises avec utilisation	Reprises sans utilisation	Écarts de change et autres	Variations de périmètre	Effet d'actuali- sation des provisions	Montants au 31 août 2008
Provisions pour risques fiscaux et sociaux	30	9	(8)	(2)				29
Provisions pour litiges avec les salariés	19	7	(7)	(4)		1		16
Provisions pour fin de contrats ou contrats déficitaires	29	6	(7)	(7)	(3)	0	2	20
Provisions pour litiges clients/ fournisseurs	6	3	(4)	(2)	1			4
Provisions pour capitaux propres négatifs*	10				2			12
Autres provisions	8	1	(2)	(1)	2			8
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>102</b>	<b>26</b>	<b>(28)</b>	<b>(16)</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>89</b>

\* Filiales mises en équivalence dont la quote-part de situation nette est négative (cf. note 4.9.).

La répartition des provisions selon leurs échéances est la suivante :

(en millions d'euros)	31 août 2008		31 août 2007	
	courantes	non courantes	courantes	non courantes
Provisions pour risques fiscaux et sociaux	12	17	17	13
Provisions pour litiges avec les salariés	10	6	14	5
Provisions pour fin de contrats ou contrats déficitaires	9	11	10	19
Provisions pour litiges clients/fournisseurs	2	2	3	3
Provisions pour capitaux propres négatifs*		12	0	10
Autres provisions	3	5	5	3
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>36</b>	<b>53</b>	<b>49</b>	<b>53</b>

\* Filiales mises en équivalence dont la quote-part de situation nette est négative (cf. note 4.9.).

## 4.20 Dettes fournisseurs et autres dettes

(en millions d'euros)	Au 31 août 2008	Au 31 août 2007
Autres passifs non courants	85	79
<b>TOTAL AUTRES PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>85</b>	<b>79</b>
Clients avances et acomptes reçus sur commandes	208	349
Fournisseurs et comptes rattachés	1 263	1 228
Dettes sociales	791	703
Dettes fiscales	190	188
Autres dettes d'exploitation	78	56
Produits constatés d'avance	52	65
Autres dettes hors exploitation	49	29
<b>TOTAL FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES COURANTES</b>	<b>2 631</b>	<b>2 618</b>

Les dettes sociales comprennent notamment les avantages à court terme au personnel.

## 4.21 Impôts différés

(en millions d'euros)	Au 31 août 2008	Au 31 août 2007
Impôts différés Actif	86	136
Impôts différés Passif	(45)	(35)
<b>Impôts différés Actif (nets)</b>	<b>41</b>	<b>101</b>

\* Y compris l'effet des impôts différés passifs décrits en note 4.15.

Le montant d'impôts différés actifs, non comptabilisés du fait de leur récupération jugée peu probable, est de 42 millions d'euros, dont 7 millions d'euros de reports

figurant dans les comptes de filiales antérieurement à leur acquisition.

La répartition des impôts différés est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 août 2008	Au 31 août 2007
• Charges de personnel	117	154
• Juste valeur des instruments financiers		1
• Autres différences temporaires	(84)	(59)
• Reports déficitaires	8	5
<b>Impôt différé Actif (nets)</b>	<b>41</b>	<b>101</b>

\* Y compris l'effet des impôts différés passifs décrits en note 4.15.

Les différences temporaires sur charges de personnel correspondent principalement aux impôts différés sur les avantages postérieurs à l'emploi. La diminution significative de l'engagement du Groupe par rapport à l'année dernière (- 37 millions d'euros cf. note 4.18.1)

explique quasi exclusivement la baisse des impôts différés actifs liés aux charges de personnel.

La variation des impôts différés passifs nets directement enregistrés en capitaux propres au 31 août 2008 s'élève à 7 millions d'euros.

## 4.22 Tableau de flux de trésorerie

### Variation des postes de besoin en fonds de roulement

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2007	Mouvements	Écarts de change et autres	Variation de périmètre	Au 31 août 2008
<b>Autres actifs non courants</b>	<b>13</b>				<b>13</b>
<b>Stocks</b>	<b>185</b>	<b>22</b>	<b>(8)</b>	<b>3</b>	<b>202</b>
Avances et acomptes aux fournisseurs	6	3			9
Clients et créances rattachées (nets des provisions)	1 775	442	(53)	115	2 279
Autres créances d'exploitation	160	77	2	1	240
Charges constatées d'avance	145	(54)	(11)	1	81
Actifs disponibles à la vente	2		(1)		1
<b>Créances liées à l'activité</b>	<b>2 088</b>	<b>468</b>	<b>(63)</b>	<b>117</b>	<b>2 610</b>
<b>Fonds réservés et actifs financiers de l'activité Chèques et Cartes de Services</b>	<b>454</b>	<b>28</b>	<b>1</b>		<b>483</b>
<b>Variation des postes d'actif du BFR</b>	<b>2 740</b>	<b>518</b>	<b>(70)</b>	<b>120</b>	<b>3 308</b>
<b>Créances liées à des opérations d'investissement ou de financement</b>	<b>1</b>		<b>(1)</b>		<b>0</b>
<b>Avantages au personnel</b>	<b>232</b>	<b>(47)</b>	<b>6</b>		<b>191</b>
<b>Autres passifs non courants</b>	<b>79</b>	<b>9</b>	<b>(6)</b>	<b>2</b>	<b>84</b>
Avances clients	349	(121)	(20)		208
Fournisseurs et comptes rattachés	1 228	78	(51)	8	1 263
Dettes fiscales et sociales	891	115	(29)	5	982
Autres dettes d'exploitation	56	21		2	79
Produits constatés d'avance	65	(10)	(4)		51
<b>Dettes liées à l'activité</b>	<b>2 589</b>	<b>83</b>	<b>(104)</b>	<b>15</b>	<b>2 583</b>
<b>Chèques et Cartes de Services à rembourser</b>	<b>1 290</b>	<b>630</b>	<b>19</b>	<b>147</b>	<b>2 086</b>
<b>Variation des postes de passif du BFR</b>	<b>4 190</b>	<b>675</b>	<b>(85)</b>	<b>164</b>	<b>4 944</b>
<b>Dettes liées à des opérations d'investissement ou de financement</b>	<b>29</b>	<b>(125)</b>	<b>(5)</b>	<b>150</b>	<b>49</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2006	Mouvements	Écarts de change et autres	Variation de périmètre	Au 31 août 2007
<b>Autres actifs non courants</b>	<b>18</b>	<b>(3)</b>	<b>(2)</b>	<b>0</b>	<b>13</b>
<b>Stocks</b>	<b>168</b>	<b>21</b>	<b>(4)</b>	<b>0</b>	<b>185</b>
Avances et acomptes aux fournisseurs	9	(3)	0	0	6
Clients et créances rattachées (nets des provisions)	1 645	146	(19)	3	1 775
Autres créances d'exploitation	173	1	(15)	1	160
Charges constatées d'avance	78	69	(2)	0	145
Actifs disponibles à la vente	2	0	0	0	2
<b>Créances liées à l'activité</b>	<b>1 907</b>	<b>213</b>	<b>(36)</b>	<b>4</b>	<b>2 088</b>
<b>Fonds réservés et actifs financiers de l'activité Chèques et Cartes de Services</b>	<b>423</b>	<b>26</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>454</b>
<b>Variation des postes d'actif du BFR</b>	<b>2 516</b>	<b>257</b>	<b>(37)</b>	<b>4</b>	<b>2 740</b>
<i>Créances liées à des opérations d'investissement ou de financement</i>	<i>2</i>	<i>(1)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1</i>
<b>Avantages au personnel</b>	<b>349</b>	<b>(9)</b>	<b>(108)</b>	<b>0</b>	<b>232</b>
<b>Autres passifs non courants</b>	<b>81</b>	<b>3</b>	<b>(5)</b>	<b>0</b>	<b>79</b>
Avances clients	217	130	2	0	349
Fournisseurs et comptes rattachés	1 138	104	(25)	11	1 228
Dettes fiscales et sociales	863	48	(20)	0	891
Autres dettes d'exploitation	71	(5)	(10)	0	56
Produits constatés d'avance	50	13	2	0	65
<b>Dettes liées à l'activité</b>	<b>2 339</b>	<b>290</b>	<b>(51)</b>	<b>11</b>	<b>2 589</b>
<b>Chèques et Cartes de Services à rembourser</b>	<b>1 127</b>	<b>161</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>1 290</b>
<b>Variation des postes de passif du BFR</b>	<b>3 896</b>	<b>445</b>	<b>(162)</b>	<b>11</b>	<b>4 190</b>
<i>Dettes liées à des opérations d'investissement ou de financement</i>	<i>50</i>	<i>(21)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>29</i>

## Variation des postes de l'endettement

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2007	Mouvements	Nouveaux leasings	Intérêts courus	Variations de périmètre	Écarts de change et autres	Au 31 août 2008
Emprunts obligataires	1 814					2	1 816
Emprunts auprès des organismes financiers	60	533		7	4	18	622
Dettes sur location financement	58	(19)	14		6	1	60
Autres emprunts et dettes	18	(2)				2	18
Instruments dérivés	1	54				(59)	(4)
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>1 951</b>	<b>566</b>	<b>14</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>(36)</b>	<b>2 512</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2006	Mouvements	Nouveaux leasings	Intérêts courus	Variations de périmètre	Écarts de change et autres	Au 31 août 2007
Emprunts obligataires	1 327	476		9		2	1 814
Emprunts auprès des organismes financiers	514	(435)		(3)	(1)	(15)	60
Dettes sur location financement	71	(23)	10				58
Autres emprunts et dettes	8	4				6	18
Instruments dérivés	(40)	54		1		(14)	1
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>1 880</b>	<b>76</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>(1)</b>	<b>(21)</b>	<b>1 951</b>

### 4.23 Paiements fondés sur des actions

Des actions Sodexo ont été accordées par le Conseil d'Administration de Sodexo aux salariés du Groupe dans le cadre de divers plans de stock-options.

Au titre de la politique d'actionnariat salarié du Groupe, Sodexo a annoncé le 13 juin 2008 à ses salariés, la possibilité de devenir actionnaires grâce à une émission spéciale qui leur a été réservée à un cours préférentiel.

#### 4.23.1 Principales caractéristiques des plans d'options d'achat d'actions

Les plans d'options d'achat répondent aux règles suivantes :

- la durée de vie des options est de 6 à 7 ans ;
- les droits sont acquis par tranche de 25 % sur une période de quatre ans ;

- l'exercice des options est subordonné à des conditions d'appartenance au Groupe.

Pour les plans 2008, 50 % des options attribuées seront acquises en fonction de l'atteinte d'un certain niveau de résultat net du Groupe pour l'exercice 2009-2010.

#### Estimation de la juste valeur à date d'attribution

La juste valeur des options attribuées et réglées par remise d'instruments de capitaux propres est estimée à la date d'attribution au moyen d'un modèle de type binomial, prenant en compte les termes et conditions auxquels les options ont été attribuées ainsi que des hypothèses liées au comportement de levée des options.

Outre le prix d'exercice des options mentionnées en note 4.23.3., le tableau suivant donne la liste des données entrées dans le modèle utilisé pour chaque plan valorisé selon IFRS 2 :

Date d'attribution du plan	Volatilité attendue (%)	Maturité (années)	Taux d'intérêt sans risque (%)	Taux attendu de rendement des dividendes (%)	Taux attendu d'annulation des options (% annuel)	Durée de vie attendue des options (années)
20 janvier 04	35,25 %	6	3,54 %	2,67 %	2,00 %	5
18 janvier 05	33,57 %	6	3,35 %	3,18 %	1,00 %	5
16 juin 05	32,20 %	6	3,33 %	4,10 %	0,00 %	5
13 septembre 05	31,95 %	6	3,33 %	3,75 %	0,00 %	5
10 janvier 06	31,64 %	6	3,33 %	3,03 %	1,00 %	5
17 janvier 07	29,42 %	6	4,18 %	2,81 %	1,00 %	5
17 janvier 07	29,42 %	7	4,18 %	2,81 %	1,00 %	5
24 avril 07	28,23 %	6	4,37 %	2,79 %	0,00 %	5
24 avril 07	28,23 %	7	4,37 %	2,79 %	0,00 %	5
11 septembre 07	28,54 %	6	4,04 %	2,75 %	0,00 %	5
7 janvier 08	28,85 %	7	4,01 %	2,75 %	2,00 %	6
7 janvier 08	28,85 %	6	3,95 %	2,75 %	2,00 %	5

La durée de vie attendue des options se fonde sur des données historiques et n'est pas forcément indicative des exercices d'options qui peuvent survenir.

La volatilité attendue se base sur l'hypothèse selon laquelle la volatilité calculée par régression vers la moyenne des rendements journaliers sur les cinq années (durée de vie attendue des options) précédant la date d'octroi du plan (excluant les fluctuations de cours de septembre 2002) est un indice des tendances futures.

Pour les plans attribués à compter de 2008, la volatilité est déterminée à partir d'une moyenne pondérée de la volatilité historique du titre observée sur cinq ans et de la volatilité implicite attendue par le marché.

Le taux d'intérêt sans risque est le taux d'obligations d'état ayant une maturité similaire à la durée de vie des options.

Les hypothèses concernant le comportement des optionnaires qui ont été utilisées lors de la détermination de la juste valeur des options (ces données sont également fondées sur des données

historiques non indicatives des exercices d'options qui peuvent survenir) sont :

- pour les résidents fiscaux français :
  - 50 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours dépasse 20 % du prix d'exercice,
  - 50 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours dépasse 40 % du prix d'exercice ;
- pour les non-résidents fiscaux français :
  - 30 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours dépasse 20 % du prix d'exercice,
  - 30 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours dépasse 40 % du prix d'exercice,
  - 30 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours dépasse 70 % du prix d'exercice,
  - 10 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours dépasse 100 % du prix d'exercice.

### Charge comptabilisée initialement et mouvements sur l'exercice 2007-2008

La charge comptabilisée dans le compte de résultat pour l'exercice 2007-2008 au titre des stock-options est de 12,1 millions d'euros (contre 13,1 millions d'euros au 31 août 2007).

Le tableau suivant indique le nombre, les prix moyens pondérés d'exercice (PMP) et les mouvements d'options durant l'exercice.

	Au 31 août 2008		Au 31 août 2007	
	Nombre	PMP (en euros)	Nombre	PMP (en euros)
<b>En circulation en début de période</b>	<b>4 557 919<sup>(1)</sup></b>	<b>34,64</b>	<b>5 760 190<sup>(2)</sup></b>	<b>30,96</b>
Attribuées pendant la période	1 675 680 <sup>(3)</sup>	42,37	1 366 300	47,97
Annulées pendant la période	(149 857)	38,55	(158 560)	34,19
Exercées pendant la période	(589 726) <sup>(4)</sup>	24,77	(2 282 803) <sup>(5)</sup>	32,69
Expirées pendant la période	(302 780)	46,95	(127 208)	47,00
En circulation en fin de période	5 191 236 <sup>(6)</sup>	37,40	4 557 919	34,64
<b>Exercable en fin de période</b>	<b>1 911 412</b>	<b>29,98</b>	<b>1 818 750</b>	<b>28,81</b>

(1) Y compris 476 484 options non comptabilisées selon IFRS 2 car attribuées avant le 7 novembre 2002 ou attribuées après le 7 novembre 2002 mais dont les droits étaient déjà acquis au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

(2) Y compris 1 756 878 options non comptabilisées selon IFRS 2 car attribuées avant le 7 novembre 2002 ou attribuées après le 7 novembre 2002 mais dont les droits étaient déjà acquis au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

(3) Y compris les ajustements selon les dispositions légales et réglementaires liés à l'Offre Publique d'Achat Simplifiée décidée par le Conseil d'Administration du 15 avril 2008.

(4) Le prix pondéré de l'action à la date d'exercice des options exercées est de 41,55 euros.

(5) Le prix pondéré de l'action à la date d'exercice des options exercées est de 52,3 euros.

(6) Y compris 107 266 options non comptabilisées selon IFRS 2 car attribuées avant le 7 novembre 2002 ou attribuées après le 7 novembre 2002 mais dont les droits étaient déjà acquis au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

La durée de vie résiduelle moyenne pondérée pour les options en circulation au 31 août 2008 est de 3,95 ans (3,6 ans au 31 août 2007).

La juste valeur moyenne pondérée des plans des options attribuées durant l'exercice est de 7,74 euros (14,75 euros au 31 août 2007).

Le tableau suivant précise les prix d'exercice et les dates d'expiration des options en circulation au 31 août 2008 :

Date d'octroi	Point de départ d'exercice	Date d'expiration	Prix d'exercice <sup>(1)</sup>	Nombre d'options non exercées au 31 août 2008
Janvier 2003	Janvier 2004	Janvier 2009	23,98 euros	429 062
Janvier 2004	Janvier 2005	Janvier 2010	24,48 euros	365 446
Janvier 2005	Janvier 2006	Janvier 2011	23,08 euros	652 874
Juin 2005	Juin 2006	Juin 2011	26,02 euros	5 004
Janvier 2006	Janvier 2007	Janvier 2012	34,83 euros	794 429
Janvier 2007	Janvier 2008	Janvier 2013	47,82 euros	789 594
Janvier 2007	Janvier 2008	Janvier 2014	47,82 euros	489 600
Avril 2007	Avril 2008	Avril 2013	55,36 euros	1 602
Avril 2007	Avril 2008	Avril 2014	55,36 euros	20 014
Septembre 2007	Septembre 2008	Septembre 2013	47,17 euros	40 028
Janvier 2008	Janvier 2009	Janvier 2015	42,27 euros	609 699
Janvier 2008	Janvier 2009	Janvier 2014	42,27 euros	993 884
<b>TOTAL</b>				<b>5 191 236</b>

(1) Y compris les ajustements selon les dispositions légales et réglementaires liés à l'Offre Publique d'Achat Simplifiée décidée par le Conseil d'Administration du 15 avril 2008.

### Plans émis à la suite de l'acquisition de Sodexo Marriott Services

Le Groupe s'est engagé à livrer 3 044 394 actions Sodexo SA aux salariés de Sodexo, Inc. à un prix moyen de 29,01 dollars US, dans le cadre du rachat de 53 % du capital de Sodexo Marriott Services, Inc. en juin 2001. Au 31 août 2008, le nombre d'actions restant à livrer s'élève à 323 147.

Au 31 août 2008, ces actions sont toutes exerçables jusqu'à avril 2011.

Ces options ne sont pas valorisées car leur octroi est antérieur à novembre 2002, date de prise d'effet de IFRS 2, et leurs droits ont été acquis avant le 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Le tableau suivant indique le nombre, les prix moyens pondérés d'exercice (PMP) et les mouvements d'options durant l'exercice.

	Au 31 août 2008		Au 31 août 2007	
	Nombre	PMP (\$)	Nombre	PMP (\$)
<b>En circulation en début de période</b>	<b>472 178</b>	<b>27,74</b>	<b>854 391</b>	<b>28,53</b>
Attribuées pendant la période	2 714 <sup>(1)</sup>	26,89		
Annulées pendant la période	(7 268)	31,97	(16 722)	29,93
Exercées pendant la période	(144 477) <sup>(2)</sup>	32,79	(365 491) <sup>(3)</sup>	29,49
Expirées pendant la période				
En circulation en fin de période	323 147	25,36	472 178	27,74
<b>Exerçable en fin de période</b>	<b>323 147</b>	<b>25,36</b>	<b>472 178</b>	<b>27,74</b>

(1) Y compris les ajustements selon les dispositions légales et réglementaires liés à l'Offre Publique d'Achat Simplifiée décidée par le Conseil d'Administration du 15 avril 2008.

(2) Le prix pondéré de l'action à la date d'exercice des options exercées est de 63,52 USD.

(3) Le prix pondéré de l'action à la date d'exercice des options exercées est de 67,77 USD.

Le tableau suivant indique les prix d'exercice des options en circulation au 31 août 2008 :

Date d'octroi	Prix de souscription (\$) <sup>(1)</sup>	Nombre d'options non exercées au 31 août 2008
06/11/1997	29,99	25 004
22/09/1998	37,78	483
08/02/1999	31,93	520
22/11/1999	22,32	170 315
19/07/2000	23,00	357
15/12/2000	28,14	119 788
05/01/2001	27,55	2 969
02/04/2001	39,68	3 711
<b>TOTAL</b>		<b>323 147</b>

(1) Y compris les ajustements selon les dispositions légales et réglementaires liés à l'Offre Publique d'Achat Simplifiée décidée par le Conseil d'Administration du 15 avril 2008.

#### 4.23.2 Émission d'actions réservées aux salariés du Groupe

Dans les pays qui satisfont aux exigences légales et fiscales, deux possibilités d'investissement ont été proposées : le plan d'actionnariat classique et le plan avec effet de levier.

Dans la formule classique, les salariés ont investi dans des actions du groupe à un cours décoté de 20 % par rapport au cours de référence de 41,22 euros. Dans la formule levier proposant une souscription à un cours décoté de 15 % par rapport au cours de référence, une banque tierce a complété l'investissement du salarié de telle sorte que le montant investi au total dans des actions du Groupe au cours décoté est un multiple du montant payé par le salarié.

Le coût de ce plan d'actionnariat a été évalué, à la date d'attribution des actions (soit le 20 août 2008), en prenant en considération l'incessibilité pendant une période de 5 ans des actions susceptibles d'être souscrites par le salarié, conformément à la

préconisation du Conseil National de la Comptabilité (CNC). Dans le cas du plan avec effet de levier, il convient d'ajouter au coût du plan l'opportunité de gain implicitement procurée par Sodexo en faisant bénéficier ses employés de cours institutionnels (par opposition aux cours au détail) pour des instruments dérivés.

La souscription porte sur 577 630 actions nouvelles. La charge comptabilisée sur la période a été de 1,2 million d'euros par rapport à une décote nominale de 3,7 millions d'euros. Les principaux paramètres de calcul de cette charge sont un taux d'intérêt sans risque de 4,75 % et un taux d'intérêt d'un crédit de trésorerie non affecté à 5 ans de 7,45 %, résultant en un coût notionnel d'incessibilité de 13,81 %. Le gain d'opportunité offert aux salariés dans la formule levier a été mesuré à 1,92 %.

L'augmentation de capital correspondant à ce plan d'actionnariat salarié s'est effectuée en septembre 2008. Elle n'est donc pas reflétée dans les capitaux propres au 31 août 2008.

## 4.24 Regroupements d'entreprises

### Acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2007-2008

Le tableau suivant présente les informations résumées relatives aux acquisitions de l'exercice 2007-2008 :

2007-2008	Pays	Date d'acquisition	Pourcentage acquis	Coût d'acquisition (en millions d'euros)
Groupe VR	Brésil	3 mars 2008	100 %	411,5
Tir Groupé <sup>(1)</sup>	France	2 octobre 2007	100 %	150,5
Circles	États-Unis	31 octobre 2007	100 %	82,3
Autres acquisitions				45,0
<b>TOTAL DES ACQUISITIONS DE L'EXERCICE 2007-2008<sup>(1)</sup></b>				<b>689,3</b>

(1) Dont 18 millions correspondent à un paiement différé après le 31 août 2008.

Les impacts provisoires de ces acquisitions sur le bilan du Groupe au 31 août 2008 sont résumés dans le tableau suivant :

(en millions d'euros)	Groupe VR	Tir Groupé	Circles	Autres acquisitions	2007-2008
Écart d'acquisition	313,3	125,1	40,6	43,2	522,2
Immobilisations incorporelles et corporelles*	98,2	20,4	43,5		162,1
Quote-part de situation nette acquise		15,6	10,2	1,8	27,6
Impôts différés passifs		(10,6)	(12)		(22,6)
Intérêts minoritaires					
<b>TOTAL DES ACQUISITIONS DE L'EXERCICE 2007-2008</b>	<b>411,5</b>	<b>150,5</b>	<b>82,3</b>	<b>45,0</b>	<b>689,3</b>

\* L'allocation du prix d'acquisition sur les immobilisations incorporelles et corporelles comprend principalement la valorisation des relations clients et des marques.

## 4.25 Engagements et éventualités

### 4.25.1 Sûretés réelles

Les engagements relatifs à des sûretés réelles (nantissement, gage sur équipement ou hypothèque d'immeuble), consenties par Sodexo SA et ses filiales dans le cadre de leurs activités opérationnelles au cours de l'exercice 2007-2008 ne sont pas significatifs.

### 4.25.2 Engagements en matière de location simple

Pour la durée résiduelle des contrats de location simple au 31 août 2008, le total des engagements donnés est le suivant :

- moins d'un an : 101 millions d'euros ;
- de 1 à 3 ans : 157 millions d'euros ;
- de 3 à 5 ans : 68 millions d'euros ;
- plus de 5 ans : 106 millions d'euros ;
- total des engagements de location simple : 432 millions d'euros.

### 4.25.3 Autres engagements donnés

Il s'agit de nombreux contrats dans le monde entier, dont les dispositions sont négociées localement, qui portent essentiellement sur :

- des équipements sur sites, équipements de bureau et des véhicules pour 131 millions d'euros ;
- des loyers de bureaux pour 301 millions d'euros. Les baux d'une durée de 12 ans signés le 19 octobre 2006 dans le cadre de l'installation du nouveau siège social du Groupe à Issy-les-Moulineaux en 2008 impactent les engagements donnés en matière de location de bureaux pour 53,8 millions d'euros. Les baux et renouvellement de baux signés par Sodexo France et Sodexo Inc. pour l'occupation de leurs bureaux respectifs représentent des engagements en matière de location simple pour 42 millions d'euros et 28 millions d'euros.

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2008					Au 31 août 2007
	À moins de 1 an	De 1 à 3 ans	De 3 à 5 ans	À plus de 5 ans	Total	Total
Engagements de paiement donnés aux tiers	4	2	85	6	97	116
Garanties d'exploitation de sites	17	30	16	13	76	60
Garanties de bonne fin données à nos clients	11			100	111	133
Autres engagements	3	1		1	5	5
<b>TOTAL</b>	<b>35</b>	<b>33</b>	<b>101</b>	<b>120</b>	<b>289</b>	<b>314</b>

Les engagements de paiements donnés aux tiers incluent principalement des garanties bancaires données par Sodexo SA pour 76,2 millions d'euros et des engagements de financement en dettes subordonnées dans les PPP (cf. note 2.3.2.) pour 12,5 millions d'euros.

Les garanties de bonne fin accordées à nos clients sont réexaminées régulièrement par le management des entités opérationnelles. Une provision est constituée lorsque des paiements liés à ces garanties deviennent probables.

Le Groupe a également des engagements de performances vis-à-vis de ses clients mais considère que ceux-ci ont plus la caractéristique de garanties d'exécution que d'un contrat d'assurance ayant pour objectif d'indemniser le client en cas de non-réalisation de la prestation (l'indemnité étant en général réservée aux cas où Sodexo n'aurait pas été en mesure de mettre en œuvre les moyens alternatifs ou supplémentaires pour satisfaire le client).

Dans les faits, compte tenu de sa taille et de son implantation, le Groupe Sodexo considère être capable de mettre en œuvre les moyens supplémentaires nécessaires pour éviter de payer des indemnités aux clients bénéficiant de telles clauses.

À ce jour, aucune provision n'est constatée dans le bilan au titre de ces garanties.

Le Groupe a des engagements en terme de nombre d'heures de formation à accorder à ses salariés en France, engagements appelés Droit Individuel à la Formation. En l'absence d'une position des instances réglementaires sur le traitement comptable du Droit Individuel à la Formation, le Groupe a opté pour une présentation de ces droits en engagements donnés. Sur la base des informations disponibles, le nombre d'heures à accorder aux salariés des filiales françaises au titre du Droit Individuel à la Formation a été évalué à environ 1 525 000 heures.

## 4.26 Informations sur les parties liées

### 4.26.1 Rémunérations, avances et engagements en matière de pensions et indemnités assimilées accordés aux membres du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif ainsi qu'au Directeur Général de Sodexo

(en euros)	Au 31 août 2008
Avantages à court terme	12 233 175
Avantages postérieurs à l'emploi	335 368
Charge relative aux stock-options attribuées	4 000 978
<b>TOTAL</b>	<b>16 569 521</b>

Ces avantages incluent les jetons de présence, les rémunérations et avantages de toute nature versés (ou procurés sur la période pour des fonctions exercées) par les sociétés Bellon SA, Sodexo SA et/ou les sociétés du Groupe Sodexo.

### 4.26.2 Entreprises liées

#### Filiales

Sodexo SA exerce les activités de Direction et d'animation de l'ensemble du Groupe Sodexo.

À ce titre, elle a perçu une rémunération de 104 millions d'euros de ses filiales au cours de l'exercice 2007-2008.

#### Autres sociétés

Les relations avec les autres entreprises liées concernent les prêts accordés, les transactions réalisées et les engagements hors bilan portant sur des entreprises associées et sur les participations non consolidées.

Prêts accordés	Valeurs brutes au 31 août 2008	Dépréciations au 31 août 2008	Valeurs nettes au 31 août 2008	Valeurs nettes au 31 août 2007
Participations mises en équivalence	57	0	57	44
Autres sociétés non consolidées	1	1	0	2

Engagements hors bilan	Au 31 août 2008	Au 31 août 2007
<b>Engagements de paiement donnés aux tiers</b>		
Participations mises en équivalence	13	30
Autres sociétés non consolidées	0	0
<b>Garanties de bonne fin données à des clients</b>		
Participations mises en équivalence	78	90
Autres sociétés non consolidées	0	0

Chiffre d'affaires réalisé	2007-2008	2006-2007
Participations mises en équivalence	235	261
Autres sociétés non consolidées	0	0

Charges d'exploitation constatées	2007-2008	2006-2007
Participations mises en équivalence	0	1
Autres sociétés non consolidées	0	0

Résultat financier réalisé	2007-2008	2006-2007
Participations mises en équivalence	4	3
Autres sociétés non consolidées	0	0

### Principal actionnaire

Au 31 août 2008, la société Bellon SA détient 37,65 % du capital de Sodexo SA.

Au cours de l'exercice 2007-2008, Bellon SA a facturé à Sodexo SA un montant de 6,9 millions d'euros au titre du contrat d'assistance et de conseil signé par les deux sociétés.

Au cours du premier semestre 2007-2008, l'Assemblée Générale des actionnaires de Sodexo SA a décidé la distribution d'un dividende de 1,15 euro par action. À ce titre, la société Bellon SA a reçu 68,1 millions d'euros de dividendes en février 2008.

### 4.27 Effectifs

Les effectifs du Groupe au 31 août 2008 sont les suivants :

	Au 31 août 2008
Encadrement	45 789
Employés	309 255
<b>TOTAL</b>	<b>355 044</b>

Le détail des effectifs par activité et par zone géographique est le suivant :

Services de Restauration et de Facilities Management								
	RFM Amérique du Nord	RFM Europe continentale	RFM Royaume- Uni et Irlande	RFM Reste du monde	Total	Chèques et Cartes de Services	Holdings	Total
<b>TOTAL</b>	<b>123 691</b>	<b>90 406</b>	<b>43 522</b>	<b>92 321</b>	<b>349 940</b>	<b>4 709</b>	<b>395</b>	<b>355 044</b>

## 4.28 Litiges

### Sodexo Pass do Brazil

Un litige encore en cours concerne Sodexo Pass do Brazil et Banco Santos relatif à l'existence de certains concours bancaires. Sodexo ne s'attend pas à ce que les procédures en cours avec Banco Santos aient un impact significatif sur la situation financière du Groupe.

### Autres litiges

Le Groupe connaît d'autres litiges survenus dans le cadre normal de ses activités. Le Groupe ne s'attend pas à ce que les passifs relatifs à ces litiges soient globalement significatifs par rapport à l'activité ou à la situation financière consolidée.

À la connaissance de la Société, il n'existe aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage qui pourrait avoir, ou a eu au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

## 4.29 Événements postérieurs à la clôture

En date du 9 septembre 2008, le Conseil d'Administration a procédé à l'annulation de 804 887 actions auto détenues entraînant ainsi la réduction du capital social.

Suite à la réalisation de l'augmentation de capital liée au PEI, réservée aux salariés le 18 septembre 2008, le capital social de Sodexo SA a été augmenté par le biais de l'émission de 577 630 actions nouvelles.

Ainsi, le capital de Sodexo SA est porté à 157 132 025 actions de 4 € de valeur nominale pour une somme de 628 528 100 euros.

Le 25 septembre 2008, Sodexo a signé un accord avec Burkart Verwaltungen GmbH pour acquérir plus de 90 % du Groupe Zehnacker, un des tous premiers acteurs indépendants dans les services de Facilities Management en Allemagne.

Sodexo SA a emprunté 500 millions de dollars US à taux fixe le 29 septembre 2008 auprès d'investisseurs américains afin d'allonger la durée moyenne de sa dette et dans le cadre du programme de refinancement des échéances de 2009 commencé en mars 2007 avec l'émission d'un emprunt obligataire de 500 millions d'euros venant à échéance en 2014.

Cet emprunt contient des clauses standard de remboursement anticipé ainsi que l'obligation pour le Groupe de respecter à chaque clôture semestrielle à partir du 28 février 2009 les ratios suivants :

- la dette nette ajustée ne doit pas dépasser 3,5 fois l'EBITDA des 12 derniers mois ;
- la situation nette retraitée des effets de change cumulés depuis le 31 août 2007 ne doit pas être inférieure à 1 300 millions d'euros.

Le 30 septembre 2008, Sodexo a finalisé l'acquisition de Score Groupe, l'un des principaux acteurs indépendants des services de restauration en France pour un montant de 156 millions d'euros. Le groupe Score sera consolidé dans les comptes de Sodexo à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2008.

## 5. OBJECTIFS ET POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

### 5.1 Exposition aux risques sur les taux de change et d'intérêt

Le Groupe étant présent dans 80 pays, l'ensemble des postes des états financiers est impacté par la conversion des devises et plus particulièrement la variation du dollar US. Ces variations de change n'entraînent pas de risques d'exploitation, les recettes et les charges de chacune de nos filiales étant réalisées essentiellement dans la même devise.

Sodexo SA a recours à des instruments dérivés pour assurer la gestion des risques auxquels le Groupe est exposé du fait de la volatilité des taux d'intérêt et des taux de change.

Les politiques arrêtées par le Conseil d'Administration, le Directeur Général et le Directeur Financier Groupe,

sont conçues pour éviter toute prise de position spéculative. En outre, selon ces politiques :

- l'essentiel de l'endettement doit être contracté à taux fixe ou converti en taux fixe grâce à des instruments de couverture ;
- le risque de change sur les prêts en devises aux filiales doit être couvert ;
- le risque de contrepartie doit être géré et réparti. Chaque transaction doit s'appuyer sur une convention cadre de type convention AFB ou convention internationale équivalente (Convention ISDA) ;
- l'échéance des instruments de couverture ne doit pas dépasser celle des emprunts couverts.

### Analyse de sensibilité aux taux d'intérêt

(en millions d'euros)

	Note	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers (y compris instruments dérivés)		1 348	648	515
Trésorerie	1	2 046		
<b>Position nette à renouveler</b>	<b>2</b>	<b>(698)</b>		
Position nette à renouveler à moins d'un an		(698)		
Augmentation de 1 % du taux court terme	3	1 %		
Durée moyenne		1 année		
Impact cumulé annuel d'une hausse de 1 % du taux court terme	4	(7)		
Montant des frais financiers nets acquittés sur l'exercice 2007-2008		94		
Impact cumulé/frais financiers nets 2007-2008		(7) %		

(1) À noter qu'une partie de la trésorerie provenant de l'activité Chèques et Cartes de Services, une part de la variation du taux d'intérêt aura un impact sur le résultat d'exploitation et non pas sur le résultat financier.

(2) Un montant négatif traduit un actif net.

(3) Cette augmentation de 1 % a été considérée comme identique sur l'ensemble des devises de financement du Groupe.

(4) Un montant négatif traduit un produit.

## Évaluation du risque de perte sur la position nette globale en devises du fait d'une hypothèse d'évolution défavorable et uniforme d'un centime d'euro contre la totalité des devises concernées

	USD	GBP	Autres devises étrangères
<i>Taux de clôture</i>	0,678656	1,242236	
<b>Actif monétaire</b>			
BFR actif	521	73	874
Autres créances	1	4	44
Impôts différés	67	3	25
Trésorerie	114	99	687
<b>TOTAL ACTIF MONÉTAIRE</b>	<b>703</b>	<b>179</b>	<b>1 630</b>
<b>Passif monétaire</b>			
Dettes financières	380	117	85
BFR passif	902	244	1 627
Autres dettes	5	18	51
Impôts différés	20	1	21
<b>TOTAL PASSIF MONÉTAIRE</b>	<b>1 307</b>	<b>380</b>	<b>1 784</b>
<b>Position nette</b>	<b>(604)</b>	<b>(201)</b>	<b>(154)</b>
Impact de la variation de 1 centime d'euro	(9)	(2)	NS

### Analyse de sensibilité aux taux de change

Une variation de 10 % du dollar US aurait un impact de :

- 493 millions d'euros sur le chiffre d'affaires annuel du Groupe ;
- 25 millions d'euros sur le résultat opérationnel annuel du Groupe ;
- 11 millions d'euros sur le résultat annuel part du Groupe.

Une variation de 10 % de la livre sterling aurait un impact de :

- 148 millions d'euros sur le chiffre d'affaires annuel du Groupe ;
- 7 millions d'euros sur le résultat opérationnel annuel du Groupe ;
- 5 millions d'euros sur le résultat annuel part du Groupe.

### 5.2 Exposition aux risques de liquidité

Les caractéristiques des financements obligataires et bancaires utilisés par le Groupe au 31 août 2008 sont décrites en détail dans la note 4.16 de l'annexe aux comptes consolidés. Aux lignes de financement existantes à la clôture de l'exercice, il convient de rajouter l'emprunt de 500 millions de dollars US placé auprès d'investisseurs américains fin septembre 2008 et dont les clauses et covenants sont décrits à la note 4.29 de l'annexe aux comptes consolidés. Cette opération permet au Groupe, après prise en compte de la trésorerie disponible et des lignes de crédit confirmées non utilisées :

- de sécuriser le refinancement d'une grande partie des deux emprunts obligataires arrivant à échéance en mars 2009 ;
- d'allonger le profit des maturités d'endettement du Groupe.

## 6. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le tableau ci-dessous présente les principales sociétés consolidées au 31 août 2008.

La première colonne indique le pourcentage d'intérêts, la seconde le pourcentage de contrôle. Seuls sont mentionnés les pourcentages d'intérêts ou de contrôles inférieurs à 97 %.

La lettre N désigne les sociétés entrées dans le périmètre de consolidation au cours de l'exercice.

Les lettres ME désignent les filiales qui sont mises en équivalence, les autres sont intégrées globalement.

L'activité principale de la Société est indiquée par les abréviations suivantes :

- RFM = Services de Restauration et de Facilities Management ;
- CCS = Chèques et Cartes de Services ;
- HOL = Holding.

		Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
<b>France</b>					
	Société Française de Restauration (consolidé)			RFM	France
	Altys Multiservice			RFM	France
	Société Française de Services			RFM	France
	Société Française de Restauration et Services (consolidé)			RFM	France
	Sodequip			RFM	France
	Sodexo Prestige			RFM	France
	Lido SEGSMHI	63,5 %	63,5 %	RFM	France
	SIR			RFM	France
	CIR			RFM	France
	Comrest			RFM	France
	Siges			RFM	France
	La Normande SA			RFM	France
	RGC			RFM	France
	Sagere			RFM	France
	Sogeres (consolidé)			RFM	France
N	Yachts de Paris			RFM	France
N	AFM			RFM	France
	L'Affiche			RFM	France
N, ME	Troyes Logipole Services	20 %	20 %	RFM	France
	Gedex			RFM	France
	SFP			RFM	France
	Millénia	60 %	60 %	RFM	France
ME	Altima	40 %	40 %	RFM	France
	Bateaux Parisiens (consolidé)			RFM	France
	Armement Lebert Buisson			RFM	France
	Société des Thermes de Neyrac-les-Bains			RFM	France
	Émis			RFM	France

		Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
<b>France</b>					
	Altys International			RFM	France
	Sodexo Chèques et Cartes de Services			CCS	France
N	One SAS			HOL	France
	Sodexo Pass International			HOL	France
ME	SSIM	25 %	25 %	CCS	France
N	One SCA			HOL	France
	Vivaboxes France			CCS	France
N	Tir Groupé			CCS	France
N	Média Cadeaux	60 %	60 %	CCS	France
	Sodexo France SAS			HOL	France
	Sodexo Amecaa			HOL	France
	Sofinsod			HOL	France
	Etinbis			HOL	France
	Etin			HOL	France
	Gardner Merchant Groupe			HOL	France
	Loisirs Développement			HOL	France
	Sodexho Altys			HOL	France
	Holding Sogeres			HOL	France
	Sodexo Amérique du Sud			HOL	France
	Sodexo Management			HOL	France
	Sodexo Europe			HOL	France
	Sodexo Asie Océanie			HOL	France
	Sodexo Grande Chine			HOL	France
	Sodexho IS & T			HOL	France
	Siges Guyane			RFM	France
	Société Hôtelière et de Tourisme de Guyane			RFM	France
	Sodex'Net			RFM	France
	Sodexo Guyane			RFM	France
	Société Guyanaise de Protection et Gardiennage			RFM	France

		Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
<b>Amérique</b>					
	Sodexo, Inc. (consolidé)			RFM	États-Unis
	Sodexo Canada (consolidé)			RFM	Canada
N	Jathy Inc.			RFM	Canada
	OCDN			RFM	États-Unis

		Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
<b>Amérique</b>					
	Delta Catering Management	49 %	49 %	RFM	États-Unis
	Sodexo Remote Sites (USA)			HOL	États-Unis
	Sodexo Remote Sites Partnership			RFM	États-Unis
	Sodexo Services Enterprises Llc			HOL	États-Unis
	Energy Catering Services Llc			RFM	États-Unis
	Universal Sodexho Empresa de servicios y Campamentos			RFM	Venezuela
	Universal Sodexho Services de Venezuela			RFM	Venezuela
	Universal Services do Brasil Ltda			RFM	Brésil
	Sodexho do Brasil Comercial Ltda			RFM	Brésil
	Sodexho Argentina			RFM	Argentine
	Sodexho Colombia	65 %	65 %	RFM	Colombie
	Sodexho Venezuela Alimentación y Servicios	70 %	70 %	RFM	Venezuela
	Sodexho Costa Rica			RFM	Costa Rica
	Sodexho Mexico			RFM	Mexique
ME	Doyon Universal Services JV (consolidé)	50 %	50 %	RFM	États-Unis
	Sodexho Perú			RFM	Pérou
ME	BAS	33 %	33 %	RFM	Chili
	Siges Chile			RFM	Chili
	Sodexho Chile (consolidé)			RFM	Chili
	Sodexho Servicios de Personal			RFM	Mexique
	Vivaboxes US			CCS	États-Unis
N	Circles			RFM	États-Unis
N	Sodexo Rose Holding Company Inc.			HOL	États-Unis
N	Sodexo Concierge Services Llc			HOL	États-Unis
N	Sodexho Pass USA Inc.			CCS	États-Unis
	Sodexho Pass do Brazil			CCS	Brésil
ME	Sedesa	20 %	20 %	CCS	Mexique
	Sodexho Servicios de Gestion SA			RFM	Chili
N	Sodexo Entrega Comercial			RFM	Brésil
	Sodexho Pass Chile			CCS	Chili
	Sodexho Pass Venezuela	64 %	64 %	CCS	Venezuela
	Sodexho Pass de Colombia	51 %	51 %	CCS	Colombie
	Sodexho Pass Perú			CCS	Pérou
	Sodexho Pass SA			CCS	Argentine
	Sodexho Pass Corporate Services SA			CCS	Uruguay
	Prestaciones Mexicanas (consolidé)			CCS	Mexique
	Sodexho Servicios Operativos			CCS	Mexique

	Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
<b>Afrique</b>				
Sodexo Afrique			RFM	France
Sodexo Nigeria			RFM	Nigeria
Sodexo Gabon	90 %	90 %	RFM	Gabon
Sodexho Angola			RFM	Angola
SABA			RFM	Tunisie
Sodexho Bénin			RFM	Bénin
Sodexho Tchad			RFM	Tchad
Universal Sodexo Ghana	90 %	90 %	RFM	Ghana
Sodexo Pass Tunisie	77 %	77 %	CCS	Tunisie
Sodexho Maroc			RFM	Maroc
Universal Sodexho Guinea Ecuatorial	70 %	70 %	RFM	Guinée Eq.
Sodexo Cameroun	70 %	70 %	RFM	Cameroun
Sodexo Congo			RFM	Congo
Sodexo Southern Africa (consolidé)	100 %	100 %	RFM	Afrique du Sud
Sodexo Investments Ltd			HOL	Afrique du Sud
Wadi Ezzain	75 %	75 %	RFM	Lybie
Sodexo Madagascar			RFM	Madagascar
Sodexo Tanzania			RFM	Tanzanie

	Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
<b>Europe</b>				
Sodexho Belgique (consolidé)			RFM	Belgique
Altys Belgique			RFM	Belgique
Imagor Services & Cie Snc			CCS	Belgique
Special Event			CCS	Belgique
N Salesprize	85 %	85 %	CCS	Belgique
N 12Link	85 %	85 %	CCS	Belgique
N, ME Educadomo	39 %	39 %	CCS	Belgique
Groupe Cheque-List Groep			CCS	Belgique
Imagor RSC			CCS	Belgique
Vivaboxes International			CCS	Belgique
Sogeres Monaco			RFM	Monaco
Sodexho Suisse			RFM	Suisse

		Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
<b>Europe</b>					
	Altys SA			RFM	République tchèque
	Sodexo Luxembourg (consolidé)			RFM	Luxembourg
	Sodexo Italia (consolidé)			RFM	Italie
ME	Fast Point	33 %	33 %	CCS	Italie
	Sodexo Prehrana in Storitve			RFM	Slovénie
	Sodexo Oy			RFM	Finlande
N, ME	Sigma	50 %	50 %	RFM	Norvège
	Abra Nordic Vending Oy			RFM	Finlande
ME	Arandur Oy	33 %	33 %	RFM	Finlande
	Sodexho Scandinavian Holding (consolidé)			RFM	Suède
	Sodexho España (consolidé)			RFM	Espagne
	Altys Multiservicios	79 %	79 %	RFM	Espagne
	Sodexho Portugal II Restauracao e Servicos			RFM	Portugal
	Sodexho Catering & Services GmbH (consolidé)			RFM	Allemagne
	Sodexho Scs GmbH (consolidé)			RFM	Allemagne
	Barenmenu			RFM	Allemagne
	Sodab			RFM	Allemagne
	Känne Catering-Service GmbH			RFM	Allemagne
	Gastro-Kanne	79 %	79 %	RFM	Allemagne
N, ME	Viabel	49 %	49 %	CCS	Bulgarie
	Sodexho Ao			RFM	Russie
	Sodexho Euroasia			RFM	Russie
	Sodexho Pass CIS			CCS	Russie
	Sodexho Spolecne Stravovani a Sluzby			RFM	République tchèque
	Sodexho – Skolni Jidelny			RFM	République tchèque
	Sodexho Spolocne Stravovanie a Sluzby			RFM	Slovaquie
	Sodexho Magyarorszag KTT			RFM	Hongrie
	Zona Vendeglato			RFM	Hongrie
	Sodexho Toplu Yemek			RFM	Turquie
	Sodexho Polska			RFM	Pologne
	Sodexho Catering & Services GmbH			RFM	Autriche
ME	Agecroft Prison Management Ltd	50 %	50 %	RFM	Royaume-Uni
	Sodexo Services Group			HOL	Royaume-Uni
ME	HpC King's College Hospital (Holdings) Ltd	25 %	25 %	RFM	Royaume-Uni

		Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
<b>Europe</b>					
	Sodexo Ltd			RFM	Royaume-Uni
	Sodexo Prestige Ltd (consolidé)			RFM	Royaume-Uni
	Sodexo Remote Sites Scotland Ltd			RFM	Royaume-Uni
	Harmondsworth Detention Services	51 %	51 %	RFM	Royaume-Uni
	Kalyx			RFM	Royaume-Uni
ME	Catalyst Healthcare (Romford) Ltd	25 %	25 %	RFM	Royaume-Uni
ME	Catalyst Healthcare (Roehampton) Holdings Ltd	25 %	25 %	RFM	Royaume-Uni
	Tillery Valley Foods			RFM	Royaume-Uni
	Rugby Travel & Hospitality Ltd	80 %	80 %	RFM	Royaume-Uni
	Sodexo Defence Services			RFM	Royaume-Uni
	Sodexo Land Technology			RFM	Royaume-Uni
	Sodexo Investment Services			RFM	Royaume-Uni
ME	Peterborough Prison Management Ltd	33 %	33 %	RFM	Royaume-Uni
ME	Ashford Prison Services Ltd	33 %	33 %	RFM	Royaume-Uni
N	Sodexo Cyprus			RFM	Chypre
	Sodexo Holdings Ltd			HOL	Royaume-Uni
	Sodexo Education Services			RFM	Royaume-Uni
	Sodexo Management Services (consolidé)			RFM	Royaume-Uni
	Sodexo Healthcare Services Ltd			RFM	Royaume-Uni
	Sodexo Remote Sites Support Services Ltd			HOL	Royaume-Uni
	Sodexo Remote Sites Holdings Ltd			HOL	Royaume-Uni
ME	Catalyst Healthcare (Manchester) Holdings Ltd	25 %	25 %	RFM	Royaume-Uni
	Sodexo Remote Sites Europe Ltd			HOL	Royaume-Uni
	Primary Management Aldershot	60 %	60 %	RFM	Royaume-Uni
ME	Mercia Healthcare (Holdings) Ltd	25 %	25 %	RFM	Royaume-Uni
ME	South Manchester Healthcare (Holdings) Ltd	25 %	25 %	RFM	Royaume-Uni
	CORPCO 4263106	55 %	55 %	RFM	Royaume-Uni
ME	RMPA Holdings Ltd	14 %	14 %	RFM	Royaume-Uni
ME	Pinnacle Schools (Fife) Holdings Ltd	10 %	10 %	RFM	Royaume-Uni
ME	Enterprise Civic Buildings (Holdings) Ltd	10 %	10 %	RFM	Royaume-Uni
ME	Enterprise Education Holdings Conwy Ltd	10 %	10 %	RFM	Royaume-Uni
ME	Enterprise Healthcare Holdings Ltd	10 %	10 %	RFM	Royaume-Uni
ME	ES 2005 Ltd	50 %	50 %	RFM	Royaume-Uni

		Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
<b>Europe</b>					
ME	Addiewell Prison (Holdings) Ltd	33 %	33 %	RFM	Royaume-Uni
ME	Healthcare support (North Staffs) Holding Ltd	25 %	25 %	RFM	Royaume-Uni
	Vivaboxes UK			CCS	Royaume-Uni
	Sodexo Holdings Ireland Ltd			RFM	Irlande
	Sodexo Ireland Ltd			RFM	Irlande
	Sodexo Remote Sites Norway AS			RFM	Norvège
	Sodexo Remote Sites The Netherlands BV			RFM	Pays-Bas
	Universal Sodexho Kazakhstan Ltd			RFM	Danemark
	Universal Services Europe			RFM	Islande
	Sodexo Nederland BV (consolidé)			RFM	Pays-Bas
	Sodexo Altys BV			RFM	Pays-Bas
	Sodexo Pass Luxembourg			CCS	Luxembourg
	Sodexo Pass Belgique (consolidé)			CCS	Belgique
	Sodexho Pass GmbH			CCS	Allemagne
	Sodexho Pass SRL (consolidé)			CCS	Italie
	Vivaboxes Italie			CCS	Italie
	Sodexho Pass Espana			CCS	Espagne
	Ticket Menu			CCS	Espagne
	Sodexho Pass Austria			CCS	Autriche
	Sodexho Pass Limited			CCS	Royaume-Uni
	Sodexho Pass Hungaria			CCS	Hongrie
	Sodexho Pass Bulgaria			CCS	Bulgarie
	Sodexho Pass Ceska Republika			CCS	République tchèque
	Sodexho Pass Slovak Republic			CCS	Slovaquie
	Vouchers Acquisition Corporate Holding BV			CCS	Pays-Bas
	Sodexho Pass Polska			CCS	Pologne
	Sodexho Restoran Servisleri	90 %	90 %	CCS	Turquie
	Network Servizleri	45 %	50 %	CCS	Turquie
	Sodexho Pass Romania			CCS	Roumanie
	Bluticket Romania			CCS	Roumanie
	Catamaran Cruisers			RFM	Royaume-Uni
	Compagnie Financière Aurore International			HOL	Belgique

	Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
<b>Asie, Océanie, Moyen-Orient</b>				
				Émirats Arabes Unis
	49 %	49 %	RFM	
			RFM	Qatar
	60 %	60 %	RFM	France
	54 %	54 %	RFM	France
	60 %		RFM	France
			RFM	France
			RFM	Singapour
			RFM	Malaisie
			RFM	Hong Kong
ME	26 %	26 %	RFM	Thaïlande
			RFM	Corée
			RFM	Royaume-Uni
			RFM	Australie
			RFM	Australie
			RFM	Australie
			RFM	Singapour
	90 %	90 %	RFM	Indonésie
			RFM	Australie
			RFM	Australie
ME	50 %	50 %	RFM	Australie
			RFM	Australie
			RFM	Nouvelle-Zélande
			RFM	Australie
			RFM	Chine
			RFM	Chine
			RFM	Chine
ME	49 %	49 %	RFM	Chine
	95 %	95 %	RFM	Chine
			RFM	Chine
	70 %	70 %	RFM	Chine
			CCS	Chine
N	49 %	49 %	RFM	Thaïlande

		Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
<b>Asie, Océanie, Moyen-Orient</b>					
	Sodexo Support Services (Thailand) Ltd	61 %	74 %	RFM	Thaïlande
	Sodexo Thailand Ltd	49 %	49 %	RFM	Thaïlande
N	Sodexo Project Management Services India Private Ltd			RFM	Inde
N	Sodexo Food Services India Private Ltd			RFM	Inde
	Sodexo India Private Ltd			RFM	Inde
	Sodexo SVC India PTE Ltd			CCS, RFM	Inde
	Sodexo Pass, Inc.	60 %	60 %	CCS	Philippines
	Sodexo Services Lebanon	60 %	60 %	RFM	Liban
	Sodexo Laos Pvt Ltd			RFM	Laos
	Sodexo Pass Indonésie	95 %	95 %	CCS	Indonésie
	Sodexo International UAE			RFM	Emirats-Arabes Unis
N	Tariq Alghanim	50 %	50 %	RFM	Koweït
	Sakhalin Support Services	95 %	95 %	RFM	Russie
	Allied Support			RFM	Russie

## → RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

### Exercice clos le 31 août 2008

Aux Actionnaires

SODEXO S.A.

255, quai de la Bataille de Stalingrad

92866 Issy-les-Moulineaux Cedex 9

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Sodexo S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 août 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre Société a procédé à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, et évalué également s'il existe un indice de perte de valeur sur les actifs à durée d'utilité déterminée selon les modalités décrites dans les notes 2.8 et 4.10 de l'annexe.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation et la méthode retenue pour l'évaluation de la valeur d'utilité basée sur les flux de trésorerie futurs actualisés après impôts. Nous avons également examiné la documentation préparée dans ce cadre et apprécié la cohérence des données utilisées notamment en ce qui concerne les hypothèses retenues pour l'élaboration des plans d'activité.

- Les provisions couvrant les engagements de retraite et autres avantages assimilés selon les modalités décrites dans les notes 2.17 et 4.18 de l'annexe ont fait l'objet pour l'essentiel d'une évaluation par des actuaires externes. Nous avons examiné les données et hypothèses retenues par ces actuaires ainsi que leurs conclusions et nous avons vérifié que la note 4.18 fournissait une information appropriée.

Les éléments mentionnés ci-dessus reposent sur le recours à des estimations et des hypothèses sous-jacentes, qui ont par nature un caractère incertain. Comme précisé dans la note 2.2 aux comptes consolidés, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en présence de conditions différentes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 12 novembre 2008

Les Commissaires aux Comptes

**PricewaterhouseCoopers Audit**

Louis-Pierre Schneider

**KPMG Audit**

*Département de KPMG S.A.*

Patrick-Hubert Petit

# Informations supplémentaires

## 1. RATIOS FINANCIERS

		Exercice 2007-2008	Exercice 2006-2007
Indépendance financière	Dettes financières non courantes		
	Capitaux propres et intérêts minoritaires	0,5	0,8
Capacité de remboursement des emprunts (en années)	Dettes financières*		
	Autofinancement**	4	3,4
Rendement des capitaux propres	Part du Groupe dans le résultat net		
	Part du Groupe dans les capitaux propres	21,2 %	18,0 %
Couverture des charges d'intérêts	Résultat opérationnel		
	Charges d'intérêts nettes	7,4	7,2

\* Dettes financières = dettes financières non courantes + dettes financières courantes hors découverts bancaires-instruments financiers dérivés à l'actif.

\*\* Flux net de trésorerie lié à l'activité - variation du besoin en fonds de roulement.

## 2. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS ET ÉLÉMENTS FINANCIERS SUR DEUX ANS

	2007-2008	2006-2007
<b>Capitaux propres</b>	<b>2 171</b>	<b>2 300</b>
Part du Groupe	2 145	2 277
Part des minoritaires	26	23
<b>Dettes financières<sup>(1)</sup></b>		
Dettes financières non courantes	1 163	1 839
Dettes financières courantes	1 348	111
<b>Trésorerie (y compris découverts bancaires)</b>	<b>1 563</b>	<b>1 377</b>
<b>Fonds réservés et actifs financiers de l'activité Chèques et Cartes de services</b>	<b>483</b>	<b>454</b>
<b>Endettement financier net<sup>(2)</sup></b>	<b>(465)</b>	<b>(119)</b>
<b>Chiffres d'affaires</b>	<b>13 611</b>	<b>13 385</b>
Résultat opérationnel	690	640
Résultat consolidé	397	363
Part des minoritaires	21	16
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>376</b>	<b>347</b>

	2007-2008	2006-2007
<b>Nombre d'actions moyen</b>	<b>155 489 727</b>	<b>156 113 136</b>
Résultat par action	2,42	2,22
Dividende par action (en euro)	1,15	0,95
Valeur de l'action au 31 août (en euros)	46,26	48,38
Cours le plus haut de l'exercice	51,94	59,71
Cours le plus bas de l'exercice	33,13	40,61

(1) Y compris les instruments financiers, hors découverts bancaires.

(2) Trésorerie + fonds réservés et actifs financiers de l'activité Chèques et Cartes de Services - dettes financières.

### 3. TAUX DE CHANGE

Codes iso	Pays	Monnaie	Taux de clôture au 31/8/08	Taux moyen 2007-2008
			1 euro =	1 euro =
CFA	Afrique	C.F.A (1 000 unités)	0,655957	0,655957
ZAR	Afrique du Sud	Rand cial	11,359700	10,974897
DZD	Algérie	DINAR (1 000 unités)	0,090051	0,097748
SAR	Arabie	Rial	5,539700	5,624787
ARS	Argentine	Peso	4,470400	4,691042
AUD	Australie	Dollar	1,706600	1,648326
BRL	Brésil	Real	2,407100	2,579574
BGN	Bulgarie	Lev bulgare	1,955800	1,959072
CAD	Canada	Dollar	1,551000	1,504078
CLP	Chili	Peso (1 000 unités)	0,767960	0,726961
CNY	Chine	Yuan	10,071400	10,741445
COP	Colombie	Peso (1 000 unités)	2,764490	2,825941
KRW	Corée	Won (1 000 unités)	1,602800	1,452967
CRC	Costa Rica	Colon (1 000 unités)	0,814110	0,765169
DKK	Danemark	Couronne	7,458000	7,456423
AED	Émirats Arabes Unis	Dirham	5,424600	5,512545
USD	États-Unis	Dollar	1,473500	1,502445
GHC	Ghana	Cedi (1 000 unités)	0,001603	0,001464
HKD	Hong Kong	Dollar	11,503400	11,701872
HUF	Hongrie	Forint (1 000 unités)	0,237680	0,249668
INR	Inde	Roupie (1 000 unités)	0,064610	0,060961
IDR	Indonésie	Rupiah (1 000 unités)	13,482530	13,859124
ISK	Islande	Couronne islandaise	122,350000	102,717321

Codes iso	Pays	Monnaie	Taux de clôture au 31/8/08	Taux moyen 2007-2008
			1 euro =	1 euro =
JPY	Japon	Yen (1 000 unités)	0,160220	0,162618
KZT	Kazakhstan	Tenge (1 000 unités)	0,177700	0,180318
LBP	Liban	Livre lib. (1 000 unités)	2,226430	2,256011
MGA	Madagascar	Malagasy ariary (1 000 unités)	2,394950	2,570999
MYR	Malaisie	Ringgit	5,000300	4,935037
MAD	Maroc	Dirham	11,362000	11,394769
MXN	Mexique	Peso	15,110000	15,955656
MNT	Mongolie	Togrog mongol (1 000 unités)	1,711630	1,744987
NGN	Nigeria	Naira (1 000 unités)	0,173830	0,178060
NOK	Norvège	Couronne	7,943500	7,955107
NZD	Nouvelle-Zélande	Dollar néo-zélandais	2,089000	1,958297
OMR	Oman	Rial	0,567800	0,575187
PAB	Panama	Balboa	1,476700	1,495768
PEN	Pérou	Sol	4,331300	4,388592
PHP	Philippines	Peso philippin	67,760000	64,580907
PLN	Pologne	Zloty	3,350800	3,514867
XPF	Polynésie	Franc CFP	119,331700	119,331700
QAR	Qatar	Rial	5,375200	5,445256
CZK	Rép. tchèque	Cour. tchèque (1 000 unités)	0,024735	0,025647
RON	Roumanie	Nouveau Leu	3,537000	3,560239
GBP	Royaume-Uni	Livre	0,805000	0,751956
RUB	Russie	Rouble (1 000 unités)	0,036240	0,036300
SGD	Singapour	Dollar	2,084600	2,120612
SKK	Slovaquie	Cour. slovaque (1 000 unités)	0,030336	0,032269
SEK	Suède	Couronne	9,438100	9,377302
CHF	Suisse	Franc suisse	1,616400	1,626315
TZS	Tanzanie	Shilling (1 000 unités)	1,710910	1,765646
THB	Thaïlande	Baht	50,453000	47,764731
TND	Tunisie	Dinar	1,804500	1,803152
TRY	Turquie	Livre	1,741500	1,818279
UYU	Uruguay	Peso uruguayen	28,899300	31,268807
VEB	Venezuela	Bolivar (1 000 unités)	3,167700	3,216105

## 4. POLITIQUE D'INVESTISSEMENTS

	2007-2008	2006-2007
Investissements corporels et incorporels et investissements chez les clients	250	240
Acquisitions de titres de participations	662	23

En raison de la nature de l'activité du Groupe, les investissements représentent moins de 2 % du chiffre d'affaires et correspondent essentiellement à des investissements sur les 30 600 sites exploités, qui interviennent en support de l'activité opérationnelle et sont financés par la trésorerie opérationnelle. Aucun de ces investissements n'est significatif individuellement.

Les investissements financiers réalisés en 2007-2008, ainsi que les engagements d'acquisition connus à cette date, sont décrits dans la note 4.24 de l'annexe aux comptes consolidés.

La description détaillée des flux d'investissement figure dans les notes 3.1.2, 4.5.1 et 4.5.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

## 5. FACTEURS DE RISQUES

### 5.1 Risques particuliers liés à l'activité

#### Risques liés aux caractéristiques des contrats dans l'activité Services de Restauration et de Facilities Management

Dans l'activité Services de Restauration et de Facilities Management, les relations contractuelles peuvent être globalement classées en deux grandes catégories : le contrat de forfait et le contrat de mandat. Ces deux types de contrat se différencient par le niveau de risque commercial pris par le prestataire et le niveau de qualité des services proposés.

Dans les contrats de forfait, le prestataire perçoit la contre-valeur des services rendus et prend en charge l'ensemble des coûts liés à sa prestation. Les contrats de forfait disposent généralement de clauses d'indexation périodique. L'absence de dispositions contractuelles permettant de répercuter une augmentation importante des coûts opérationnels (coût du personnel, coûts denrées) pourrait avoir un effet significatif sur la rentabilité de ces mêmes contrats.

Dans les contrats de mandat, le client prend à sa charge, soit directement, soit par remboursement, la totalité des coûts relatifs à la réalisation de la prestation quelle que soit la fréquentation. La rémunération du prestataire est versée sous forme de commission fixe ou variable.

Dans la pratique, les contrats de Sodexo comportent des caractéristiques propres à chacune de ces deux catégories.

#### Fidélisation des clients

L'activité de Sodexo dépend de sa capacité à conserver et renouveler les contrats avec les clients existants et à obtenir et négocier avec succès de nouveaux contrats. Cette capacité repose généralement sur divers facteurs – dont la qualité, le coût et l'adéquation des services – ainsi que sur la capacité à fournir des services compétitifs et qui se différencient de ceux des concurrents.

De plus, la croissance dans l'activité Chèques et Cartes de Services dépend de l'expansion géographique, du développement de nouveaux services, d'une marque reconnue et de solides réseaux d'affiliés.

#### Risques liés à la concurrence

Le nombre de concurrents présents au niveau international est assez réduit. Cependant dans chacun des pays où le Groupe est implanté, Sodexo doit faire face à une importante concurrence composée d'acteurs internationaux, nationaux et parfois locaux.

Il existe également des clients et des prospects qui se déterminent pour des solutions internes et décident de ne pas sous-traiter les Services de restauration et de *Facilities Management*.

### Risques liés à une éventuelle dépendance

Bien que l'activité du Groupe dépende de sa capacité à renouveler ses contrats et à en signer de nouveaux, aucun des clients de Sodexo ne représente plus de 2 % du chiffre d'affaires total du Groupe.

Par ailleurs, aucun fournisseur industriel de Sodexo ne représente plus de 3 % du volume total des achats du Groupe.

L'activité du Groupe ne dépend d'aucun brevet particulier, ni de licence de marques dont il n'aurait pas la propriété.

### Risques liés à la sécurité alimentaire

Sodexo sert chaque jour un nombre considérable de repas dans le monde et engage sa responsabilité sur la qualité sanitaire de ses produits et de ses services. Afin de se prémunir contre d'éventuelles défaillances dans ce domaine, Sodexo a mis en place des procédures de contrôle pour assurer le strict respect des réglementations applicables. Les politiques de formation et de sensibilisation du personnel sont appliquées dans chacun des pays où le Groupe est implanté.

Néanmoins, si la responsabilité du Groupe devait être engagée de façon significative dans une de ses exploitations, elle aurait des effets sur ses activités, ses résultats et son image.

### Risques liés à l'inflation des denrées alimentaires, à l'augmentation des coûts indirects liés à l'activité opérationnelle et à l'accès aux matières premières alimentaires

Sodexo pourrait avoir à faire face à des fluctuations de prix des denrées alimentaires et à des difficultés d'approvisionnement de certains produits. Le prix des denrées alimentaires et leurs disponibilités sur le marché peuvent varier selon les régions du monde.

Les contrats de Sodexo prévoient certains ajustements permettant d'augmenter les prix ou de changer les menus, mais compte tenu des délais de mise en œuvre de telles mesures, une réduction temporaire des marges ne peut être exclue. Bien que la plupart

des contrats prévoient une augmentation minimale annuelle des prix des produits et services fournis par le Groupe, Sodexo pourrait être impacté durant les périodes d'inflation si le taux contractuel d'augmentation s'avérait plus faible que celui de l'inflation constatée.

### Risques liés au Facilities Management

Bien que les services de *Facilities Management* aient depuis longtemps fait partie des activités du Groupe, sa stratégie intègre une accélération du développement en *Facilities Management* et par conséquent, une part plus importante du chiffre d'affaires généré par les services de Facilities Management. Ces services requièrent un personnel qualifié, notamment dans les domaines tels que la maintenance de bâtiments, les systèmes électriques, la plomberie, le chauffage ou la climatisation. Le Groupe doit donc faire face aux risques opérationnels et à des besoins en Ressources Humaines qualifiées relatifs à ces domaines.

La connaissance de ses marchés et la capacité du Groupe à détecter, attirer et former en permanence du personnel adapté lui permettent de se développer dans cet environnement d'experts.

## 5.2 Risques sociaux

La qualité des prestations du Groupe repose en grande partie sur la capacité de Sodexo à attirer, développer, motiver et fidéliser les meilleurs talents, et à maintenir un niveau de formation permettant d'améliorer sans cesse ses normes. En conséquence, le Groupe poursuit sa politique de formation à tous les échelons de l'entreprise et insiste particulièrement sur la prévention et la sécurité.

La diversité des origines, des cultures et des expertises des collaborateurs de Sodexo constitue un véritable défi mais aussi une grande opportunité pour le Groupe. Il s'efforce de capitaliser sur cette diversité afin de créer un avantage concurrentiel et se doter d'une véritable dimension mondiale, de sorte qu'à tous les niveaux les collaborateurs reflètent la diversité des clients et des consommateurs.

À la connaissance de la Société, le Groupe n'est pas exposé à des risques sociaux particuliers autres que ceux pouvant intervenir dans la vie sociale normale d'entreprises de taille comparable et implantées mondialement.

### 5.3 Risques liés à l'environnement

Sodexo est conscient des impacts que son activité peut avoir sur l'environnement. Loin de minimiser leur importance, le Groupe met tout en œuvre pour maîtriser ces impacts, afin d'être en mesure de les réduire.

Ils sont essentiellement provoqués par :

- la consommation d'eau et d'énergie servant au fonctionnement des installations de restauration, à la production des repas et au nettoyage ;
- la production de déchets ménagers dus à la production des repas et au nettoyage (emballages, matières organiques, déchets gras et résidus lessiviels).

### 5.4 Risques réglementaires

La nature des activités du Groupe et son implantation internationale le soumettent à un ensemble de réglementations très variées : droit du travail, droit de la concurrence, droit des sociétés, droit de l'hygiène, de la santé et de l'environnement.

Le Groupe a mis en place les structures juridiques nécessaires aux niveaux appropriés pour assurer le respect de ces réglementations.

Par ailleurs, un changement de loi ou de réglementation pourrait avoir un impact direct sur l'activité et/ou les prestations réalisées. Ainsi par exemple, l'activité Chèques et Cartes de Services est tributaire des réglementations fiscale et sociale dans chaque pays. Un bouleversement notable des dispositions permettant l'émission de titres de services peut ouvrir de nouvelles opportunités de contrats ou remettre en cause les contrats existants.

### 5.5 Risques de liquidité, de taux d'intérêt et de change

Sodexo exerçant des activités dans 80 pays, tous les éléments constitutifs des états financiers subissent l'influence des effets de conversion des devises en euro et en particulier les fluctuations enregistrées sur le dollar américain. Toutefois, ces fluctuations monétaires n'entraînent pas de risque opérationnel dans la mesure où les chiffres d'affaires et les coûts des filiales sont libellés dans les mêmes devises.

Sodexo a recours aux instruments dérivés dans le cadre de sa gestion de ses risques de taux d'intérêt et de change.

Pour plus d'informations relatives à ces risques, se reporter aux notes 5.1. et 5.2. de l'annexe aux comptes consolidés, pages 136 et 137 du présent document.

### 5.6 Risques liés à une conjoncture économique difficile

Des conditions économiques peu favorables pourraient affecter les opérations et résultats financiers du Groupe.

Un contexte économique difficile pourrait entraîner une baisse de la demande des services que Sodexo offre à ses clients – tout particulièrement du secteur entreprises – et ainsi générer un impact négatif sur ses résultats. Par ailleurs, les clients du secteur public pourraient également être confrontés à des contraintes budgétaires. Toutefois, parmi les clients de Sodexo, la proportion de segments moins sensibles aux cycles économiques (tels que l'Education, la Santé, les Etablissements Pénitentiaires et la Défense) est prépondérante (environ deux tiers du chiffre d'affaires) : la situation économique pourrait d'ailleurs encourager les clients à faire davantage appel à la sous-traitance pour réaliser des économies de coûts. En outre, l'activité Bases-vie dépend des cycles de l'industrie pétrolière et minière. Enfin, des conditions économiques défavorables pourraient affecter la solvabilité des clients du Groupe.

## 6. COUVERTURE DES RISQUES

### 6.1 Couvertures des risques

#### Assurances souscrites

La politique générale du Groupe est de transférer au marché de l'assurance les risques non conservés, en particulier les risques d'intensité\*, Sodexo veillant particulièrement à contracter ces programmes auprès d'assureurs de qualité.

Les principaux programmes d'assurances mis en place concernent :

- les assurances de responsabilité qui garantissent les dommages corporels, matériels ou immatériels causés aux tiers. Ces assurances couvrent notamment la responsabilité civile exploitation, produit, après livraison ainsi que la responsabilité civile professionnelle ;
- ces garanties sont souscrites pour des montants qui tiennent compte de la nature des activités de Sodexo, des pays où il opère et des capacités disponibles sur le marché de l'assurance ;
- les assurances de dommages qui couvrent principalement les risques d'incendie/explosion, dégâts des eaux, événements naturels ainsi que, dans certains pays, les risques d'attentat et de terrorisme ; en règle générale, les assurances de dommages sont souscrites à hauteur des montants en risque ; elles peuvent parfois faire l'objet de limitations contractuelles d'indemnité négociées avec les assureurs ;
- les risques liés aux accidents du travail : dans les pays où il n'existe pas de couverture des accidents du travail dans le cadre d'organismes publics, des programmes d'assurances spécifiques sont souscrits (*Workers Compensation*). C'est notamment le cas aux États-Unis, au Canada et en Australie.

Les niveaux de couverture sont conformes aux obligations légales imposées par les différents États.

### 6.2 Rétention des risques

Le Groupe conserve à sa charge les risques de fréquence (risques qui se produisent de façon courante) par le biais de l'autoassurance.

Les risques conservés dans certains pays concernent principalement la responsabilité de l'employeur (*Employer's Liability*), les accidents du travail (*Workers Compensation*) ainsi que la responsabilité civile automobile et les dommages aux biens.

Hors Amérique du Nord, les franchises varient, en règle générale, de 50 000 à 150 000 euros par événement.

En Amérique du Nord, les risques conservés vont de 300 000 dollars à 1 000 000 dollars par événement et sont, depuis le 1<sup>er</sup> juin 2006, gérés au sein d'une société d'assurance captive.

### 6.3 Placement et coût global

Lors des renouvellements de ses polices d'assurance, Sodexo a tiré parti des conditions plus favorables du marché de l'assurance de l'exercice 2007-2008 pour améliorer l'étendue de ses couvertures Responsabilité Civile Générale et Responsabilité Civile Professionnelle et pour augmenter les niveaux de garanties dont bénéficie le Groupe, en particulier pour les couvertures des risques liés aux activités de *Facilities Management*.

Le coût total des principaux programmes d'assurances et de conservation des risques (hors accidents du travail) des sociétés consolidées par intégration globale s'élève à environ 40 millions d'euros, inférieur à 0,35 % du chiffre d'affaires.

\* Définition dans le glossaire.

# Informations sociales et environnementales

Les informations ci-dessous sont relatives aux conséquences sociales et environnementales de l'activité du Groupe dans le monde et en France plus particulièrement. D'autres informations sont également disponibles dans le « Rapport de Développement Durable » et le « Rapport Ressources Humaines » consultables sur le site Internet [www.sodexo.com](http://www.sodexo.com).

## 1. INFORMATIONS SOCIALES

### 1.1 Dans le monde

#### 1.1.1 Répartition de l'effectif total du Groupe en fin d'exercice 2007-2008<sup>(1)</sup>

Employés	Encadrement	Total
309 255	45 789	355 044

12 644 personnes supplémentaires ont rejoint l'effectif du Groupe au cours de l'exercice.

Employés



Encadrement



0 % 20 % 40 % 60 % 80 % 100 %

● Homme ● Femme

#### 1.1.2 Recrutement par catégorie<sup>(2)</sup>

Nombre d'embauches en contrat à durée indéterminée (hors reprise de personnel) par catégorie

Employés	Encadrement	Total
147 948	8 971	156 919

Sur l'exercice 2007-2008, le nombre de contrats à durée indéterminée conclu par Sodexo est en diminution de 3 966 par rapport à l'exercice 2006/2007.

Pourcentage d'embauches en contrat à durée indéterminée (hors reprise de personnel) par rapport aux effectifs moyens

Employés	Encadrement	Total
48,8 %	19,9 %	45,1 %

#### 1.1.3 Formation des collaborateurs par catégorie<sup>(2)</sup>

Nombre de personnes ayant suivi une formation

Employés	Encadrement	Total
202 307	40 755	243 062

27 988 personnes supplémentaires ont suivi une formation par rapport à l'exercice précédent.

(1) Périmètre = 100 % des effectifs Groupe en fin d'exercice 2007-2008 (au 31 août 2008 en France et au 31 juillet 2008 dans les autres pays).

(2) Périmètre = 100 % des effectifs Groupe en fin d'exercice 2007-2008.

### Pourcentage de personnes ayant suivi une formation par catégorie par rapport aux effectifs moyens

Employés	Encadrement	Total
66,8 %	90,5 %	69,8 %

### Nombre d'heures de formation<sup>(1)</sup>

La durée totale de formation dans le Groupe a été de 2 705 427 heures, soit 162 118 heures de plus qu'en 2006-2007.

### 1.1.4 Promotion interne<sup>(2)</sup>

Au cours de l'exercice 2007-2008, le Groupe a procédé à 2 599 promotions internes à un poste d'encadrement, dont 2 236 à des postes de responsables de site et 363 à des postes de cadres. Ces chiffres ne comprennent pas les promotions à l'intérieur d'une même catégorie.

Promotion interne par passage d'une catégorie à l'autre	Responsables de site	Cadres
Promotion interne/ (promotion interne + embauches)	21,9 %	26,6 %

### 1.1.5 Accidents du travail par catégorie<sup>(2)</sup>

#### Nombre d'accidents du travail par catégorie

Employés	Encadrement	Total
8 840	345	9 185

#### Pourcentage d'accidents du travail par catégorie par rapport aux effectifs moyens

Employés	Encadrement	Total
2,9 %	0,8 %	2,6 %

Le nombre d'accidents par personne a été en légère augmentation de 0,1 % par rapport à l'exercice précédent.

### 1.1.6 Enquête d'engagement des collaborateurs

Les enquêtes d'engagement des collaborateurs sont un outil essentiel pour aider l'entreprise à comprendre les attentes de ses collaborateurs et à attirer, développer, motiver et fidéliser les meilleurs talents dont elle a besoin.

Sodexo mène depuis plusieurs années des enquêtes d'engagement de ses collaborateurs.

Un collaborateur engagé se définit comme étant un salarié qui parle favorablement de l'entreprise, souhaite rester dans l'entreprise et est prêt à s'investir pour le succès de l'entreprise. Le taux d'engagement se mesure sur six questions caractérisant ces trois comportements, le taux d'engagement est le pourcentage de collaborateurs répondant en moyenne plus de 4,5 sur une échelle de 1 à 6, aux six questions caractérisant l'engagement.

Sodexo a réalisé une deuxième Enquête d'Engagement au cours de l'exercice 2007-2008 de façon globale dans 50 pays couvrant 97 % des effectifs du Groupe.

Le taux d'engagement moyen Groupe mesuré dans cette enquête s'élève à 48 % par rapport à 50 % sur l'exercice 2005-2006.

### 1.1.7 Taux de fidélisation du personnel

Le taux de fidélisation du personnel est l'un des indicateurs clés de performance du Groupe. Sur cet exercice, le taux de fidélisation de l'ensemble du personnel est de 61,5 % et celui des responsables de site, de 84,3 %.

Pour accroître la fidélité du personnel, des plans d'action sont mis en place, par exemple :

- organiser des programmes d'intégration structurés ;
- mettre en place des programmes de reconnaissance ;
- renforcer la communication interne :
  - réunions du Directeur d'entité avec les responsables de site et le management intermédiaire,
  - lettre d'informations mensuelle du Directeur d'entité au management ;

(1) Périmètre = 100 % des effectifs Groupe en fin d'exercice 2007-2008.

(2) Périmètre = 97 % des effectifs Groupe en fin d'exercice 2007-2008.

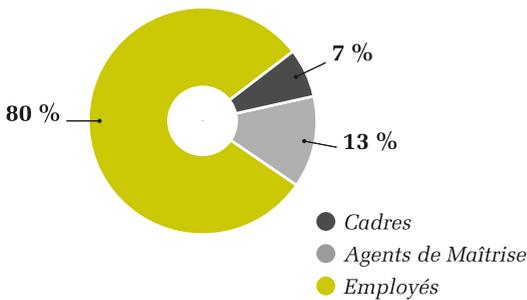
- suivre et analyser régulièrement les taux de fidélisation du personnel ;
- comprendre les raisons du départ lors d'un entretien avec le salarié démissionnaire.

## 1.2 En France

Ci-dessous sont présentées les informations relatives aux conséquences sociales de l'ensemble des activités de Sodexo en France, à savoir la Restauration et Facilities Management, les Chèques et Cartes de Service, la société mère et les sociétés de management du Groupe.

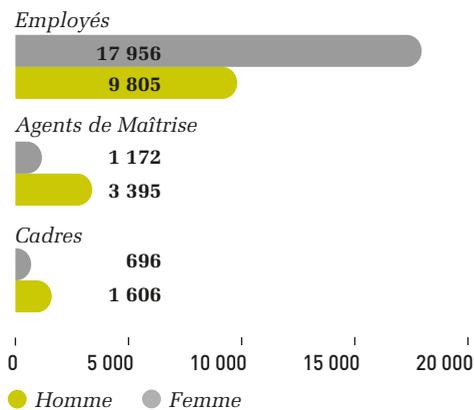
### 1.2.1 Effectifs

Au 31 août 2008, l'effectif global des activités de Sodexo en France était de 34 630 collaborateurs.



### Répartition Hommes/Femmes

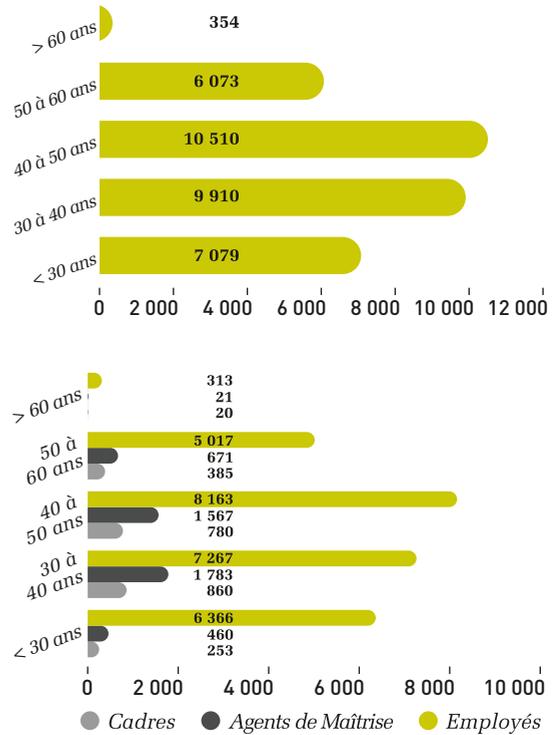
Les femmes représentent 57 % des effectifs totaux.



Les femmes représentent 65 % des effectifs employés, 26 % des Agents de Maîtrise et 30 % des Cadres.

### Pyramide des âges

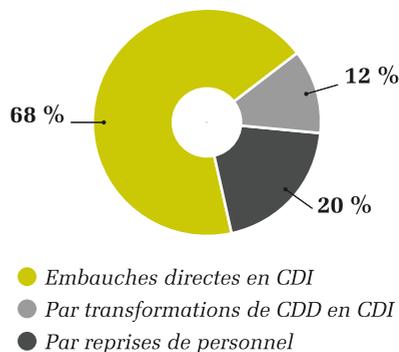
L'âge moyen des effectifs est de 39,7 ans.



### 1.2.2 Emploi

5 817 embauches en CDI ont été réalisées sur l'exercice 2007-2008 et se répartissent comme suit : 3 935 embauches directes en CDI, 690 embauches par transformation de CDD en CDI et 1 192 embauches par reprises de personnel.

### Embauche en CDI



Sodexo a une politique active de relations avec les établissements d'enseignement :

- participation à 18 Forums d'enseignement supérieur et rencontre de 761 candidats potentiels ;
- développement d'un partenariat avec l'AFLYHT<sup>(1)</sup>, association regroupant 90 % des chefs d'établissements d'enseignement hôtelier français et participation à leur congrès annuel à Perpignan et organisation d'un témoignage sur la nutrition ;
- dans le cadre de l'accord signé avec l'Académie de Versailles, organisation d'une demi-journée d'échanges sur les métiers et les formations proposées par l'Éducation Nationale le 6 mai 2008 ;
- dans le cadre du partenariat avec l'Éducation Nationale, accueil de 12 professeurs de l'enseignement technique en stage d'une semaine pour découvrir les métiers de Sodexo.

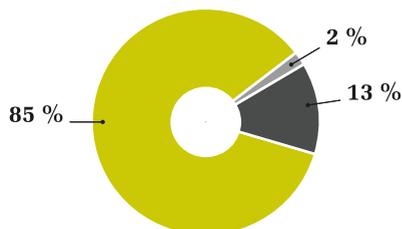
Sodexo a également renforcé sa politique de recrutement de stagiaires et apprentis cadres, ce qui a permis d'intégrer 50 stagiaires dont 20 ont été recrutés par la suite. Parmi ces candidatures, de nombreux jeunes diplômés sont originaires de familles issues de l'immigration.

Un accord de partenariat a été signé avec le ministère de la Défense, permettant d'intégrer des militaires souhaitant se reconverter dans la vie civile.

Au 31 août 2008, 10 % des effectifs étaient en Contrat à Durée Déterminée.

Sur l'exercice, l'emploi en Contrat à Durée Déterminée n'a représenté que moins de 12 % des heures travaillées et l'intérim, 2 %. Il s'agit d'emplois qui répondent essentiellement à des besoins de remplacements temporaires ou à des surcroûts d'activité.

128 565 heures supplémentaires ont été payées sur l'exercice 2007-2008, soit 0,25 % des heures travaillées.



- Nombre d'heures travaillées des CDI
- Nombre d'heures travaillées des Intérimaires
- Nombre d'heures travaillées des CDD

(1) Association Française des Lycées Hôteliers.

Au cours de l'exercice, il a été procédé à 1 004 licenciements. Parmi ceux-ci, 15 étaient pour motif économique.

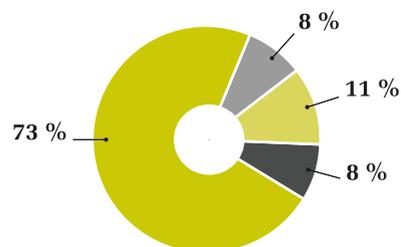
### 1.2.3 Promotion interne

La promotion interne est un axe fort de la politique de Sodexo en Ressources Humaines. Sur l'exercice 2007-2008, 333 collaborateurs en France ont été promus à un poste d'encadrement pour une population de 6 869 cadres et agents de maîtrise. Ainsi, 261 employés sont devenus agents de maîtrise et 72 agents de maîtrise sont devenus cadres.

### 1.2.4 Organisation du travail

À l'exception des activités de Restauration Publique dont l'effectif représente 2,6 % des effectifs totaux, la durée du travail hebdomadaire est de 35 heures (34,87 heures pour la plupart des filiales).

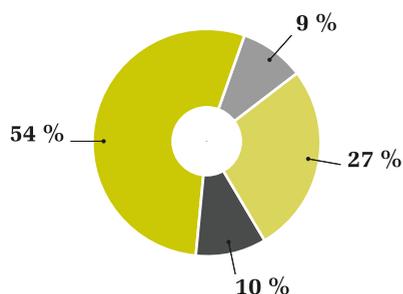
Sur l'exercice 2007-2008, 73 % des effectifs travaillent à plein temps. Le temps partiel concerne 27 % des effectifs et se répartit pour 8 % en temps partiel annualisé « scolaire », pour 11 % en temps de travail supérieur à 25 heures de travail par semaine et enfin, à hauteur de 8 % en temps de travail inférieur à 25 heures par semaine.



- Temps plein
- Temps partiel annualisé "scolaire"
- Temps partiel entre 25h et temps plein
- Temps partiel < 25h par semaine

### 1.2.5 Absentéisme

Le taux d'absentéisme moyen calculé sur le nombre de journées d'absence est de 7,85 % pour l'ensemble de l'effectif. Les trois premiers motifs sont la maladie (54 %), les absences payées autorisées, congés sans solde accordés aux salariés (27 %), et les accidents de travail et de trajet (10 %).



- Accident de Travail et de Trajet
- Maladie
- Maternité
- Absences payées autorisées congés sans solde

### 1.2.6 Rémunération

Le salaire annuel moyen d'un salarié à temps plein de la catégorie « employé » est de 19 996 euros, soit 26,61 % supérieur au minimum légal\*.

#### *Intéressement et participation (titre IV du livre IV du Code du travail)*

Il existe des accords de participation dans les différentes filiales de Sodexo en France. Le montant de la participation attribué aux salariés au cours de l'exercice 2007-2008 a été de 11 963 316 euros.

### 1.2.7 Charges sociales

Au 31 août 2008, pour la catégorie Employés, la part salariale des charges sociales est de 24,79 % de la rémunération. Quant à la part patronale, elle s'élève à 47,91 %.

### 1.2.8 Œuvres sociales

La contribution au financement des activités sociales et culturelles gérées par les différents Comités d'Établissement représente 0,7 % de la masse salariale.

### 1.2.9 Reconnaissance de nos collaborateurs

Une soirée prestigieuse est organisée pour les collaborateurs ayant 30 ans d'ancienneté, accompagnés de leurs conjoints.

Par ailleurs, 118 collaborateurs diplômés dans le cadre de nos cursus de professionnalisation ont été récompensés lors d'une cérémonie officielle de remise des diplômes par Sodexo France.

(\*) Le minimum légal = le Smic brut en euros pour 34,87 heures de travail hebdomadaire.

(1) Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail.

### 1.2.10 Accords collectifs

Au total, 43 accords collectifs ont été signés sur l'exercice 2007-2008, dont notamment :

- Accord Égalité professionnelle (décembre 2007) ;
- Accord relatif à la représentation du personnel et à l'exercice du droit syndical (21 décembre 2007) ;
- Accord salarial (11 juillet 2008) ;
- Avenant à l'accord de participation (14 mars 2008) ;
- Accord portant sur des aménagements au régime des frais de santé pour l'ensemble des cadres et agents de maîtrise.

La négociation annuelle des salaires avec les organisations syndicales a été menée au sein des différentes filiales de Sodexo en France.

Tous les salariés des filiales en France sont couverts par des accords collectifs.

### 1.2.11 Conditions d'hygiène et de sécurité

Le taux de fréquence des accidents de travail est passé de 57,63 en 2006-2007 à 50,21 cette année et le taux de gravité est de 1,30.

Cette amélioration intervient à la suite d'un programme d'action en faveur de la sécurité au travail :

- campagne auprès de l'encadrement opérationnel pour promouvoir la sécurité : 74 interventions réalisées en comités, CHSCT<sup>(1)</sup> et sur site ;
- mise en place d'un rapport régulier sur la sécurité pour sensibiliser les dirigeants opérationnels ;
- mise en place d'un plan de formation (plus de 500 personnes formées dont les responsables des plus grands sites).

129 réunions de CHSCT ont eu lieu pour l'exercice.

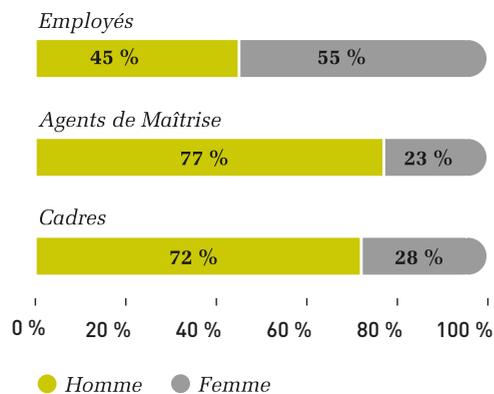
Dans le cadre légal de notre obligation générale de sécurité :

- tout nouvel embauché reçoit une première formation visant à lui faire connaître son poste de travail, l'informer des risques auxquels il est exposé et de la conduite à tenir en cas d'accident ;
- en tant que prestataire de services exerçant dans des locaux appartenant généralement au client, un Plan de Prévention est établi en collaboration, à partir d'une évaluation des risques et des interférences possibles entre activités ;

- une démarche d'identification des dangers, d'analyse des risques et de mise en œuvre d'actions de prévention est formalisée dans le document unique « Évaluation des risques professionnels ».

### 1.2.12 Formation et développement des Ressources Humaines

Le montant total des dépenses engagées pour la formation par l'ensemble des activités de Sodexo en France est en forte progression et représente 2,43 % de la masse salariale.



Le nombre d'heures de stage s'élève à 239 877 durant l'exercice.

### 1.2.13 Accueil

Une journée d'accueil des apprentis Ile-de-France a été organisée, avec les tuteurs, les CFA<sup>(1)</sup> et les équipes Sodexo, le 5 novembre 2007.

Les cadres recrutés suivent le séminaire d'intégration de Sodexo France, intitulé « Partager Sodexo ».

Ce séminaire s'effectue après un parcours d'intégration incluant des périodes de découverte du terrain, et des rencontres avec les différents interlocuteurs du nouveau collaborateur ou collaboratrice.

### 1.2.14 Développement

Des « rendez-vous Ressources Humaines » ont été mis en place pour permettre aux responsables des sites d'exprimer le plus librement possible leurs aspirations, comme cela existe déjà pour les cadres depuis 2005.

Chaque responsable Ressources Humaines a pour objectif de mener 20 « rendez-vous » par an,

pour approfondir le parcours professionnel de 460 responsables de site.

CALIPSO, un outil de collaboration entre la fonction RH et les équipes opérationnelles, permet aux équipes d'enregistrer leurs besoins et ressources en personnel et, de favoriser la gestion des ressources internes et la gestion des souhaits de mutation sur la France.

Ce dispositif vient en appui des publications mensuelles des postes à pourvoir de tous niveaux et sur toute la France. Ainsi, tous les collaborateurs de Sodexo France peuvent saisir une opportunité de poste correspondant à leur souhait et leur capacité.

### 1.2.15 Égalité professionnelle

#### *Femmes – Hommes*

Un accord sur l'égalité professionnelle femmes-hommes a été signé le 18 décembre 2007 par SNSA – FO, CGT, CFTC et CGC, au sein des principales filiales françaises.

Un état des lieux quantitatif et qualitatif a été conduit, avec un consultant externe.

Il est ressorti de cette analyse que l'écart entre les salaires des hommes et des femmes pour le même poste est très faible, voire nul à certains postes opérationnels. Par exemple, pour les postes de responsables régionaux, cet écart est inférieur à 1 % et, pour les postes de cuisiniers, il est de 1,3 %.

Néanmoins, la proportion de femmes parmi les agents de maîtrise et les cadres demeure insuffisante.

#### *Travailleurs avec un handicap*

Les filiales de Sodexo en France emploient 827 travailleurs avec un handicap, dont 26 cadres et 77 agents de maîtrise.

Grâce à une campagne de sensibilisation à grande échelle, et notamment à la réalisation d'un film, tourné dans l'entreprise, Sodexo a recruté 200 personnes handicapées, et 60 apprentis handicapés.

Ces résultats ont été obtenus grâce à l'implication d'un réseau de 80 personnes qui se sont portées volontaires pour mettre en œuvre l'accord handicap signé par les organisations syndicales et agréé par le Ministère de l'Emploi en octobre 2006.

Ces 80 personnes du réseau ont été formées au recrutement des personnes handicapées dans le cadre d'une pédagogie innovante basée sur le théâtre.

(1) Centre de Formation des Apprentis.

Un important travail de diversification des sources de recrutement a aussi permis d'identifier des candidatures de cadre avec un handicap, ayant abouti au recrutement de 2 personnes handicapées, l'une à un poste au sein du service communication, l'autre à un poste de Responsable régional.

En 2008, un travail important d'analyse des postes a été réalisé avec l'aide d'un cabinet d'ergonomie,

visant à diminuer les risques d'accident du travail qui concernant particulièrement les personnes au même poste depuis de nombreuses années, et ayant pour objectif le développement de maintien dans l'emploi des personnes déclarées inaptes à leur poste. Ce travail s'inscrit dans le cadre de notre accord handicap, et aussi dans le souci d'améliorer les conditions de travail de nos collaborateurs les plus âgés.

## 2. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Dans le cadre de sa politique de développement durable, Sodexo s'engage à contribuer à préserver l'environnement des pays dans lesquels il est présent. Respecter l'environnement signifie créer le cadre nécessaire à la Qualité de Vie de chacun.

Bien que Sodexo ne soit pas considéré comme une entreprise polluante, le Groupe est particulièrement attentif aux questions écologiques vis-à-vis de ses clients et de ses consommateurs. Compte tenu des enjeux que représente la préservation de l'environnement, le Groupe met en œuvre l'ensemble de ses moyens pour non seulement identifier et réduire continuellement les risques que génèrent ces activités, mais aussi pour aller plus loin et apporter des solutions concrètes à ses clients en particulier et à la société civile en général.

En 2003, l'engagement environnemental du Groupe a été formalisé par la signature d'une charte « Principes éthiques et Contrat de Développement Durable ». Cet engagement s'inscrit dans la vocation du Groupe d'améliorer la Qualité de Vie au Quotidien. Sodexo respecte les réglementations environnementales en vigueur dans tous les pays où il opère.

En décembre 2007, à la suite d'une étude sur la matérialité de Sodexo (définition des enjeux sociaux et environnementaux ayant un impact sur le développement des activités du Groupe), le Comité Exécutif du Groupe a défini trois priorités :

- Nutrition santé et plaisir ;
- les communautés locales ;
- l'environnement.

Sodexo place la protection de l'environnement au cœur de ses préoccupations et de ses efforts tout particulièrement orientés vers :

- la réduction de la pollution et des émissions ;
- le traitement des déchets ;
- la maîtrise des fluides ;

- et plus généralement, la lutte contre le réchauffement climatique.

### 2.1 La réduction de la pollution et des émissions

Sodexo s'engage à apporter toute sa compétence à l'analyse, au traitement et à la réduction des nuisances que peut engendrer son activité. Le Groupe multiplie ses actions dans les pays où il intervient pour prévenir les risques environnementaux et contribuer au respect de l'environnement en limitant la pollution engendrée par ses activités.

Parmi les différentes actions mises en œuvre par Sodexo, on citera en particulier :

- l'utilisation réduite des ressources naturelles ;
- le choix des solutions plus « écologiques » ;
- la réduction des émissions de carbone ;
- la dématérialisation (format électronique plutôt que le papier).

De nombreuses initiatives sont prises au niveau local :

- en France, dans le cadre de la sécurité routière, les chauffeurs livreurs sont formés à l'éco-conduite. Les principaux volets de cette sensibilisation concernent une conduite fluide, anticipative et respectueuse des autres et de l'environnement : anticipation (pied au-dessus du frein), choix d'une vitesse modérée et adaptée au trafic, comportement au volant (valorisation d'une conduite souple) et bien sûr, bon entretien du véhicule et vérification des pneumatiques et de leur gonflage ;
- au Royaume-Uni, Sodexo travaille étroitement avec ses fournisseurs pour optimiser la chaîne d'approvisionnement. De janvier à décembre 2007, le nombre de livraisons sur site a été réduit de 100 000, permettant ainsi d'éviter 580 000 km et 400 tonnes de CO<sub>2</sub> par rapport à l'année 2006.

Ce résultat a été obtenu grâce à la réduction du nombre de fournisseurs, à l'introduction de véhicules « multi-température » et au respect de quantités minimales obligatoires pour chaque livraison.

## 2.2 Le traitement des déchets

Les déchets produits par Sodexo sont non dangereux et essentiellement liés aux produits utilisés dans la préparation des repas et à leurs résidus, ainsi que dans les différentes activités de nettoyage. Ils sont à hauteur de 95 % composés d'emballages (papier, carton, plastique, verre, métal et bois) et de matières organiques, le reste étant composé de déchets gras et de résidus lessiviels.

Le Groupe développe une politique visant d'une part, à réduire à la source la production d'emballage, sans compromettre l'hygiène et la qualité des produits et d'autre part, à valoriser les déchets produits, dès que possible.

Des actions d'information et des initiatives autour du tri sélectif et du recyclage sont menées auprès des consommateurs et des clients, dans le monde entier. Depuis plusieurs années déjà, Sodexo s'efforce d'être systématiquement en conformité avec les plans d'enlèvement de déchets. Mais de plus en plus, les préoccupations environnementales de Sodexo l'ont conduit à inciter ses fournisseurs et partenaires à :

- réduire significativement leurs emballages et suremballages ;
- privilégier les matériaux recyclés ou biodégradables ;
- procéder à la récupération des consignes (palettes, caisses...) ;
- collecter et recycler les huiles de cuisson usagées.

À titre d'exemple, en Suède, un partenariat original entre Sodexo et Ragn-Sells, le leader du traitement des déchets dans ce pays, a permis de mettre en place un processus de tri hyper-sélectif à la source baptisé « Greenbacks », sur dix sites de clients dont celui du Lärarförbundet, le syndicat des Instituteurs.

Au Royaume-Uni, en partenariat avec Honda sur son site à Swindon, Sodexo a participé à la création d'une usine de transformation des huiles de cuisson usagées en biocarburant pour les véhicules Sodexo sur site. L'objectif est de convertir un maximum de 5 000 litres par an pour couvrir les besoins en équivalent diesel. Pour la même consommation,

le biocarburant émet 78 % de CO<sub>2</sub> en moins que le diesel non écologique.

Aux États-Unis, Sodexo développe un programme visant à éliminer progressivement l'utilisation de bouteilles d'eau en plastique jetables au profit de bouteilles en acier réutilisables. Cette initiative permettant également de réduire les coûts, une partie des revenus issus de chaque bouteille économisée est offerte à une organisation de protection de l'environnement. Pour l'exercice 2007-2008, Sodexo a fait don de 12 500 dollars US au National Fish and Wildlife Service.

## 2.3 Le contrôle de la consommation de l'énergie

Sodexo opère sur les sites de ses clients et compte tenu de l'absence fréquente de compteurs individuels pour isoler la consommation de ces activités sur les sites, Sodexo ne gère pas directement l'utilisation de l'énergie et n'a aucun moyen de contrôle de sa consommation.

Conscient du caractère préoccupant de la raréfaction progressive des énergies fossiles, Sodexo s'emploie activement à identifier sur ses sites les solutions qui permettent de réduire ces consommations d'énergie.

À ce titre, les services d'ingénierie de Sodexo apportent leur savoir-faire dans plusieurs pays et participent activement à la réduction des consommations d'énergie par :

- la sélection d'équipements de cuisson et de lavage à consommation réduite ;
- la mise en place systématique d'éléments permettant la réduction automatique des consommations (programmeurs, minuteriers, etc.) ;
- l'utilisation de pompes à chaleur ou de différentes énergies renouvelables ;
- le choix du matériel de transport en intégrant une considération environnementale.

Les opérations d'entretien des équipements et matériels sont menées de manière à les conserver dans un bon état de fonctionnement ; elles participent ainsi à l'effort de préservation de l'environnement.

De son côté, l'encadrement sensibilise et forme les équipes à une meilleure utilisation des équipements, de manière à réduire significativement les consommations d'énergie sur les exploitations. Des gestes simples mais efficaces sont enseignés pour

permettre de réduire les impacts environnementaux des pratiques professionnelles du Groupe.

- À l'aéroport de Schiphol aux Pays-Bas, Sodexo est responsable de la gestion de l'énergie pour tous les bâtiments de KLM, du suivi et de l'analyse des consommations de gaz, d'eau et d'électricité. L'énergie achetée par Sodexo pour KLM provient entièrement de sources vertes et, depuis 2006, les consommations d'énergie ont été réduites de 2,5 % grâce aux mesures prises conjointement entre les équipes de Sodexo et celles de KLM.
- Au Royaume-Uni, Sodexo a expérimenté la mise en place de E-cube, un boîtier isolant la sonde lors des ouvertures des chambres froides pour une courte durée. Cette innovation permet de réduire la consommation des unités réfrigérantes jusqu'à 30 %. Depuis leur installation, 70 tonnes de CO<sub>2</sub> ont pu être ainsi économisées.

## 2.4 La consommation d'eau

Sodexo opère sur les sites de ses clients et compte tenu de l'absence fréquente de compteurs individuels pour isoler la consommation de ces activités sur les sites, Sodexo ne gère pas directement l'utilisation de l'eau et n'a aucun moyen de contrôle de sa consommation.

Néanmoins, Sodexo sensibilise les consommateurs à l'utilisation raisonnée de la ressource en eau potable et travaille à améliorer ses techniques de dépollution des eaux usées. Celles-ci sont traitées avant rejet dans les réseaux d'assainissement grâce à différents systèmes de rétention mis en place (séparateurs à graisse, etc.). Ces dispositifs sont très régulièrement entretenus de manière à en optimiser l'efficacité et à rejeter des eaux usées peu chargées en matières polluantes, qui sont par conséquent plus faciles à traiter en aval.

À titre d'exemple, en Australie, dans le centre de conférence de Westpac à Sydney, Sodexo a pu réduire de 80% la consommation d'eau grâce à un changement comportemental notamment pour l'arrosage des espaces verts et à la mise en place de mesures visant à économiser la consommation d'eau telles que :

- une couverture de la piscine pour limiter l'évaporation ;
- contrôle et réduction de la pression ;
- toilette à chasse économique pour les chambres ;
- toilettes sèches dans l'espace conférence ;

- système de pilotage de la consommation d'eau et d'alerte en cas de surconsommation.

## 2.5 Les certifications ISO 14001/LEED

Les sites du Groupe ont réalisé d'importants progrès en matière de gestion environnementale au cours des dernières années. Ainsi la certification ISO 14001 a été obtenue sur des sites situés dans 16 pays (Australie, Belgique, Brésil, Danemark, États-Unis, Finlande, France, Chine-Hong Kong, Inde, Italie, Pays-Bas, Pérou, Roumanie, Suède, Turquie, et Royaume-Uni). Aux États-Unis, où la référence environnementale la plus généralisée est le label LEED (*Leadership in Energy and Environmental Design*), plusieurs sites gérés par Sodexo ont reçu cette accréditation.

Aux États-Unis, à l'Université de Vermont, le nouveau centre étudiant – The Davis Center – a obtenu la certification OR de LEED. Son empreinte environnementale est jugée beaucoup plus faible que celle des sites de même type. Sodexo est partie prenante de ce projet et propose une offre de restauration favorisant les produits biologiques, l'approvisionnement local et le café équitable mais aussi le compostage des déchets organiques, l'utilisation d'une vaisselle réutilisable et la valorisation des huiles de cuisson en biodiesel.

## 2.6 Favoriser les partenariats en faveur de l'environnement

Sodexo favorise les partenariats avec des fournisseurs et des producteurs soucieux de l'environnement dans le choix, le traitement et le transport des produits.

Pour aller plus loin, Sodexo cherche à multiplier les partenariats en faveur de l'environnement avec ses clients et avec la société civile, afin de trouver des solutions concrètes, inscrites dans la durée.

À titre d'exemple, au Canada, Sodexo a lancé un programme de tasses réutilisables le Jour de la Terre en 2008. Les tasses sont proposées à la vente dans chaque kiosque et pour chaque produit vendu, un don de 0,25 euro est reversé à l'ONG World Wildlife Fund Canada.

En France, en collaboration avec notre fournisseur Henkel Ecolab, des actions ont été menées sur des sites pilotes pour réduire l'impact environnemental lié à l'entretien ménager :

- utilisation de produits de nettoyage bio dégradables ;

- mise en place de bonnes pratiques en relation avec la désinfection.

## 2.7 Sensibiliser au respect de l'environnement

Le Groupe développe la promotion de l'agriculture raisonnée et des produits plus respectueux de l'environnement, à travers des partenariats agricoles locaux au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et aux États-Unis. Pour répondre aux attentes des consommateurs, Sodexo assure la promotion de produits issus de l'agriculture biologique.

Parallèlement, des programmes de sensibilisation sont menés auprès des collaborateurs, clients et consommateurs pour faire connaître les actions environnementales du Groupe et encourager la généralisation des bonnes pratiques en place depuis plusieurs années. Dans les écoles, en partenariat avec les municipalités et les enseignants, les jeunes générations sont sensibilisées au tri sélectif et à la maîtrise des consommations d'eau et d'énergie.

Aux États-Unis, Sodexo a mis l'accent sur le programme de formation et de sensibilisation *The Future is in Our Hands : PLANit* destiné à ses cadres et responsables de sites. L'objectif est de former jusqu'à 1 500 collaborateurs.

## 2.8 Récompenses et Distinctions

La reconnaissance extérieure des engagements de Sodexo et de ses initiatives en faveur du Développement Durable se traduit par de nombreuses récompenses décernées régulièrement dans le monde.

Parmi les récompenses significatives reçues en 2007-2008, nous retiendrons :

- Belgique : Sodexo a reçu le prix *Good Egg*, qui salue sa décision d'utiliser uniquement des œufs de poules élevées au sol dans ses 1 200 exploitations ;
- Royaume-Uni : Sodexo est récompensé par la *British Hospitality Association* pour la qualité de ses pratiques en faveur de la protection de l'environnement ;
- États-Unis : Sodexo a reçu le Prix de la ville de Gaithersburg pendant la *Green Week* pour son programme *AgrAbility Recycling Program*. Ce programme apporte son soutien à des agriculteurs handicapés, grâce aux efforts de l'initiative *Cartridges for Kids* et *Easter Seals*, une association d'aide aux personnes handicapées.

# Informations sur la société mère

	<i>Page</i>
<u>Comptes sociaux Sodexo SA</u>	<u>166</u>
1. Compte de résultat	166
2. Bilan	167
 <u>Annexe aux comptes sociaux</u>	 <u>168</u>
 <u>Informations supplémentaires concernant les comptes sociaux</u>	 <u>187</u>
1. Résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices	187
2. Répartition des résultats	188
3. Inventaire des valeurs mobilières détenues en portefeuille	189
 <u>Informations sociales et environnementales – Société mère</u>	 <u>191</u>
1. Informations sociales	191
2. Informations environnementales (société mère)	193

# Comptes sociaux Sodexo SA

## 1. COMPTE DE RÉSULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	Note	Exercice 2007-2008	Exercice 2006-2007
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>3</b>	<b>41 976</b>	<b>39 020</b>
Autres produits d'exploitation		137 348	129 865
Achats consommés		(279)	(354)
Charges de personnel		(29 537)	(22 403)
Autres charges d'exploitation		(121 652)	(117 846)
Impôts et taxes		(4 626)	(5 087)
Dotations aux amortissements et provisions		(3 367)	(3 660)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>19 863</b>	<b>19 535</b>
Charges et produits financiers	4	140 473	123 975
Charges et produits exceptionnels	5	(15 206)	(42 159)
Impôts sur les résultats	6	28 985	34 627
<b>Résultat</b>		<b>174 115</b>	<b>135 978</b>

## 2. BILAN

### ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Note	Au 31 août 2008	Au 31 août 2007
<b>Actif immobilisé net</b>			
Immobilisations incorporelles	7	3 260	3 021
Immobilisations corporelles	7	9 281	4 091
Immobilisations financières	7	4 304 963	4 381 074
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	7	<b>4 317 504</b>	<b>4 388 186</b>
<b>Actif circulant</b>			
Clients et comptes rattachés	9	45 049	43 549
Autres créances et comptes de régularisation	9	171 141	37 766
Valeurs mobilières de placement	11	231 282	170 160
Disponibilités		61 884	14 249
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>		<b>509 356</b>	<b>265 724</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>4 826 860</b>	<b>4 653 910</b>

### PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Note	Au 31 août 2008	Au 31 août 2007
<b>Capitaux propres</b>			
Capital		629 437	636 106
Primes		1 121 644	1 185 828
Réserves et résultat		826 090	830 894
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>		<b>1 314</b>	<b>472</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>13</b>	<b>2 578 485</b>	<b>2 653 300</b>
Provisions pour risques et charges	10	113 526	89 086
<b>Dettes</b>			
Emprunts et dettes financières		2 038 968	1 839 168
Fournisseurs et comptes rattachés		23 910	23 424
Autres dettes et comptes de régularisation		71 971	48 932
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>14</b>	<b>2 248 375</b>	<b>1 911 524</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>4 826 860</b>	<b>4 653 910</b>

# Annexe aux comptes sociaux

## 1. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

### Transfert du siège social à Issy-les-Moulineaux

Le déménagement du siège à Issy-les-Moulineaux a eu lieu fin mars 2008. Dans ce cadre, Sodexo SA a cédé son bâtiment Newton 3, localisé à Montigny-le-Bretonneux en septembre 2007 pour 7,1 millions d'euros.

### PEI (Plan d'Épargne International)

Sodexo SA a lancé un Plan d'Épargne International en juin 2008.

Dans les pays qui satisfont aux exigences légales et fiscales, deux possibilités d'investissement ont été proposées : le plan d'actionnariat classique et le plan avec effet de levier.

L'augmentation de capital social correspondant à ce plan d'actionnariat salarié s'est effectuée le 18 septembre 2008 pour un montant de 17,8 millions d'euros correspondant à 577 630 actions nouvelles.

### Opération OPAS

Le 19 juin 2008, le capital social de Sodexo SA a été réduit par le biais de l'annulation de 1 667 131 actions acquises dans le cadre d'un programme de rachat d'actions décidé par le Conseil d'Administration du 15 avril 2008 et autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 22 janvier 2008.

Le capital social au 31 août 2008 est fixé à la somme de 629 437 128 euros et divisé en 157 359 282 actions.

### Acquisition de titres

Un investissement de 84,1 millions d'euros a été réalisé sur l'exercice correspondant à l'acquisition de titres de la société Circles.

### Communication Groupe

Sodexo SA a dévoilé, à l'occasion de son Assemblée Générale du 22 janvier 2008, sa nouvelle identité de marque. Sodexo Alliance devient ainsi Sodexo SA et une identité visuelle modernisée et dynamisée voit le jour et va être déployée dans les 29 000 sites sur lesquels le Groupe est présent à travers le monde.

## 2. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes, normes et méthodes comptables découlant du plan comptable général de 1999 conformément au règlement 99-03 du Comité de Réglementation Comptable.

Ils ont été établis selon des règles d'évaluation et de présentation identiques à celles de l'exercice précédent.

La règle d'évaluation utilisée pour établir ces comptes est celle des coûts historiques.

Les chiffres figurant dans les tableaux de l'annexe sont exprimés en milliers d'euros.

Les montants portés en résultat exceptionnel représentent les éléments qui ne se rapportent pas aux activités courantes, ainsi que certains éléments exceptionnels par leur nature concernant les activités habituelles.

Le bilan et le compte de résultat de Sodexo SA prennent en compte les données d'établissements situés en France et dans les Départements et Régions d'Outre-mer.

## 2.1 Valeurs immobilisées

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens. L'amortissement linéaire est considéré comme l'amortissement économiquement justifié.

### Immobilisations incorporelles

Les logiciels sont amortis entre quatre et cinq ans, selon leur durée normale d'utilisation.

### Immobilisations corporelles

Les principaux taux retenus d'amortissement linéaire sont les suivants :

Constructions	5 %
Installations générales et agencements	10 % à 20 %
Matériel et outillage	10 % à 25 %
Matériel de transport	25 %
Matériel de bureau et informatique	20 % à 25 %
Autres immobilisations corporelles	10 %

### Immobilisations financières

Les titres de participation et les autres immobilisations financières sont inscrits pour leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport. À la fin de l'exercice, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur d'entrée dans le bilan.

La valeur d'usage des titres de participation est déterminée en fonction de l'actif net comptable réévalué, de la rentabilité et des perspectives d'avenir de la participation.

Pour les participations les plus significatives, la valorisation a été confortée par la détermination d'une valeur d'usage basée sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs. Les paramètres retenus ont été les suivants :

- flux de trésorerie après impôts établis à partir des plans d'activités réalisés par le management à trois ans et étendus au-delà de cet horizon sur la base des taux de croissance des secteurs d'activité et zones géographiques concernés ;
- actualisation des flux de trésorerie sur la base du coût moyen du capital.

L'estimation de la valeur d'usage peut justifier le maintien d'une valeur nette supérieure à la quote-part d'actif net comptable.

Les créances immobilisées sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## 2.2 Créances et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute comptable.

## 2.3 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, les moins-values latentes éventuelles faisant l'objet d'une provision.

Les actions propres détenues dans le cadre des plans d'achat d'actions accordés aux salariés font l'objet d'une provision si la valeur unitaire des titres en portefeuille est supérieure au prix d'exercice des options accordées et potentiellement exerçables. Si le nombre d'actions en portefeuille est inférieur aux options accordées et potentiellement exerçables, une provision est constatée, calculée sur l'écart entre le cours de Bourse de l'action à la clôture et son prix d'exercice multiplié par le nombre d'actions restant à acquérir.

## 2.4 Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice, à l'exception de celles ayant fait l'objet de couverture. La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises au cours de clôture est, le cas échéant, portée au bilan en « Comptes de régularisation ». Une provision pour risques et charges est constituée pour couvrir la perte de change potentielle sur l'écart de conversion actif.

## 2.5 Retraite

Les indemnités légales ou conventionnelles de départ en retraite relatives au personnel en activité figurent

en « Engagements hors bilan ». Les engagements relatifs au régime de retraite supplémentaire, évalués selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des salaires de fin de carrière, figurent aussi en « Engagements hors bilan » après prise en compte des sommes disponibles.

## 2.6 Intégration fiscale

Sodexo SA est la société tête du Groupe d'intégration fiscale français. Sodexo SA est la seule redevable de l'impôt pour l'ensemble du Groupe intégré. Chaque société intégrée fiscalement est replacée dans la situation qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément. Les éventuels gains ou charges d'impôt sur les sociétés sont constatés dans les comptes de Sodexo SA.

À la suite de l'avis émis par le Conseil National de la Comptabilité (avis n° 2005-G du 12 octobre 2005 du Comité d'Urgence) relatif aux conditions de constatation d'une provision chez la société mère bénéficiant du régime de l'intégration fiscale, Sodexo SA a opté pour le traitement comptable suivant.

Les déficits fiscaux des filiales utilisés dans le cadre de l'intégration fiscale et qui leur seront probablement restitués, ont fait l'objet d'une provision pour charges fiscales (comptabilisée en provision pour impôt) dans les comptes de Sodexo SA. Sont considérés comme probablement restituables tous les déficits fiscaux des filiales opérationnelles puisqu'elles les utiliseront quand elles redeviendront bénéficiaires. Les déficits générés par des filiales holdings de participations ne font pas l'objet de provisions mais sont mentionnés dans l'annexe.

## 3. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

	Exercice 2007-2008	Exercice 2006-2007
<b>Chiffre d'affaires par secteur d'activité</b>		
Services de Restauration et de Facilities Management	22 998	19 728
Prestations de services de holding	18 978	19 292
<b>TOTAL</b>	<b>41 976</b>	<b>39 020</b>
<b>Chiffre d'affaires par zone géographique</b>		
France métropolitaine	31 496	31 776
Départements et Régions d'Outre-mer	10 480	7 244
<b>TOTAL</b>	<b>41 976</b>	<b>39 020</b>

## 4. RÉSULTAT FINANCIER

	Exercice 2007-2008	Exercice 2006-2007
Dividendes reçus des filiales et participations	231 246	183 486
Intérêts et produits assimilés	29 160	29 712
Intérêts et charges assimilées	(103 976)	(91 717)
Résultat net des variations de change	(1 467)	411
Résultat net sur provisions d'éléments financiers	(14 490)	2 083
<b>TOTAL</b>	<b>140 473</b>	<b>123 975</b>

## 5. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

	Exercice 2007-2008	Exercice 2006-2007
Résultat lié aux dotations et reprises de provisions sur situation nette négative des titres de participation	(12 367)	(1 691)
Résultat sur actions propres et obligations sur plans d'achat d'actions	(4 687)	(26 338)
Autres provisions pour risques et charges	(842)	4 874
Augmentation nette de la provision pour déficits restituables aux filiales intégrées	(4 216)	(2 029)
Abandons de créance/subventions accordées		
Résultat sur cessions d'actifs	6 913	(16 975)
Divers	(7)	
<b>TOTAL</b>	<b>(15 206)</b>	<b>(42 159)</b>

Le résultat sur actions propres et obligations sur plans d'achat d'actions provient :

- de la dotation de provision pour titres Sodexo SA à acquérir pour 10 136 milliers d'euros ;
- d'une perte constatée lors des exercices de stock-options pour 11 380 milliers d'euros ;
- de la reprise de dépréciation sur actions propres pour 16 828 milliers d'euros.

## 6. VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impôt
Résultat d'exploitation	19 863	(6 697)	13 166
Résultat financier	140 473	21 291	161 764
Résultat exceptionnel	(15 206)	14 391	(815)
<b>TOTAL</b>	<b>145 130</b>	<b>28 985<sup>(1)</sup></b>	<b>174 115</b>

(1) Ce montant comprend notamment le gain d'impôt sur l'intégration fiscale française pour 28 218 milliers d'euros.

## 7. ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

	Valeurs brutes au 31 août 2007	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Valeurs brutes au 31 août 2008	Valeurs nettes au 31 août 2008
Immobilisations incorporelles	4 286	824	232	4 878	3 260
Immobilisations corporelles	13 986	7 557	6 981	14 562	9 281
Immobilisations financières					
• Participations	4 036 119	138 947	42	4 175 024	4 097 366
• Créances rattachées à des participations	411 155	156 551	406 504	161 202	161 202
• Autres immobilisations financières	11 619	154 488	119 460	46 647	46 395
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>4 458 893</b>	<b>449 986</b>	<b>526 006</b>	<b>4 382 873</b>	<b>4 304 963</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>4 477 164</b>	<b>458 367</b>	<b>533 219</b>	<b>4 402 313</b>	<b>4 317 504</b>

### Participations

#### Créations et acquisitions de sociétés

Les titres Circles ont été acquis pour 51 millions d'euros. Leader spécialisé dans les programmes de fidélisation pour les consommateurs et les employés de l'Amérique du Nord, Circles offre des solutions innovantes et efficaces en matière de conciergerie, de motivation, de fidélisation et de reconnaissance.

Dans la même optique de développement de l'activité Life Services, un investissement a été effectué au titre de la création de la société Rose pour 33 millions d'euros.

#### Augmentation de capital

Sodexo SA a procédé à l'augmentation de capital des filiales, notamment :

- Sodexo Grande Chine pour 5 308 milliers d'euros ;
- Sodexo Pass International pour 40 millions d'euros.

## 8. ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

	Amortissements au 31 août 2007	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements au 31 août 2008
Immobilisations incorporelles	1 265	355	3	1 617
Immobilisations corporelles	9 895	1 635	6 249	5 281
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>11 160</b>	<b>1 990</b>	<b>6 252</b>	<b>6 898</b>

## 9. MONTANTS ET ÉCHÉANCE DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET DES CRÉANCES

	Montants bruts	Moins d'1 an	Plus d'1 an	Amortissements et provisions	Montants nets
Participations	4 175 024		4 175 024	77 658	4 097 366
Créances rattachées à des participations	161 202	21 193	140 009		161 202
Autres immobilisations financières <sup>(1)</sup>	46 647	45 482	1 165	252	46 395
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>4 382 873</b>	<b>66 675</b>	<b>4 316 198</b>	<b>77 910</b>	<b>4 304 963</b>
Créances clients et comptes rattachés	48 011	48 011		2 962	45 049
Autres créances	175 683	175 683		4 542	171 141
<b>Total créances clients et autres créances</b>	<b>223 694</b>	<b>223 694</b>	<b>0</b>	<b>7 504</b>	<b>216 190</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 606 567</b>	<b>290 369</b>	<b>4 316 198</b>	<b>85 414</b>	<b>4 521 153</b>

(1) Y compris actions propres en voie d'annulation (31 566 K€) et le reliquat de 13 916 K€ relatif au contrat de liquidités résilié le 11 juillet 2008 (cf. note 12).

Il n'y a pas de créances représentées par des dettes de commerce.

## 10. ÉTAT DES PROVISIONS

	Montants au 31 août 2007	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions Reprises et reclassements de l'exercice	Montants au 31 août 2008
Provisions pour risques et charges	89 086	42 996	18 556	113 526
Provisions pour dépréciation				
• Sur immobilisations financières	77 819	8 141	8 050	77 910
• Sur actif circulant	3 788	137		3 925
<b>Total des provisions pour dépréciation</b>	<b>81 607</b>	<b>8 278</b>	<b>8 050</b>	<b>81 835</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>170 693</b>	<b>51 274</b>	<b>26 606</b>	<b>195 361</b>
Dont dotations et reprises				
• d'exploitation		438	150	
• financières		23 968	9 477	
• exceptionnelles		26 869	16 979	

## Provisions pour risques et charges

Au 31 août 2008, les principales provisions pour risques et charges concernent :

- provision pour déficits restituables aux filiales intégrées fiscalement : 20 486 617 euros ;
- provision pour titres à acquérir : 19 269 760 euros ;
- provision pour dépréciation des actions propres : 39 361 957 euros ;
- risques sur situations nettes négatives de filiales : 17 640 577 euros ;
- provision pour perte de change : 15 826 465 euros ;
- autres provisions pour risques et litiges : 940 624 euros.

## 11. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

	Montants bruts au 31 août 2008	Montants nets au 31 août 2008	Montants nets au 31 août 2007
SICAV monétaires <sup>(1)</sup>	119 500	119 500	42 631
Actions propres	111 782	111 782	122 126
Trésorerie sur le contrat liquidité ODDO	0	0	5 403
<b>TOTAL</b>	<b>231 282</b>	<b>231 282</b>	<b>170 160</b>

(1) Les 119 m€ de SICAV détenues par Sodexo SA à la clôture ont été cédées en totalité en septembre 2008 et ces opérations ont généré des plus-values financières de 0,3 m€.

## 12. ACTIONS PROPRES

### TABLEAU DE MOUVEMENTS DE L'EXERCICE SUR LES ACTIONS PROPRES

	Valeurs mobilières de placement	Autres immobilisations financières <sup>(2)</sup>
<b>Nombre d'actions détenues</b>		
Au 1 <sup>er</sup> septembre 2007	2 434 692	211 300
Achats	306 209	2 048 930
Ventes	589 726 <sup>(1)</sup>	1 072 343
Au 31 août 2008	2 151 175	1 187 887
<b>Valeur brute des actions détenues</b>		
Au 1 <sup>er</sup> septembre 2007	122 126	10 647
Achats	12 687	83 438
Ventes	23 031	48 604
Au 31 août 2008	111 782	45 481

(1) Ces cessions ont été réalisées dans le cadre de l'exercice de stock-options accordées précédemment aux salariés.

(2) 804 887 actions propres en voie d'annulation pour un montant de 31 566 milliers d'euros.

## 13. CAPITAUX PROPRES

### 13.1 Capital social

Par décision du Conseil d'Administration en date du 19 juin 2008, le capital social de Sodexo a été réduit par le biais de l'annulation de 1 667 131 actions autodétenues (environ 1,05 % du capital).

Au 31 août 2008, le capital social s'élève à 629 437 128 euros et comprend 157 359 282 actions dont 24 717 468 actions à droit de vote double.

### 13.2 Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)

Capitaux propres à la clôture de l'exercice précédent	2 653 300
Dividendes approuvés par l'Assemblée Générale et distribués	(182 880)
Dividendes attachés aux actions autodétenues	3 961
Résultat de l'exercice	174 115
Provisions réglementées	842
Autres - (Annulation Actions Propres)	(70 853)
<b>CAPITAUX PROPRES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>2 578 485</b>

La Société est en conformité avec les articles L. 225-210 et L. 225-214 dans la mesure où elle dispose de réserves, autres que la réserve légale, d'un

montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions propres qu'elle possède.

## 14. MONTANT ET ÉCHÉANCE DES DETTES

Dettes et comptes de régularisation	Montants bruts	Moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	À plus de 5 ans
Autres emprunts obligataires	1 818 641	1 318 641		500 000
Banques créditrices				
Emprunt auprès des sociétés apparentées				
Autres dettes financières	220 327	88 217	132 110	
<b>Sous-total Emprunts et dettes financières</b>	<b>2 038 968</b>	<b>1 406 858</b>	<b>132 110</b>	<b>500 000</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	23 910	23 910		
Autres dettes et comptes de régularisation	71 971	71 971		
<b>TOTAL</b>	<b>2 134 849</b>	<b>1 502 739</b>	<b>132 110</b>	<b>500 000</b>

Il n'y a pas de dettes représentées par des effets de commerce.

## 15. EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET DETTES FINANCIÈRES

### Emprunt de 300 millions d'euros

Le 16 mars 1999, Sodexo SA a émis un emprunt obligataire de 300 millions d'euros.

Ces obligations sont remboursables au pair le 16 mars 2009 et portent intérêt à un taux annuel de 4,625 %, le coupon étant payable le 16 mars de chaque année.

Le 30 mars 2007, Sodexo SA a procédé à un rachat partiel pour un montant nominal de 12,7 millions d'euros.

### Emprunt de 1 000 millions d'euros

Le 25 mars 2002, Sodexo SA a émis un emprunt obligataire de 1 000 millions d'euros remboursable au pair le 25 mars 2009.

Cet emprunt porte intérêt à un taux annuel de 5,875 %, le coupon est payable le 25 mars de chaque année.

Le 30 mars 2007, Sodexo SA a procédé à un rachat partiel pour un montant nominal de 9,7 millions d'euros.

### Emprunt obligataire 2007

Le 30 mars 2007, Sodexo SA émis un emprunt obligataire de 500 millions d'euros remboursable au pair le 30 mars 2014 et portant intérêt à un taux annuel de 4,50 %. Le coupon est payable le 28 mars de chaque année.

Ces emprunts obligataires ne comportent pas de covenants financiers.

### Autres emprunts

#### Ligne de crédit confirmé multidevises d'avril 2005

Le 29 avril 2005, Sodexo SA et Sodexo, Inc. ont signé une ligne de crédit confirmé multidevises d'un montant maximum de 460 millions d'euros plus 700 millions de dollars US. Cette ligne avait une échéance fixée initialement au 29 avril 2010, cette échéance pouvant être prorogée à la demande de Sodexo SA sous réserve de l'accord des prêteurs jusqu'au 29 avril 2011, puis au 26 avril 2012. Les prêteurs ont accepté le

27 mars 2006 de proroger une première fois le terme du crédit en le portant au 29 avril 2011. Le 18 avril 2007, Sodexo a également obtenu des prêteurs la prorogation jusqu'au 26 avril 2012 de cette ligne de crédit.

Au 31 août 2008, les tirages en cours sur cette ligne s'élevaient à 670 millions de dollars US.

Cette ligne de crédit ne comporte pas de covenants financiers mais implique le respect par l'emprunteur de clauses prévues dans ce type de crédit syndiqué. En cas de non-respect de ces clauses, les banques, à une majorité des deux tiers du crédit alloué, sont autorisées à demander le remboursement anticipé du solde du crédit syndiqué.

Le remboursement anticipé de ce crédit donnerait le droit aux porteurs des obligations de 1 milliard d'euros de mars 2002 et de 500 millions d'euros de mars 2007 de demander également le remboursement anticipé.

#### Divers

La hausse des emprunts sur l'exercice est liée à la conclusion de deux nouveaux emprunts bancaires, destinés à financer l'acquisition VR au Brésil pour un total de 318 millions BRL et ayant leurs échéances finales en avril 2013. Sodexo SA a aussi mis en place une ligne bancaire d'émission de lettre de crédit d'un montant de 120 millions de dollars US à échéance avril 2012.

## 16. CHARGES À PAYER

Dettes financières	47 926
Fournisseurs et comptes rattachés	11 291
Dettes fiscales et sociales	13 126
Autres dettes	0
<b>TOTAL</b>	<b>72 343</b>

## 17. CRÉDIT-BAIL

	Construction	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur d'origine	10 054	1 359	11 413
Acquisitions			
Matériel sorti			
<b>TOTAL</b>	<b>10 054</b>	<b>1 359</b>	<b>11 413</b>
<b>Amortissements</b>			
Cumul exercices antérieurs	8 949	2 732	11 681
Matériel sorti		(1 767)	(1 767)
Dotation de l'exercice	875		875
<b>TOTAL</b>	<b>9 824</b>	<b>964</b>	<b>10 789</b>
<b>Redevances payées</b>			
Cumul exercices antérieurs	12 419	3 111	15 531
Matériel sorti		(2 000)	(2 000)
Paiement	1 281		1 281
<b>TOTAL</b>	<b>13 701</b>	<b>1 111</b>	<b>14 812</b>
<b>Redevances restant à payer</b>			
À 1 an au plus	405	127	532
À plus d'1 an et 5 ans au plus	94	253	348
À plus de 5 ans			
<b>TOTAL</b>	<b>499</b>	<b>381</b>	<b>880</b>
<b>Dont valeur résiduelle</b>			
À 1 an au plus			
À plus d'1 an et 5 ans au plus	0	0	0
À plus de 5 ans			
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Montant pris en charge dans l'exercice</b>	<b>1 479</b>	<b>451</b>	<b>1 931</b>

## 18. INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES LIÉES

	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la Société a un lien de participation	Entreprises sans lien
<b>Actif – Montants bruts</b>			
Participations	4 175 024	1 117	3 448
Créances rattachées à des participations	161 208		
Autres titres immobilisés	76		253
Avances et acomptes versés sur commandes			
Clients et comptes rattachés	24 616		
Autres créances d'exploitation			
Sociétés apparentées	138 265		
Créances hors exploitation			
<b>TOTAL</b>	<b>4 499 189</b>	<b>1 117</b>	<b>3 701</b>
<b>Passif</b>			
Clients avances et acomptes reçus	175		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 736		
Autres dettes d'exploitation			
Sociétés apparentées	4 372		
<b>TOTAL</b>	<b>11 283</b>		
<b>Compte de résultat</b>			
Produits financiers	264 663		
Charges financières	9 232		823

Entreprises liées : filiales consolidées par intégration globale.

Entreprises sans lien : autres sociétés détenues à moins de 10 %.

Entreprises avec liens : filiales en équivalence et filiales non consolidées détenues à plus de 10 %.

## 19. ENGAGEMENTS FINANCIERS

### Engagements donnés par Sodexo SA

	31 août 2007	31 août 2008
Garanties de bonne fin données aux clients du Groupe Sodexo	571 410	503 127
Engagements de paiement donnés aux tiers	236 127	539 405
Engagements de retraite	2 126	1 838
Autres engagements	61 236	64 355

La quasi-totalité des engagements de paiement donnés aux tiers concernent des garanties d'emprunts accordés aux filiales de Sodexo SA.

Les nouveaux baux d'une durée de 12 ans signés le 19 octobre 2006 dans le cadre de l'installation

du nouveau siège social du Groupe à Issy-les-Moulineaux en 2008 impactent les engagements donnés en matière de location de bureaux pour 59,5 millions d'euros.

## Engagements reçus par Sodexo SA

31 août 2007	31 août 2008
1 777 827	1 777 827

Sodexo, Inc. a contre-garanti les emprunts financiers de Sodexo SA.

## Engagements au titre des instruments financiers

Sodexo SA a contracté de nouveaux engagements financiers au cours de l'exercice. À la fin de l'exercice, les seuls engagements restant en cours sont :

Nature	Date de mise en place	Date d'échéance	Nominal	Taux d'intérêt payé	Taux d'intérêt reçu	Valeur de marché des swaps 31/08/2008
Swaps de taux d'intérêts en couverture d'un prêt à Sodexo, Inc.	Février 2008	Février 2012	70 000 KUSD	4,4 %	3,01 %	811 325

## 20. PRINCIPAUX ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE L'ASSIETTE DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS

### Accroissements

Charges à répartir restant à amortir	203
Amortissements dérogatoires	1 313

### Allègements

Provision pour titres à acquérir	19 270
Provision pour créances douteuses	20
Provision pour remise en état	575
Autres provisions non déductibles	179

L'actif futur d'impôt correspondant à cette fiscalité latente s'élève à 6 379 milliers d'euros.

## 21. ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RETRAITE

### Indemnités légales ou conventionnelles de départ en retraite

À l'occasion du départ à la retraite de ses salariés, Sodexo SA leur versera les indemnités prévues dans l'accord d'entreprise. L'engagement de retraite a été calculé sur la base des droits acquis à la clôture de l'exercice, en prenant en compte les salaires de fin de carrière et des hypothèses d'actualisation et de présence dans l'entreprise.

Cet engagement, qui ne fait l'objet d'aucune provision au bilan, peut être évalué à 434 milliers d'euros.

### Engagements relatifs à un plan de retraite supplémentaire

Les engagements relatifs à un plan de retraite supplémentaire ont été évalués selon la méthode d'évaluation des unités de crédit projetées en tenant compte des salaires de fin de carrière. Après prise en compte des sommes disponibles, ces engagements sont évalués à 1 404 milliers d'euros et ne font pas l'objet de comptabilisation.

## 22. DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION

Sodexo SA a des engagements en terme de nombre d'heures de formation à accorder à ses salariés, engagements appelés Droit Individuel à la Formation.

À ce titre, le nombre d'heures disponibles au 31 août 2008 s'élève à environ 10 070 heures.

## 23. JETONS DE PRÉSENCE

Le montant des jetons de présence versés aux administrateurs au cours de l'exercice s'élève 513 milliers d'euros.

## 24. INTÉGRATION FISCALE

### Gain d'intégration fiscale

Le gain d'intégration comptabilisé au titre de l'exercice 2007-2008 s'élève à 28 218 milliers d'euros : il correspond à la différence entre la dette d'impôt de Sodexo SA en tant que société mère du Groupe d'intégration fiscale et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par les sociétés françaises intégrées.

### Déficits restituables au 31 août 2008

Le montant des déficits potentiellement restituables au 31 août 2008 s'élève à 59 502 milliers d'euros, soit une provision d'impôt de 20 487 milliers d'euros à un taux de 34,43 %.

Le solde des déficits générés par des filiales holding de participation (et donc non restituables) s'élève à 119 453 milliers d'euros.

## 25. EFFECTIF MOYEN DE L'ENTREPRISE

Cadres	155
Agents de maîtrise	27
Employés	48
Apprentis	1
<b>TOTAL</b>	<b>231</b>

L'effectif moyen représente la moyenne du personnel présent à la fin de chaque trimestre et comprend le personnel des établissements de Sodexo SA en France métropolitaine et dans les Départements et Régions d'Outre-mer.

## 26. CONSOLIDATION

Sodexo SA est consolidé dans les comptes de Bellon SA, dont le siège social est situé au 2, place d'Arvieux à Marseille.

## 27. ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

- Sodexo SA a acquis, courant septembre 2008, 100 % du capital de Score Groupe, l'un des principaux acteurs indépendants des services de restauration en France.

Fondé en 1972 par Jean-Marie Paul et repris par Abénex Capital en 2004, Score Groupe a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires de l'ordre de 220 millions d'euros et compte 3 900 collaborateurs.

Avec cette acquisition, le Groupe Sodexo renforce sa position sur le marché français des Services de Restauration qui offre encore d'importants potentiels de développement. Score Groupe vient également compléter l'offre de Sodexo, tant sur le plan d'une offre adaptée à chaque segment de clientèle, qu'en termes de couverture géographique au niveau national.

- En date du 9 septembre 2008, 804 887 actions autodétenues ont été annulées entraînant ainsi la réduction du capital social.
- Suite à la réalisation de l'augmentation de capital liée au Plan d'Épargne International, réservée aux salariés le 18 septembre 2008, le capital social de Sodexo SA a été augmenté par le biais de l'émission de 577 630 actions nouvelles.

Ainsi, le capital de Sodexo SA est porté à 157 132 025 actions de 4 euros nominale pour une somme de 628 528 100 euros.

- Sodexo SA a emprunté 500 millions de dollars US à taux fixe le 29 septembre 2008 auprès d'investisseurs américains afin d'allonger la durée moyenne de sa dette et dans le cadre du programme de refinancement des échéances de 2009 commencé en mars 2007 avec l'émission d'un emprunt obligataire de 500 millions d'euros venant à échéance en 2014. Les montants empruntés sont répartis en 3 tranches.

Cet emprunt contient des clauses standard de remboursement anticipé ainsi que l'obligation pour le Groupe de respecter à chaque clôture semestrielle à partir du 28 février 2009 les ratios suivants :

- la dette nette ajustée ne doit pas dépasser 3,5 fois l'EBITDA des 12 derniers mois,
- la situation nette retraitée des effets de change cumulés depuis le 31 août 2007 ne doit pas être inférieure à 1,3 milliard d'euros.
- Enfin, le 25 septembre 2008, Sodexo SA a annoncé avoir signé un accord avec Burkart Verwaltungen GmbH pour acquérir plus de 90 % du Groupe

Zehnacker, un des tous premiers acteurs indépendants dans les services de Facilities Management en Allemagne. Cet accord prévoit que la famille Burkart conservera une participation à travers leur holding familiale.

Cette opération demeure soumise à certaines conditions, dont l'accord des autorités compétentes en matière de concurrence. Sodexo espère finaliser cette opération d'ici la fin de l'année 2008. Le montant de la transaction est de l'ordre de 190 millions d'euros qui seront payés avec la trésorerie du Groupe.

Fondée en 1933 par la famille Burkart, le Groupe Zehnacker est aujourd'hui le leader des services intégrés de Facilities Management en Allemagne dans le segment Santé, et dispose d'une expertise unique. En 2007, le Groupe Zehnacker a enregistré un chiffre d'affaires de l'ordre de 250 millions d'euros. À travers sa filiale GA-TEC, le Groupe Zehnacker fournit également des services de maintenance technique et d'ingénierie à ses clients entreprises et à ses clients du segment Santé, en Allemagne. Le Groupe offre la même gamme de services de Facilities Management en Autriche, en Suisse et en Pologne.

## 28. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en milliers d'euros)	Capital	Autres capitaux Propres	Quote-part du Capital Détenu	Valeur comptable des titres		Prêts et Avances Consentis en Net	Montant des Garanties Données	Chiffre d'affaires du Dernier Exercice	Résultat du Dernier Exercice	Dividendes Encaissés au cours de l'exercice
				brute	nette					
<b>Renseignements Détaillés</b>										
<b>Filiales françaises</b>										
Holding Sogeres	6 098	11 355	100,00 %	104 702	104 702			0	1 633	800
Sodexo Pass International	157 780	34 458	93,46 %	147 458	147 458	132 110		0	64 838	37 142
Sofinsod	21 283	50 222	100,00 %	72 460	72 460			0	16 462	15 128
Sodexo Amecaa Sas	31 712	42 050	100,00 %	31 400	31 400		3 393	(4)	(3 963)	
Société Française de Restauration	10 643	1 435	93,49 %	12 553	12 553			481 664	10 765	10 697
Gardner Merchant Groupe	34 330	(29 686)	100,00 %	12 348	12 348			6	962	
Société Française de Restauration & Services	1 899	1 242	86,20 %	9 649	9 649		2 140	206 854	5 591	5 359
Ouest Catering SAS	516	1 592	100,00 %	9 200	9 200			1 705	(826)	
Holding Altys	8 016	6 472	100,00 %	8 016	8 016			34 531	3 520	
Sodexo Grande Chine	13 910	(1 703)	99,60 %	13 855	10 899			0	(4 689)	
Sodexo IS&T	6 500	257	100,00 %	6 500	6 500			12	(1 485)	689
<b>Participations françaises</b>										
Sogeres	1 986	13 721	37,05 %	72 567	72 567			392 050	10 490	1 195

(en milliers d'euros)	Capital	Autres capitaux Propres	Quote-part du Capital Détenu	Valeur comptable des titres		Prêts et Avances Consentis en Net	Montant des Garanties Données	Chiffre d'affaires du Dernier Exercice	Résultat du Dernier Exercice	Dividendes Encaissés au cours de l'exercice
				brute	nette					
<b>Filiales étrangères</b>										
Sodexo Inc.	102	1 089 288	100,00 %	2 377 539	2 377 539		486 018	4 739 891	110 759	97 817
Sodexo Holdings Limited	388 571	296 900	100,00 %	751 028	751 028			0	(9 646)	4 046
Sodexo Scandinavian Holding AB	56 155	27 797	100,00 %	86 089	86 089			437 385	9 752	
Compagnie Financière Aurore International	58 007	135 594	100,00 %	68 918	68 918			0	9 254	
Circles	17 294	(56 564)	100,00 %	51 316	51 316			38 786	(1 292)	
Sodexo Awards	14	5 964	100,00 %	45 684	5 978			0	97	
Sodexo Catering & Services GmbH	1 023	24 870	100,00 %	37 507	37 507			157 252	3 488	
Sodexo Australia	27 988	(7 754)	100,00 %	36 378	36 378		13 067	72 775	(4 109)	
Sodexo ROSE	32 304	0	100,00 %	32 877	32 877			0	0	
Sodexo Espagne	3 467	7 957	98,86 %	26 804	26 804			146 966	2 610	1 483
Sodexo Belgique	4 299	(3 514)	73,74 %	26 887	26 887			240 619	7 776	5 664
Sodexo Venues Australia Pty	17 993	(12 654)	100,00 %	21 729	4 554			0	160	
Sodexo Chili	10 363	16 111	99,61 %	10 911	10 911			146 866	5 553	2 787
Kalyx	19	2 571	100,00 %	9 430	9 430		125 839	105 316	6 014	7 137
Sodexo Mexico	10 114	(3 543)	100,00 %	8 673	8 673			27 852	334	
Sodexo India	5 502	(898)	100,00 %	7 344	7 344			0	(23)	
Sodexo Italia	1 898	5 425	100,00 %	7 029	7 029			423 215	4 789	
<b>Renseignements globaux</b>										
<b>Autres filiales françaises</b>				<b>16 641</b>	<b>8 515</b>	<b>3 493</b>	<b>1 905</b>			<b>14 930</b>
<b>Autres filiales étrangères</b>				<b>47 318</b>	<b>39 922</b>	<b>7 216</b>	<b>41 585</b>			<b>16 699</b>
<b>Autres participations françaises</b>				<b>408</b>	<b>2</b>					<b>23</b>
<b>Autres participations étrangères</b>				<b>3 804</b>	<b>1 911</b>					<b>872</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				<b>4 175 022</b>	<b>4 097 364</b>	<b>142 819</b>	<b>673 947</b>			<b>222 468</b>

## → RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

### Exercice clos le 31 août 2008

Aux Actionnaires

SODEXO S.A.  
255, quai de la Bataille de Stalingrad  
92866 Issy-les-Moulineaux Cedex 9

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Sodexo S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos

appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre Société procède à l'évaluation de ses titres de participation selon les modalités prévues dans la note 2.1 des principes, règles et méthodes comptables de l'annexe aux comptes annuels. Nos travaux ont consisté, par sondages, à examiner les données et les hypothèses utilisées dans le cadre de la détermination des valeurs d'usage et à revoir les calculs effectués par votre Société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 12 novembre 2008

Les Commissaires aux Comptes

**PricewaterhouseCoopers Audit**

Louis-Pierre Schneider

**KPMG Audit**

*Département de KPMG S.A.*

Patrick-Hubert Petit

## → RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

### Exercice clos le 31 août 2008

Aux Actionnaires

SODEXO S.A.

255, quai de la Bataille de Stalingrad  
92866 Issy-les-Moulineaux Cedex 9

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

### Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice et lors du Conseil d'Administration du 6 novembre 2008

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions ou engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### Engagement pris par la Société au bénéfice de Monsieur Michel Landel, Directeur Général, lors du Conseil d'Administration du 6 novembre 2008.

Indemnité en cas de cessation du mandat de Directeur Général de Monsieur Michel Landel soumise à des conditions de performances, dont les modalités sont détaillées ci-après :

- en cas de cessation du mandat du Directeur Général, hors démission ou départ à la retraite, et sauf révocation pour faute grave ou lourde, une indemnité lui sera versée dont le montant sera égal à deux fois la rémunération brute annuelle (fixe et variable) perçue au cours des 12 derniers mois avant cette cessation,

- le versement de l'indemnité en cas de cessation du mandat du Directeur Général n'interviendra que sous réserve que, à périmètre constant et change constants, la progression annuelle du résultat opérationnel consolidé du Groupe Sodexo soit égale ou supérieure à 5 % pour chacun des trois derniers exercices clos précédant la cessation du mandat.

Cet engagement pris par la Société annule et remplace tout engagement de la Société ou de toute autre société du Groupe Sodexo en France ou à l'étranger, de verser, en cas de rupture des liens contractuels qui lient le Directeur Général à celle(s)-ci, une indemnité autre que celle décrite ci-dessus.

### Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Contrat d'assistance et de conseil entre les sociétés Bellon S.A. et Sodexo S.A., dont Messieurs Pierre Bellon, Rémi Baudin, Bernard Bellon, François-Xavier Bellon et Mesdames Sophie Clamens, Nathalie Szabo et Mademoiselle Astrid Bellon sont mandataires sociaux. Pour l'exercice clos le 31 août 2008, la société Bellon S.A. a facturé à la société Sodexo S.A. la somme de € 6 854 300 hors taxes.

### Engagements pris par la société Bellon S.A. au bénéfice de Monsieur Michel Landel, Directeur Général de la société Sodexo S.A.

En cas de rupture du contrat de travail, à l'initiative de la Société, pour un motif autre que la faute lourde ou grave, ou à sa propre initiative, Monsieur Michel Landel recevrait une indemnité égale à deux ans de salaire total, en complément des éventuelles indemnités conventionnelles ou légales. En outre, en cas de rupture du contrat de travail, à l'initiative de la Société, pour un motif autre que la faute lourde ou grave, ou à sa propre initiative, Monsieur Michel Landel recevrait une indemnité de non concurrence égale à

un an de salaire total. Cette indemnité ne lui serait due, en cas de rupture à l'initiative de la Société pour faute grave ou lourde, que si la clause de non concurrence était activée par la Société. Ces dispositions s'appliquaient jusqu'au 6 novembre 2008, date à laquelle la nouvelle convention décrite en première partie de ce rapport et approuvée le 6 novembre 2008 est entrée en vigueur.

La société Bellon S.A. s'est également engagée à faire bénéficier Monsieur Michel Landel, en complément du

régime de retraite obligatoire, du régime de retraite des dirigeants du Groupe Sodexo. Sous la condition suspensive de sa présence dans le Groupe au moment de son départ à la retraite, il percevra une pension correspondant à 14 % de sa dernière rémunération annuelle fixe versée par Sodexo S.A., sa société mère ou toute autre filiale. La charge comptabilisée au titre de l'exercice 2007-2008 s'élève à € 152 621. Le montant de l'engagement au 31 août 2008 est de € 993 291.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 12 novembre 2008

Les Commissaires aux Comptes

**PricewaterhouseCoopers Audit**

Louis-Pierre Schneider

**KPMG Audit**

*Département de KPMG S.A.*

Patrick-Hubert Petit

# Informations supplémentaires concernant les comptes sociaux

## 1. RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en euros)	Exercice 2007-2008 <sup>(1)</sup>	Exercice 2006-2007	Exercice 2005-2006	Exercice 2004-2005	Exercice 2003-2004
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	629 437 128	636 105 652	636 105 652	636 105 652	636 105 652
Nombre d'actions ordinaires existantes	157 359 282	159 026 413	159 026 413	159 026 413	159 026 413
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions futures à créer					
Par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
Par exercice de droits de souscription	-	-	-	-	-
<i>Bons de souscription d'actions</i>		-	-	-	-
<i>Stock-options</i>		-	-	-	-
<b>Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	41 976 277	39 020 200	42 117 334	43 188 837	47 277 612
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	173 568 558	142 738 625	109 457 262	81 909 782	65 462 209
Impôts sur les bénéfices	28 984 831	34 627 337	19 431 725	14 468 156	18 321 581
Participation des salariés due au titre de l'exercice		-	-	-	-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	174 115 194	135 978 445	113 759 209	77 098 733	87 490 294
Résultat distribué	199 557 671	182 880 375	151 075 092	119 269 810	111 318 489
<b>Résultats par action</b>					
Résultat après impôts et participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	1,29	1,12	0,81	0,61	0,53
Résultat après impôts, participation des salariés, produit d'impôt et dotations aux amortissements et provisions	1,11	0,86	0,72	0,48	0,55
Dividende net attribué à chaque action	1,27	1,15	0,95	0,75	0,70

(en euros)	Exercice 2007-2008 <sup>(1)</sup>	Exercice 2006-2007	Exercice 2005-2006	Exercice 2004-2005	Exercice 2003-2004
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	231	198	176	259	236
Montant de la masse salariale de l'exercice	19 016 424	14 930 987	13 535 263	11 348 563	11 336 520
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales...)	10 520 885	7 472 219	5 823 051	4 984 400	4 336 551

(1) Résultats soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire du 19 janvier 2009.

## 2. RÉPARTITION DES RÉSULTATS

(en milliers d'euros)	Exercice 2007-2008 <sup>(1)</sup>	Exercice 2006-2007	Exercice 2005-2006	Exercice 2004-2005	Exercice 2003-2004
Résultat net après impôt	174 115	135 978	113 759	77 098	87 490
Report à nouveau	532 971	577 832	613 189	653 290 <sup>(2)</sup>	684 765
Report à nouveau <sup>(3)</sup>	3 961	2 040	1 959	2 070	1 465
Dotation à la réserve légale	666		0	0	(2)
Dotation à la réserve de plus-value à long terme	0		0	0	0
Prélèvement à la réserve de plus-value à long terme	0		0	0	0
<b>Bénéfice à répartir</b>	<b>711 713</b>	<b>715 850</b>	<b>728 907</b>	<b>732 458</b>	<b>773 718</b>
Répartition des dividendes nets	199 557	182 880	151 075	119 270	111 318
Réserves	0	0	0	0	2
Report à nouveau	512 156	532 971	577 832	613 188	662 398
<b>Nombre d'actions composant le capital</b>	<b>157 359 282</b>	<b>159 026 413</b>	<b>159 026 413</b>	<b>159 026 413</b>	<b>159 026 413</b>
<b>Nombre d'actions donnant droit à dividende</b>	<b>157 132 025<sup>(4)</sup></b>	<b>159 026 413</b>	<b>159 026 413</b>	<b>159 026 413</b>	<b>159 026 413</b>
<b>Bénéfice après impôt par action</b>					
(en euro)	1,11	0,86	0,72	0,48	0,55

(1) Les éléments ci-dessus sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 janvier 2009.

(2) Changement de méthode comptable relatif à la constatation d'une provision chez la société mère bénéficiant du régime d'intégration fiscale. Capitaux propres sur le bilan d'ouverture impactés à hauteur de 9 110 milliers d'euros.

(3) Dividendes non distribués des actions autodétenues.

(4) Suite aux opérations sur le capital effectuées en septembre 2008.

### 3. INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES DÉTENUES EN PORTEFEUILLE

Nombre de titres		Valeur nette comptable au 31 août 2008
<b>I) TITRES DE PARTICIPATIONS</b>		
<b>1- SOCIÉTÉS FRANÇAISES</b>		
<b>Filiales</b>		
9 216 104	SODEXO PASS INTERNATIONAL	147 457 668
399 995	HOLDING SOGERES	104 701 923
1 330 176	SOFINSOD	72 459 963
1 982 009	SODEXO AMECAA	31 399 929
621 891	S.FR	12 553 441
2 251 136	GARDNER MERCHANT GROUPE SA	12 348 380
109 154	S.F.R.S	9 649 360
2 503	OCF OUEST CATERING SAS	9 200 000
13 854 658	SODEXO GRANDE CHINE	10 898 658
500 982	HOLDING ALTYS	8 015 712
1 625 000	SODEXHO IS&T	6 500 000
139 618	S.F.S	2 377 241
149 998	ONE SCA	1 499 980
3 747	RESTAURATION FRANÇAISE	1 005 290
	AUTRES < 1 000 000 euros en net	3 632 593
<b>Participations</b>		
45 998	SOGERES	72 566 845
	AUTRES < 1 000 000 euros en net	2 000
<b>TOTAL SOCIÉTÉS FRANÇAISES</b>		<b>506 268 983</b>
<b>2- SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES</b>		
<b>Filiales</b>		
195	SODEXO INC	2 377 539 202
513 646 471	SODEXO HOLDINGS LTD	751 028 037
5 300 000	SODEXHO SCANDINAVIAN	86 089 349
136 607	COMPAGNIE FINANCIÈRE AURORE INTERNATIONAL	68 918 257
20 100	CIRCLES	51 315 992
1	SODEXHO CATERING AND SERVICES GmbH	37 506 819
62 752	SODEXHO AUSTRALIA	36 378 141
200	SODEXO ROSE	32 876 599
29 046	SODEXHO BELGIQUE	26 887 366
11 407	SODEXHO ESPAGNE	26 804 146
50 700	SODEXHO CHILE	10 910 841
15 000	KALYX	9 430 426

Nombre de titres		Valeur nette comptable au 31 août 2008
86 662 670	SODEXHO MEXICO	8 672 833
35 550 102	SODEXHO INDIA	7 343 516
1 898 000	SODEXHO ITALIA	7 029 452
998 000	SODEXHO AWARDS	5 977 641
298 500	SODEXO OY	4 956 750
1 044 798	SODEXO ARGENTINE	4 911 585
37 200	SODEXHO VENUES AUSTRALIA	4 553 577
495 499 996	SODEXHO TOPLU YEMEK	4 466 910
45 000	AIMS CORPORATION	3 623 285
67 643	SODEXHO POLSKA	2 037 782
84 996	SODEXHO MAROC	1 910 202
2 044 348	SODEXHO DO BRASIL COMERCIAL Ltda	1 891 858
56 893	SODEXHO SPOLOCNE STRAVOVANI	1 690 782
328 140 279	SODEXO NIGERIA	1 463 417
36 000	SODEXHO PORTUGAL	1 409 000
9 996	SODEXHO SUISSE	1 402 560
100 000	SODEXHO MAGYARORSZAG KFT	1 309 924
15 500	SODEXHO MM CATERING	1 194 992
10 182	UNIVERSAL SODEXHO NETHERLAND	1 047 349
436 690	SODEXHO DOO	1 018 459
	AUTRES < 1 000 000 euros en net	5 586 657
	<b>Participations</b>	
1 299 888	LEOC JAPAN COMPANY LTD	1 555 087
	AUTRES < 1 000 000 euros en net	355 838
	<b>TOTAL SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES</b>	<b>3 591 094 631</b>
	<b>TOTAL TITRES DE PARTICIPATION</b>	<b>4 097 363 614</b>
	<b>II) AUTRES TITRES IMMOBILISÉS</b>	
	AUTRES < 1 000 000 euros en net	76 220
	<b>TOTAL AUTRES TITRES IMMOBILISÉS</b>	<b>76 220</b>
	<b>III) VMP HORS ACTIONS PROPRES DÉTENUES</b>	
5 333	KLEBER REGLEMENT	13 488 384
954	NATIXIS-CASH PREMIER	106 011 650
	AUTRES < 1 000 000 euros en net	0
	<b>TOTAL VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT</b>	<b>119 500 034</b>

# Informations sociales et environnementales – Société mère

Les informations présentées ci-dessous sont relatives aux conséquences sociales et environnementales de l'ensemble des activités de Sodexo SA en France métropolitaine et dans les DOM, conformément à l'article L225-102-1 du Code de commerce.

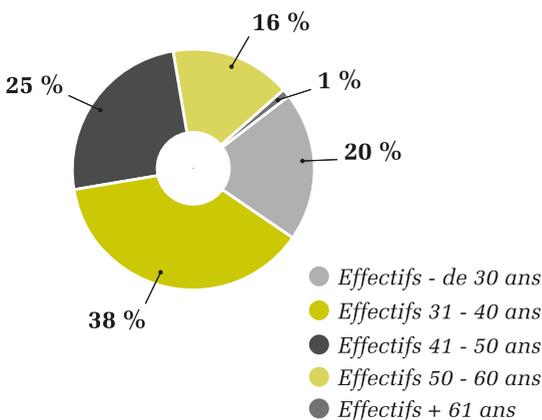
Les données relatives à l'ensemble des sociétés du Groupe sont communiquées aux pages 155 à 164.

## 1. INFORMATIONS SOCIALES

Au 31 août 2008, les effectifs de Sodexo SA étaient de 253 personnes réparties de la façon suivante :

	Cadres	Agents de maîtrise	Employés	Total
Hommes	77	1	5	83
Femmes	94	36	40	170
<b>TOTAL</b>	<b>171</b>	<b>37</b>	<b>45</b>	<b>253</b>

Les femmes représentent 67 % des effectifs de Sodexo SA, et la répartition des effectifs par tranche d'âge est la suivante :



Sur 2007-2008, le nombre d'embauches en CDI s'élève à 52 dont 48 par embauches directes, 4 par transformation de CDD en CDI.

2,37 % des effectifs sont en contrats à durée déterminée et l'intérim ne représente que 0,2 % des heures travaillées. Dans les deux cas, il s'agit principalement de faire face à un surcroît d'activité.

Au cours de l'exercice, Sodexo SA a procédé à 8 licenciements dont aucun pour motif économique.

En métropole et dans les DOM, la durée hebdomadaire du temps de travail est de 35 heures.

Le temps partiel concerne 6 personnes, à savoir 5 cadres et 1 agent de maîtrise.

Au total 2 084 heures supplémentaires ont été effectuées sur l'exercice, soit 0,59 % des heures travaillées.

Le taux d'absentéisme est de 2,84 % et le nombre de journées d'absence s'établit comme suit :

	Cadres	Agents de maîtrise	Employés	Total
Nombre de journées d'absence pour accidents de travail et de trajet	4	0	0	4
Nombre de journées d'absence pour maladie	557	116	217	910
Nombre de journées d'absence pour maternité	348	22	47	417
Nombre de journées d'absence pour autres motifs (congés sans solde, congés autorisés)	294	20	60	374
<b>TOTAL</b>	<b>1 223</b>	<b>157</b>	<b>324</b>	<b>1 704</b>

En matière de rémunération, les salaires annuels moyens s'élèvent pour l'exercice à :

Salaire annuel moyen (en euros)	Cadres	Agents de maîtrise	Employés
Hommes	122 644	NC <sup>(*)</sup>	29 898
Femmes	68 200	38 747	28 929

\* Non communiqué car il n'y a que 1 collaborateur dans cette catégorie.

L'activité de Sodexo SA n'a pas dégagé de participation au cours de l'exercice.

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail s'est réuni cinq fois et a constaté trois accidents de travail ayant entraîné 4 jours d'arrêt de travail.

Le taux de fréquence est de 8,55 et le taux de gravité est de 0,01.

Sodexo SA a consacré 1,76 % <sup>(\*)</sup> de sa masse salariale à la formation, de la façon suivante :

	Cadres	Agents de maîtrise	Employés	Total
Nombre d'heures de stage	2 182	613	116	2 911
Nombre de personnes formées	58	20	13	91
Hommes (en %)	43	0	8	29
Femmes (en %)	57	100	92	71

\* Déclaration annuelle de formation.

Sodexo SA a consacré un montant de 30 384 euros à l'insertion de travailleurs handicapés et emploie deux travailleurs handicapés.

La Société a également versé 94 949 euros au Comité d'Entreprise pour ses œuvres sociales.

## 2. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES (SOCIÉTÉ MÈRE)

Dans le cadre de ses engagements en matière de développement durable, Sodexo minimise ses impacts directs sur l'environnement dans le cadre de ses activités tertiaires.

Travailler sur son ordinateur, imprimer, boire un café, chauffer son bureau, allumer la lumière, se déplacer : toutes ces activités contribuent à altérer l'environnement. Un groupe de réflexion nommé Comité de Vie Environnementale a été constitué au siège social. Il se compose de représentants de différentes fonctions pouvant interagir pour étudier et limiter les effets produits par les collaborateurs dans le cadre de leurs activités administratives.

Un premier plan d'action a été défini et il s'accompagne d'opérations de sensibilisation des collaborateurs sur le site de Montigny avec la mise en place d'un réseau de « veilleurs environnementaux » et le lancement de la politique environnementale dans les bureaux.

En 2007, la décision a été prise par le Comité Exécutif du Groupe de déménager le siège social à Issy-les-Moulineaux afin de le rapprocher de Paris, de ses clients et des aéroports parisiens. Le délai pour la construction du nouveau siège a été mis à profit pour engager une réflexion en profondeur sur la réduction des impacts environnementaux. En concertation avec toutes les Directions du siège, un travail a été réalisé pour identifier des actions pour mieux respecter notre environnement. Parmi ces actions, citons notamment :

### La mise en place du tri et de la collecte sélective des déchets au bureau avec tri en amont par chaque collaborateur

- Des bannettes en bois PEFC ont été remises au personnel pour collecter le papier usagé.
- Des appareils multifonctions ont été généralisés à chaque étage en remplacement des imprimantes individuelles. Ces appareils sont configurés en mode économique (noir et blanc, recto et verso, papier 100 % recyclé).
- Près de ces points d'impression, des totems en bois PEFC permettent de récupérer journaux et papiers.
- Des collecteurs de bouchons en plastique, piles et batteries ont été installés dans les Espaces Convivialité.

- Les gobelets en plastique ont été remplacés par des gobelets biodégradables réutilisables pour le compostage.
- Les cartouches d'encre font également l'objet d'une valorisation auprès de la filière de production qui les récupère.

### Consommation d'électricité et d'eau

Le déménagement du siège social de Montigny-le-Bretonneux à Issy-les-Moulineaux s'est déroulé en cours d'exercice (mars 2008) ce qui ne permet pas de rapprocher la consommation annuelle à périmètre constant.

Deux facteurs expliquent notamment la difficulté de comparaison entre les deux derniers exercices fiscaux :

- durant la période du 18 mars au 20 mai 2008, la consommation de Sodexo a été double en raison de l'occupation simultanée des anciens locaux et des nouveaux ;
- le nouveau siège social occupe une superficie de 7 893 m<sup>2</sup> au lieu de 4 500 m<sup>2</sup> pour les anciens locaux. De plus, dans le nouveau siège social à Issy-les-Moulineaux, ont été regroupés des employés de divers sites qui n'étaient pas compris dans le calcul de la consommation présentée pour 2006-2007.

#### ÉLECTRICITÉ

2007-2008	2 315 301 kWh
2006-2007	1 766 632 kWh
2005-2006	1 864 753 kWh

La consommation d'électricité de 2007-2008 est en diminution par rapport à celle de 2006-2007 : 3 % de la consommation moyenne par m<sup>2</sup>.

L'installation dans les nouveaux locaux à Issy-les-Moulineaux a permis à Sodexo de mettre en œuvre de nouvelles mesures qui permettent de réduire :

#### La consommation d'énergie :

- séparation des locaux chauffés des locaux non chauffés ;
- vitrage à faible émissivité (diminution des coûts de climatisation) ;
- orientation des bureaux afin de bénéficier au mieux de la lumière naturelle ;

- éloignement des bureaux des surfaces vitrées et des parois extérieures afin d'assurer un meilleur confort thermique ;
- les équipements électriques de bureau de classe A sont privilégiés ;
- mise à disposition d'appareils multifonctions (imprimante, copieur, scanner, fax) ;
- prise en compte automatique de la température extérieure pour le réglage du chauffage et de la climatisation ;
- réglage de la climatisation au maximum 5 °C° en dessous de la température extérieure et jamais en dessous de 25 °C ;
- réalisation d'une maintenance régulière des équipements (filtres, nettoyage...) ;
- commande centralisée de l'éclairage ;
- utilisation de tubes basse consommation au-dessus des bureaux et de lampes d'appoint ;
- couleur claire pour les murs pour bénéficier de l'éclairage naturel ;
- nettoyage et maintenance annuelle des ampoules ;
- détecteurs de présence pour réduire la consommation d'énergie électrique ;
- projet de diagnostic des postes de consommation pour optimiser les niveaux d'éclairage en fonction des besoins.

#### EAU

2007-2008	2 804 m <sup>3</sup>
2006-2007	1 777 m <sup>3</sup>
2005-2006	1 546 m <sup>3</sup>

#### La consommation d'eau :

- formation des équipes de nettoyage aux éco-gestes pour réduire les consommations d'eau ;
- l'eau est réglée à une température optimale ;
- la durée de fonctionnement des chauffe-eau est réglée de manière optimale : arrêt une heure avant la fermeture des bureaux ;
- les quantités d'eau chauffée sont adaptées avec les besoins moyens ;
- le compteur d'eau permettra de déterminer toute consommation anormale d'eau ;
- chasse d'eau économique dans les sanitaires.

# Informations juridiques

	<i>Page</i>
Renseignements de caractère général concernant Sodexo et son capital	196
1. Renseignements de caractère général concernant Sodexo	196
2. Renseignements de caractère général concernant le capital	199
Organigramme simplifié du Groupe	204

# Renseignements de caractère général concernant Sodexo et son capital

## 1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT SODEXO

### 1.1 Dénomination, siège social

La Société a pour dénomination : Sodexo.

Le siège social est fixé en France à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) 92130 – 255, Quai de la Bataille de Stalingrad.

Téléphone : +33 1 30 85 75 00.

### 1.2 Forme juridique

Sodexo est une société anonyme, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du Code de commerce.

### 1.3 Nationalité

Française.

### 1.4 Date de constitution et d'expiration (article 5 des statuts)

« La durée de la Société est fixée à 99 ans à compter du 31 décembre 1974, sauf dissolution anticipée ou prorogation. »

La date d'expiration de la Société est le 30 décembre 2073.

### 1.5 Objet social (article 2 des statuts)

« La Société a pour objet, en France, dans les départements et territoires d'outre-mer et à l'étranger, directement ou indirectement, soit pour le compte de

tiers, soit pour son propre compte ou en participation avec des tiers :

- l'étude et la prestation de tous services destinés à l'organisation de la restauration et de la vie dans toutes collectivités ;
- l'exploitation de tous restaurants, bars, hôtels et plus généralement de tous établissements se rapportant à la restauration, l'hôtellerie, le tourisme, les loisirs et les services, leur propriété et leur financement ;
- la fourniture de tout ou partie des prestations de services nécessaires au fonctionnement, à l'entretien et à la gestion d'établissements ou d'immeubles à usage de bureaux, de commerce, d'industrie, de loisirs, de santé et de scolarité, ainsi qu'à l'exploitation et à la maintenance de l'ensemble ou partie des équipements qui y sont installés ;
- la réalisation de tous travaux d'installation, de réparation, de rénovation ou de remplacement de tous équipements ;
- le conseil, l'étude économique, financière et technique de tous projets et de toutes prestations de services liées à la réalisation, l'organisation et l'exploitation des établissements définis ci-dessus, et notamment, tous actes concourant à la construction de ces établissements et toutes consultations et assistances s'y rapportant ;
- la création de toutes sociétés nouvelles et la prise de participation par tous moyens dans toutes sociétés quel que soit leur objet ;
- et plus généralement toutes opérations civiles, commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, aux objets ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes. »

## 1.6 Immatriculation de la Société

Sodexo est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le n° 301 940 219.

## 1.7 Code APE

6420Z.

## 1.8 Consultation des documents juridiques relatifs à la Société

Les documents relatifs à la Société devant être mis à la disposition du public (les statuts, les rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques de la Société et celles consolidées pour chacun des deux exercices précédant la date de ce document) sont disponibles sur le site [www.sodexo.com](http://www.sodexo.com) et peuvent également être consultés au siège social : 255, Quai de la Bataille de Stalingrad – 92130 Issy-les-Moulineaux, sur rendez-vous si possible.

## 1.9 Contrats importants

Au cours des deux derniers exercices, la Société n'a pas conclu de contrats importants, autres que ceux conclus dans le cadre normal de ses affaires, conférant une obligation ou un engagement important pour l'ensemble du Groupe.

## 1.10 Exercice social (article 17 des statuts)

« L'année sociale commence le 1er septembre de chaque année et finit le 31 août de l'année suivante. »

## 1.11 Répartition statutaire des bénéfices (extrait de l'article 18 des statuts)

« (...) 2. Sur le bénéfice, diminué des pertes antérieures s'il y a lieu, il est tout d'abord prélevé 5 % au moins pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social ; il reprend son cours si, pour une raison quelconque, la réserve est descendue au-dessous du dixième.

3. Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures, et du prélèvement pour la réserve légale s'il y a lieu, et augmenté du report bénéficiaire.

Sur le bénéfice distribuable, il est prélevé successivement :

- a) toute somme que l'Assemblée Générale Ordinaire, sur la proposition du Conseil d'Administration, décidera de reporter à nouveau sur l'exercice suivant ou d'affecter à la création de tous fonds de réserves extraordinaires, de prévoyance ou autres avec une affectation spéciale ou non ;
- b) le surplus est réparti entre les actionnaires. (...) ».

## 1.12 Assemblées Générales (extrait de l'article 16 des statuts)

1. Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Sont réputés présents, pour le calcul du quorum et de la majorité aux assemblées, les actionnaires qui participent aux dites assemblées par visioconférence ou par des moyens électroniques de télécommunication permettant leur identification et dont la nature et les conditions d'application sont déterminées par la réglementation.

2. Les Assemblées Générales se composent de tous les actionnaires dont les titres sont libérés des versements exigibles et pour lesquels il a été justifié du droit de participer aux Assemblées Générales par l'enregistrement comptable des titres au nom soit de l'actionnaire soit, lorsque l'actionnaire n'a pas son domicile sur le territoire français, de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure (heure de Paris).

L'enregistrement comptable des titres dans le délai prévu au paragraphe précédent doit s'effectuer soit dans les comptes titres nominatifs tenus par la Société ou par l'intermédiaire habilité, soit dans les comptes titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

L'accès à l'Assemblée Générale est ouvert à ses membres sur simple justification de leurs qualité et identité. Le Conseil d'Administration peut, s'il le juge utile, faire remettre aux actionnaires des cartes d'admission nominatives et personnelles et exiger la production de ces cartes.

Tout actionnaire peut voter à distance, dans les conditions prévues par la loi et les règlements. De même, tout actionnaire peut, en séance, participer aux débats et voter par télétransmission.

3. *Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par le Vice-Président s'il en a été désigné un et, subsidiairement par l'administrateur le plus ancien présent à cette Assemblée.*

*À défaut, l'Assemblée élit elle-même son Président.*

### **1.13 Droit de vote double (extrait de l'article 16 des statuts)**

*Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué :*

- *à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié une inscription nominative au nom d'un même actionnaire, depuis quatre ans au moins ;*
- *aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire, en cas d'augmentation de capital par incorporation de bénéfices, réserves ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.*

### **1.14 Franchissement de seuils de participation (extrait de l'article 9 des statuts)**

*Tout actionnaire venant à détenir directement ou indirectement un nombre d'actions représentant 2,50 % du capital ou chaque multiple de cette quotité du capital social est tenu d'informer la Société par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dans un délai de quinze jours. Les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée peuvent être privées du droit de vote dans les conditions prévues par la loi. L'obligation d'information s'applique également lors du franchissement du seuil ci-dessus dans le sens inverse.*

### **1.15 Connaissance de l'actionnariat (extrait de l'article 9 des statuts)**

*La Société peut faire usage des dispositions légales prévues en matière d'identification des détenteurs de titres conférant, immédiatement ou à terme, le droit de vote dans ses assemblées d'actionnaires.*

## 2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE CAPITAL

### 2.1 Tableau d'évolution du capital social au cours des cinq dernières années

Date	Nature de l'opération	Nombre d'actions créées/annulées	Montant nominal des augmentations/réductions de capital	Nombre d'actions après opération	Montants successifs du capital social
31/08/2003	Augmentation de capital Exercice BSA (9)	149	596 EUR	159 021 565	636 086 260 EUR
31/08/2004	Augmentation de capital Exercice BSA (291)	4 848	19 392 EUR	159 026 413	636 105 652 EUR
19/06/2008	Réduction de capital (annulation d'actions autodétenues)	1 667 131	6 668 524 EUR	157 359 282	629 437 128 EUR
09/09/2008	Réduction de capital (annulation d'actions autodétenues)	804 887	3 219 548 EUR	156 554 395	626 217 580 EUR
18/09/2008	Augmentation de capital réservée aux salariés (Plan d'Épargne International)	577 630	2 310 520 EUR	157 132 025	628 528 100 EUR

BSA = Bons de souscription d'actions.

### 2.2 Titres donnant accès au capital

À la date de ce document, à l'exception des actions, il n'existe aucun titre en circulation donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société.

## 2.3 Capital autorisé mais non émis

Les Assemblées Générales Extraordinaires 31 janvier 2006, 30 janvier 2007 et 22 janvier 2008 ont donné au Conseil d'Administration l'autorisation d'augmenter, en une ou plusieurs fois, le capital de la Société

par voie d'émissions d'actions ordinaires et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société ou par voie d'incorporation de bénéfices, réserves ou primes, dans les limites suivantes :

Nature de l'augmentation de capital	Montant nominal maximal	Date d'autorisation	Date limite de validité
<b>Autorisations avec droit préférentiel de souscription</b>			
• Émission d'actions ordinaires et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital	64 millions d'euros <sup>(1)</sup>	22 janvier 2008	22 mars 2010
• Émission de valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital	750 millions d'euros	22 janvier 2008	22 mars 2010
<b>Autorisations en faveur des salariés</b>			
• Émission d'actions ordinaires et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital réservée à des catégories de bénéficiaires dans le cadre de la mise en place d'un plan d'actionnariat salarié <sup>(3)</sup>	2,5 % du capital <sup>(1)</sup>	22 janvier 2008	22 juillet 2009
• Émission d'actions ordinaires et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital réservée aux adhérents à un Plan d'Épargne d'Entreprise <sup>(3)</sup>	2,5 % du capital	22 janvier 2008	22 mars 2010
• Attribution gratuite d'actions	1 % du capital	30 janvier 2007	30 mars 2010
• Attribution d'options de souscription/achat d'actions <sup>(3)</sup>	10 % du capital	31 janvier 2006	31 mars 2009 <sup>(2)</sup>
<b>Émission d'actions par incorporation des bénéfices, réserves ou primes</b>		<b>22 janvier 2008</b>	<b>22 mars 2010</b>

(1) Ces montants ne sont pas cumulables.

(2) Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 19 janvier 2009 le renouvellement de cette autorisation.

(3) L'utilisation faite par le Conseil d'Administration de ces délégations au cours de l'exercice 2007-2008 est indiquée page 208 du présent document, les autres délégations n'ayant pas été utilisées.

## 2.4 Répartition du capital social de Sodexo

En application de l'article L. 233-8 II du Code de commerce et de l'article 223-16 du Règlement général de l'AMF, Sodexo transmet à l'AMF et publie (notamment sur son site internet [www.sodexo.com](http://www.sodexo.com)), chaque mois, le nombre total de droits de vote et le nombre d'actions composant le capital social de la Société s'ils ont varié par rapport à ceux publiés antérieurement.

### 2.4.1 Capital social au 31 août 2008

Le capital social était de 629 437 128 euros, divisé en 157 359 282 actions d'une valeur nominale de 4 euros chacune, toutes entièrement libérées et de même catégorie.

Les actions de la Société entièrement libérées sont, au choix de l'actionnaire, nominatives ou au porteur identifiable dans le cadre des dispositions légales et

réglementaires en vigueur et notamment de l'article L. 228-2 du Code de commerce.

Il existait 29 098 actionnaires au porteur identifiés par la dernière enquête Euroclear et 838 actionnaires nominatifs.

### 2.4.2 Détention du capital au 31 août 2008

La société Bellon SA détenait 37,65 % du capital de Sodexo et Sofinsod, filiale à 100 % de Sodexo, détenait directement 18,5 % de la société Bellon SA.

Les sociétés suivantes ont fait savoir à la Société le montant de leur détention au 31 août 2008 :

- la Caisse des Dépôts et Consignations détenait 3,11 % du capital et 3,95 % des droits de vote ;
- la société Arnhold and S. Bleichroeder Advisers, agissant pour le compte de différents fonds dont elle assure la gestion (incluant le fonds *First Eagle Funds, Inc.*), détenait 7,33 % du capital et 6,33 % des droits de vote.

Les mandataires sociaux détenaient, ensemble et directement, moins de 0,5 % du capital social de la Société.

L'actionnariat salarié représentait 0,65 % du capital de la Société (dont 91 % via des FCPE).

La société Sodexo Awards, filiale à 100 % de Sodexo, détenait 299 144 actions Sodexo (représentant 0,19 % du capital) destinées à couvrir différents plans d'options d'achat en faveur des salariés de Sodexo, Inc. dans le cadre de la reprise des plans attribués par Sodexo Marriott Services et repris par Sodexo en 2001 (*SMS Plans*).

Au 31 août 2008, la société Sodexo détenait directement 3 339 062 de ses propres actions (représentant 2,12 % du capital) dont :

- 2 151 175 actions destinées à couvrir différents plans d'options d'achat en faveur des salariés du Groupe ;
- 804 887 actions destinées à être annulées (annulation effective intervenue le 9 septembre 2008) ;
- et 383 000 actions acquises par la société Oddo Corporate Finance dans le cadre du contrat de liquidité.

### 2.4.3 Évolution de l'actionnariat au cours des trois derniers exercices

Actionnaires	31 août 2008		31 août 2007		31 août 2006	
	% capital	% droits de vote*	% capital	% droits de vote*	% capital	% droits de vote*
Bellon SA	37,65	43,79	36,83	43,05	36,83	41,18
Salariés	0,65	1,05	0,71	1,16	1,44	1,92
Caisse des Dépôts et Consignations	3,11	3,95	2,76	3,63	3,45	4,70
Arnhold and S. Bleichroeder Advisers	7,33	6,33	6,24	5,37	10,05	8,89
Public	48,95	42,87	51,52	45,12	46,29	41,59
Autodétention	2,31	2,01	1,94	1,67	1,94	1,72

\* Les statuts de la Société confèrent un droit de vote double aux actions détenues sous la forme nominative depuis plus de quatre ans. En outre, conformément à l'article 223-11 du Règlement général de l'AMF, le nombre de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions temporairement privées de droits de vote telles les actions autodétenues.

### 2.4.4 Rachats, cessions et annulations d'actions Sodexo au cours de l'exercice 2007-2008

La Société a racheté un total de 2 778 227 actions Sodexo (hors contrat de liquidité), représentant 1,75 % du capital de la Société. Les achats sont intervenus de la façon suivante :

- dans le cadre de l'autorisation de rachat d'actions délivrée par l'Assemblée Générale Mixte du 30 janvier 2007, la Société a racheté entre le 31 août 2007 et le 22 janvier 2008 un total de 306 209 actions Sodexo, représentant 0,19 % du capital de la Société, au cours moyen de 41,43 euros ;
- le Conseil d'Administration a décidé, dans sa séance du 15 avril 2008, en application de l'autorisation qui lui a été conférée par l'Assemblée

Générale Mixte du 22 janvier 2008, de mettre en œuvre le programme de rachat d'actions de la Société en offrant aux actionnaires de Sodexo de leur racheter leurs actions dans le cadre d'une offre publique d'achat simplifiée conformément aux dispositions des articles 233-1, 6 et suivants du Règlement général de l'AMF (l'« OPAS ») en vue de leur annulation. À la suite de cette opération ouverte du 16 au 29 mai 2008, Sodexo a racheté le 16 juin 2008 un total de 1 667 131 actions Sodexo, représentant 1,05 % du capital, au prix unitaire de 42,50 euros. La note d'information établie par Sodexo sur laquelle l'AMF a apposé le visa n°08-085 en date du 14 mai 2008, ainsi que le document relatif aux autres informations requises par l'article 231-28 du Règlement Général de l'AMF, sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF et de Sodexo ;

- postérieurement à l'OPAS, la Société a poursuivi la mise en œuvre du programme de rachat d'actions sur le marché au fil de l'eau tel qu'autorisé par son Assemblée Générale du 22 janvier 2008 en rachetant, en juin et juillet 2008, un total de 804 887 actions Sodexo en vue de leur annulation, représentant 0,51 % du capital de la Société, au cours moyen de 39,22 euros.

Au cours de l'exercice, la Société a transféré 589 726 actions, à l'occasion de levées d'options d'achat d'actions et Sodexo Awards a transféré 144 477 actions principalement sous la forme d'ADR (*American Depositary Receipts*) à l'occasion de levées d'options d'achat d'actions par des collaborateurs du Groupe aux États-Unis.

En date du 1<sup>er</sup> juillet 2006, la société Sodexo et Oddo Corporate Finance avaient conclu un contrat de liquidité, portant sur les actions Sodexo, conforme à la charte de déontologie de l'AFEI datée du 14 mars 2005 et approuvée par l'Autorité des marchés financiers par décision du 22 mars 2005. Pour la mise en œuvre effective de ce contrat, 15 millions d'euros avaient été affectés au compte de liquidité, un apport complémentaire de 10 millions d'euros ayant été effectué le 16 novembre 2007.

Au cours de l'exercice, les interventions effectuées dans le cadre de ce contrat de liquidité ont été les suivantes :

- achat de 1 234 043 actions pour un montant global de 51 503 231 euros et un cours moyen de 41,73 euros ;
- cession de 1 062 343 actions pour un montant global de 45 215 483 euros et un cours moyen de 42,56 euros.

À la date du 13 juillet 2008, Sodexo a mis fin au contrat de liquidité avec Oddo Corporate Finance ; le compte de liquidité était alors composé de la façon suivante :

- 383 000 actions ;
- 9,5 millions d'euros.

Utilisant l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale du 22 janvier 2008 pour procéder à la réduction de capital par annulation d'actions autodétenues dans la limite de 10 % du capital par période de 24 mois, le Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 19 juin 2008, a décidé d'annuler 1 667 131 actions autodétenues (environ 1,05 % du capital) acquises dans le cadre de l'OPAS.

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 19 janvier 2009 de renouveler les autorisations conférées au Conseil pour procéder au rachat des actions propres et à la réduction du capital par annulation d'actions.

#### 2.4.5 Évolution du capital social depuis la clôture de l'exercice

Utilisant l'autorisation conférée par l'Assemblée Générale du 22 janvier 2008, le Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 9 septembre 2008, a décidé d'annuler 804 887 actions autodétenues (soit environ 0,5 % du capital) acquises sur le marché au fil de l'eau dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions initiée dans le cadre de l'OPAS.

Le Directeur Général, par décision en date du 18 septembre 2008 sur délégation du Conseil d'Administration, a constaté la souscription à cette date de 577 630 actions nouvelles dans le cadre du Plan d'Épargne International « Sodexo with me » portant ainsi le capital social à 628 528 100 euros représenté par 157 132 025 actions.

### 2.5 Actionnariat salarié

#### 2.5.1 Options d'achat d'actions accordées à des cadres du Groupe

Au 31 août 2008, 5 514 383 options d'achat d'actions Sodexo réservées au personnel restaient en vigueur, soit 3,5 % du capital à cette date, chacune d'elles donnant droit en cas d'exercice à une action Sodexo (pour de plus amples informations, se reporter page 34 du présent document).

#### 2.5.2 Plans d'Épargne d'Entreprise

Les différents Plans d'Épargne d'Entreprise mis en place par Sodexo depuis 1993 permettent aux salariés des filiales françaises du Groupe adhérentes à ces plans de bénéficier du régime fiscal de faveur applicable en contrepartie de l'indisponibilité de leurs avoirs pendant cinq ans, en effectuant des versements, volontaires ou provenant de la participation, sur des supports d'investissement diversifiés, dont un fonds commun de placement investi en actions Sodexo.

### 2.5.3 Plan d'Épargne International

Un premier Plan d'Épargne International a été réalisé en 2001 pour permettre aux salariés des sociétés françaises et étrangères du Groupe adhérentes à ce plan dans 22 pays de souscrire à une augmentation de capital réservée à un prix de souscription préférentiel.

Faisant usage des autorisations délivrées par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 janvier 2008 dans ses seizième et dix-septième résolutions, le Conseil d'Administration a décidé, lors de ses réunions du 12 mars et du 19 juin 2008, d'octroyer aux collaborateurs du Groupe dans 24 pays un nouveau Plan d'Épargne International. Conformément à l'article 14 de l'instruction de l'AMF n°2005-11 du 13 décembre 2005, Sodexo a déposé auprès de l'AMF et publié le 13 juin 2008 un communiqué précisant les caractéristiques de cette opération.

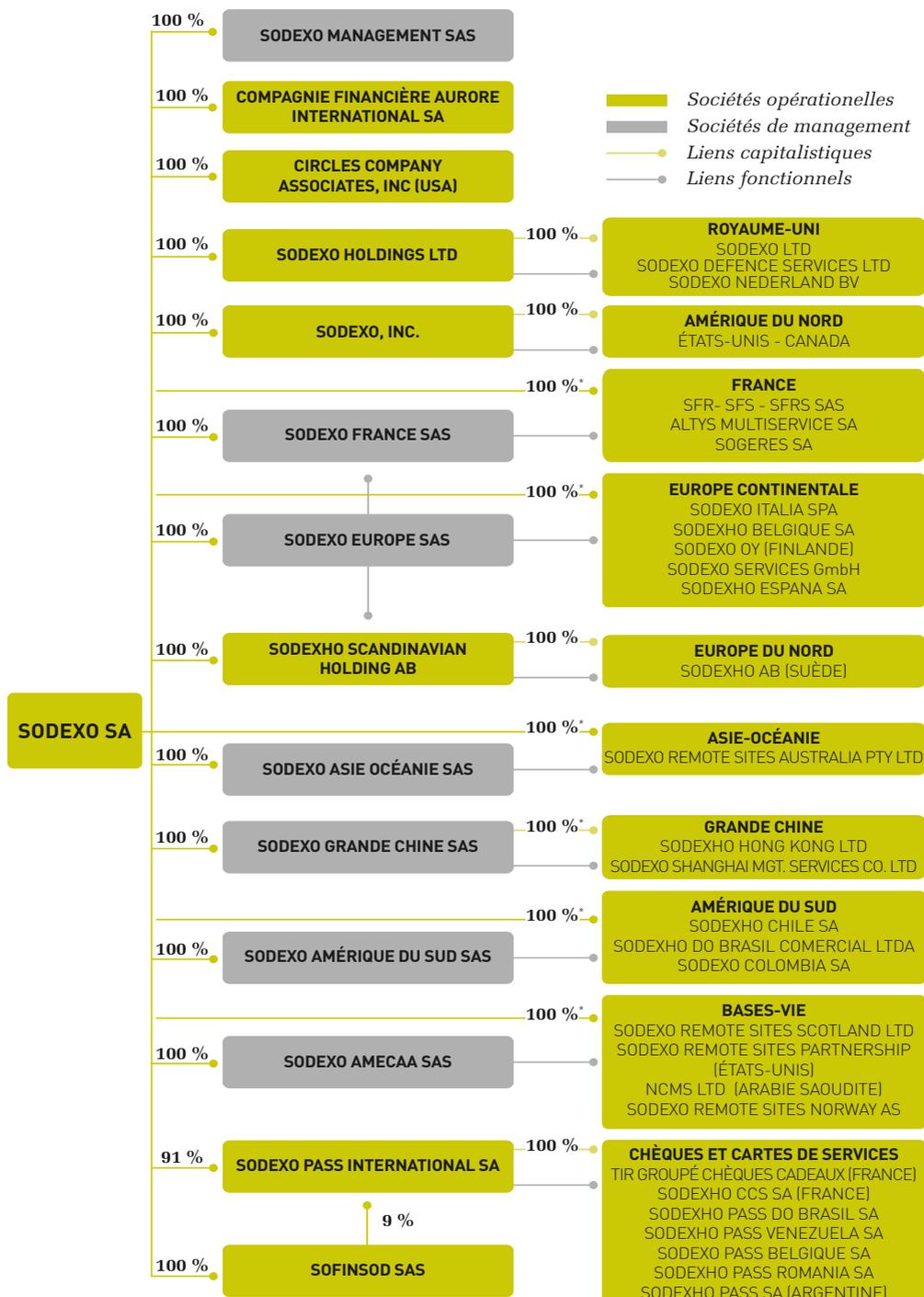
Ce plan, intitulé « Sodexo with me », proposait du 16 juin au 8 juillet 2008 deux formules de souscription accessibles aux salariés éligibles du Groupe Sodexo dans les 24 pays visés quel que soit leur niveau hiérarchique :

- l'offre « Plus » leur permettant d'investir jusqu'à 2,5 % de leur salaire annuel brut et de bénéficier d'un effet multiplicateur de la hausse de la valeur de l'action, ou en l'absence de hausse, d'un rendement garanti ;
- l'offre « Classic » leur offrant la possibilité d'investir jusqu'à 25 % de leur rémunération annuelle brute et de percevoir l'intégralité de la plus-value dans l'hypothèse d'une hausse de la valeur de l'action Sodexo, tout en prenant le risque d'une baisse de cette valeur.

Que le salarié ait choisi l'offre « Plus » ou l'offre « Classic » ou les deux formules combinées, son investissement est bloqué pendant cinq ans, à l'exception des conditions de sortie anticipée prévues par la loi ou les règlements du plan. Il a bénéficié, par rapport au cours de référence de l'action, d'une décote de 15 % dans l'offre « Plus » (soit un prix de souscription de 35,03 euros) et de 20 % dans l'offre « Classic » (soit un prix de souscription de 32,98 euros).

Le 18 septembre 2008, le Directeur Général, agissant sur délégation du Conseil d'Administration, a constaté la souscription globale de 577 630 actions, ayant droit au dividende afférant à l'exercice clos le 31 août 2008, résultant de la mise en œuvre du plan « Sodexo with me » et incluant la participation de 6 972 collaborateurs (soit un taux de participation de l'ordre de 4 % des salariés éligibles du Groupe).

# Organigramme simplifié du Groupe



\* Ces filiales opérationnelles sont en règle générale détenues majoritairement par Sodexo.

NB : Les filiales opérationnelles citées pour chaque zone géographique ou d'activités sont celles dont les chiffres d'affaires sont les plus élevés au 31/08/08.

# Assemblée Générale Mixte

	<i>Page</i>
<b>Rapport du Conseil d'Administration</b>	<b>206</b>
Sur la partie ordinaire	206
Sur la partie extraordinaire	208
Utilisation des autorisations financières	208
<b>Résolutions soumises à l'Assemblée Générale Mixte du 19 janvier 2009</b>	<b>209</b>
Résolutions ordinaires	209
Résolutions extraordinaires	212
Rapport des Commissaires aux Comptes sur la réduction de capital par annulation d'actions	214
Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'ouverture d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice des membres du personnel	215

# Rapport du Conseil d'Administration

## → SUR LA PARTIE ORDINAIRE

### Approbation des comptes (1<sup>re</sup> résolution)

Le Conseil d'Administration soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale, pour l'exercice 2007-2008 les comptes annuels de la société Sodexo qui font ressortir un bénéfice net de 174 millions d'euros, et les comptes consolidés du Groupe qui font ressortir un résultat net part du Groupe de 376 millions d'euros.

### Affectation du résultat de l'exercice 2007-2008 (2<sup>e</sup> résolution)

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'approuver la distribution en numéraire d'un dividende de 1,27 euro par action. Le dividende sera mis en paiement à compter du 2 février 2009, étant précisé que la date de détachement du dividende sur Euronext Paris est le 28 janvier 2009 et la date à l'issue de laquelle seront arrêtées les positions qui, après dénouement, bénéficieront de la mise en paiement est le 30 janvier 2009.

### Ratification de la décision de transfert du siège social (3<sup>e</sup> résolution)

Le Conseil propose à l'Assemblée Générale de ratifier le transfert du siège social du 3 avenue Newton, Montigny-le-Bretonneux (78180), au 255 Quai de la Bataille de Stalingrad, Issy-les-Moulineaux (92130), avec effet au 24 mars 2008.

### Conventions réglementées (4<sup>e</sup> résolution)

La quatrième résolution a pour objet l'approbation, en vertu de l'article L. 225-38 du Code de commerce, des conventions réglementées au titre de l'exercice 2007-2008 qui font l'objet d'un rapport spécial des Commissaires aux comptes figurant page 185 du présent document.

### Approbation spécifique de la convention réglementée visant le Directeur Général (5<sup>e</sup> résolution)

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-42-1 du Code de commerce, le Conseil propose à l'Assemblée Générale de ratifier l'attribution à Michel Landel d'une indemnité en cas de cessation de son mandat de Directeur Général, soumise à des conditions de performances, dont les modalités sont détaillées ci-après :

- en cas de cessation du mandat du Directeur Général, hors démission ou départ à la retraite, et sauf révocation pour faute grave ou lourde, une indemnité lui sera versée dont le montant sera égal à deux fois la rémunération brute annuelle (fixe et variable) perçue au cours des 12 derniers mois avant cette cessation ;
- le versement de l'indemnité en cas de cessation du mandat du Directeur Général n'interviendra que sous réserve que, à périmètre et change constants, la progression annuelle du résultat opérationnel consolidé du Groupe Sodexo soit égale ou supérieure à 5 % pour chacun des trois derniers exercices clos précédant la cessation du mandat ;
- cet engagement pris par la Société annule et remplace tout engagement de la Société ou de toute autre société du groupe Sodexo en France ou à l'étranger, de verser, en cas de rupture des liens contractuels qui lient le Directeur Général à celle(s)-ci, une indemnité autre que celle décrite ci-dessus.

### Autorisation d'achat des actions de la Société (6<sup>e</sup> résolution)

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale de renouveler l'autorisation qui lui a été donnée de procéder à l'acquisition des actions de la Société en application des dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce.

Cette autorisation serait valable pour une période de 18 mois et se substituerait à l'autorisation précédemment donnée par l'Assemblée Générale du 22 janvier 2008.

Elle permettrait de mettre en œuvre un programme de rachat des actions de la Société, dans la limite de 10 % du capital social à la date de l'Assemblée Générale, avec les caractéristiques suivantes :

- prix d'achat maximum par action : 90 euros ;
- montant global maximum : 750 millions d'euros ;
- pouvant être réalisé à tout moment, hors période d'offre publique, dans les limites autorisées par les dispositions légales et réglementaires en vigueur, et par tous moyens.

Les acquisitions d'actions pourront être effectuées en vue de procéder aux opérations suivantes :

- l'attribution d'actions aux salariés du Groupe dans le cadre de la participation aux résultats de l'entreprise, du régime des options d'achat d'actions ou par le biais d'un Plan d'Épargne d'Entreprise ;
- l'annulation d'actions par voie de réduction du capital ;
- l'animation du marché du titre dans le cadre d'un contrat de liquidité ;
- l'attribution gratuite d'actions à des membres du personnel salarié ou de certaines catégories d'entre eux ;
- la remise d'actions dans le cadre d'opérations de croissance externe.

### Composition du Conseil d'Administration (7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> résolutions)

Les mandats d'administrateurs de Messieurs Bernard Bellon et Charles Milhaud viennent à échéance lors de l'Assemblée Générale du 19 janvier 2009.

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale, conformément aux recommandations du Comité des Nominations, de renouveler le mandat de Monsieur Bernard Bellon pour une durée de trois exercices, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2011.

Monsieur Charles Milhaud a en revanche fait part de sa décision, en date du 8 octobre 2008, de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat. Le Président du Conseil d'Administration le remercie pour avoir, pendant six ans, fait bénéficier le Groupe de sa très grande expérience.

En outre, Monsieur François Périgot, administrateur de Sodexo depuis le 13 février 1996 et Président du Comité des Nominations, a informé le Président du Conseil d'Administration de sa décision de démissionner de

son mandat pour des motifs de convenance personnelle, avec effet à l'issue de l'Assemblée Générale du 19 janvier 2009. Monsieur Pierre Bellon a tenu en son nom, au nom du Conseil d'Administration et au nom de l'ensemble des actionnaires, à remercier Monsieur François Périgot pour son attachement et sa fidélité à Sodexo, pour le rôle éminent qu'il a joué comme administrateur en particulier dans le domaine des Ressources Humaines et également comme Président du Comité des Nominations.

Le Conseil d'Administration propose par conséquent à l'Assemblée Générale, conformément aux recommandations du Comité des Nominations, de nommer Monsieur Michel Landel en qualité d'administrateur, pour pourvoir au remplacement de Monsieur Périgot pour la durée restant à courir de son mandat, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2010.

Monsieur Michel Landel a été nommé Directeur Général de Sodexo depuis le 1er septembre 2005 ; il exerce ses fonctions depuis trois ans à la satisfaction générale des administrateurs, des clients, du personnel et des actionnaires. Le Conseil d'Administration propose de le nommer administrateur en raison de ses très bonnes performances. Cette nomination ne pourra que renforcer son autorité et la confiance que les clients, le personnel et les actionnaires lui témoignent.

### Commissaires aux comptes (9<sup>e</sup> résolution)

Les mandats de KPMG Audit Département (KPMG SA) et de Monsieur Didier Thibaut de Menonville viennent à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale du 19 janvier 2009.

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale, conformément aux recommandations du Comité d'Audit, de renouveler KPMG S.A. aux fonctions de co-Commissaire aux Comptes titulaire et de nommer Monsieur Bernard Pérot aux fonctions de co-Commissaire aux Comptes suppléant, pour la durée légale de six exercices prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2014.

### Jetons de présence (10<sup>e</sup> résolution)

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale de fixer à 530 000 euros, l'enveloppe globale des jetons de présence à verser aux administrateurs au titre de l'exercice 2008-2009.

## → SUR LA PARTIE EXTRAORDINAIRE

### Réduction du capital par annulation d'actions (11<sup>e</sup> résolution)

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale de renouveler, pour une période de dix-huit mois, l'autorisation qui lui a été délivrée par l'Assemblée Générale du 22 janvier 2008 d'annuler, par voie de réduction du capital social, les actions acquises dans le cadre du programme de rachat de ses propres actions par la Société, dans la limite de 10 % du nombre total d'actions composant le capital social à la date de l'Assemblée Générale, par période de vingt-quatre (24) mois.

### Options de souscription ou d'achats d'actions (12<sup>e</sup> résolution)

En application des articles L. 225-177 à L. 225-185 du Code de commerce, le Conseil d'Administration demande à l'Assemblée Générale de lui déléguer sa compétence aux fins de consentir au bénéfice des salariés et des mandataires sociaux de la Société et des sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions visées à l'article L. 225-180 du Code de commerce, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société à émettre à titre d'augmentation de capital ou à l'achat d'actions

existantes de la Société provenant de rachats effectués par la Société dans les conditions prévues par la loi.

Le nombre total des options ainsi consenties ne pourrait donner droit à souscrire ou à acheter un nombre d'actions supérieur à 10 % du capital social. La durée de validité des options ne pourrait excéder huit ans à compter de leur date d'attribution.

Le prix unitaire de souscription ou d'achat des actions offertes en option ne pourrait pas être inférieur à la moyenne des premiers cours cotés de l'action de la Société sur le marché Euronext Paris SA lors des vingt séances de Bourse précédant le jour où les options seront consenties, ni en ce qui concerne les seules options d'achat d'actions, à 80 % du cours moyen d'achat des actions détenues par la Société au titre des articles L. 225-208 et L. 225-209 du Code de commerce.

Cette autorisation serait valable pour une période de 38 mois et se substituerait à l'autorisation précédemment donnée par l'Assemblée Générale du 31 janvier 2006.

### Pouvoirs pour formalités (13<sup>e</sup> résolution)

Cette résolution usuelle concerne la délivrance des pouvoirs nécessaires à l'effet d'accomplir toutes formalités relatives aux résolutions prises par l'Assemblée.

## → UTILISATION DES AUTORISATIONS FINANCIÈRES

Les autorisations financières ayant fait l'objet d'une délégation au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale des actionnaires du 31 janvier 2006, 30 janvier 2007 et 22 janvier 2008 ont été utilisées dans les conditions suivantes au cours de l'exercice 2007-2008 :

- **Augmentation et réduction du capital de la Société :**

Les opérations d'augmentation et de réduction de capital de la Société décidées par le Conseil d'Administration sont décrites aux pages 202-203 du présent document. S'agissant de l'augmentation de capital intervenue dans le cadre du Plan d'Épargne International « Sodexo with me », les rapports complémentaires du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes ont été établis conformément aux dispositions de l'article R.225-116 du Code de commerce.

- **Programme de rachat d'actions propres de la Société :**

Les interventions de la Société sur ses propres titres dans le cadre du programme de rachat d'actions sont décrites pages 201 et 202 du présent document.

- **Attributions d'options d'achat d'actions**

Les attributions d'options d'achat d'actions au profit des salariés et mandataires sociaux du Groupe réalisées par le Conseil d'Administration sont décrites aux pages 34 et suivantes du présent document.

À la date du présent document, le Conseil d'Administration n'a pas fait usage des autres autorisations financières consenties par l'Assemblée Générale mentionnées dans le tableau figurant page 200 du présent document.

# Résolutions soumises à l'Assemblée Générale Mixte du 19 janvier 2009

## → RÉOLUTIONS ORDINAIRES

### Première résolution

*(Approbation des comptes – Quitus aux administrateurs)*

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes sociaux annuels de l'exercice 2007-2008 tels qu'ils lui

ont été présentés par le Conseil d'Administration et qui font apparaître un bénéfice net de 174 115 194 euros. Elle approuve également les comptes consolidés de l'exercice 2007-2008 qui font apparaître un bénéfice net part du Groupe de 376 millions d'euros.

Elle donne aux administrateurs quitus de leur gestion pour ledit exercice.

### Deuxième résolution

*(Affectation du résultat – fixation du dividende)*

Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide :

d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2007-2008	174 115 194 euros
augmenté du report à nouveau figurant à la clôture de l'exercice 2007-2008	536 932 261 euros
augmenté du prélèvement sur la réserve légale	666 853 euros
<b>Soit un bénéfice distribuable de</b>	<b>711 714 308 euros</b>
De la manière suivante :	
- dividende <i>(sur la base des 157 132 025 actions composant le capital social au 06/11/08)</i>	199 557 672 euros
- report à nouveau	512 156 636 euros
<b>TOTAL</b>	<b>711 714 308 euros</b>

Un dividende de 1,27 euro sera ainsi distribué à chacune des actions de la Société ayant droit au dividende. Il sera mis en paiement à compter du 2 février 2009, étant précisé que la date de détachement du dividende sur Euronext Paris est le 28 janvier 2009 et la date à l'issue de laquelle seront arrêtées les positions qui, après dénouement, bénéficieront de la mise en paiement est le 30 janvier 2009.

Dans l'hypothèse où, lors de la mise en paiement du dividende, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le montant du dividende correspondant à ces actions ne sera pas versé et sera affecté au report à nouveau.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que la totalité du dividende proposé est éligible à l'abattement bénéficiant aux personnes physiques domiciliées fiscalement en France prévu à l'article 158-3 2° du Code général des impôts, sauf option pour le prélèvement libératoire forfaitaire prévu à l'article 117 quater du Code général des impôts.

L'Assemblée Générale donne acte au Conseil d'Administration du rappel du montant des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices :

	Exercice 2006-2007 (distribution intervenue en 2008)	Exercice 2005-2006 (distribution intervenue en 2007)	Exercice 2004-2005 (distribution intervenue en 2006)
Dividende par action*	1,15 €	0,95 €	0,75 €
Montant total de la distribution	178 918 994 €	149 034 320 €	117 310 833 €

\* Dividende intégralement éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques domiciliées fiscalement en France prévu à l'article 158-3 2° du Code général des impôts (sauf option pour le prélèvement libératoire forfaitaire prévu à l'article 117 quater du Code général des impôts pour les dividendes perçus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008).

### Troisième résolution

*(Ratification de la décision de transfert du siège social)*

Conformément à l'article L. 225-36 du Code de commerce, l'Assemblée Générale ratifie le transfert du siège social décidé par le Conseil d'Administration dans sa séance du 12 mars 2008, du 3 avenue Newton, Montigny-le-Bretonneux (78180), au 255 Quai de la Bataille de Stalingrad, Issy-les-Moulineaux (92130), avec effet au 24 mars 2008.

### Quatrième résolution

*(Approbation des conventions relevant de l'article L. 225-38 du Code de commerce)*

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 225-38 du Code de commerce, l'Assemblée Générale approuve ledit rapport et lesdites conventions.

### Cinquième résolution

*(Approbation spécifique de la convention visée à l'article L. 225-42-1 du Code de commerce visant le Directeur Général)*

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées par l'article L. 225-38 du Code de commerce, l'Assemblée Générale approuve, en application de l'article 225-42-1 dudit Code, la convention autorisée par le Conseil d'Administration dans sa séance en date du 6 novembre 2008, par laquelle Monsieur Michel Landel, percevra en cas de cessation de son mandat de Directeur Général, hors démission, départ à la retraite ou révocation pour faute grave ou lourde, une indemnité égale à deux fois la rémunération brute

annuelle (fixe et variable) perçue au cours des douze derniers mois avant cette cessation.

L'Assemblée Générale prend acte que les critères de performance liés à l'attribution de cette indemnité sont, à périmètre et taux de change constants, une progression annuelle du résultat opérationnel consolidé du Groupe Sodexo égale ou supérieure à 5 % pour chacun des trois derniers exercices clos précédant la cessation du mandat.

L'Assemblée Générale prend également acte que cet engagement pris par la Société annule et remplace tout engagement de la Société ou de toute autre société du groupe Sodexo en France ou à l'étranger, de verser, en cas de rupture des liens contractuels qui lient le Directeur Général à celle(s)-ci, une indemnité autre que celle décrite ci-dessus.

### Sixième résolution

*(Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société)*

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration, autorise le Conseil d'Administration, avec faculté de délégation, conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce et pour une période de dix-huit (18) mois, à faire acheter par la Société ses propres actions.

Cette autorisation est destinée à permettre à la Société :

- d'attribuer des actions aux salariés dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux résultats de l'entreprise, du régime des options d'achat d'actions ou par le biais d'un Plan d'Épargne d'Entreprise ;

- de les annuler par voie de réduction de capital, sous réserve de l'adoption par la présente Assemblée Générale de la onzième résolution à caractère extraordinaire ;
- d'assurer l'animation du marché du titre dans le cadre d'un contrat de liquidité établi conformément à la charge de déontologie de l'AFEI telle que reconnue par l'AMF ;
- d'attribuer gratuitement des actions à des membres du personnel salarié ou de certaines catégories d'entre eux, en fonction de leurs performances en application des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce ;
- d'acheter des actions pour conservation et utilisation ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe en tant que pratique admise par l'AMF.

Ces opérations pourront être effectuées par tous moyens en Bourse ou de gré à gré, y compris par l'utilisation d'instruments financiers dérivés. La part maximale du capital acquise ou transférée sous forme de blocs de titres pourra atteindre la totalité du programme.

Ces opérations pourront intervenir à tout moment, hors période d'offre publique, dans les limites autorisées par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

L'Assemblée Générale fixe le nombre maximum d'actions pouvant être acquises au titre de la présente résolution à 10 % du nombre total des actions composant le capital de la Société à la date de la présente Assemblée Générale (ce qui représente, à titre indicatif, 15 713 202 actions au 6 novembre 2008), étant précisé que dans le cadre de l'utilisation de la présente autorisation, le nombre d'actions autodétenues devra être pris en considération afin que la Société reste en permanence dans la limite légale maximale de 10 % d'actions autodétenues.

L'Assemblée Générale décide que le montant total consacré à ces acquisitions ne pourra pas dépasser 750 millions d'euros.

L'Assemblée Générale décide que le prix maximum d'achat ne pourra excéder 90 euros par action, sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la Société.

En vue d'assurer l'exécution de la présente délégation, tous pouvoirs sont donnés au Conseil

d'Administration, avec faculté de délégation, à l'effet :

- de passer tous ordres de Bourse, conclure tous accords en vue, notamment, de la tenue des registres d'achat et de vente d'actions ;
- d'effectuer toutes déclarations et de remplir toutes autres formalités et, de manière générale, faire ce qui sera nécessaire.

Cette autorisation prive d'effet à compter de ce jour, à hauteur de la partie non encore utilisée, la délégation de même nature consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 22 janvier 2008 dans sa quatrième résolution.

### Septième résolution

*(Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Bernard Bellon)*

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de M. Bernard Bellon, administrateur sortant, pour une durée de trois exercices qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2011.

### Huitième résolution

*(Nomination de M. Michel Landel en qualité d'administrateur)*

L'Assemblée Générale nomme M. Michel Landel en qualité d'administrateur, en remplacement de M. François Périgot démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2010.

## Neuvième résolution

*(Renouvellement du mandat de co-Commissaire aux comptes titulaire et nomination du co-Commissaire aux comptes suppléant)*

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de co-Commissaire aux Comptes titulaire de KPMG SA, pour la durée légale de six exercices prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2014.

L'Assemblée Générale nomme M. Bernard Pérot aux fonctions de co-Commissaire aux comptes suppléant,

pour la durée légale de six exercices prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2014.

## Dixième résolution

*(Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2008-2009)*

L'Assemblée Générale fixe à 530 000 euros le montant annuel des jetons de présence à verser globalement aux administrateurs au titre de l'exercice 2008-2009.

## → RÉOLUTIONS EXTRAORDINAIRES

### Onzième résolution

*(Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions)*

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, décide :

1. d'autoriser le Conseil d'Administration, dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce, à annuler en une ou plusieurs fois dans la limite de 10 % du nombre total d'actions composant le capital social à la date de la présente Assemblée Générale, par période de vingt-quatre (24) mois, tout ou partie des actions acquises par la Société en vertu d'un programme de rachat d'actions autorisé par les actionnaires et de réduire corrélativement le capital social ;
2. de conférer tous pouvoirs au Conseil d'Administration avec faculté de subdélégation, pour procéder à cette ou ces réductions de capital, notamment en arrêter le montant définitif, en fixer les modalités, en constater la réalisation, imputer la différence entre la valeur d'achat des titres annulés et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles y compris sur la réserve légale à concurrence de 10 % du capital annulé, et procéder à la modification corrélatrice des statuts, effectuer toutes formalités, toutes démarches et déclarations auprès de tous organismes et, d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire.

La présente autorisation est consentie pour une période de dix-huit (18) mois à compter de la présente Assemblée.

Cette autorisation prive d'effet à compter de ce jour, à hauteur de la partie non encore utilisée, la délégation de même nature consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 22 janvier 2008 dans sa dix-huitième résolution.

### Douzième résolution

*(Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions)*

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes et conformément aux dispositions du Code de commerce et notamment de ses articles L. 225-177 à L. 225-185 :

1. autorise le Conseil d'Administration à consentir, en une ou plusieurs fois, au profit des bénéficiaires ci-après indiqués, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société à émettre à titre d'augmentation de capital ou des options donnant droit à l'achat d'actions existantes de la Société provenant de rachats effectués par la Société dans les conditions prévues par la loi ;
2. fixe à trente-huit (38) mois à compter du jour de la présente Assemblée Générale, la durée de validité de la présente délégation ;

3. décide que les bénéficiaires de ces options ne pourront être que :

- d'une part, les salariés ou certains d'entre eux ou certaines catégories du personnel,
- d'autre part, les mandataires sociaux définis par la loi ou certains d'entre eux,

tant de la Société elle-même que des sociétés françaises ou étrangères ou groupements d'intérêt économique qui lui sont liés directement ou indirectement dans les conditions de l'article L. 225-180 du Code de commerce ;

4. décide que le nombre total des options qui seront ainsi ouvertes ne pourra donner droit à souscrire ou à acheter un nombre d'actions supérieur à 10 % du capital social, cette limite étant appréciée au jour où les options seront attribuées ;

5. décide que le prix d'exercice des options de souscription ou d'achat d'actions sera fixé par le Conseil d'Administration le jour où les options seront consenties et que ce prix ne pourra être inférieur à la moyenne des premiers cours cotés de l'action de la Société sur le marché Euronext Paris SA, lors des vingt séances de Bourse précédant le jour où les options de souscription ou d'achat d'actions seront consenties, ni dans le cas d'octroi d'options d'achat d'actions, à 80 % du cours moyen d'achat des actions détenues par la Société au titre des articles L. 225-208 et L. 225-209 du Code de commerce ;

6. prend acte qu'en application de l'article L. 225-178 du Code de commerce, la présente autorisation comporte, au profit des bénéficiaires des options de souscription, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises au fur et à mesure des levées d'options ;

7. décide que le Conseil d'Administration aura tous pouvoirs pour mettre en œuvre, dans les conditions fixées par la loi, la présente délégation, à l'effet notamment de :

- fixer les conditions dans lesquelles seront consenties les options et arrêter la liste ou les catégories de bénéficiaires des options telles que prévues ci-dessus ; décider des conditions dans lesquelles le prix et le nombre des actions pourront être ajustés dans les différentes hypothèses prévues par le Code de commerce,
- fixer la ou les périodes d'exercice des options ainsi consenties, étant précisé que la durée de validité des options ne pourra excéder une

période de huit ans à compter de leur date d'attribution,

- fixer, le cas échéant, des conditions, notamment de performance, à l'exercice des options,
  - stipuler éventuellement une interdiction de revente immédiate de tout ou partie des actions souscrites ou acquises par l'exercice des options pendant un délai qui ne pourra pas excéder trois ans à compter de la levée de l'option, étant précisé que s'agissant des options accordées aux mandataires sociaux, le Conseil d'Administration doit, soit décider que les options ne pourront être levées par les intéressés avant la cessation de leurs fonctions, soit fixer la quantité des actions issues des levées d'options qu'ils seront tenus de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions,
  - prévoir la faculté de suspendre temporairement les levées d'options pendant un délai maximum de trois mois en cas de réalisation d'opérations financières impliquant l'exercice d'un droit attaché aux actions,
  - accomplir ou faire accomplir tous actes et formalités à l'effet de rendre définitives la ou les augmentations de capital qui pourront être réalisées en vertu de l'autorisation faisant l'objet de la présente résolution ; modifier les statuts en conséquence et généralement faire tout ce qui sera nécessaire,
  - sur sa seule décision et s'il le juge opportun, imputer les frais des augmentations du capital social sur le montant des primes afférentes à ces augmentations et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation ;
8. prend acte que la présente autorisation prive d'effet à compter de ce jour, à hauteur de la partie non encore utilisée, la délégation de même nature consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 31 janvier 2006 dans sa treizième résolution.

### Treizième résolution

*(Pouvoirs)*

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal constatant ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes les formalités nécessaires.

## → RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA RÉDUCTION DE CAPITAL PAR ANNULATION D' ACTIONS

---

### Assemblée générale du 19 janvier 2009 – Onzième résolution

Aux Actionnaires

SODEXO S.A.

255, quai de la Bataille de Stalingrad

92866 Issy-les-Moulineaux Cedex 9

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Sodexo S.A. et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209, al. 7 du Code de commerce, en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'achat par votre Société, dans la limite de 10 % de son capital, de ses propres actions, dans les conditions prévues à l'article L. 225-209 du Code de commerce. Cette autorisation d'achat est proposée par ailleurs à l'approbation de votre Assemblée Générale dans sa sixième résolution et serait donnée pour une période de 18 mois.

Votre Conseil vous demande de lui déléguer, pour une période de 18 mois, au titre de la mise en œuvre de l'autorisation d'achat par votre Société de ses propres actions, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions ainsi achetées.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, étant rappelé que celle-ci ne peut être réalisée que dans la mesure où votre assemblée approuve au préalable l'opération d'achat, par votre Société, de ses propres actions.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 12 novembre 2008

Les Commissaires aux Comptes

**PricewaterhouseCoopers Audit**

Louis-Pierre Schneider

**KPMG Audit**

*Département de KPMG S.A.*

Patrick-Hubert Petit

## → RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'OUVERTURE D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS AU BÉNÉFICE DES MEMBRES DU PERSONNEL

### Assemblée générale du 19 janvier 2009 - Douzième résolution

Aux Actionnaires

SODEXO S.A.

255, quai de la Bataille de Stalingrad

92866 Issy-les-Moulineaux Cedex 9

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-177 et R. 225-144 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport sur l'ouverture d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice des salariés et des mandataires sociaux de la Société et des sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions visées à l'article L. 225-180 du Code de commerce.

Il appartient à votre Conseil d'Administration d'établir un rapport sur les motifs de l'ouverture des options de souscription ou d'achat d'actions ainsi que sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat. Il nous appartient de donner notre avis sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier que les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat sont mentionnées dans le rapport du Conseil d'Administration, qu'elles sont conformes aux dispositions prévues par les textes, de nature à éclairer les actionnaires et qu'elles n'apparaissent pas manifestement inappropriées.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités proposées.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 12 novembre 2008

Les Commissaires aux Comptes

**PricewaterhouseCoopers Audit**

Louis-Pierre Schneider

**KPMG Audit**

*Département de KPMG S.A.*

Patrick-Hubert Petit



# Glossaire

	<i>Page</i>
<u>Glossaire</u>	<b>218</b>

---

# Glossaire

## ADR (American Depositary Receipts)

Certificat nominatif négociable émis par une banque américaine, représentant la propriété d'une action ou d'une obligation d'une société non américaine cotée sur un marché public. L'ADR est coté en dollars mais l'action ou l'obligation sont, elles, libellées dans leur monnaie d'origine et conservées en dépôt dans une banque de leur pays d'origine dite « custodian ». L'ADR permet, sous certaines conditions, à une société non-américaine d'être cotée aux États-Unis. Une action Sodexo est représentée par un ADR Sodexo. Les dividendes et l'exercice du droit de vote appartiennent aux titulaires des ADR.

## COSO (Committee Of Sponsoring Organizations)

Né à l'initiative de grandes entreprises et d'associations privées, le COSO a été créé en 1985, aux États-Unis, dans le cadre d'une commission sénatoriale sur la fraude relative à l'information comptable et financière dirigée par le Sénateur Treadway. Ce comité a émis des recommandations pour les sociétés cotées en Bourse et pour leurs auditeurs indépendants, en développant un cadre conceptuel du contrôle interne qui sert de référentiel, notamment pour l'application de certaines dispositions de la loi Sarbanes-Oxley.

## Croissance interne

La croissance interne est l'augmentation du chiffre d'affaires, à taux de change constants, excluant sur une période de douze mois l'impact des acquisitions ou des cessions de filiales.

## Nombre de sites

Le nombre de sites correspond au nombre de lieux sur lesquels le Groupe effectue une prestation pour un client.

## Résultat net part du Groupe

Il correspond au résultat net total (ce que l'ensemble des sociétés du Groupe a dégagé comme résultat) duquel est déduite la partie qui appartient aux actionnaires tiers des filiales dont Sodexo ne détient pas la totalité du capital.

## Risque d'intensité

Risques pour lesquels la combinaison fréquence/gravité nécessite leur transfert au marché de l'assurance.

## Taux de fidélisation des clients

Le taux de fidélisation des clients est calculé à partir du chiffre d'affaires du dernier exercice correspondant aux contrats perdus au profit d'un concurrent ou de l'autogestion, divisé par le chiffre d'affaires total du dernier exercice de l'entité en question. Sont également inclus les contrats résiliés par Sodexo et les fermetures de sites notamment dues aux délocalisations.

Ce taux est donc calculé de manière exhaustive. D'autres sociétés peuvent le calculer différemment.

## Taux de fréquence des accidents de travail

Nombre d'accidents par million d'heures travaillées.

## Taux de gravité des accidents de travail

Nombre de journées perdues pour accident du travail par million d'heures travaillées.

## Volume d'émission

Valeur faciale des chèques et cartes multipliée par le nombre de chèques et cartes émis.

# Responsables du Document de référence et du contrôle des comptes

	<i>Page</i>
<u>Responsable du Document de référence</u>	<b>220</b>
<u>Responsables du contrôle des comptes</u>	<b>221</b>

## Responsable du Document de référence

---

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation.

Le rapport de gestion décrit en page 226 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société

et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Le Directeur Général  
Michel Landel

# Responsables du contrôle des comptes

Commissaires aux Comptes	Date de première nomination	Durée du mandat	Expiration du mandat
<b>Titulaires</b>			
PricewaterhouseCoopers Audit 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine RCS Nanterre 672 006 483 Société représentée par M. Louis-Pierre Schneider	22/02/1994	6 ans	Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2010, à tenir en l'an 2011
KPMG Audit Département de KPMG SA 1, cours Valmy 92923 Paris-La Défense Cedex RCS Nanterre 775 726 417 Société représentée par M. Patrick-Hubert Petit	04/02/2003	6 ans	Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2008, à tenir en l'an 2009
<b>Suppléants</b>			
Monsieur Patrick Frotiée 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine	25/02/1997	6 ans	Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2010, à tenir en l'an 2011
Monsieur Didier Thibaut de Menonville 2 bis, rue de Villiers 92309 Levallois-Perret Cedex	04/02/2003	6 ans	Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2008, à tenir en l'an 2009

Les mandats de KPMG Audit Département (KPMG SA) et de Monsieur Didier Thibaut de Menonville arrivant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires du 19 janvier 2009, il sera proposé à celle-ci, conformément aux recommandations du Comité d'Audit, de renouveler KPMG S.A. aux

fonctions de co-Commissaire aux Comptes titulaire et de nommer Monsieur Bernard Pérot aux fonctions de co-Commissaire aux Comptes suppléant, pour la durée légale de six exercices prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2014.



## Table de concordance

	<i>Page</i>
<u>Table de concordance</u>	224

---

# Table de concordance

Afin de faciliter la lecture du présent document, la table de concordance ci-après permet d'identifier :

- les principales rubriques exigées par l'Annexe I du Règlement européen n° 809/2004 ; les informations non applicables à Sodexo sont indiquées « N/A » ;
- les informations qui constituent le Rapport financier annuel prévu par les articles L. 451-1-2 du Code monétaire et financier et 222-3 du Règlement général de l'AMF ;
- les informations qui constituent le Rapport de gestion du Conseil d'Administration prévu par le Code du commerce.

Rubriques de l'Annexe I du Règlement européen n° 809/2004	Tome	Pages
<b>1. Personnes responsables</b>	2	220
<b>2. Contrôleurs légaux des comptes</b>	2	221
<b>3. Informations financières sélectionnées</b>	1	23-25
<b>4. Facteurs de risques</b>	2	112-113, 135, 136-137, 151-154
<b>5. Informations concernant l'émetteur</b>		
5.1. Historique et évolution de la Société	2	4
5.2. Investissements	2	91, 95-97, 131, 151
<b>6. Aperçu des activités</b>		
6.1. Principales activités	1	28-47, 56-66
6.2. Principaux marchés	1	28-47, 56-66
6.3. Événements exceptionnels		N/A
6.4. Dépendance éventuelle	2	152
6.5. Position concurrentielle	1 2	5, 28-47 151
<b>7. Organigramme</b>		
7.1. Description sommaire du Groupe	2	133, 165- 183, 204
7.2. Liste des filiales importantes	2	138-146
<b>8. Propriétés immobilières, usines et équipements</b>		N/A
<b>9. Examen de la situation financière et du résultat</b>	2	56-70
<b>10. Trésorerie et capitaux</b>		
10.1. Informations sur les capitaux	2	108-110
10.2. Source et montant des flux de trésorerie	2	74
10.3. Conditions d'emprunts et structure de financement	2	111-117
10.4. Restrictions à l'utilisation des capitaux ayant influé ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de la Société	2	112-113, 135
10.5. Sources de financement attendues	2	137
<b>11. Recherche et développement, brevets et licences</b>	1	21
<b>12. Informations sur les tendances</b>	2	69-70
<b>13. Prévisions et estimations du bénéfice</b>		N/A

Rubriques de l'Annexe I du Règlement européen n° 809/2004	Tome	Pages
<b>14. Conseil d'Administration et Direction Générale</b>		
14.1. Renseignements relatifs aux membres du Conseil d'Administration et à la Direction Générale	1 2	12 6-14, 29, 32
14.2. Conflits d'intérêts au niveau des membres du Conseil d'Administration et de la Direction Générale	2	29
<b>15. Rémunération et avantages</b>		
15.1. Montant de la rémunération des mandataires sociaux	2	14-15, 33-42, 133, 206
15.2. Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, retraites ou autres avantages	2	33, 133
<b>16. Fonctionnement des organes d'Administration et de Direction</b>		
16.1. Date d'expiration des mandats actuels	2	6
16.2. Contrats de service liant les mandataires sociaux	2	30, 185
16.3. Informations sur le Comité d'Audit, le Comité des Nominations et le Comité des Rémunérations	2	18-19
16.4. Déclaration de conformité au régime de Gouvernement d'entreprise en vigueur	2	20
<b>17. Salariés</b>		
17.1. Nombre de salariés	2	134-135, 155-156 7-14, 34-42,
17.2. Participations et stock-options	2	126-130, 159
17.3. Participation des salariés dans le capital	2	130, 201-203
<b>18. Principaux actionnaires</b>		
18.1. Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote	2	51-52, 201
18.2. Existence de droits de vote différents	2	51, 198, 201
18.3. Contrôle de l'émetteur	2	29, 30, 51-52
18.4. Accord connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	2	52
<b>19. Opérations avec les apparentés</b>	2	30, 133, 134, 185
<b>20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur</b>		
20.1. Informations financières historiques	2	1
20.2. Informations financières pro forma		N/A
20.3. États financiers	2	71-75, 166-167
20.4. Vérification des informations financières historiques annuelles	2	146-147, 184
20.5. Date des dernières informations financières	2	71
20.6. Informations financières intermédiaires et autres		N/A
20.7. Politique de distribution des dividendes	2	50, 206, 209-210
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	2	135
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	2	69, 135
<b>21. Informations complémentaires</b>		
21.1. Capital social	2	108-110, 199-203
21.2. Acte constitutif et statuts	2	196-198
<b>22. Contrats importants</b>	2	197
<b>23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts</b>		N/A
<b>24. Documents accessibles au public</b>	2	45, 197
<b>25. Informations sur les participations</b>	2	189-190

<b>Rapport financier annuel – Articles L. 451-1-2 du Code monétaire et financier et 222-3 Règlement général de l'AMF</b>		<b>Tome 2 - Pages</b>
<b>1. Comptes annuels</b>		<b>166-183</b>
<b>2. Comptes consolidés</b>		<b>71-146</b>
<b>3. Rapport de gestion</b>		<b>Tableau ci-dessous</b>
<b>4. Déclaration de responsabilité</b>		<b>220</b>
<b>5. Rapports des contrôleurs légaux des comptes</b>		<b>146-147, 184</b>
<b>6. Communication relative aux honoraires des contrôleurs légaux des comptes</b>		<b>31</b>
<b>7. Rapport du Président du Conseil d'Administration sur le fonctionnement du Conseil et sur les procédures de contrôle interne et Rapport joint des contrôleurs légaux des comptes</b>		<b>15-28</b>
<b>Rapport de gestion du Conseil d'Administration – Code de commerce</b>		<b>Tome 2 - Pages</b>
<b>1. Rapport d'activité</b>		<b>56-70</b>
<b>2. Description des principaux risques et incertitudes</b>		<b>112-113, 135, 136-137, 151-154</b>
<b>3. Renseignements concernant les membres du Conseil d'Administration et de la Direction Générale</b>		<b>6-15, 29-30, 32-42</b>
<b>4. Renseignements concernant le capital</b>		<b>51-52, 199-203</b>
<b>5. Informations sociales et environnementales</b>		<b>155-164, 193-194</b>
<b>6. Assemblée Générale Mixte du 19 janvier 2009</b>		<b>206-215</b>

*Édité par Sodexo*

Conception, création et réalisation :  **Labrador** 01 53 06 30 80

Coordination générale : Xplicite

Couverture :  **TERRE DE SIÈGNE**



Ce document respecte l'environnement : il a été conçu de manière à optimiser la quantité de papier et d'encre nécessaires. Il est imprimé avec des encres végétales sur un papier fabriqué à partir de bois provenant de forêts gérées durablement, labellisé PEFC. L'imprimeur est certifié Imprim'Vert. Il recycle et traite l'ensemble des déchets liés à l'impression.

Ce document est recyclable. Après utilisation, jetez-le dans la corbeille adéquate.

